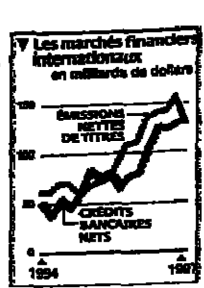
LE MONDE ÉCONOMIE

■ Capitaux en liberté : quel bilan ?
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16580 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 19 MAI 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Suez absorbe la Générale de Belgique

Evaluée à 120 milliards de francs, l'opération lancée lundi 18 mai marque l'achèvement de la mutation du groupe franco-belge Suez-Lyonnaise des eaux. p. 19


DEREK HUDSON

■ Cannes 98

Parabole sur la fin du millénaire, *The Hole*, du Taïwanais Tsai Ming-liang, a été le plus remarqué des films présentés en compétition ce week-end. p. 28 à 30

■ Essais nucléaires

Les dirigeants du G 8 semblent impuissants à enrayer la course aux armements atomiques entre l'Inde et le Pakistan. p. 2

■ La victoire du général Lebed

Elu gouverneur de la région de Krasnoïarsk, dimanche 17 mai, le général Alexandre Lebed poursuit son ascension vers le Kremlin. p. 4


CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Treizième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. Samedi 18 mai 1968 : les grèves se multiplient. A Cannes, pro- et anti-Festival s'opposent. Le général de Gaulle rentre de Roumanie. p. 14 et 15

■ Corse : Michel Valentini incarcéré

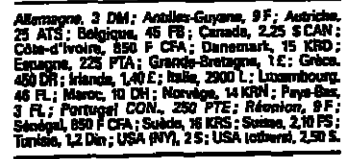
Le président de la chambre régionale d'agriculture de la Corse a été incarcéré. La justice le soupçonne d'avoir bénéficié de prêts abusifs émanant du Crédit agricole. p. 11

■ Protéger les gorges du Tarn

L'Etat souhaite classer les gorges du Tarn et de la Jonte monument naturel. Population et élus s'y opposent, redoutant les contraintes. p. 12

■ Relancer la PQR

Dans un entretien au *Monde*, le PDG d'Hachette Filipacchi Médias estime que la presse quotidienne régionale doit reconquérir le lectorat jeune et féminin, s'ouvrir au national et à l'international. p. 21


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

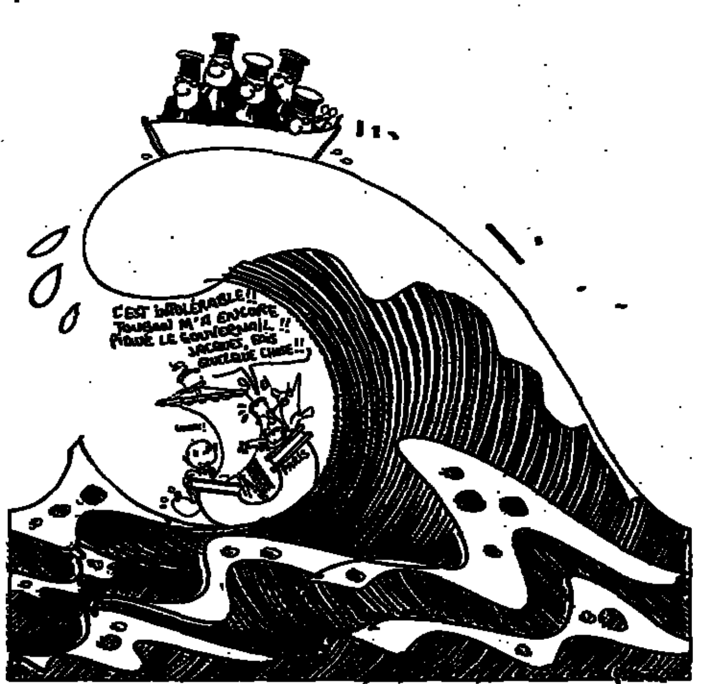

M 0147 - 519 - 7,50 F

Xavière Tiberi a été placée en garde à vue

● L'épouse du maire de Paris est entendue dans l'enquête sur des emplois fictifs au conseil général de l'Essonne ● Selon un ancien directeur de la Ville de Paris, cette pratique existait avant 1988 dans la capitale ● L'instruction sur le financement occulte du CDS est terminée

XAVIÈRE TIBERI a été placée, lundi matin, en garde à vue dans les locaux de la direction économique et financière de la police judiciaire de Versailles. Son audition s'inscrit dans le cadre d'une enquête préliminaire diligentée par le procureur d'Evry, Laurent Davenas, consacrée aux salaires consentis à diverses personnalités par le cabinet du président du conseil général, qui était alors le *sénateur (RPR) Xavier Dugoin.*

Cet interrogatoire de l'épouse du maire de Paris survient au lendemain de la quatrième rencontre entre Jean Tiberi et Jacques Toubon, sous l'égide de la direction du RPR, pour tenter de trouver une solution au conflit à la mairie de Paris. Ancien directeur chargé du personnel à l'Hôtel de Ville de Paris de 1983 à 1988, Georges Quémar assure, dans *Le Parisien* du 18 mai, que le cabinet du maire de la capitale – Jacques Chirac à l'époque – a abrité jusqu'à 300 emplois fictifs, pour un coût *« de 80 à 100 millions par an à la collectivité »*. Sur Europe 1, dimanche, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a estimé que, *« comme tous les Français, le président de la République peut être traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits »*.



Un autre parti de l'ex-majorité, le CDS, devrait sous peu connaître le sort que la justice réserve à ses anciens dirigeants. Le juge Jean-Pierre Zanoto a terminé son instruction sur le financement occulte de l'ex-parti centriste, aujourd'hui rebaptisé Force démocrate. Le parquet devrait prochainement faire connaître ses réquisitions et le procès pourrait avoir lieu avant la fin de l'année. Le dossier du juge Zanoto contient les preuves de l'existence, de 1986 à 1991, d'une filière d'approvisionnement en argent liquide passant par la Suisse grâce aux dons occultes d'entreprises françaises.

Lire pages 6 et 7

Microsoft est accusé de violer les lois antitrust

LE DÉPARTEMENT fédéral de la justice et une vingtaine d'Etats américains s'apprêtaient, lundi 18 mai, à lancer une procédure antitrust contre le fabricant de programmes pour micro-ordinateurs, Microsoft. Les négociations ont tourné court. La firme de Bill Gates, dont le logiciel Windows 95 fait fonctionner près de 90 % des PC installés dans le monde, est accusée de profiter de cette puissance pour éliminer la concurrence dans le domaine naissant des logiciels pour Internet. Sa nouvelle version, Windows 98, ne ferait, selon la justice américaine, que renforcer l'abus de position dominante. Microsoft prévoyait toujours d'en livrer les premiers exemplaires aux fabricants de micro-ordinateurs dès le 18 mai.

Lire pages 18 et 19 et notre éditorial page 17

Ces enfants qui fabriquent des ballons avec lesquels ils ne joueront pas

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« Il ne faut pas confondre les enfants qui travaillent à l'école et ceux qui tirent les chariots dans les mines » : Benoît, treize ans, membre d'une troupe de louveteaux de Toulouse, faisait partie, dimanche 17 mai, du millier de personnes venues accueillir l'arrivée en France d'une des branches de la Marche mondiale contre le travail des enfants. Son voisin, François, brandissait, lui, une pancarte où l'on pouvait lire en impression, sur le dessin d'un tapis oriental : *« Nous achetons les tapis, des ballons, nous ne savons pas que c'est peut-être vous qui les fabriquez. »*

Partis du Cap sous la bénédiction de Nelson Mandela, le 21 mars, neuf enfants originaires de différents pays du tiers-monde, ayant tous travaillé dans des conditions extrêmement pénibles, sont arrivés dans la Ville rose, après avoir traversé en autocar ou en train plusieurs pays africains, l'Espagne et le Portugal. Ils devraient se rendre ensuite à Poitiers et à La Rochelle, où une rencontre est prévue avec Lionel Jospin, puis à Paris, où ils seront reçus par le président de la République et par Martine Aubry. Ils retrouveront ensuite, à Genève, les deux autres branches de la Marche parties de Sao Paulo et de Manille.

Répétant dans plusieurs langues le slogan *« Exploitation, non ! non ! non ! Éducation, oui ! oui ! oui ! »*, les marcheurs, suivis par la foule des sympathisants, sont descendus de la gare jusqu'à la place du Capitole, où ils furent notamment accueillis par Dominique Baudis. Au nom du collectif des 53 associations de la région parrainant cette marche, Jacky Jouan précisa qu'aucun pays n'était épargné – *« employés de maison, travailleurs clandestins, mendicité organisée, sont à nos propres portes »* –, avant de lancer *« un cri de protestation, un appel pour mobiliser nos efforts à l'échelle mondiale afin de protéger et de promouvoir les droits de tous les enfants »*. La Marche veut promouvoir *« le droit à une vie exempte de toute exploitation économique et de toute forme de travail pouvant nuire au développement physique, mental, spirituel, moral ou social de l'enfant »*.

Coordinateur de la Marche pour la France, Michel Bonnet s'adressa à la foule en montrant les enfants : *« Ils ne sont pas venus nous demander des comptes, ils sont venus en frères. »* Homme de terrain et expert auprès du Bureau international du travail, ce prêtre ouvrier vient de publier en Suisse, aux Editions Page deux, *Regards sur les enfants travailleurs*, livre-réquisitoire et appel à la *« résistance »* où il refuse une *« compassion »* faisant l'économie d'une dénonciation des mécanismes *« qui mettent les enfants au travail »*. *« Nous avons déjà réussi à libérer 45 000 esclaves »*, a ensuite déclaré Sumedha Kailash, dont le mari a fondé, en Inde, la coalition contre le travail des enfants. *« La pauvreté n'est pas une maladie mais un système que nous avons mis en place »*, a-t-elle ajouté, avant de conclure sur *« ces enfants qui fabriquent des ballons mais qui ne pourront jamais jouer avec eux »*.

Quant à Eric Herman Compaoré, qui, à quatorze ans, a créé avec son grand frère une école de menuiserie pour les enfants des rues de Ouagadougou, il rêve d'obtenir un peu d'argent pour acheter *« le bon matériel »*, des nouvelles scies notamment. *« Les deux scies que nous avons sont mauvaises, ça gondole et ça coupe »*, dit-il en montrant ses mains et ses avant-bras qui portent les traces de dizaines de blessures.

José-Alain Fralon

« Pratiques douteuses » au Comité antitabac

L'INSPECTION générale des affaires sociales (IGAS) critique sévèrement, dans un rapport, le gestion du Comité national de lutte contre le tabagisme (CNCT). Ce document, que *Le Monde* a pu consulter, relève, au terme d'une mission de contrôle lancée en septembre 1997, une série de *« faits graves susceptibles de recevoir une qualification pénale »*. Les inspecteurs de l'IGAS déplorent notamment que le CNCT ait *« laissé se développer, dans une sorte de zone réservée au seul directeur, des pratiques douteuses et lucratives »*. Ce directeur, Philippe Boucher, a démissionné en décembre 1997. Samedi 16 mai, l'assemblée générale du CNCT a voté la révocation du conseil d'administration de l'association.

Lire page 10

POINT DE VUE

Ce que je veux pour Paris

par Jacques Toubon

IL n'y a pas de bataille de Paris. J'ai engagé un combat pour Paris, voilà l'essentiel. Pour Paris, capitale de l'Europe. Pour Paris, tête de pont de la reconquête de la majorité par la droite. Pour Paris, cité du bien-être pour les Parisiens. Aujourd'hui, on est bien loin de pouvoir atteindre ces objectifs majeurs. Doit-on s'en remettre à la fatalité de l'échec programmé, par souci de confort immédiat et incapacité d'innover ? Certainement pas. Il faut changer pour se donner les chances de gagner.

Paris détient, plus que toute autre capitale nationale, les atouts qui peuvent lui permettre d'être, dans l'avenir, la capitale incontestée de l'Europe unie. Un patrimoine sans équivalent, mis en valeur par les grands travaux des années 80 ; une activité de création et de diffusion théâtrale, musicale et artistique avec laquelle seule celle de New York peut rivaliser ; un potentiel universitaire et scientifique largement comparable avec les célèbres universités californiennes ou bostoniennes ; des services publics d'Etat et locaux dans un remarquable état de marche ; des entreprises financières, commerciales, industrielles du premier rang mondial dans maints secteurs de l'économie. Avant tout, et avant tout argument quantifiable, Paris possède une vocation évidente fondée sur la géographie, l'histoire et l'imaginaire de tous les hommes de la planète.

Notre mission est de porter cette vocation, de nourrir notre ambition légitime et de lui conférer la dimension d'un projet collectif pour tous les Parisiens et tous les Français.

Il faut y consacrer une stratégie de développement globale qui réunisse en une seule politique l'urbanisme, le maintien et l'expansion des activités économiques, les relations internationales. Nous devons accueillir de nouveau les quartiers généraux des sociétés internationales. Nous devons aider l'Etat à créer dans la capitale de nouveaux pôles universitaires et scientifiques innovants.

Lire la suite page 16

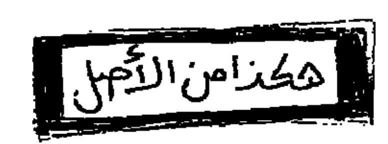
Jacques Toubon *est ancien ministre, maire (RPR) du 13e arrondissement de Paris.*

Le Stade sacré


CHRISTOPHE LAUSSUCQ

QUATRE-VINGT-DIX ans après son dernier sacre, le Stade français-CASG a gagné un nouveau titre de champion de France de rugby en dominant les Catalans de Perpignan à l'issue d'une finale de très bon niveau. Le jeune demi de mêlée parisien Christophe Laussucq a été l'une des grandes révélations de la finale et figure désormais sur la *« liste cachée »* de sélectionneurs de l'équipe de France. Egalement en pages « Sports » : de la voile, du football, du judo et... de la savate.

Lire pages 24 à 26



ASIE Réunis à Birmingham, en Grande-Bretagne, les responsables *des pays membres du G 8 ont appelé* le Pakistan *« à faire preuve d'une retenue maximale »* après la série de tests nucléaires effectués par l'Inde. Des divergences ont par ailleurs surgi entre les différents pays les plus industrialisés quant à l'attitude à adopter envers le gouvernement de New Delhi. ● UN ESSAI PAKISTANAIS est *« presque certain »*, selon le chef de la diplomatie pakistanaise, Gohar Ayoub Khan. Le premier ministre, Nawaz Sharif, a cependant nuancé ces propos, affirmant, dimanche, qu'*« aucune décision n'avait été prise »*. ● LE BILAN ÉCONOMIQUE de M. Sharif, plus d'un an après sa victoire aux élections, est inquiétant. Le Pakistan reste menacé de banqueroute. Un essai nucléaire serait pour le gouvernement un moyen de regagner le soutien d'une opinion qui lui est largement défavorable.

Le Pakistan est résolu à répliquer aux essais nucléaires indiens

Les dirigeants des pays les plus industrialisés et de la Russie (G8) ne sont pas parvenus, lors du sommet de Birmingham, à enrayer la course aux armements de destruction de masse déclenchée dans le sous-continent. Islamabad a toutefois démenti avoir déjà procédé à un essai

BIRMINGHAM
de nos envoyés spéciaux

Au lendemain de leur *« condamnation »* des essais nucléaires indiens, les membres du G 8, réunis à Birmingham, ont dû faire face, dans une certaine confusion, aux informations en provenance du sous-continent indien, selon lesquelles le Pakistan aurait lui aussi procédé à une expérience atomique. Le chancelier Helmut Kohl a en effet déclaré, à la fin du sommet, dimanche 17 mai : *« Nous avons depuis deux heures en notre possession des informations sérieuses selon lesquelles le Pakistan a également procédé à un essai nucléaire. »* Mais ces informations ont rapidement été infirmées, non seulement par Islamabad mais aussi par les Etats-Unis.

Le porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères a *« fermement démenti »* ce qu'il a qualifié de *« rumeurs propagées délibérément »*. Le ministre de l'information a affirmé que leur origine était indienne. Toutefois, le chef de la diplomatie d'Islamabad, Gohar Ayub Khan, a déclaré qu'un essai pakistanais était *« presque certain. Ce n'est qu'une question de temps »*. Le premier ministre, Nawaz Sharif, a pour sa part indiqué dimanche *« qu'aucune décision n'avait été prise »*. Le chef du gouvernement pakistanais s'est dit ne pas être *« inquiet »* de la capacité nucléaire indienne, *« car nous avons le même potentiel. Nous pouvons prouver notre valeur dans ce domaine dans les douze à vingt-quatre heures »*.

Dès vendredi soir, les dirigeants du G8 avaient assorti leur condamnation des essais indiens d'un avertissement à Islamabad : *« Nous exhortons et encourageons le Pakistan à faire preuve d'une retenue maximale face à ces essais et à souscrire aux normes internationales de non-prolifération. »* Dans la délégation française, on ne se faisait guère d'illusions sur l'efficacité d'un tel appel.

Dans sa conférence de presse à l'issue du sommet, Tony Blair a voulu rassurer les Pakistanais sur la détermination du G8 en affirmant que leur condamnation de New Delhi était *« une déclaration très forte »*. On sait toutefois que, à Birmingham, des divergences ont surgi entre Washington, favorable, ainsi qu'Ottawa et Tokyo, à des sanctions contre l'Inde, et les membres européens du G 8 qui s'y opposent. Le président Chirac a fait état dimanche d'une lettre que lui a envoyée le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee, après les essais de la semaine dernière : le dirigeant indien y aurait indiqué qu'il était prêt à *« discuter et à négocier »* à propos du dossier nucléaire. Le président américain a lancé à la BBC un appel vibrant à la modération aux pays en présence : *« La réponse* [à la tension dans le sous-continent] *n'est pas pour l'Inde de devenir une puissance nucléaire et pour le Pakistan de suivre le mouvement, puis à la Chine d'arriver en renfort du Pakistan et de déployer des troupes à proximité de la frontière indienne, puis à la Russie de s'en mêler de façon à ce que soient recréés, dans un contexte différent, les conflits de la guerre froide. »* Bill Clinton a ajouté : *« Nous devons dire aux Pakistanais que s'ils ne veulent pas prendre cette route, que nous pensons sans issue, nous travaillerons ensemble pour essayer de trouver un moyen pour protéger votre sécurité sans devenir une puissance nucléaire. »* En appelant à la fierté des Indiens et des Pakistanais, Bill Clinton les a incités à résoudre le conflit qui les oppose depuis un demi-siècle : *« Si on regarde les succès des Indiens et des Pakistanais en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et dans leur propre pays, on s'aperçoit que, s'ils se libèrent de leurs différends, on peut penser qu'au cours des cinquante prochaines années ils auront les plus forts taux de croissance et la meilleure qualité de vie que le sous-continent ait jamais connus. »*

Maniant à la fois la carotte et le bâton, les Etats-Unis ont enfin rappelé à Islamabad qu'un essai nucléaire de leur part entraînerait automatiquement des sanctions sévères. En même temps, on parle d'un règlement du contentieux sur la fourniture de 28 avions F-16A américains, bloquée depuis 1990 en raison des efforts du Pakistan en vue de se doter de l'arme nucléaire. Islamabad avait déjà versé 501 millions de dollars pour l'acquisition de ces appareils.

Enfin, M. Clinton a déclaré, à l'issue d'une rencontre avec Boris Eltsine, que la crise nucléaire dans le sous-continent indien alimente, aux Etats-Unis et en Russie, *« un plus grand sentiment d'urgence »* en faveur d'une relance du désarmement.

Patrice de Beer et Lucas Delattre

Le missile indien « prêt pour la production de masse »

Chaque jour qui passe apporte de nouvelles révélations sur le programme nucléaire indien. Le principal conseiller scientifique du premier ministre, A.P.J. Abdul Kalam, a affirmé, dimanche 17 mai, que *l'Inde avait prouvé sa capacité nucléaire*. Il a confirmé que le missile Agni, qui peut porter une tête nucléaire à 1 500 km, était prêt pour une production de masse. M. Kalam a également indiqué que la deuxième phase de ce programme Agni – un missile de 2 500 km de portée – était en cours.

Diffusant un court film sur les explosions, l'agence de l'énergie atomique a révélé que la puissance des cinq explosions des 11 et 13 mai s'étageait de 45 kilotonnes, trois fois Hiroshima, pour la bombe thermonucléaire à 0,3 kilotonne. Selon M. Kalam, les sanctions n'affecteront pas le programme nucléaire indien qui est, a-t-il dit, *« totalement local »*.

A New Delhi, fissures dans le consensus sur les essais

Les nationalistes hindous ont commencé à célébrer, samedi 16 mai, le défi nucléaire lancé par l'Inde au reste du monde, mais l'euphorie a cédé la place à quelques critiques contre le gouvernement. *« Nous distribuerons des gâteaux aux enfants, il y aura des marches avec des orchestres jouant des airs nationalistes »*, a dit un porte-parole. Pourtant, le consensus intérieur ayant accueilli les trois premiers des cinq essais indiens s'est fissuré au fil des jours et les accusations se sont amplifiées samedi. Dans une interview publiée par le *Times of India*, le prédécesseur de M. Vajpayee, Inder Kumar Gujral, a affirmé qu'il n'avait pas choisi l'option nucléaire lorsqu'il était au pouvoir parce qu'il avait eu comme priorité *« le développement économique et social »* d'un pays aux besoins énormes. Le Congrès, principale force d'opposition, a affirmé samedi que les essais avaient été décidés *« pour des gains politiques »*. Environ 200 personnes ont manifesté samedi à New Delhi contre les essais nucléaires.

Un pays confronté à de graves problèmes économiques et politiques

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Les dirigeants pakistanais ont multiplié ce week-end les déclarations sur un prochain essai nucléaire pakistanais qui semble de plus en plus probable. *« La décision a été approuvée »* par le gouvernement, a déclaré à l'AFP le ministre des affaires étrangères Gohar Ayub Khan, un proche des militaires. *« Toutes les options restent ouvertes »* a tempéré le ministre de l'information Mushahid Hussein, un proche du premier ministre Nawaz Sharif, à la chaîne de télévision américaine CNN. Le Pakistan qui, cinquante ans après sa création, ne se définit toujours qu'en réaction à son voisin ennemi peut difficilement rester inactif sur une question faisant quasiment l'unanimité en Inde.

Elu en février 1997 avec une impressionnante majorité sur un programme économique qui devait sortir le Pakistan de la crise, le gouvernement de Nawaz Sharif a, plus d'un an après, peu de résultats à faire valoir. La décision de procéder à des essais nucléaires pourrait donc, pour un temps, ressouder autour de son premier ministre un pays qui se débat dans de multiples problèmes à la fois économiques et politiques. A cet égard, le risque de sanctions économiques est beaucoup plus grave pour Islamabad que New Delhi, le Pakistan étant déjà quasiment au bord de la banqueroute.

« Nous n'excluons pas un risque réel de défaut de paiements », nous affirmait récemment un économiste, soulignant la difficulté croissante du Pakistan à obtenir des prêts de ses bailleurs de fonds traditionnels, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Chine. *La deuxième tranche de l'aide du* FMI, 208 millions de dollars, a été accordée essentiellement pour des raisons politiques, afin de ne pas précipiter une nouvelle crise en Asie. Mais aussi, comme l'ajoute ce même économiste, *« parce que les organisations financières internationales et les bailleurs de fonds, qui portent à bout de bras le pays, ont plus à perdre qu'à gagner si le Pakistan devient insolvable »*. Alors que les réserves en devises ne représentent qu'environ quatre semaines d'importations, soit un peu plus de 1 milliard de dollars, le Pakistan doit débourser chaque mois, en remboursement de ses dettes, environ 350 millions de dollars.

L'économie menacée d'une fragile démocratie

Karachi — ISLAMABAD

CARACTÉRISTIQUES	
SUPERFICIE	803 943 km²
CAPITALE	ISLAMABAD
POPULATION (1996)	140 millions d'hab.
CROISS. DÉMOGR. (1985-1995)	+ 3 %
POP. DENSITÉ	174 hab./km²
INDICE DE FÉCONDITÉ	5,51
MORTALITÉ INFANTILE	90‰
ESPÉRANCE DE VIE	60 ans
MONNAIE	roupie (0,13 F)
LANGUES OFF.	Ourdou, anglais
PRINCIPALES PRODUCTIONS	
Blé, coton (4e rang mondial), riz.	
Gaz naturel	18,2 milliards de m³
ÉCONOMIE - 1997 (estimations)	
CROISSANCE	3,1 %
PNB/HAB.	465 $
DÉFICIT PUBLIC (en % du PIB)	6,1 %
DETTE EXTÉRIEURE	37,7 milliards de $
STRUCTURE DU PNB (en %)	
INDUSTRIE	
MINES	
SERVICES	49
AGRICULTURE	

Annoncées et décidées sur le papier les importantes réformes structurelles, fiscales, bancaires notamment sollicitées par le Fonds monétaire international sont toujours quasiment lettre morte et si la situation a cessé de se dégrader, le Pakistan n'est pas sur la voie du renouveau. Cheval de bataille de la campagne électorale, la lutte contre la corruption se limite aujourd'hui à la chasse aux sorcières entreprise contre l'ancien premier ministre, Benazir Bhutto, et son entourage qui font seuls les frais d'un phénomène pourtant d'ampleur nationale. *« Non seulement le gouvernement a enlevé toute crédibilité au sérieux de son action*, commente un éditorialiste, *mais en agissant ainsi il a réussi l'exploit de permettre à Benazir Bhutto de resurgir après son écrasante défaite électorale. »*

DÉBITEURS INDÉLICATS

Dans la même veine, le remboursement des banques d'Etat par des débiteurs indélicats est resté très partiel puisque, malgré toutes les mesures incitatives, seuls 100 millions de dollars, sur plus de 3,2 milliards en jeu, ont été récupérés. *« Les mauvais emprunteurs ont converti leur argent en dollars et se contentent de le faire prospérer »* affirme Muhammad Yasin Lakhani, président de la Bourse de Karachi. *« Dix milliards de dollars sont ainsi immobilisés sur des comptes au détriment des investissements »*, ajoute-t-il. L'abaissement des taux d'imposition pour attirer un plus grand nombre de contributions – dans un pays où moins d'un million de personnes, sur 140 millions d'habitants, payent des impôts – n'a abouti qu'à un manque à gagner dans des recettes fiscales déjà mises à mal par le ralentissement de l'activité économique.

Malgré la générosité de son gouvernement envers les milieux d'affaires, Nawaz Sharif n'a pu obtenir leur coopération. *« La raison principale de cet échec*, commente un banquier, *provient avant tout du manque de confiance dans le gouvernement et dans l'establishment politique en général. »* Pourquoi, se demandent de nombreux Pakistanais, payer des taxes si on peut l'éviter sans être sanctionné ? Et aussi pourquoi payer, si l'argent ne va qu'enrichir certains et ne profite pas au développement du pays ? Réforme réclamée par le FMI, l'imposition aux commerçants d'une taxe générale sur les ventes a été retirée devant la levée de boucliers et les grèves déclenchées par les commerçants de Lahore.

A ce tableau noir de l'économie s'ajoute un malaise politique illustré notamment par le départ de la coalition gouvernementale du parti national Awami, un parti bien représenté dans la province du Nord-Ouest. Si cette rupture ne menace pas le gouvernement, elle est symptomatique de la résurgence des partis régionalistes lors des élections de 1997. La ligue nationale Awami justifie sa décision par le fait que Nawaz Sharif n'a pas tenu sa promesse de renommer la province « Pakhtoon Khawa », du nom de la majorité Pashtoun. Les Baloutches comme les Mohadjirs (musulmans venus d'Inde lors de la partition en 1947) à Karachi ont aussi des revendications régionalistes qui soulignent le mécontentement diffus des « petites » provinces contre la mainmise de la province du Pendjab sur le pays.

LE SOUTIEN AUX TALIBANS

Voulu par certains cercles militaires, le soutien inconditionnel d'Islamabad aux Talibans en Afghanistan coûte cher au pays. Economiquement, selon la Banque mondiale, la contrebande à la frontière pakistano-afghane représente quelque 2,5 milliards de dollars sur lesquels Islamabad ne touche rien. *« L'année dernière*, affirme un expert, *le gouvernement a importé 600 000 tonnes de blé pour les Talibans, dont le trésor attend toujours le remboursement. »* Politiquement, le Pakistan est aujourd'hui isolé et en mauvais termes avec tous ses voisins et beaucoup de ses alliés, comme la Chine ou la Turquie. Pékin, qui s'inquiète des revendications islamiques au Xinjiang (ouest de la Chine), n'apprécie pas du tout les Talibans, qui commencent aussi à rebuter l'Arabie Saoudite. Les relations avec l'Inde ne peuvent dorénavant que se détériorer et la course aux armements entreprise coûter cher aux deux pays.

Dans ces conditions, la marge de manœuvre de Nawaz Sharif est quasiment inexistante. Ne rien faire est pratiquement impossible sur le plan intérieur ; procéder à un essai nucléaire revient à entraîner le Pakistan dans des difficultés économiques tout aussi insurmontables.

Françoise Chipaux

L'opposition indonésienne se mobilise pour obtenir le départ du président Suharto

Le bilan des émeutes est catastrophique pour l'économie

Une nouvelle vague de protestations contre le régime de M. Suharto est attendue cette semaine à Djakarta. La promesse d'un remaniement gouvernemental faite par le chef de l'Etat a été jugée tardive et insuffisante. Le bilan des émeutes et la fuite des capitaux grèvent lourdement l'économie indonésienne. Le Japon prépare des avions militaires à Singapour pour évacuer ses ressortissants du pays.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Encore sous le choc des émeutes de la semaine dernière, l'opposition au président Suharto commence à relever la tête. Lundi 18 mai, des délégations d'étudiants de cinquante-six universités ont organisé, à Djakarta, des « marches » sur le Parlement pour y réclamer la démission de M. Suharto. De son côté, Amien Raïs, l'opposant le plus en vue, a annoncé pour mercredi un rassemblement de millions de personnes, *dans la capitale, en faveur de la « réforme »*, un terme qui veut tout simplement dire la fin du régime de l'« Ordre nouveau » créé il y a trente ans par M. Suharto.

La pression en faveur du départ du vieux lutteur a donc repris après deux ou trois jours de flottement. *« 90 % des Indonésiens veulent que Suharto se retire, Le plus tôt sera le mieux »*, a déclaré, dimanche, le chef de la Muhammadiyah, une association de plus de vingt millions de musulmans. Il a ajouté que le président *« sera tenu pour responsable par le peuple s'il y a de nouveaux tués dans le futur »*. Il est revenu à la charge, lundi, en déclarant que le président Suharto n'en avait plus que pour *« plusieurs semaines »* et le mieux serait qu'il démissionne sur-le-champ.

Après avoir créé, la semaine dernière, un Conseil du peuple rassemblant de nombreuses personnalités, Amien Raïs a été l'un des membres fondateurs d'un forum qui réunit les dirigeants de l'opposition, notamment Abduhraman Wahid, dit Gus Dur, président du Nahdlatul Ulama, une autre association musulmane de près de trente millions de membres, et Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno. Des Chinois et des membres de communautés chrétiennes sont également présents dans ces organisations.

Les forces armées sont plus que jamais les arbitres de la situation

L'opposition est donc en train de reprendre l'initiative après l'annonce, samedi, d'un remaniement ministériel par l'entourage de M. Suharto. Il est vrai que cette mesure, *avant même sa réalisation*, a été jugée insuffisante, y compris dans les rangs du régime. *« Trop peu, trop tard »*, a estimé Frans Seda, ancien ministre des finances. Kosgoro, une faction importante du parti gouvernemental Golkar, avait, dès vendredi, réclamé une session de l'Assemblée consultative du peuple pour que M. Suharto lui remette son mandat – qui avait été voté, par acclamation, le 10 mars seulement. Dimanche, l'ICMI, une association d'intellectuels musulmans fondée par le général Suharto en 1990, a confirmé qu'elle avait adopté une position identique.

M. Suharto a fait un autre geste en recevant, samedi, une délégation de l'université d'Indonésie, présidée par son recteur, Asman Budisantoso. A ces universitaires, dont les vues seraient proches de celles des généraux, il a réitéré sa compréhension face aux demandes de changement à condition que soit suivie la voie constitutionnelle. Il envisagerait, dans l'intervalle, d'établir un *« conseil de sécurité »* chargé de la restauration de l'ordre, du même type qu'un organisme décrié qu'il avait supprimé à la fin des années 80. Le président, qui n'a pas encore tenu de propos publics depuis son retour, vendredi, laisse, selon son habitude, les gens s'interroger sur ses intentions.

La crise de régime demeure donc dans sa phase-clé. *« Un moment qui ne se représentera pas pendant cent ans »*, juge Arief Budiman, politologue indonésien de l'université de Melbourne, en ajoutant : *« Les gens sont prêts, mais l'opposition est divisée. »* Surtout, les forces armées sont plus que jamais les ar*bitres de la situation car on ima*gine mal que la manifestation monstre annoncée pour mercredi par Amien Raïs puisse se dérouler sans incidents en l'absence de tout clin d'oeil d'une partie, au moins, de la hiérarchie militaire.

Voilà déjà près de trois mois, apprend-on de bonne source, que les généraux planchent sur tous les cas de figure, à la demande du général Wiranto, leur commandant en chef et ministre de la défense, et du général Bambang Yudoyono, chef du département politique et social des forces armées. Pour le moment, leur position officielle est, selon la formule du second, de *« vouloir des réformes qui soient constitutionnelles et pacifiques »*, la représentation militaire au sein de l'Assemblée consultative du peuple devant être chargée de les introduire.

Mais des rumeurs invérifiables de désaccords entre militaires circulent, notamment entre M. Wiranto, partisan de la *« réforme »* réclamée par les étudiants, et le général Prabowo Subianto, gendre *du président et commandant des* réserves stratégiques, unité d'élite. Sarwono Kusumaatmadja, membre influent du Golkar et ministre de l'environnement dans le précédent cabinet, estime, pour sa part, que M. Wiranto *« a indiqué sa sympathie pour le mouvement de la réforme »* et *« bénéficie du respect d'un grand nombre d'officiers »*.

Entre-temps, le bilan des émeutes de la semaine dernière continue d'augmenter. A Djakarta, le nombre des victimes a franchi le cap du demi-millier. Plus de trois mille bâtiments, cinq cents motocyclettes ainsi qu'un millier de véhicules ont été endommagés ou détruits. A Solo (Java central), vendredi soir, 56 constructions et 287 véhicules ont été incendiés. Dans l'ensemble du pays, 534 agences bancaires ont été pillées et saccagées. De leur côté, les étrangers continuent d'évacuer le pays, abandonnant derrière eux biens, entreprises et usines.

Dans une ambiance si délétère, les crédits à l'Indonésie sont pratiquement suspendus et il semble hors de question que les milliards de dollars, placés à l'étranger ces derniers mois, puissent regagner l'archipel dans un avenir proche. Certains envisagent déjà une contraction de 12 % de l'économie en 1998. Les émeutes *« ont détruit le réseau de distribution »*, a estimé, pour sa part, Ginandjar Katarsasmita, ministre de l'économie, en annonçant une « facture » de l'équivalent d'un milliard et demi de francs pour la seule ville de Djakarta.

Jean-Claude Pomonti

Un ancien ministre rwandais a été assassiné au Kenya

Il s'apprêtait à témoigner contre Kigali devant le TPIR

SETH SENDASHONGA, dans son refuge de Nairobi d'où il suivait toujours la vie politique rwandaise, évoquait, lors d'une rencontre en janvier 1998, *« les menaces »* qui pesaient sur lui. Il en souriait. Depuis le début de la guerre au Rwanda en 1990, Seth Sendashonga s'était accoutumé au danger. Lui qui se disait *« rwandais »* sans tenir compte des clivages entre Hutus et Tutsis s'attirait les foudres des extrémistes de chaque camp.

Rare cadre hutu du Front patriotique rwandais (FPR, rebellion tutsie) avant le génocide de 1994, ministre de l'intérieur à Kigali après la victoire du FPR, démissionnaire en 1995, exilé au Kenya, M. Sendashonga dénonçait *sans relâche les « crimes »* commis au Rwanda par la *« dictature militaire »* issue du FPR et par les extrémistes hutus qui continuent le combat dans le nord du pays.

DES TÉMOINS « FABRIQUÉS »

Seth Sendashonga a été tué, samedi 16 mai, à Westlands, dans la banlieue de Nairobi. Des tireurs non identifiés ont ouvert le feu sur sa voiture, alors qu'il quittait le quartier général des Nations unies, en compagnie d'un autre Hutu rwandais, Bosco Akuluyubu, tué lui aussi.

En février 1996, Kigali avait tenté d'assassiner M. Sendashonga. L'opposant était particulièrement dangereux pour le gouvernement du FPR à cause de sa connaissance des dossiers sensibles. Le gouvernement rwandais avait démenti avoir commis l'attentat manqué, mais la police kenyane avait arrêté le coupable, diplomate de l'ambassade du Rwanda à Nairobi, et les deux pays avaient rompu durant un an leurs relations diplomatiques.

Seth Sendashonga s'apprêtait, selon nos informations, à témoigner devant le Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPIR) à Arusha, en Tanzanie, dans le procès de Clément Kayishema et Obed Ruzindana, le préfet et un commerçant de Kibuye accusés de *« génocide »*. Il devait notamment apporter des éléments sur le fait que Kigali « fabrique » des témoins pour les procès devant les juridictions rwandaises et devant la cour internationale. Ce n'aurait pas été la première fois que le gouvernement du FPR aurait été ainsi accusé de manipuler *les témoignages afin de faire* condamner tel ou tel accusé mais, dans la bouche de Seth Sendashonga, ex-ministre de l'intérieur de ce gouvernement, les arguments auraient évidemment eu un poids considérable.

Il venait, après avoir longuement réfléchi, de s'engager auprès des avocats de M. Kayishema et M. Ruzindana à livrer ce témoignage en juin. Sa venue devant le tribunal était tenue secrète, seuls quelques juristes du TPIR étant dans la confidence.

Rien ne prouve que cet engagement à témoigner soit à l'origine de son assassinat. *« Je suis entre l'enclume et le marteau »*, confiait Seth Sendashonga en janvier, précisant toutefois que sa *« sécurité physique n'est plus menacée par les Hutus »*, qui tiraient bénéfice de ses violentes critiques de la politique de Kigali.

Rémy Ourdan

Laurent-Désiré Kabila célèbre le premier anniversaire de son arrivée au pouvoir

Le chef de l'Etat congolais dénonce l'absence d'aide étrangère

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« Tout de suite après le défilé, voici le président qui va s'adresser à la population zaïroise. » Le maître des cérémonies aurait mieux fait de se mordre la langue. *« Ce n'est plus le Zaïre ici, c'est le Congo. Il s'est trompé celui-là ! »*, reprend immédiatement Laurent-Désiré Kabila, stigmatisant *« les mentalités qui n'ont pas automatiquement changé avec la victoire »*. Mais un lapsus n'allant jamais seul, le chef de l'Etat bute, à son tour, sur le nom du Centrafrique en présentant le président Ange-Félix Patassé. Il se ressaisit, puis annonce la présence du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur congolais, Pierre Oba. Non, ça n'est pas lui, c'est le ministre de la justice ! Qu'à cela ne tienne, *« Comment vous appelez-vous, que je vous présente ? Ah, oui, Pierre Nze, un vieux politicien du Congo d'en face. »*

REPORTAGE
Quelque 50 000 personnes ont assisté aux cérémonies

Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et son vice-président, Joshua Nkomo, sont assis dans la tribune, non loin d'une dame en robe grège, Aïda Guevara, la fille du « Che ». Voilà pour les symboles : deux chefs d'Etat *« venus volontairement »*, note M. Kabila, un vieux panafricaniste, et la fille d'un *« révolutionnaire »*. *Le gratin* de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) est là : le gouvernement ; l'état-major et son chef supposé, le mystérieux « commandant James » ; une kyrielle d'officiers supérieurs en grand uniforme et des conseillers de tous acabits. Le corps diplomatique accrédité à Kinshasa est assis légèrement en retrait.

Les tribunes du stade des Martyrs sont pleines aux deux tiers. Quelque cinquante mille personnes assistent donc aux cérémonies marquant, dimanche 17 mai, le premier anniversaire de l'accession au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila. Une fête plutôt intimiste à l'échelle de Kinshasa, dont la population est es*timée à plus de cinq millions* d'âmes. Le match de football qui devait opposer deux grandes équipes kinoises a été annulé. Le défilé des *« forces vives de la nation »* est supprimé pour cause de retard dans l'horaire... L'essentiel des festivités se résume finalement à la parade militaire.

INSPIRATION BRITANNIQUE

En uniforme bleu cobalt à brandebourgs jaune d'or, la fanfare ouvre la marche. Le tambour major est habile, shako vissé sur le crâne, gants blancs et grand bâton. Viennent ensuite les gens armés, treillis camouflage, bérets verts ou rouges, rangés en pelotons de cinquante hommes ou de femmes. La police *militaire porte un brassard* rouge et la police d'intervention rapide est en treillis bleu nuit. Tous ont la baïonnette au canon.

Un premier tour de piste est bouclé, lentement, au pas saccadé d'inspiration britannique. La dernière ligne droite est parcourue de manière plus conventionnelle, à l'exception du passage devant la tribune présidentielle qui requiert un pas de l'oie bien balancé.

Les « pick-up » Toyota de l'escorte présidentielle, équipés de mitrailleuses lourdes, sont tournés face aux tribunes. Des centaines de militaires en armes sont éparpillés dans le stade, des souterrains aux plus hauts gradins, munis d'armes automatiques et de lance-roquettes.

Les soldats du Groupe spécial de sécurité présidentielle (GSSP), chargés de veiller sur le chef de l'Etat sont aux aguets. La liesse n'est pas vraiment au rendez-vous. A deux ou trois reprises, des applaudissements convenus saluent les propos appuyés du président. Il a prévenu : son discours ne sera pas un bilan. *« Nous sommes convaincus que nous avons déjà changé beaucoup de choses, en un an »*, dit-il en mettant à son crédit une plus grande sécurité, la stabilité de la monnaie et des prix, après avoir étrillé le régime de son prédécesseur. *« Le Zaïre était un cadavre puant sur lequel s'acharnaient tous les charognards du monde avec la complicité de ses dirigeants »*, s'emporte-t-il en s'interrogeant sur la *« campagne de désinformation »* qui le vise, lui et son gouvernement. Laurent-Désiré Kabila dénonce *« l'embargo »* de fait qui touche le pays, au prétexte *« fallacieux »* qu'on y aurait violé les droits de l'homme.

Il insiste beaucoup sur la reconstruction du pays et sur la *« création de cinquante mille emplois de cantonniers-planteurs dans les zones rurales »*, point de départ de la relance économique à l'intérieur du pays. La communauté internationale en prend pour son grade, qui a beaucoup promis et bien peu donné. *« Avant d'aller aux élections notre peuple doit s'organiser, s'assagir, être conscient »*, prévient-il. L'Assemblée constituante fixera les règles du jeu pour les futurs partis politiques, car ceux-ci seront bientôt de nouveau autorisés, dans ce pays où *« les droits de l'homme sont respectés, résolument respectés »*.

La reconstruction du pays est *« un travail exaltant auquel j'invite tout le monde à participer. Nous sommes dans la bonne voie. Les calomnies, les mensonges pour nous endormir ou nous décourager n'auront jamais d'effet sur nous. Nous sommes résolus »*, a-t-il conclu, alors que depuis un bon moment déjà les Kinois avaient commencé à se retirer, lentement, dans la discrétion.

Frédéric Fritscher

Le coup de colère de Willy Mallants, ex-conseiller des divers gouvernements du pays

BRUXELLES
de notre correspondant

Willy Mallants, colonel *en retraite* de l'armée belge, se définit comme un « homme de l'ombre ». Vieux routier du Congo où il commença sa carrière militaire en 1955, il œuvra comme conseiller des divers gouvernements du pays, officiellement jusqu'à sa retraite en 1983, officieusement auprès de Mobutu jusqu'à sa rupture avec ce dernier en 1993. En 1996, à la demande de Gaétan Kakoudji, un Katangais que M. Mallants avait pris sous son aile lors de son exil belge, il reprend du service au côté de l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre), et se fait l'avocat de la rébellion anti-mobutiste en Europe. *« J'y ai cru de toute mon âme, et je n'ai pas hésité à investir ma dignité et mon honneur dans ce qui jusque-là me paraissait légitime »*, constate-t-il, amer, aujourd'hui. Willy Mallants avait, entre *autres services rendus* à la rébellion, usé de son influence sur les cadres de l'armée mobutiste pour que ceux-ci se retirent sans combattre devant l'avance des troupes de M. Kabila.

« JOURNÉE DE DEUIL »

Aujourd'hui l'« homme de l'ombre » vient en pleine lumière dire tout le mal qu'il pense du nouveau pouvoir de Kinshasa et de son ancien protégé M. Kakoudji, devenu ministre de l'intérieur de Laurent-Désiré Kabila. Au cours d'une conférence de presse organisée, le 15 mai à Bruxelles, il a dénoncé un pouvoir qui *« dérive vers un Etat totalitaire et instaure une démocratie liberticide »*. Il en donne pour preuve le non-respect des promesses contenues dans la charte de l'AFDL concernant les libertés politiques et les droits de l'homme, ainsi que la multiplication des *« exécutions extra-judiciaires à grand spectacle »*. Il s'insurge également devant la perpétuation des vieilles pratiques de pillage des ressources du pays au profit du clan des dirigeants : *« Alors que les besoins sanitaires de la population sont cruellement délaissés, les gouvernants commandent chez Bombardier des avions personnels à côté desquels l'appareil de Mobutu ressemble à une vieille casserole ! »*, tempête-t-il. Il a exhorté le peuple congolais à se tenir à l'écart des festivités officielles célébrant la prise de pouvoir par l'AFDL et d'en faire *« une journée de deuil et de recueillement pour toutes les victimes de la dictature du régime AFDL »*.

Luc Rosenzweig

Elu gouverneur de la région de Krasnoïarsk, Alexandre Lebed fait son entrée au Sénat russe

Le général « rebelle » remporte la victoire du vote protestataire

Elu à une large majorité – 56 % contre 40 % à son adversaire, le démocrate Valéri Zoubov – Alexandre Lebed symbolise les espoirs de changement. En votant pour lui, les Sibériens de Krasnoïarsk ont rejeté le passé communiste et le présent incarné par les oligarques et la corruption. Sa victoire à Krasnoïarsk le place en bonne position pour l'élection présidentielle de l'an 2 000.

KRASNOÏARSK (Russie)
de notre envoyée spéciale

Après sa victoire attendue à Krasnoïarsk, immense région de Sibérie où se nouent des problèmes stratégiques pour le pays, Alexandre Lebed est revenu en force sur la scène politique russe, mais rien n'est joué encore pour ses ambitions présidentielles.

Le scrutin s'est déroulé dans le calme, dimanche 17 mai, après une campagne intense et tendue. Le général en retraite a obtenu quelque 56 % des voix contre 40 % au gouverneur sortant, Valéri Zoubov. La victoire de M. Lebed est celle du vote protestataire, qu'il a su unifier aux dépens des communistes. Il a été plébiscité dans les zones les plus sinistrées de la région, mais son rival, un démocrate honnête et fidèle au Kremlin, a obtenu une courte majorité dans la capitale régionale qui concentre les richesses, comme Moscou par rapport aux autres régions russes. Chacun cherche donc à savoir si son succès dans cette « Russie miniature » n'est qu'une étape dans l'ascension vers le pouvoir suprême du charismatique « rebelle » ; ou, comme le souhaite le Kremlin, le début d'un *« moment de vérité »* fatal à ce militaire aux capacités de gestionnaire inconnues.

Après l'annonce de sa victoire, Alexandre Lebed a levé le léger doute qu'il entretenait durant sa campagne sur sa volonté d'être candidat à la présidentielle de l'an 2000. Même si ce fut encore à mots couverts : *« Tout dépend de son utilité »*, a-t-il dit. *« Un travail dur et routinier m'attend ici, je dois utiliser le pouvoir avec prudence et bon sens, les gens sont fatigués. Pour certains, c'est leur dernier espoir »*, a-t-il benoîtement précisé.

LA « TROISIÈME FORCE »

Ses ambitions présidentielles n'auraient d'ailleurs pas nui à son succès autant que l'espérait son rival : *« Il veut tellement entrer au Kremlin qu'il fera des efforts chez nous »*, déclarait ainsi un ouvrier de Krasnoïarsk qui a opté pour lui après avoir voté pour le communiste Piotr Romanov, éliminé au premier tour avec 13 % des voix. Alexandre Lebed a aussi affirmé qu'il ne craignait pas de voir le Kremlin isoler sa région. *« Cela se retournerait contre lui »*, a estimé celui qui est maintenant membre du Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement russe. Dans cette arène moscovite, il aura droit aux médias pour dénoncer l'injustice faite aux régions, et à la sienne en particulier.

Les Sibériens, au calme proverbial, furent donc peu troublés par les menaces, agitées par le pouvoir, de marasme économique, de *« guerre civile »* et donc de *« fascisme »* qui guetteraient Krasnoïarsk aux mains de M. Lebed. Dans leur majorité, ils ont estimé que la situation ne *« peut être pire »* et ont vu dans la force de caractère de l'ancien boxeur un espoir de changement. La vague de fond qui les porte prend les couleurs d'une *« troisième force »*, rejetant le passé communiste comme le présent des oligarques et de la corruption. Le général assume cette vision héroïque de l'Histoire.

Opposant, il parle du 17 mai comme du jour où les Russes ont *« pris leur destin en main »* et ont *« brisé le mur de la peur »*, qui est maintenant dans le camp du pouvoir, dont *« tout le système va bientôt s'écrouler »*. C'est pourquoi, ajoute-t-il, *« toutes les élites moscovites »* se seraient unies contre lui : le Kremlin et le maire de Moscou, bien sûr, mais aussi les chefs du Parti communiste et Vladimir Jirinovski, qui pactisent avec l'ordre établi et perdent leurs électeurs.

Mais les Russes ne veulent plus de révolution. Le « rebelle » Alexandre Lebed, qui se dit le *« citoyen le plus respectueux des lois »*, pactise, lui aussi, avec le pouvoir. Car pour être élu président de la nouvelle Russie, il faut non seulement avoir un discours d'opposant, comme semble le prouver le scrutin de Krasnoïarsk, mais aussi de l'argent et le soutien des médias. L'ancien parachutiste fait mine qu'il n'en est rien, affirmant que seul son parti a financé sa campagne. Mais l'issue de celle-ci aurait pu être tout autre si M. Lebed n'avait pas été soutenu par la plus influente des chaînes télévisées du pays, celle du financier Boris Berezovski ; s'il n'avait pas trouvé sur place le soutien d'un ancien « bandit » devenu roi de l'aluminium ; et si son adversaire, M. Zoubov, avait été mieux soutenu par les élites locales et par le Kremlin. Cela fait beaucoup d'aléas qui peuvent se reproduire au niveau national, sans parler des problèmes propres à Krasnoïarsk qui pourraient engloutir son nouveau responsable. Mais la question pour Boris Eltsine reste l'absence d'autres candidats assez populaires pour battre le nouveau gouverneur avec lequel un jeu de coopération-étouffement devrait maintenant s'engager.

Sophie Shihab

La dette des pays pauvres au menu des grandes puissances

BIRMINGHAM
de nos envoyés spéciaux

L'allègement de la dette des pays les plus pauvres a été l'un des thèmes de réflexion du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est achevé, dimanche 17 mai, après deux jours de travaux. Le gouvernement de Tony Blair affiche de grandes ambitions en la matière. Il est soutenu par une opinion publique très sensible à ce sujet : une chaîne humaine de 40 000 personnes a défilé dans la ville, en marge du sommet, pour réclamer l'annulation pure et simple de la dette des pays les plus pauvres à l'horizon de l'an 2000. Cette initiative soutenue par de nombreux mouvements chrétiens (qui parlent du *« Jubilé 2000 »*), part de l'idée que ce geste permettrait de sauver la vie de vingt millions d'enfants. Chaque bébé qui voit le jour dans un pays en développement représente à lui tout seul un passif de 3 000 francs au titre de la dette, selon les organisations humanitaires.

A Birmingham, Tony Blair s'est contenté de réclamer l'accélération de la procédure lancée lors d'un précédent G 7, à Lyon en juin 1996, qui prévoyait de ramener à un niveau *« supportable »* le montant de la dette extérieure due par les pays les plus touchés (les PPTE, ou *« pays pauvres très endettés »*), ainsi que la remise de la dette bilatérale liée à l'aide et la suppression de l'aide liée, c'est-à-dire dans le cadre de relations commerciales. Six pays, déjà, bénéficient de cette initiative multilatérale : la Bolivie, le Burkina Faso, l'Ouganda, la Côte-d'Ivoire, la Guyane, le Mozambique. Deux autres, la Guinée-Bissau et le Mali, seront bientôt déclarés éligibles.

Les pays sortant de conflits seront l'objet d'une attention particulière. *« Nous encourageons tous les pays susceptibles d'en bénéficier à prendre les mesures nécessaires pour engager ce processus au plus tôt, de telle sorte que tous puissent y participer d'ici à l'an 2000 »*, a souligné le communiqué final, qui demeure en retrait par rapport aux objectifs initiaux affichés par le gouvernement de Tony Blair : celui-ci souhaitait qu'on inscrive en noir sur blanc le chiffre de quinze à vingt pays potentiellement bénéficiaires de l'initiative « PPTE ». L'Allemagne et le Japon, notamment, auraient freiné la générosité de leurs partenaires. La France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont faits, quant à eux, les avocats de l'Afrique, *« la tonalité générale de ce sommet est moins afro-pessimiste que d'habitude »*, souligne-t-on dans l'entourage du président français.

Jacques Chirac a fait inscrire l'idée d'un *« fonds de solidarité thérapeutique contre le sida »* dans le communiqué final. Ce fonds, qui devrait être placé auprès des institutions existantes (OMS et Onusida), devrait permettre de mettre à la disposition des pays les plus démunis, et notamment en Afrique, les traitements préventifs concernant notamment la transmission du virus du sida de la mère à l'enfant (dans certaines régions d'Afrique, 40 % des femmes enceintes sont séropositives).

Dans le cadre des grandes questions *« globales »* auxquelles le G 8 s'efforce de donner des réponses coordonnées, les chefs d'Etat ont insisté sur la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée, *« le mauvais côté de la mondialisation »* pour les Britanniques. La coopération internationale en la matière avance depuis au moins deux ans. L'attention des pays les plus industrialisés se concentre aujourd'hui sur le blanchiment de l'argent du crime et sur la criminalité liée aux technologies de pointe. Les Huit se sont entendus, à Birmingham, pour *« parvenir à un accord juridique régissant la collecte, la transmission, et la préservation de données électroniques »*. Pour l'instant, on en est encore au niveau des accords de principe. C'est là une des faiblesses du G 8, qui n'est toujours pas, à lui seul, un élément suffisant pour structurer fortement les relations internationales.

Patrice de Beer et Lucas Delattre

Paradis fiscaux sous surveillance

Jacques Chirac est intervenu pour critiquer le rôle des centres financiers off shore dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue. Il a réclamé une réaction de la communauté internationale face au secret bancaire abusif, aux sociétés-écrans ou aux insuffisances des règles d'identification des clients. Selon le président français – qui s'est refusé à citer quiconque, que ce soit le Luxembourg ou les paradis fiscaux sous la suzeraineté de la Couronne britannique comme les îles Anglo-Normandes ou l'île de Man –, ces pratiques se développent, y compris dans des pays proches, et le volume des capitaux illégaux en circulation est de plus en plus menaçant pour la stabilité financière des Etats. Tony Blair lui a répondu que de nouvelles lois étaient en préparation en Grande-Bretagne. Le Parlement britannique demeure toutefois sans grand pouvoir face à la politique de territoires très sourcilleux sur leur indépendance législative et financière. – *(Corresp.)*

L'opposition sociale-démocrate remporte les élections dominicaines

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Hommage posthume au chef de l'opposition social-démocrate José Francisco Pena Gomez, décédé le 10 mai, l'écrasante victoire de son Parti révolutionnaire dominicain (PRD) aux élections législatives et municipales qui ont eu lieu le 17 mai fragilise le jeune président Leonel Fernandez. Principale formation de l'opposition, le PRD a obtenu vingt-quatre des trente sièges de sénateurs et disposera d'une majorité absolue à la Chambre des députés. La majorité des municipalités sont passées sous son contrôle, à commencer par la mairie de Saint-Domingue, remportée avec plus de 60 % des suffrages par le chanteur de « merengue » Johnny Ventura. La forte abstention, supérieure à 40 %, a surtout été le fait des électeurs du Parti réformiste social-chrétien (conservateur) de l'ex-président Joaquin Balaguer.

Le scrutin de samedi sonne le glas de la carrière, longue de plus d'un demi-siècle, de cet ancien disciple du dictateur Rafael Leonidas Trujillo. La victoire du PRD a été amplifiée par le courant de sympathie en faveur de Pena Gomez dont les funérailles, trois jours avant le scrutin, se sont transformées en une imposante mobilisation populaire, sans équivalent depuis la mort de Trujillo, il y a trente-sept ans.

CAMOUFLET AU PRÉSIDENT

Dans une émouvante oraison funèbre, l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, venu à la tête d'une importante délégation de l'Internationale socialiste, a exhorté les dirigeants du PRD à maintenir l'unité du parti. Les féroces luttes intestines entre aspirants à la succession de Pena Gomez ont miné la santé du leader, qui souffrait depuis plus de deux ans d'un cancer du pancréas. Orateur charismatique, Pena Gomez exerçait un puissant contrôle sur les masses les plus pauvres qui s'embrasent facilement dans ce pays tropical.

L'impressionnante victoire électorale du PRD est un camouflet pour le président Fernandez qui avait activement fait campagne en faveur des candidats de son Parti de la libération dominicaine (PLD). Son programme de réformes économiques et son projet de modification constitutionnelle pour permettre au président sortant de se représenter vont se heurter à un Congrès désormais dominé par l'opposition. En un peu moins de deux ans, le jeune président dominicain a mené une politique extérieure active destinée à sortir son pays de l'isolement et à renforcer l'intégration régionale de l'Amérique centrale et de la Caraïbe. Le bilan est en revanche moins brillant sur le front intérieur. Souvent mal conseillé, le président Fernandez a commis de coûteuses erreurs. A la fin de l'année dernière, il promettait de résoudre en trois mois l'interminable et irritante crise électrique. Mais les coupures de courant sont toujours aussi nombreuses et prolongées.

Cheval de bataille du PLD avant son arrivée au pouvoir, la lutte contre la corruption n'a jusqu'ici donné que de piètres résultats, et les inégalités entre riches et pauvres demeurent toujours aussi profondes. Affichant un discours post-moderne, Leonel Fernandez n'a pas mis fin aux pratiques populistes de distribution d'aliments à des fins électorales, ni à l'utilisation des ressources de l'Etat au profit du parti gouvernemental.

Dans ce pays où tout le monde se connaît, l'arrogance des cadres du PLD et la soudaine opulence de ceux qui, naguère, menaient une existence chiche expliquent sans nul doute le succès immédiat du slogan qui a marqué la campagne électorale, *« Come solo ! »* (ceux qui mangent en suisse). Plusieurs des sept morts et des quarante blessés dénombrés lors de la campagne par Participation citoyenne, organisation civique indépendante qui a déployé 10 000 observateurs sur l'ensemble du territoire, avaient été agressés pour avoir gratifié de cette apostrophe des membres du parti au pouvoir.

Jean-Michel Caroit

Médiation américaine entre l'Ethiopie et l'Erythrée

ADDIS-ABEBA. Susan Rice, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, est arrivée, dimanche 17 mai, à Addis-Abeba, pour une médiation américaine dans le conflit frontalier opposant l'Erythrée à l'Ethiopie. Susan Rice avait rencontré, samedi à Asmara, les officiels érythréens. La crise a débuté la semaine dernière par l'annonce du gouvernement éthiopien de *« répondre fermement »* à l'incursion des troupes érythréennes dans le nord-ouest éthiopien. Asmara estime que ses soldats n'ont pas pénétré en territoire éthiopien, en se référant aux tracés des frontières datant de la colonisation italienne. Cette question était restée pendante lors de l'indépendance de l'Erythrée en 1993. – *(AFP.)*

Les talibans bombardent à nouveau le nord de l'Afghanistan

KABOUL. Au moins trente et une personnes ont été tuées lors d'un bombardement de l'aviation taliban contre une ville du nord de l'Afghanistan contrôlée par l'opposition, a indiqué une source indépendante citant des responsables de l'opposition. Selon ces sources, les avions ont lâché deux bombes sur un lieu public très fréquenté à Taloqan, la capitale de la province de Takhar. Des responsables talibans ont confirmé les bombardements. Il s'agit de la seconde attaque depuis celles effectuées la semaine dernière par les fondamentalistes qui contrôlent deux tiers de ce pays ravagé par la guerre. C'est à Taloqan que se trouve la base militaire du chef de l'opposition, Ahmad Shah Massoud. – *(AFP.)*

M. Aziz assure que l'Irak a détruit toutes ses armes prohibées

PARIS. En visite en France, Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, a indiqué, à l'occasion d'un entretien au *Figaro* daté du lundi 18 mai que son pays a détruit *« tous* [ses] *stocks d'armes chimiques* (...) *sous le contrôle de la Commission spéciale des Nations unies »* (Unscom). M. Aziz conteste les conclusions du dernier rapport de l'Unscom, très critique sur l'état du désarmement chimique et biologique irakien, et juge son *« diagnostic partial »*. M. Aziz estime en outre que le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui a affirmé que mille cinq cents Irakiens avaient *« très probablement »* été exécutés pour motifs politiques en 1997, n'était *« ni crédible ni honnête »*.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : au moins cinquante-sept personnes ont été tuées** au cours de ces trois derniers jours en Algérie, ont rapporté les journaux algériens, samedi 16 mai. Un civil a été tué, mercredi 13 mai, dans l'explosion d'une bombe ; sept miliciens pro-gouvernementaux ont été abattus par des militants islamistes dans une embuscade érigée, jeudi, dans la province de Blida ; enfin, en milieu de semaine, les forces de sécurité ont tué quarante-neuf rebelles armés dans quatre provinces. – *(Reuters.)*

■ **Le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia**, et le plus proche conseiller du chef de l'Etat, le ministre d'Etat Mohamed Betchine, ont été désignés, vendredi 15 mai, comme membres du bureau national du parti présidentiel, le Rassemblement national démocratique (RND). – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : le président Yoweri Museveni** a procédé à un remaniement gouvernemental et rétrogradé la vice-présidente Specioza Wandira Kazibwe au rang de ministre de l'agriculture, sans lui nommer de successeur, a indiqué, samedi 16 mai, la radio officielle. Aucun ministre de la défense n'a été nommé en remplacement du frère cadet de M. Museveni, le général Salim Saleh, qui assurait depuis six mois un intérim à la tête du ministère. Le premier ministre Kintu Musoke, ainsi que le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères Eriya Kategaya, conservent leurs fonctions. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : les relations se tendent entre l'Argentine et l'Iran** après la décision de Buenos Aires de réduire ses relations avec Téhéran, accusé d'être responsable des deux attentats antisémites qui, en 1992 et 1994, ont fait cent quinze morts dans la capitale argentine. L'Iran a rejetté tout implication dans ces attentats. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : le premier maire élu depuis quinze ans à Jaffna a** été tué, dimanche 17 mai, par un groupe d'hommes armés. Elue en janvier, Sarojini Yogeswaran a été tuée de dix coups de feu au cours d'un attentat attribué aux séparatistes tamouls, très puissants dans la région en dépit de la conquête récente de Jaffna par les troupes gouvernementales. – *(AP.)*

EUROPE

■ **KOSOVO : trois Albanais ont été tués et deux Serbes blessés**, dont un policier, dans des incidents armés, dimanche 17 mai dans l'ouest du Kosovo, près de Klina, selon des sources albanaise et serbe. La police serbe empêchait, le même jour, des camions chargés de vivres d'entrer au Kosovo, selon des journalistes occidentaux. A la suite de ces événements, un conseiller du leader indépendantiste albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a estimé que *« cela n'a aucun sens de commencer les pourparlers* [sur l'avenir de la province prévus pour vendredi] *si le gouvernement de Belgrade ne prend pas des mesures urgentes pour changer fondamentalement la situation au Kosovo »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : les services de sécurité palestiniens** ont arrêté un journaliste de la télévision israélienne, samedi 16 mai, en raison d'un reportage réalisé sur les tensions entre chrétiens et musulmans à Bethléem. L'Autorité palestinienne a considéré que le reportage de vingt minutes du journaliste Fayez Omar, diffusé vendredi 15 mai, *« sabote l'image des Palestiniens »*. – *(AFP.)*

La CDU lance la campagne électorale en Allemagne

BRÊME. Le parti chrétien-démocrate du chancelier allemand Helmut Kohl a lancé, dimanche 17 mai, la campagne pour les élections législatives de septembre à l'occasion de son congrès, qui se tient cette année à Brême. Le chancelier Kohl, qui devait s'y exprimer, lundi 18 mai, assure dans un entretien publié samedi par le quotidien *Bild* qu'il est encore en mesure de remporter ces élections. Largement devancé dans les sondages par le social-démocrate Gerhard Schröder, M. Kohl affirme : *« Un match n'est jamais fini avant que l'arbitre ne donne le coup de sifflet final. »* Le baromètre mensuel réalisé pour la chaîne de télévision ZDF crédite, en mai, le SPD de 43 % des intentions de vote contre 35 % pour le bloc CDU-CSU (Union chrétienne-sociale), soit exactement les mêmes proportions qu'en avril. – *(Reuters.)*

هكذا من الأصل

AFFAIRES Xavière Tiberi, l'épouse du maire du Paris, a été placée, lundi matin 18 mai, en garde à vue dans les locaux de la direction économique et financière de la police judiciaire de Versailles. Son audition s'inscrit dans le cadre d'une enquête préliminaire diligentée par le procureur d'Evry, dans l'Essonne, Laurent Davenas, et consacrée aux salaires consentis à diverses personnalités par le cabinet du président d'alors du conseil général, Xavier Dugoin (RPR). ● LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Jean-Pierre Zanoto vient de boucler son enquête sur le financement occulte du CDS, l'ex-parti centriste, rebaptisé Force démocrate. ● LE PARQUET devrait prochainement faire connaître ses réquisitions, et le procès des responsables du CDS – Pierre Méhaignerie, président, et François Froment-Meurice, trésorier – pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Xavière Tiberi a été placée en garde à vue à la PJ de Versailles

L'épouse du maire de Paris est mise en cause pour avoir perçu un salaire du cabinet de l'ancien président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin (RPR). Les rémunérations versées par des collectivités locales dirigées par le RPR sont aussi au centre des affaires parisiennes

L'« AFFAIRE TIBERI », ou comment s'en débarrasser ? Ainsi pourrait être titré le feuilleton politico-judiciaire qui continue, deux ans après, à semer la confusion à l'Hôtel de Ville de Paris, au RPR et, désormais, jusqu'à l'Elysée. La convocation, par la police judiciaire de Versailles (Yvelines), de l'épouse du maire de la capitale, Xavière Tiberi, constitue le dernier rebondissement en date dans une affaire qui avait débuté, le 27 juin 1996, par une perquisition du juge d'instruction Eric Halphen au domicile de M. et Mme Tiberi, au cours de laquelle avait été saisi un document qui devait, pour ainsi dire, entrer dans l'histoire : le rapport intitulé *« Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée »*, en contrepartie duquel ledit conseil général, alors présidé par le sénateur (RPR) Xavier Dugoin, avait salarié Xavière Tiberi en 1994, lui versant au total la somme de 210 779 francs.

Lundi matin 18 mai, c'est encore ce fameux rapport, considéré depuis sa découverte comme un simple prétexte aux rémunérations versées, qui devait motiver l'interrogatoire policier de Mme Tiberi. Cette audition s'inscrit dans le cadre d'une enquête préliminaire diligentée par le procureur d'Evry (Essonne), Laurent Davenas, consacrée aux salaires consentis à diverses personnalités par le cabinet de M. Dugooin. Convoquée pour 10 heures, l'épouse du maire de Paris est arrivée en avance, peu après 9 h 30, à l'hôtel de police de Versailles, à bord d'une Renault Safrane noire aux vitres fumées. La limousine s'est engouffrée dans la cour du commissariat, où les gardiens de la paix ont immédiatement fermé les portes, afin d'interdire l'accès à ce lieu aux nombreux caméramen et photographes présents sur les lieux depuis les premières heures de la matinée.

De source proche de l'enquête, on indiquait, lundi matin, que Mme Tiberi devait être interrogée dans les locaux de la direction économique et financière de la police judiciaire de Versailles. Depuis plusieurs jours, l'entourage du maire de Tiberi n'avait pas caché être informé de la perspective, pour son épouse, d'une garde-à-vue prolongée, durant laquelle plusieurs perquisitions seraient effectuées, dont une devait viser, à nouveau, le domicile du couple, place du Panthéon. M. Tiberi avait fait état, lors d'un entretien en particulier avec le président de la République, le 9 mai, de ce qu'il qualifie d'*« acharnement »* contre son épouse, tout en se posant en garant des intérêts du RPR face à la progression des enquêtes contre le parti du chef de l'Etat. Les proches du maire de Paris s'étaient ensuite chargés, en fin de semaine dernière, de brandir la menace d'éventuelles révélations de Mme Tiberi sur la gestion passée de la capitale, lorsque M. Chirac en était le maire, et M. Tiberi son premier adjoint dévoué (*Le Monde* du 15 mai).

Vendredi 15 mai, l'avocat de Xavière Tiberi, Me Thierry Herzog, s'en était pris au procureur Davenas, auteur d'un livre récent dans lequel était publié, en annexe, le célèbre rapport. L'avocat réclamait notamment la saisine du Conseil supérieur de la magistrature, et contestait la *« régularité »* de la procédure engagée par le même M. Davenas, dès lors qu'avait été annulée, par la cour d'appel de Paris, le 4 juillet 1997, une précédente information judiciaire, ouverte en 1996, après la découverte du document litigieux. Me Thierry Herzog a été reçu, vendredi après-midi, par le procureur général de Paris, Alexandre Benmakhlouf, qu'il avait lui aussi interpellé publiquement – mais aucun élément n'a filtré de la teneur de leur entretien.

L'enquête pour laquelle Mme Tiberi était interrogée, lundi, avait été ouverte, le 11 juillet 1997, à la suite de la transmission, par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, d'éléments portant sur les salaires versés par le cabinet de M. Dugoin. Ces informations ont été rapprochées avec les réponses fournies par Mme Tiberi, dans une autre procédure – celle instruite par le juge Halphen – à propos de son emploi au conseil général de l'Essonne : *« Le travail au conseil général consistait uniquement dans le rapport que je vous ai remis,* avait-elle déclaré, le 18 juillet 1996 sur procès-verbal. *Je ne me suis jamais rendue sur place. »* Or, ses salaires ont été versés à partir du 1er mars 1994 et jusqu'au mois de décembre de la même année, alors que l'étude sur la francophonie ne lui avait été commandée qu'au mois de septembre. L'épouse du maire de Paris devait être questionnée sur cette incohérence de calendrier.

Dimanche 17 mai, au siège du RPR, Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy et Charles Pasqua se sont entretenus, pour la quatrième fois, avec les protagonistes de la crise de l'Hôtel de Ville : Jean Tiberi, le maire, et Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement et président du groupe dissident P.A.R.I.S. au sein du conseil municipal. Invité de l'émission « Public », sur TF 1, dimanche, M. Pasqua a indiqué que *« les choses sont clarifiées »* dans ce conflit et qu'on est *« donc en droit d'attendre que tout cela soit terminé très vite »*. Pour Edouard Balladur, interrogé lundi matin sur France Inter, *« il y a en ce moment des discussions entre M. Tiberi et M. Toubon pour voir si on peut mettre fin à leur querelle, qui fait le plus mauvais effet non seulement à Paris, mais dans la France entière »*. L'ancien premier ministre a ajouté qu'il entend ne rien faire qui puisse *« compliquer les choses »*.

Le compromis recherché aurait pour base la dissolution, par M. Toubon, de son groupe dissident et, en contrepartie, l'ouverture des responsabilités municipales à l'ancien ministre de la justice et à ceux qui l'ont suivi dans sa dissidence. La visite de M. Tiberi chez M. Chirac, le 9 mai, avait eu pour objet, à la fois, la mise en cause de Mme Tiberi dans l'affaire des emplois fictifs de l'Essonne et la situation politique au sein de la majorité parisienne. L'Elysée a adopté une attitude discrète sur les deux sujets, mais se tient précisément informé de leurs développements.

H. G.

Mme Guigou, les tribunaux et le chef de l'Etat

« Pour le président de la République, l'article 68 de la Constitution dit qu'il est irresponsable pour les actes qui relèvent de sa fonction de président, **a rappelé Elisabeth Guigou, dimanche 17 mai, alors qu'elle était pressée de questions sur les « affaires » au « Club de la presse d'Europe 1 »,** ***mais, comme tous les Français, le président de la République peut être traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits. Je ne vois pas pourquoi on prévoirait un système spécial pour le président de la République dès lors qu'il est clairement établi que, pour les infractions de droit commun, il n'y a pas de différence. »***

La ministre de la justice a aussi déclaré : ***« C'est peut-être difficile à admettre, mais je n'interviens pas dans ces affaires. Les procureurs prennent leurs responsabilités. Je ne cherche pas à les influencer. Je leur demande de m'informer, cela, c'est vrai, et, dans la mesure où les juges du siège donnent leur information, les procureurs me la donnent. »***

M. Bartolone évoque une élection présidentielle anticipée

Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, a évoqué, dimanche 17 mai sur Radio J, une élection présidentielle anticipée. ***« Le président de la République y a tout intérêt,*** **a-t-il déclaré.** ***Je suis persuadé qu'il veut être candidat à sa propre succession. »*** **Pour M. Bartolone,** ***« le candidat naturel des socialistes est Lionel Jospin (...). Il est le premier ministre d'un gouvernement qui réussit et, même s'il a pu y avoir des divisions au PS sur qui devait être, le moment venu, le successeur de François Mitterrand, aujourd'hui l'histoire a tranché ». « Je vois mal qui pourrait prendre la responsabilité d'affaiblir Lionel Jospin »,*** **a ajouté ce proche de Laurent Fabius.**

Mais à quoi servent donc les lois sur le financement des partis politiques ?

ANALYSE

Les pratiques illégales ont perduré jusqu'à récemment malgré les lois votées depuis 1988

SI PHILIPPE SÉGUIN était parvenu à ses fins, il y a quelques semaines, le RPR n'existerait plus. Le mouvement gaulliste aurait été débaptisé, réorganisé, « relooké », peut-être, et ce changement de forme aurait, à coup sûr, relégué les « affaires » qui menacent aujourd'hui le parti fondé par Jacques Chirac au rang de vieilles histoires. L'exemple avait été donné, il y a deux ans, par le chef de file des démocrates-chrétiens, François Bayrou, qui avait eu l'idée de troquer un CDS traqué par la justice contre une Force démocrate revigorée. Secoué lui aussi par le scandale, le Parti républicain (PR) s'est, depuis, transformé en Démocratie libérale. Nul ne pourrait affirmer que le contexte judiciaire était la cause unique de ces réformes. Mais il va de soi qu'un parti politique pris dans la tourmente judiciaire a tout à gagner à superposer le présent au passé, donnant aux juges les plus perspicaces l'allure d'archéologues remontant aux sources du temps.

Car, au même titre que l'instruction du juge Zanoto sur les filières helvétiques du parti centriste, les multiples enquêtes qui convergent vers le RPR et la Ville de Paris, mais aussi celles – oubliées, mais toujours en cours – sur les comptes du PR et les bureaux d'études du Parti communiste, permettent au moins ce constat : en dépit des engagements passés, les plus importantes formations démocratiques du pays ont continué, au moins jusqu'à une date récente, à puiser dans l'illégalité et la clandestinité les ressources dont la chute régulière du militantisme les avait privées. L'affaire Urba, du nom du fameux bureau d'études créé par le Parti socialiste dans les années 70, avait montré, dès 1990, que la première loi régissant le financement de la vie politique, pourtant votée en 1988 à la demande de François Mitterrand, avait aussitôt été violée.

« RESSOURCES PEU CLAIRES »

La loi du 15 janvier 1990, qui comportait une mesure d'amnistie dont les politiques n'ont pas fini de payer les conséquences, mais aussi une organisation précise du financement public des partis et de leur contrôle, n'a pas davantage été respectée. Les élus eux-mêmes la tenaient à l'évidence pour une loi de circonstance, dont *« le souci initial était moins de régler le problème pour l'avenir que d'écarter les conséquences du passé »*, selon la formule du constitutionnaliste Guy Carcassonne. Depuis, deux lois supplémentaires ont été adoptées par le Parlement : en 1993, faisant pour la première fois de la *« prévention de la corruption »* un objectif législatif, et en 1994, proscrivant, dans le même esprit, les dons des entreprises aux partis politiques. Mais comment croire qu'elles puissent s'imposer avec plus de force que celles qui les ont précédées ?

Soupçonnés d'avoir toléré, sinon organisé, des délits financiers commis au profit de leurs partis respectifs après l'entrée en vigueur des dispositions de 1990, une kyrielle d'anciens trésoriers sont aujourd'hui encore sous le coup d'une mise en examen. C'est au moins le signe que les mauvaises habitudes ont perduré, d'autant que les instruments de contrôle mis en place n'ont d'efficacité réelle que sur les campagnes électorales, et non sur la vie quotidienne des partis, dont les coulisses demeurent propices à tous les arrangements.

Comme en réaction à ce mépris affiché pour des lois invariablement présentées comme salutaires et espérées, certains juges sont allés, au cours des dernières années, jusqu'à mettre en cause la responsabilité des chefs de partis : Robert Hue et Georges Marchais – décédé depuis –, Gérard Longuet et Pierre Méhaignerie, ont à leur tour été mis en examen es qualités. Et l'on prête au juge Desmure, qui enquête sur les salaires des permanents du RPR, l'intention d'en faire de même avec les secrétaires généraux successifs du parti gaulliste, de 1986 à 1993, puisque leurs trésoriers respectifs ont refusé d'assumer seuls les fautes commises. Cette menace supplémentaire sera peut-être de nature à garantir l'application, par les élus qui les votent, des textes organisant le fonctionnement de la vie démocratique – au moins par prudence, si ce n'est par vertu. *« Les ressources des partis ne sont pas ce que l'on croit,* assurait, en 1971, Georges Pompidou. *Elles sont peu claires en général, pour des raisons très variées et pas forcément immorales, d'ailleurs. Je veux bien qu'on les contrôle, cela ne changera pas grand-chose. »*

Près de trente ans plus tard, alors que chacun s'inquiète de la perte de crédit des élus, de la montée des extrémismes et de l'essoufflement de la démocratie, faut-il toujours s'en tenir à ce constat fataliste ?

Hervé Gattegno

Les accusations d'un ancien directeur de la Ville de Paris

DANS UN ENTRETIEN publié par *Le Parisien* lundi 18 mai, Georges Quémar, ancien directeur général de la Ville de Paris, chargé du personnel municipal, de 1983 à 1988, affirme que *« la Ville a compté jusqu'à environ trois cents emplois de "contractuel de cabinet", que l'on qualifie de "fictifs" aujourd'hui, parce que, en réalité, ces gens n'exerçaient, dans le pire des cas, aucune mission réelle pour la collectivité municipale et, dans le meilleur des cas, n'avaient que des activités de façade ». « Ce système d'embauches parallèles a été mis en place par mon prédécesseur, Jean Chénard, un ancien collaborateur de Jacques Chirac au ministère de l'agriculture. Jean Chénard, en poste de 1977 à 1983, était, en réalité, piloté par Jean Tiberi, alors deuxième adjoint au maire, chargé spécialement du personnel. »*

Concernant le profil de ces *« salariés »*, M. Quémar indique : *« En premier lieu, on peut évoquer le népotisme, c'est-à-dire l'embauche de la famille, des fils, des filles, des femmes d'élus. Seconde catégorie : les battus du suffrage universel (...). La troisième catégorie concerne les Corréziens (...). Enfin, il y avait les "amis" : écrivains, poètes, danseurs... »* Selon M. Quémar, *« aucun organisme de tutelle n'a jamais rien trouvé à redire ». « A partir de 1986, lorsque Chirac est parti à Matignon, laissans les rênes de la Ville à Tiberi, le système s'est emballé. Il ya même eu une sérieuse alerte, en 1987. Le comptable public s'est étonné du paiement d'agents muncipaux parisiens dans des banques de province. »*

M. Quémar avait lui-même été poursuivi pour corruption en 1990 – son beau-père ayant fait état de ses liens familiaux pour obtenir 4 millions de francs d'un garagiste expulsé dans le cadre de l'aménagement du bassin de La Villette – et avait été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis. M. Quémar estime que ce système *« coûtait de 80 millions à 100 millions de francs par an à la collectivité, soit 1 % de la fiscalité des Parisiens »*.

Des affaires de plus en plus nombreuses

● **RPR** : le juge d'instruction de Nanterre, Patrick Desmure, enquête sur le recrutement d'une série d'employés du RPR, dont les salaires étaient versés par des entreprises privées du bâtiment et des travaux publics, de 1988 à 1995. Il a mis en examen pour complicité d'abus de biens sociaux trois trésoriers du mouvement gaulliste : Jacques Boyon, ancien secrétaire d'Etat chargé de la défense dans le gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988, Jacques Oudin et Robert Galley.

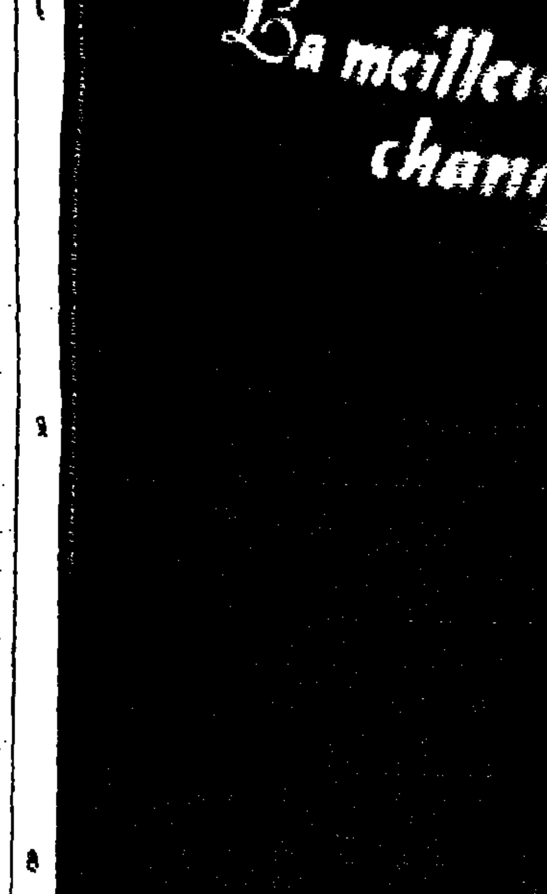
Le juge a enquêté, dans un premier temps, sur les salaires versés par une société, les Charpentiers de Paris, à Louise-Yvonne Casetta. Ancienne directrice administrative de RPR, souvent présentée comme la trésorière officieuse de ce mouvement, elle a été mise en examen, en mars 1997, pour complicité d'abus de biens sociaux. Elle est soupçonnée d'avoir exigé et obtenu de cette entreprise la prise en charge des salaires de deux secrétaires travaillant pour le RPR, entre 1988 et 1992.

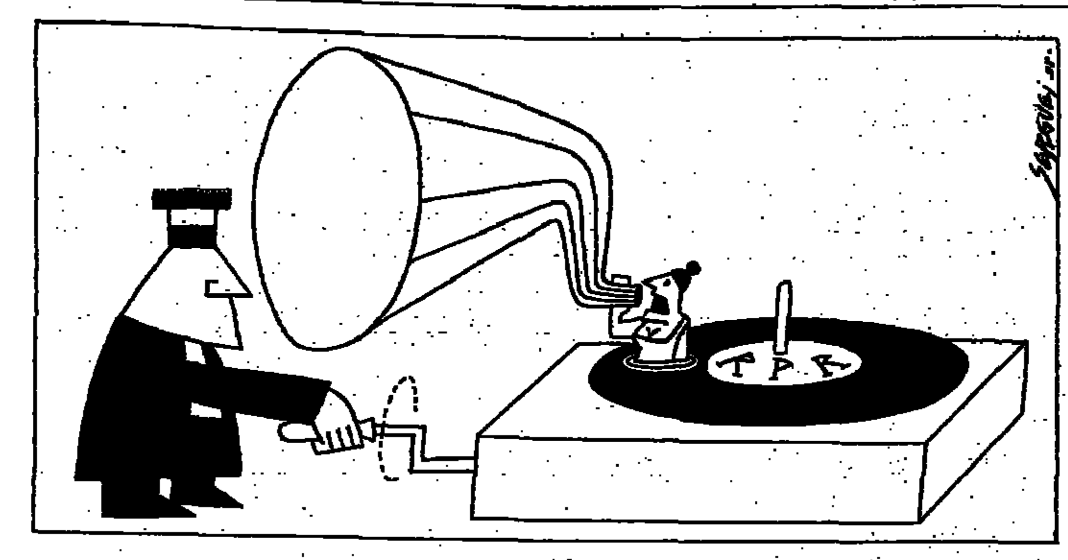
● **OPHLM** : le juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, enquête depuis 1994 sur un système de fausses facturactions impliquant des proches de la mairie de Paris, notamment Jean-Claude Méry, promoteur immobilier et ancien membre du comité central du RPR. C'est au cours de cette enquête sur l'Office public des HLM de Paris que le juge Halphen a découvert le rapport contesté de Xavière Tiberi pour le conseil général de l'Essonne, qui a été transmis au parquet de Créteil.

● **CDS** : le juge parisien Jean-Pierre Zanoto a mis en examen trois anciens ministres centristes, Pierre Méhaignerie, Bernard Bosson et Jacques Barrot, en juin 1997, pour recel d'abus de biens sociaux et recels d'abus de confiance. Il enquête sur le financement de l'ancien Centre des démocrates sociaux (CDS), rebaptisé Force démocrate en 1995, qui avait mis en place un circuit franco-helvétique, *via* une société panaméenne et un compte bancaire suisse, par lequel environ 25 millions de francs auraient transité entre 1986 et le début de l'année 1992.

● **PS** : la Cour de cassation a confirmé la condamnation d'Henri Emmanuelli, ancien trésorier du Parti socialiste, à une peine de deux ans de privation de ses droits civiques, en décembre 1997, dans l'affaire du financement du PS par la société Urba.

● **PCF** : le juge d'instruction parisien Laurence Vichnievsky instruit une affaire de financement, par la Compagnie générale des eaux, d'un bureau d'études proche du Parti communiste français. De 1984 à 1994, la CGE aurait versé plus de 15 millions de francs à cette filiale du Gifco, un conglomérat de bureaux d'études et de sociétés de service. En octobre 1996, Mme Vichievsky a mis en examen Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste français, Georges Marchais, aujourd'hui décédé, Pierre Sotura, trésorier et membre du comité national du PCF, et Richard Béninger, l'un des dirigeants associés du quotidien *L'Humanité*, pour recel de trafic d'influence.





M. Méhaignerie : « Le souci d'en savoir le moins possible »

UN TRÉSORIER de parti est un homme seul. Trois ans après l'ouverture de l'enquête sur les comptes suisses du CDS, dans laquelle il a toujours affirmé vouloir jouer la *« transparence »*, François Froment-Meurice, alias « FFM », l'ancien homme de confiance de Pierre Méhaignerie, concepteur et opérateur du système de financement du parti centriste, a dû admettre, comme d'autres avant lui, cette cruelle réalité. Le 24 juillet, il a laissé éclater sa colère face au juge Zanoto. *« J'ai pris connaissance des déclarations qui vous ont été faites par Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Bernard Bosson,* a-t-il déclaré. *Je suis très attristé de lire ce qu'ils ont déclaré. J'ai même été choqué. Je ne peux pas le supporter. Il faut avoir le courage de prendre ses responsabilités, et là, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ont fui leurs responsabilités. »*

De fait, aucun des trois dirigeants de l'ex-CDS n'a admis avoir eu connaissance de l'existence de fonds en Suisse. *« Je savais, bien évidemment, que François Froment-Meurice avait supporté certaines dépenses* [pour le parti], a reconnu Pierre Méhaignerie, *mais j'ai ignoré d'où provenait l'argent. »* Au cours du même interrogatoire, le 10 juillet 1997, il précisait pourtant : *« Je savais qu'il démarchait les entreprises, mais je ne savais pas comment celles-ci lui accordaient des dons, et j'ai ignoré dans le détail tout ce circuit mis en place par M. Froment-Meurice. »* Avant d'en concéder davantage encore : *« Je savais que des entreprises souhaitaient nous aider en versant des dons à l'étranger, mais je n'ai jamais su à l'époque qu'un compte en Suisse avait été ouvert au nom du parti ou au nom de François Froment-Meurice. Je pensais qu'il s'agissait d'entreprises qui versaient des dons via la Suisse... »*

Derrière ces versions contradictoires, affleure l'embarras. Soutenant qu'il avait *« mis un mur entre* [lui] *et ces problèmes-là »*, M. Méhaignerie a maintenu qu'il n'y avait *« pas eu de débat entre les dirigeants nationaux pour autoriser François Froment-Meurice à recourir ou non à un tel système » : « C'est de lui-même qu'il l'a fait,* a-t-il précisé. *Il ne rendait pas compte des sommes qu'il encaissait et qu'il dépensait. Nous savions bien sûr qu'il disposait de fonds et parfois il a été commode de pouvoir nous adresser à lui pour qu'il règle certaines dépenses. Il y avait chez tous les dirigeants le souci d'en savoir le moins possible. C'est peut-être à ce niveau-là une responsabilité que j'assume. Nous aurions peut-être dû être plus exigeants mais nous ne voulions pas savoir... »* Propos confirmé, à sa manière, par Jacques Barrot : *« Il ne m'appartenait pas de faire des investigations. Cela relevait du trésorier... »* M. Barrot disposait pourtant d'une voiture payée par l'une des sociétés du *« système »* Froment-Meurice : il a dit au juge l'avoir *« ignoré »*.

LA RÈGLE DU NON-DIT

Plus voyant encore, le virement de 2,9 millions de francs, arrivés de Suisse en juillet 1988 sur le compte officiel du parti, au Crédit lyonnais du boulevard Saint-Germain, n'aurait intrigué aucun responsable du parti. M. Méhaignerie ne *« se souvient pas »* avoir été alerté par le trésorier, Robert Parenty, comme ce dernier l'a pourtant déclaré. En 1990, le rapatriement des sommes entreposées à Genève n'aurait pas davantage été décidé par la direction du parti, ni même soumis au *« comité financier »* pourtant créé par M. Méhaignerie pour chercher des solutions à la déconfiture financière du mouvement. *« Si nous avons parlé d'argent,* a prétendu Pierre Méhaignerie, *c'était surtout pour réduire les dépenses. Quant aux recettes, je ne pense pas qu'elles aient été abordées une seule fois. »* M. Barrot a pourtant indiqué, lui, qu'à la suite de ces réunions les principaux dirigeants du parti avaient *« dressé une liste de sociétés »* dans le but de les *« contacter afin d'obtenir des dons »*... Mais la contradiction s'arrête là : tous deux assurent, unanimement, que les comptes suisses n'ont jamais été directement évoqués au cours de ces réunions.

« C'était un non-dit, mais c'était clair, a, pour sa part, expliqué François Froment-Meurice. *Régulièrement, les membres qui assistaient à ce comité se retournaient vers moi pour savoir combien de fonds il me restait, et si j'espérais des rentrées possibles. »* Confrontés à ces déclarations, MM. Méhaignerie, Barrot, Bosson ou Kalaydjian ont invoqué, pour justifier leur ignorance de la filière suisse, le versement de *« fonds secrets »* du gouvernement. Mais le CDS avait quitté le pouvoir en 1988, au terme de la première cohabitation. D'où pouvaient alors provenir les sommes apportées par « FFM », telle cette *« grande enveloppe »* remise à Bernard Bosson, dans les premiers jours de 1992 ? *« Je pensais qu'il s'agissait d'économies sur les fonds secrets, qui avaient été placées en Suisse »*, a benoîtement répondu M. Bosson, se référant à une explication que lui aurait livrée M. Méhaignerie lui-même. *« Invraisemblable,* a indiqué François Froment-Meurice. *Tout le monde savait que ces fonds ne provenaient pas du gouvernement. Ils étaient secrets dans la mesure où nous ne souhaitions pas que cela se sache. »*

H. G.

Le procès des dirigeants du CDS pourrait avoir lieu avant la fin de l'année

L'enquête du juge Zanoto sur le financement de l'ex-parti centriste est achevée

CE SONT les derniers secrets d'un parti disparu. Rebaptisé Force démocrate depuis l'automne 1995, le Centre des démocrates-sociaux (CDS) a eu beau se dessiner un nouveau visage, se choisir un nouveau leader – François Bayrou –, il reste miné par son passé financier. De 1986 à 1991, le mouvement centriste, alors présidé par Pierre Méhaignerie, a disposé d'une filière d'approvisionnement en argent liquide passant par la Suisse, grâce aux dons occultes d'entreprises françaises. Le dossier du juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto en contient toutes les preuves, confortées par les aveux de l'ancien député européen François Froment-Meurice, concepteur de ce *« système »*. Au mois de mars, estimant son enquête achevée, le magistrat a communiqué ces éléments au parquet, qui doit faire connaître prochainement ses réquisitions. Le juge Zanoto devra ensuite renvoyer le dossier devant un tribunal, ouvrant la voie à un procès qui pourrait se tenir à la fin de l'année.

« SOUCI DE TRANSPARENCE »

Initialement révélée par *Le Canard enchaîné*, l'existence des comptes suisses du CDS avait contraint M. Méhaignerie, alors garde des sceaux, à ordonner, au mois de mars 1995, l'ouverture d'une information judiciaire contre sa propre formation politique, *« par souci de transparence »*.

Depuis, la précision des déclarations de M. Froment-Meurice, qui fut durant plus de dix ans le plus proche conseiller de Pierre Méhaignerie, a semé la confusion parmi les dirigeants centristes. Lui-même mis en examen, le 12 juin 1997, pour *« recel d'abus de confiance »* et *« recel d'abus de biens sociaux »*, M. Méhaignerie a contesté, devant le juge, avoir eu connaissance de ce mode de financement clandestin, assurant que *« tout ne remonte pas au président dans un parti politique et qu*[il] *ne* [s]*'occupait pas des problèmes financiers »* (*lire ci-dessous*). Eux aussi mis en examen, les anciens secrétaires généraux du CDS Jacques Barrot et Bernard Bosson ont également relativisé leurs responsabilités. Outre plusieurs chefs d'entreprise, la liste des mis en examen comprend encore l'ex-trésorier du parti, Robert Parenty, et son ancien directeur financier, Albert Kalaydjian, ainsi qu'un banquier d'affaires genevois, Henri-Albert Jacques.

« Les dirigeants nationaux du parti savaient que ce système existait, qu'il y avait une structure suisse et française, mais ils n'en connaissaient pas les détails », avait d'emblée déclaré François Froment-Meurice (*Le Monde* du 17 octobre 1995). *« Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot étaient parfaitement au courant dès le départ du système de financement que j'avais mis en place »*, a-t-il précisé depuis au juge, ajoutant que Bernard Bosson comme l'ancien ministre des finances Jean Arthuis avaient été informés par la suite de l'existence d'une *« réserve »* helvétique.

Malgré les dénégations des intéressés, la responsabilité collective des anciens chefs de file du CDS apparaît engagée à travers l'existence, à partir de 1988, d'un *« comité financier »* dont les réunions se tenaient à l'Assemblée nationale, dans le bureau de M. Méhaignerie. Durant la même période, de nombreux mouvements ont été enregistrés, au crédit et au débit des deux comptes helvétiques du CDS, dissimulé derrière les sociétés écrans Jacques et Cie et Sun Investments. Une part non négligeable des versements – estimée à 6,7 millions de francs – ayant été effectuée après l'entrée en vigueur de la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques, ces sommes ne sont pas couvertes par l'amnistie.

Ouverts à l'Union des banques suisses (UBS) de Genève par l'entremise du banquier Jacques, les deux comptes ont abrité, entre juin 1987 et mars 1992, quelque 25 millions de francs, provenant des caisses d'entreprises spécialisées dans le bâtiment, la promotion immobilière, les travaux publics et la grande distribution. Une partie a transité par un bureau d'études fondé par M. Froment-Meurice, *Stratégie et méthodes* (SEM), sous couvert de fausses factures. Le reste a été versé directement en Suisse, et parfois en espèces.

Le détail des versements occultes dont a bénéficié le parti centriste durant cette période ne peut d'ailleurs être reconstitué que partiellement : le 13 juillet 1990, selon plusieurs témoignages concordants, l'ancien directeur financier, Albert Kalaydjian, a détruit les registres dans lesquels étaient inscrites les recettes et les dépenses en espèces – *« la caisse noire du parti »*, selon l'un des experts-comptables du CDS. M. Kalaydjian a affirmé l'avoir fait au moment où s'établissait la comptabilité officielle du parti, après l'entrée en vigueur des premières lois sur le financement de la vie politique, et avec l'*« autorisation »* de M. Méhaignerie. Le cahier bleu à spirale dans lequel l'une des secrétaires du CDS consignait l'origine des fonds versés a, lui aussi, disparu, mais M. Kalaydjian a contesté l'avoir détruit ou emporté.

« AMBIANCE IRRESPIRABLE »

Les sommes collectées par M. Froment-Meurice et entreposées en Suisse ont été affectées au financement de campagnes électorales soutenues par le CDS, comme la campagne présidentielle de Raymond Barre, en 1988, et celle de la liste conduite par Simone Veil, pour les élections européennes de 1989. *« M. Méhaignerie me donnait ses instructions sur l'utilisation des fonds dans leur grande masse »*, a expliqué l'ancien député européen.

Elles ont aussi servi à l'installation du parti dans son nouvel immeuble, acheté en 1988, ainsi qu'au règlement des frais de fonctionnement du CDS, dont les permanents ont été payés en espèces jusqu'en 1991. Le 8 janvier 1992, Bernard Bosson, nouveau secrétaire général du CDS, avait accepté un dernier versement en espèces des mains de M. Froment-Meurice – dont le montant varie entre 800 000 et 1 million de francs, selon leurs déclarations respectives. *« Le personnel n'était pas payé,* a expliqué au juge M. Bosson (...). *L'ambiance au siège du parti était irrespirable. Nous ne savions pas si nous allions déposer ou non le bilan. Je ne pouvais pas refuser cet argent. »*

Hervé Gattegno

Le cas de Charles Millon constitue une première épine pour la future Alliance

Le fondateur de La Droite revendique sa place dans l'union de l'opposition

Le lancement de L'Alliance, le 14 mai, par François Léotard (UDF) et Philippe Séguin (UDF), est considéré comme une bonne chose par la majorité des Français, selon un sondage de l'IFOP pour *Dimanche-Ouest-France*, mais de premières difficultés apparaissent après la décision de DL d'adhérer à la nouvelle structure. Charles Millon, fondateur de La Droite, revendique en effet sa place dans l'union de l'opposition.

L'ALLIANCE n'est encore qu'une déclaration d'intention cosignée par Philippe Séguin et François Léotard, le 14 mai, que, déjà, se dessinent les premières difficultés à venir. Charles Pasqua, conseiller politique du RPR, a estimé, dimanche 17 mai sur TF 1, que si L'Alliance est *« une bonne chose »* elle ne constitue *« pas l'alpha et l'oméga de la vie des Français »*..

Selon l'ancien ministre de l'intérieur, *« l'objectif numéro un de L'Alliance sera de préparer les prochaines élections législatives ». « Il faut donc que les deux formations, et tous ceux qui rejoindront cette nouvelle confédération, travaillent ensemble, établissent un projet, un programme. C'est leur principal rôle »*, a insisté M. Pasqua. Ce dernier fait ainsi l'impasse sur les élections européennes du printemps 1999, alors qu'il tente, lui-même, de reprendre la tête de la contestation antieuropéenne en réclamant un référendum sur la ratification du traité d'Amsterdam.

Le second problème, plus immédiat, auquel devront répondre les fondateurs de L'Alliance, s'appelle Charles Millon. Le président du conseil régional de Rhône-Alpes élu avec les voix du Front national, qui tente d'organiser son propre mouvement, baptisé La Droite, entend bien faire *« partie de L'Alliance »*, puisque, a-t-il assuré sur Europe 1, samedi, il *« fait partie »* de Démocratie libérale. *« Si L'Alliance commence à être des oukazes de chefs et non une décision des militants, je ne lui donne pas longtemps à vivre »*, a ajouté l'ancien ministre de la défense.

Sa demande a provoqué une réplique sévère de Nicolas Sarkozy. En déplacement à Lyon, le secrétaire général du RPR a affirmé : *« Tout ce qui divise l'opposition est mauvais. Or son mouvement, La Droite, la divise. La Droite apporte un élément de désunion là où nous avons besoin d'union. D'ailleurs, qui s'est réjoui de la création de La Droite ? Le Front national et Lionel Jospin »*, a déclaré M. Sarkozy.

Le secrétaire général du RPR a ajouté qu'à ses yeux Démocratie libérale, le parti d'Alain Madelin, qui a souhaité samedi être membre fondateur de L'Alliance, *« a toute sa place dans L'Alliance ». « C'est prévu dans les statuts »*, a ajouté M. Sarkozy. En revanche, M. Pasqua a demandé une clarification à M. Madelin : *« Si Démocratie libérale adhère à L'Alliance, elle doit respecter les règles, et par conséquent M. Millon n'a pas sa place dans L'Alliance. Il faudra que Démocratie libérale en tire les conséquences »*, a déclaré le conseiller politique du RPR. Pour M. Madelin, M. Millon est seulement *« en congé »* de DL.

LES SYMPATHISANTS APPROUVENT

De leur côté, dans un double entretien publié par le *Journal du dimanche* du 17 mai, MM. Léotard et Séguin s'expliquent sur leur initiative. Le président de l'UDF n'exclut pas une évolution de L'Alliance vers une fusion des partis fondateurs.

A l'inverse, le président du RPR insiste sur la permanence de *« plusieurs courants de pensée dans la droite républicaine »*, en précisant qu'*« il faut à la fois les réunir et reconnaître leurs spécificités »*.

Un premier sondage de l'IFOP pour *Dimanche-Ouest-France* indique qu'une majorité de personnes interrogées, 53 %, approuve la création de L'Alliance, contre 25 % qui la désapprouvent, 22 % étant sans opinion.

Selon cette enquête, effectuée auprès de 801 personnes le 15 mai, au lendemain de l'annonce du lancement de la confédération RPR-UDF, 77 % des sympathisants des deux partis approuvent l'idée de cette confédération, contre 12 % seulement qui la désapprouvent. Les sympathisants du Front national sont 44 % à l'approuver, et 29 % à la désapprouver.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Alain Madelin offre aux militants de DL leur indépendance

IL Y AVAIT BIEN, çà et là, quelques pancartes décrétant : *« Mai 98, le printemps des libéraux »*. Mais l'atmosphère de la convention nationale de Démocratie libérale qui, samedi 16 mai, à Paris, devait célébrer à la fois une indépendance nouvelle du courant *« libéral et populaire »* et le début de la conquête de l'opposition par les libéraux n'était pas franchement à l'allégresse. A peine deux mille personnes avaient fait le déplacement et découvert dans leur dossier, en arrivant, l'unique motion soumise à leur approbation ainsi que le contenu des *« dix choix forts »* et libéraux qu'Alain Madelin leur proposait.

Il restait peu de place à l'imprévu. Démocratie libérale a donc mis un terme à l'UDF telle qu'elle existait depuis sa création, en février 1978. 84,2 % des votants ont adopté la motion qui déclare *« caduc »* le *« pacte fondateur »* de la confédération, refusant la fusion proposée par François Bayrou et se portant volontaires pour devenir membres fondateurs de l'Alliance, proposée l'avant-veille par Philippe Séguin et François Léotard. La solennité et la portée de cette décision a précisément un peu pâti de l'annonce commune du président du RPR et de celui de l'UDF. M. Madelin, qui plaidait depuis quelques jours pour une structure commune de l'opposition, comptait se réserver le bénéfice de l'initiative. Il a été pris de court.

En revanche, la perspective de l'Alliance incitait à la prudence les opposants à M. Madelin, qui pouvaient difficilement brandir la menace de l'isolement. Sifflé et hué par une partie de la salle à son arrivée, François Léotard n'a pas même pris la peine de traiter le sujet. Piqué au vif, le président de l'UDF a déclaré, le soir même, sur TF 1, qu'il quittait le parti qu'il avait présidé : *« Je ne serai jamais à l'aise dans un parti qui emploie le mot libéral quand il devient intolérant. Et, donc, j'ai bien l'intention de faire ailleurs, dans le cadre de l'Alliance, ce que je dois faire. »* Devant la convention, M. Léotard a en outre mis en garde ses anciens amis contre la tentation de prêter la main à une opération qui aurait pour seul bénéficiaire Jacques Chirac. *« Le président a comme contrainte de négocier avec le gouvernement socialiste ; l'opposition a comme devoir de combattre le même gouvernement*, a-t-il estimé. *Le président de la République n'a ni comme intérêt ni comme fonction de diriger l'opposition au moment même où il est amené à gouverner avec ceux que nous combattons. »*

Le porte-parole des minoritaires, Gilles de Robien, a, de son côté, prôné en vain le maintien, et même le renforcement, de l'UDF, et s'est interrogé sur l'orientation politique que M. Madelin voulait donner à son mouvement. Il lui a d'abord demandé s'il comptait demander aux députés libéraux de constituer leur propre groupe à l'Assemblée nationale. M. Madelin a attendu dimanche soir pour lui répondre. Sur France 3, l'ancien ministre de l'économie a indiqué que, *« dans l'avenir »*, les libéraux ont *« bien l'intention de prendre leur indépendance »*. M. de Robien a également demandé si Démocratie libérale entend *« être sans lien direct ou indirect, même par amis interposés, avec le parti de l'intolérance »*. Seuls les sifflets de la salle lui ont répondu.

Sifflé et hué par une partie de la salle, François Léotard a annoncé qu'il quittait le parti qu'il avait présidé

Ainsi que l'a remarqué – pour le déplorer, puisqu'il le soutient – Renaud Dutreil, député de l'Aisne, au terme des débats, un nom *« n'a pas été prononcé, celui de Charles Millon ». « Ce débat n'est pas clos »*, a reconnu M. Madelin sur France 3 à propos de M. Millon, à qui il avait demandé de ne pas venir à la convention. Exclu de l'UDF, le président de la région Rhône-Alpes n'est, au dire même de M. Madelin, qu'en *« congé »* de DL.

Le président de Démocratie libérale s'est en revanche attardé, devant les adhérents de son parti, sur la question du Front national. Il s'en est d'abord pris avec virulence à ceux qui, dans l'opposition, se *« prêtent au jeu »* de la gauche : *« La question du Front national, nous pouvons et nous devons la traiter avec nos propres armes, sans compagnonnage avec la gauche et l'extrême gauche. »*

Il a donc écarté, pour récupérer les électeurs passés au FN, la *« méthode de l'exorcisme »*. A la place, il propose de tracer autour de *« la xénophobie, des relents d'antisémitisme ou de racisme »* *« un cercle de l'inacceptable »* destiné à diviser le Front national. Les autres propositions de l'extrême droite, comme la préférence nationale, doivent en revanche, à ses yeux, être débattues : *« Ne pas les discuter, c'est les laisser passer. »* Toutefois, M. Madelin a exclu une alliance avec le Front national : *« Ni compromission avec le Front national ni compromission avec la gauche ou l'extrême gauche. »*

C. Ch.

La répartition des forces à l'UDF

● *Assemblée nationale* : Démocratie libérale compte 51 députés sur les 112 inscrits au groupe UDF. *Force démocrate en* compte 46, le Parti radical 3, les Adhérents directs 8, le Parti *populaire pour la démocratie* française (PPDF) 2, auxquels s'ajoutent 2 divers droite.

● **Sénat** : Démocratie libérale compte 32 sénateurs, contre 63 appartenant à Force démocrate, 10 au Parti radical et 3 au PPDF.

● **Conseils régionaux** : l'UDF détient 10 des 22 présidences de régions métropolitaines. DL est en position de force, puisqu'elle préside six régions (Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Lorraine, Corse, ainsi que le Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, où Jacques Blanc et Charles Millon, élus avec les voix du FN, ont été exclus de l'UDF). FD détient deux régions (Alsace et Picardie, où Charles Baur a été élu grâce au FN). *Le PPDF* dirige la Franche-Comté. Enfin, une région est présidée par un UDF sans *autre étiquette (Auvergne)*.

● **Conseils généraux** : l'UDF détient 32 des 95 présidences de conseils généraux métropolitains (contre 33 à la gauche, 23 au RPR, 6 à des divers droite et 1 au MPF). Parmi ces 32 départements dirigés par l'UDF, la répartition des forces est la suivante : DL en préside treize, FD onze, le Parti radical quatre, les Adhérents directs un ; enfin, trois conseils généraux sont présidés par des UDF sans autre étiquette.

Le Front national érige la Grèce ancienne en « modèle de résistance »

Jean-Marie Le Pen vilipende la « fausse droite »

LE FRONT NATIONAL en appelle cette fois à la Grèce antique. Environ deux cents personnes ont répondu à l'invitation du Cercle nation et humanisme, association créée par Yvan Blot, député européen et membre du bureau politique du Front national, dimanche 17 mai, à un colloque sur « Valeurs humanistes et identité nationale », au Palais de congrès à Paris. Elles ont appris que le parti de Jean-Marie Le Pen est un enfant de la Grèce d'Aristote et que si l'enseignement des langues anciennes n'a plus la place qu'il occupait autrefois, ce serait dû, selon Pierre Vial, conseiller régional Rhône-Alpes, *« aux iconoclastes et aux incultes »* de mai 68, qui chercheraient à *« éliminer une des composantes majeures de l'identité »* française pour, bien évidemment, *« détruire la nation »* au profit du *« mondialisme »* et du *« cosmopolitisme »*.

Olivier Pichon, conseiller régional FN d'Ile-de-France et président du Mouvement pour un enseignement national (MEN), a parlé de *« crime contre les humanités »* perpétré par mai 68. Il est vrai que, pour cet enseignant, *« les pédagogues contemporains engendrent la barbarie »* et *« la culture tam-tam, par la régression mentale et l'hystérie induites »*, serait *« responsable de l'augmentation des cas de névroses »* et constituerait *« le chemin le plus court au marché de la drogue »*.

Le président du Front national a préféré fustiger *« un demi-siècle de marxisme régnant sur la culture française »* et ironiser sur *« les internationalistes antinationaux »* qui *« ne veulent plus du passé, ou alors tolèrent un passé tronqué »*. Tant pis si Henry de Lesquen, le président du Club de l'horloge, passerelle entre la droite et l'extrême droite, avait expliqué que l'Histoire ne doit pas être *« l'obsession de ce qu'il s'est passé »*, et qu'il faut *« oublier ce qui fâche et les souvenirs cruels qui divisent »* !

« BIENVEILLANCE HIÉRARCHISÉE »

Pour Jean-Marie Le Pen, *« le programme du Front national retrouve les idées de nos grands ancêtres grecs »*. Les Grecs auraient, avec la *« philia »*, définie comme *« une bienveillance hiérarchisée, conforme à l'ordre naturel », « inventé la préférence nationale »*. De même a-t-il expliqué que, *« fiers à la fois de leurs libertés et de leur discipline »*, ils *« n'ont pas éprouvé le besoin de proclamer une déclaration des droits de l'homme »*. Mieux, les Grecs *« furent les défenseurs de l'indépendance nationale »*, ce qui les promeut au rang de *« modèle de résistance », « à l'heure où l'on veut dissoudre la France dans une Europe fédéraliste et soumise au Etats-Unis, où l'on veut dissoudre le franc dans l'euro »*.

La *« fausse droite qui a capitulé devant les grands prêtres de la gauche »* a eu droit à des attaques particulières, en marge du colloque, de la part de M. Le Pen. Décrivant l'Alliance RPR-UDF comme *« un cercueil à deux places »*, il a déclaré que, *« pour qu'une force politique de droite soit crédible »*, il faudrait qu'elle *« accepte le principe d'une négociation, au moins électorale, au second tour des élections »* avec le Front national.

Christiane Chombeau

e Front national érige la Grèce ancienne modèle de résistance

Le PS préconise un contrat d'insertion de cinq ans pour les jeunes dans le privé

Jean Glavany suggère au patronat d'ouvrir une négociation interprofessionnelle

Le Parti socialiste a lancé, lundi 18 mai, une campagne pour *« réussir les 35 heures »* et a suggéré une négociation interprofessionnelle sur l'emploi des jeunes. *« Le patronat dit qu'il y est prêt. Il faut clairement dire chiche »*, a déclaré Jean Glavany, chargé de l'emploi au secrétariat national, qui prône un contrat d'insertion de cinq ans pour les jeunes dans le secteur privé rémunéré au minimum au SMIC.

LE PARTI SOCIALISTE reprend une de ses promesses de la campagne législative sur la création de 350 000 emplois pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans dans les entreprises privées, en plus des 350 000 prévus dans le secteur public et parapublic. *« Nous ne saurions abandonner en chemin la moitié de nos engagements, sauf à nous renier nous-mêmes et à abandonner à leur sort de nombreux jeunes en difficulté »*, écrit Jean Glavany, chargé de l'emploi au secrétariat national du Parti socialiste, dans un rapport adopté par le bureau national et rendu public lundi 18 mai.

M. Glavany formule cinq propositions principales. La plus novatrice consiste à regrouper les différentes aides de l'Etat pour les jeunes en *« une allocation de formation-insertion unique et sous condition de ressources »*. Récusant une nouvelle fois l'idée d'un RMI-jeunes, proposée par les Verts, le vice-président de l'Assemblée nationale suggère de créer *« un contrat d'insertion offert à tous les jeunes »*. D'une durée de cinq ans, et sous forme d'un contrat de premier emploi rémunéré au minimum au SMIC, il comporterait un volet formation qui serait financé par l'Etat, par le biais de l'allocation de formation-insertion (AFI), dont le montant serait en moyenne de 50 000 francs par an. Le coût pour l'Etat de l'AFI serait de 17,5 milliards de francs en année pleine.

La deuxième proposition de M. Glavany vise à préconiser une *« négociation interprofessionnelle au niveau des bassins d'emploi »* pour déterminer les emplois-jeunes qui pourront être solvabilisés dans le secteur privé. L'Etat, les collectivités locales et territoriales, les organismes de formation, les institutions du secteur social et les réseaux de l'insertion des jeunes seraient associés à cette négociation, afin de *« mettre sur pied des dispositifs locaux impliquant l'ensemble des parties concernées »*.

M. Glavany propose aussi une relance des formations en alternance. Pour *« développer le concept d'alternance tout en créant de l'emploi »*, le député des Hautes-Pyrénées veut à la fois *« combiner offre de travail et offre de formation »* et *« nouer le contrat de travail et l'engagement de formation »*. M. Glavany recommande au gouvernement de ne pas limiter le développement de l'alternance à l'apprentissage, *« sous peine de porter un nouveau coup à l'enseignement technique et professionnel »*, de *« raisonner l'alternance globalement »*, et enfin *« d'aborder le public des jeunes de seize à vingt-cinq ans dans sa globalité et donc... dans sa diversité »*. *« Cela impose de la cohérence dans l'action gouvernementale »*, note-t-il.

« FORCER LA PORTE »

La quatrième proposition de M. Glavany consiste à *« forcer la porte des entreprises pour les jeunes »* en explorant deux pistes. La première vise à étendre le système préretraite contre embauche, dans le cadre de la négociation sur l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) : le gouvernement devrait afficher dans une loi *« une priorité aidée sur fonds publics »* pour les jeunes demandeurs d'emploi *« dès lors que, dans un souci de qualification du jeune embauché, lui serait proposé un contrat de formation insertion en alternance »*. Par ailleurs, un système d'aide à l'embauche consisterait à *« financer la part de formation dès lors que les efforts de restructuration de la pyramide d'âge de l'entreprise rapprocheraient celle-ci de la pyramide globale de la population active nationale ou de la branche considérée »*.

En dernier lieu, M. Glavany propose d'encourager la création d'entreprise par des jeunes. Sur le modèle de l'installation des jeunes agriculteurs, l'Etat financerait les jeunes créateurs par un mécanisme d'AFI ou un contrat d'accompagnement de cinq ans. Ainsi, observe M. Glavany, *« ces jeunes disposeront d'une sorte de solvabilité ou de garantie leur permettant de trouver les financements bancaires nécessaires à leurs projets »*. L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (ACRE), modifiée en 1996, serait rétablie.

Michel Noblecourt

Deux élections cantonales partielles

MEURTHE-ET-MOSELLE
Canton de Nancy-centre (second tour)
I., 12 173 ; V., 3 348 ; A., 72,49 % ; E., 3 215.
Jean-François Husson, UDF, 1 976 (61,46 %)... Élu
Jean-Jacques Guyot, PS, 1 239 (38,53 %).

[Jean-François Husson (UDF) remporte sans problème cette élection qui faisait suite à la démission pour cumul de mandats du député UDF Claude Gaillard. M. Husson, qui a bénéficié d'un bon report de voix des autres candidats de droite du premier tour, a progressé entre les deux tours du scrutin, en dépit d'une forte abstention. *« C'est le premier élu de l'Alliance »*, s'est félicité le maire de Nancy, André Rossinot (UDF-rad.).

10 mai 1998 : I., 12 173 ; V., 3 291 ; A., 72,96 % ; E., 3 235 ; Jean-François Husson, UDF, 880 (27,20 %) ; Jean-Jacques Guyot, PS, 750 (23,18 %) ; Jacques Halter, RPR, 389 (12,02 %) ; Gérard Bargoin, FN, 305 (9,42 %) ; Evelyne Gareaux, div. d., 282 (8,71 %) ; Bernard Thibaud, div. d., 203 (6,27 %) ; Roger Viry-Babel, div. g., 175 (5,41 %) ; Jean-Loup Petitjean, PC, 148 (4,57 %) ; Alain Behr, div. d., 103 (3,18 %).

27 mars 1994 : I., 17 636 ; V., 7 554 ; A., 57,16 % ; E., 7 057 ; Claude Gaillard, UDF-PR, 4 910 (69,57 %) ; Abel Hennel, PS, 2 147 (30,42 %).]

SARTHE
Canton de Sablé-sur-Sarthe (premier tour)
I., 17 279 ; V., 6 426 ; A., 62,81 % ; E., 6 163.
Pierre Touchard, div. d., 4 251 (68,97 %) ; Dominique Goursaud-Decendit, div. g., c. m., 848 (13,76 %) ; Gérard Prételliére, div. g., 508 (8,24 %) ; Valérie Barlemont, FN, 359 (5,82 %) ; Christian Bouron, PC, 197 (3,19 %)... ballottage.

[Un second tour sera nécessaire pour assurer l'élection de Pierre Touchard (div. d.), candidat de la majorité départementale UDF-RPR dans le fief du porte-parole du RPR François Fillon, qui, après avoir été réélu dès le premier tour le 15 mars, a démissionné pour cause de cumul des mandats. M. Touchard a en effet obtenu la majorité absolue, mais un nombre de voix inférieur de 69 voix au quart des électeurs inscrits. Le 24 mai, il sera opposé à Dominique Goursaud-Decendit (div. g.), seule autre candidate obtenant plus de 10 % des suffrages exprimés, et donc autorisée à se maintenir au second tour.

15 mars 1998 : I., 17 312 ; V., 10 499 ; A., 39,35 % ; E., 9 986 ; François Fillon, RPR, m., 6 743 (67,52 %) ; Dominique Goursaud-Decendit, div. g., c. m., 1 285 (12,86 %) ; Gérard Pretellière, div. g., c. m., 933 (9,34 %) ; Hubert Bigeard, FN, 711 (7,12 %) ; Christian Bouron, PC, 314 (3,14 %).]

SUD s'impose aux états généraux de la précarité dans la fonction publique

UNE CENTAINE de personnes ont participé aux états généraux de la précarité dans la fonction publique organisés par une coordination, samedi 16 mai, à la Bourse du travail (*Le Monde* du 16 mai). Il s'agissait de vacataires salariés des ministères de la coopération, de l'équipement, de la culture, mais aussi de la Ville de Paris, ainsi que de militants d'AC !, du MNCP, de la CNT, et de SUD, seul syndicat présent. La plupart des intervenants ont critiqué l'accord « Perben », censé résorber la précarité dans la fonction publique, et les syndicats qui l'ont signé. Jean-François Fontana, secrétaire général de Sud-Education, a fait la synthèse de cette journée de témoignages en conseillant de procéder à un inventaire juridique des formes de la précarité, différentes d'une fonction publique à l'autre, voire d'un ministère à l'autre. Il a demandé quelles relations la coordination souhaitait entretenir avec les organisations syndicales, et proposé la rédaction d'une plate-forme revendicative.

Des plans de redressement pour le secteur des fruits et légumes

A L'ISSUE de la table ronde qui s'est tenue, vendredi 15 mai, avec les organisations professionnelles et syndicales du secteur des fruits et légumes, Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, a annoncé que des *« plans de redressement »* allaient être élaborés département par département pour permettre *« à des entreprises fragilisées par plusieurs années successives de difficultés économiques ou climatiques, mais viables, de retrouver un équilibre »*. Ces plans, qui se traduiront essentiellement par des avances financières de l'Etat, impliquent un *« engagement contractuel »* de chaque agriculteur concerné et pourraient toucher de 6 000 à 10 000 exploitations. Luc Guyau, président de la FNSEA, a estimé que le plan gouvernemental *« était insuffisant mais présentait une certaine cohérence »*, tandis que la Confédération paysanne s'est déclarée *« très déçue »*.

DÉPÊCHES

■ **CFDT : Nicole Notat a estimé, dimanche 17 mai, qu'il était temps que le président du CNPF,** Ernest-Antoine Seillière, achève sa *« découverte »* du *« terrain social »* et l'a appelé à dépasser le *« traumatisme »* créé, selon elle, par les 35 heures, qui *« a un peu paralysé d'autres thèmes de réflexion, une capacité à penser le rôle du CNPF, le terrain sur lequel le dialogue social devrait se développer »*, a-t-elle précisé. *« M. Seillière ne connaissait pas du tout les interlocuteurs syndicaux (...). Il faut prendre le temps de la découverte, de la connaissance, et après, il faut quand même trancher »*, a ajouté la secrétaire générale de la CFDT, sur France 2.

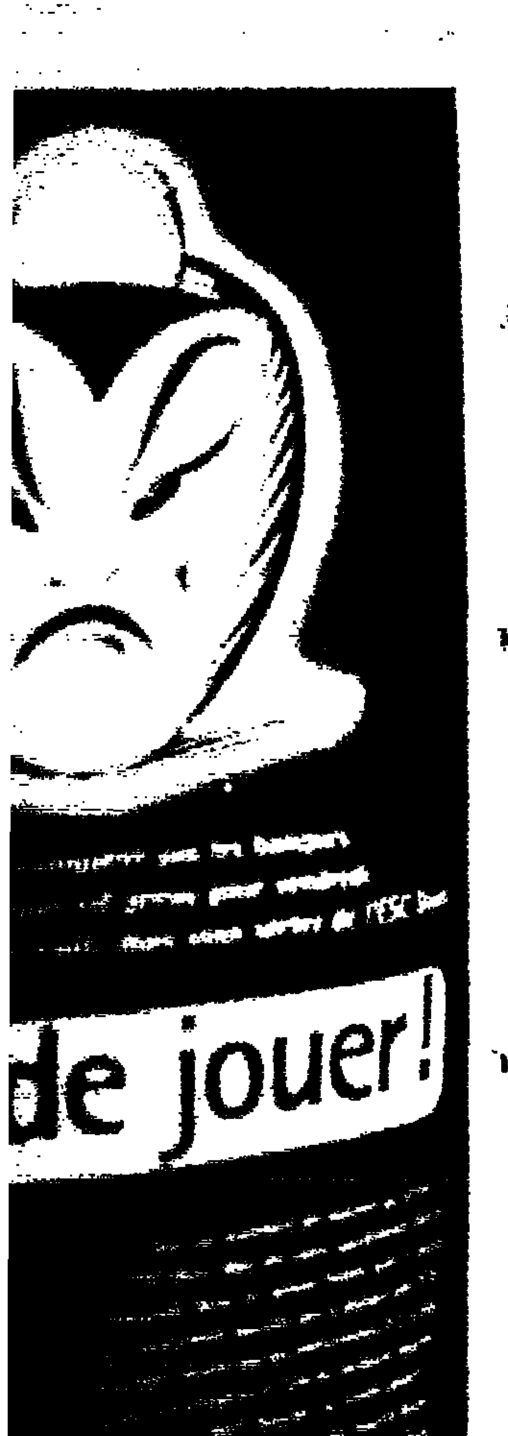
■ **ANTI-FN : un millier de personnes à l'appel d'un collectif** représentant une vingtaine de syndicats, partis politiques et associations antiracistes, ont manifesté, samedi 16 mai, devant les locaux d'un centre de vacances à Binic (Côtes-d'Armor), qui doit accueillir à compter de l'été des séjours de vacances organisés par une association proche de la municipalité FN de Toulon. Cette association, Jeunesse toulonnaise, qui a loué depuis quelques mois des locaux faisant partie du patrimoine de la cathédrale de Saint-Brieuc, est dirigée par Gilbert Péréa, candidat FN aux cantonales de mars à la Seyne-sur-Mer.

■ **ANTI-EURO : plusieurs milliers de personnes, 4 500 selon la police, ont participé,** samedi 16 mai, à une manifestation *« contre la mise en place de l'euro »*, organisée à Paris à l'initiative du Parti des travailleurs, une formation trotskiste d'extrême gauche. Des communistes de la région parisienne, hostiles à la ligne de Robert Hue, ont aussi participé au défilé sous l'égide des *« comités pour l'abrogation de Maastricht »* et contre le traité d'Amsterdam.

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE : le Parlement des enfants a réuni, pour la cinquième année consécutive,** samedi 16 mai, 577 élèves de CM 2. Sous la présidence de Laurent Fabius, les députés juniors d'un jour se sont prononcés sur dix *« propositions de loi »*. La palme est revenue à celle proposant d'*« interdire l'achat par les établissements scolaires et les collectivités locales des fournitures fabriquées par des enfants dans des pays où les droits ne sont pas respectés »*. Un *« Parlement mondial des enfants »* se tiendra en 1999, pour adopter *« une déclaration pour le XXI[e] siècle »*.

■ **ÉLECTIONS EUROPÉENNES : le Conseil supérieur des Français de l'étranger a fait savoir,** samedi 16 mai, son opposition à l'actuel projet de modification du mode de scrutin des élections européennes. Représentant des 1 700 000 Français installés hors de France, le CSFE estime que *« le projet envisagé par le gouvernement de procéder à un découpage de la France en régions électorales aurait pour conséquence de retirer leur droit de vote si des mesures parallèles n'étaient pas prises, comme la création d'une circonscription spécifique »*.

■ **CRIF : Henri Hajdenberg a été réélu pour trois ans,** dimanche 17 mai, à la présidence du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Il a recueilli 75 voix contre 15 à son adversaire Arié Bensemhoun, l'un des animateurs de la communauté juive de Toulouse.



DÉTOURNEMENT La gestion du Comité national contre le tabagisme (CNCT), dont le conseil d'administration a été révoqué, samedi 16 mai, est mise en cause dans un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). ● Ce document, que *Le Monde* a pu consulter, relève, au terme d'une inspection qui a été lancée en septembre 1997, une série de *« faits graves susceptibles de recevoir une qualification pénale »*. Les trois inspecteurs de l'IGAS déplorent notamment que le CNCT ait *« laissé se développer, dans une sorte de zone réservée au seul directeur, des pratiques douteuses et lucratives »*. ● L'ancien directeur du CNCT, Philippe Boucher, a démissionné en décembre 1997. L'IGAS, qui a reconstitué la mécanique mise en place à son profit, lui reproche un *« enrichissement personnel »*. ● LES RÉUNIONS, rendues de plus en plus houleuses par un conflit interne, affectent le fonctionnement du CNCT.

Un rapport dénonce des malversations au Comité national contre le tabagisme

Le document de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) relève une série de « faits graves susceptibles de recevoir une qualification pénale » dans la gestion de l'association, et notamment « l'enrichissement personnel » de son ancien directeur

RIEN ne va plus au Comité national contre le tabagisme (CNCT). Son conseil d'administration (CA) a été révoqué, samedi 16 mai *(lire ci-dessous)*, et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) s'est penchée sur son cas. Le contrôle du CNCT a été confié à l'IGAS par les autorités sanitaires, le 2 septembre 1997, après que la direction générale de la santé (DGS) eut été alertée par deux administrateurs de l'association sur les pratiques du directeur, Philippe Boucher, qui a finalement démissionné le 11 décembre 1997. Un audit effectué quelque temps auparavant par le commissaire aux comptes du CNCT avait été classé sans suite par le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris.

Tout en reconnaissant *« le rôle très positif, souvent pionnier, joué par le CNCT »*, le rapport de l'IGAS, que *Le Monde* a pu consulter, déplore *« son peu d'engagement dans les domaines de la gestion ou de la comptabilité »* et relève une série de *« faits graves susceptibles de recevoir une qualification pénale »*. Les trois inspecteurs, Henri Bonan, Rémy Dhuicque et Bernard Verrier, déplorent que le CNCT ait *« laissé se développer dans une sorte de zone réservée au seul directeur des pratiques douteuses et lucratives »*, pratiques qui *« ont contribué à renforcer une perception d'opacité quant à l'utilisation des financements alloués »*.

« 150 % EN QUATRE ANS »

Environ 2,3 millions de francs de subventions ont été accordés à l'association en 1996, près de 2,9 millions en 1997, et le budget prévisionnel pour 1998 prévoit les rentrées suivantes : 2,275 millions de francs de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), 2,5 millions de la DGS, 2 millions du Fonds d'intervention en santé publique, 900 000 francs du Réseau national de santé publique et 597 000 francs de l'Union européenne. Les vingt-trois membres du CA sont tous bénévoles et l'association emploie six salariés.

Premier constat à charge : l'augmentation de *« 150 % en quatre ans »* du salaire du directeur, résultant chaque fois d'*« auto-décision »*. Philippe Boucher était rémunéré 200 000 francs brut par an lors de son arrivée en 1991, contre 511 720 francs en 1996. Les investigations de l'IGAS, *« contrariées par des incidents de procédure avec le directeur »*, ont ensuite porté sur les conventions établies avec trois associations prestataires, justifiées, selon M. Boucher, par des *« tâches spécifiques que le surtravail au sein du CNCT ne permettait pas de réaliser »*.

La mission constate au contraire *« une utilisation des associations en cause comme structures de commodité »* et *« un enrichissement personnel du directeur »*. Le préjudice financier du CNCT *« se trouve situé à un niveau nettement supérieur à celui relevé par le rapport du commissaire aux comptes, les transferts financiers opérés dépassant pour leur part le million de francs »*, précise le rapport.

« Fausses signatures », *« inconsistance des pièces justificatives produites »*, *« facturations opérées à l'insu des instances du CNCT »*, *« cession de matériels dont le financement public* [avait] *déjà permis l'acquisition »*... L'IGAS a reconstitué la mécanique mise en place à son profit par M. Boucher. En substance, les prestations facturées au CNCT étaient fournies par... des salariés du CNCT, dont M. Boucher lui-même ! Un million trois cent soixante-dix-huit mille francs au total ont d'abord été versés en 1991 et 1992 par le CNCT à Associations services, une structure dirigée par un certain Eddy Laurent et *« inconnue de tous les services officiels consultés »*, pour des frais de publication, d'informatique, des services de *« facilities management »*, des *« produits et fournitures »*.

Deuxième *« structure de commodité »* : l'association Tabac et Environnement (TE), créée en 1987 et présidée par Philippe Boucher. TE a établi, entre juin 1991 et décembre 1996, vingt-sept factures au CNCT pour un montant global de 437 027 francs. Relevant la *« pratique peu orthodoxe »* constituée par *« la contractualisation avec soi-même »*, le rapport de l'IGAS chiffre le montant des dépenses ayant profité, directement ou indirectement, à Philippe Boucher *via* TE à environ 500 000 francs. *« C'est en faisant usage de faux qu'il s'y impliquait personnellement »*, note aussi le rapport.

L'Observatoire des publicités (OPS), créé en 1991 et également présidé par M. Boucher, a été, selon les inspecteurs, utilisé comme *« un compte de passage »*. L'OPS a engrangé 319 350 francs de recettes entre 1991 et 1995, son travail est certes jugé *« de qualité »*, mais, *« pour la plus grande partie,* [ses] *travaux* [ont] *été réalisés par les salariés du CNCT, déjà rémunérés pour cela »*.

Au-delà des malversations dont est accusé l'ancien directeur, c'est tout le fonctionnement du CNCT qui est stigmatisé par l'IGAS. La gestion de l'organisme est ainsi *« marquée par le manque de rigueur et l'instabilité »* et elle *« apparaît globalement déficiente »*. La mission dénonce notamment une *« fonction comptable tardivement prise en compte »*, *« des déménagements fréquents et parfois discutables »* (cinq sites successifs depuis 1991, *« une forte rotation des salariés »* (entre 1992 et 1994, plus de trente recrutements effectués) et, plus généralement, un *« manque de vigilance »* des instances dirigeantes.

« CONSIGNES DE VOTE »

Il n'existe en outre pas de règlement intérieur au CNCT, ses statuts apparaissent *« incomplets et parfois obsolètes »* et *« rien ne garantit le caractère officiel des comptes-rendus »* des CA. Plus grave, le déroulement des élections en son sein a suscité l'opprobre de l'inspection, notamment pour les *« renouvellements partiels du CA de 1993, 1995 et 1997 »*. Le rapport évoque *« l'affaire des consignes de vote »* données en 1997 : une liste de noms à barrer avait été jointe à un courrier envoyé par Philippe Boucher à certains administrateurs et adhérents.

L'IGAS concède finalement au CNCT *« des progrès récents »* et *« une présentation des comptes plus satisfaisante depuis 1993 »*, mais semble regretter que *« les récentes mesures correctrices résultent davantage de pressions exercées à l'occasion de conflits que du souci des dirigeants de se mettre en phase avec les conclusions des précédents rapports »*. Une enquête effectuée en 1991-1992 par la CNAM avait en effet lancé un *« avertissement sérieux »* au CNCT. La menace était restée sans suite.

Laurence Folléa

« Une responsabilité collective et morale »

***« S'il existe une responsabilité, alors c'est une responsabilité collective et morale du conseil d'administration »*, nous a confié, lundi 18 mai, le professeur Gérard Dubois, président du CNCT. Rappelant qu'il consacre un tiers de son temps au CNCT, M. Dubois précise que *« la véritable mise en cause de la gestion du directeur a eu lieu lors du CA du 29 avril 1997 »* et que *« six mesures ont alors été adoptées »* pour freiner ses activités.**

Le président du CNCT se défend d'avoir tardé à agir. Selon lui, *« les sommes en cause représentaient seulement 0,6 % du budget et face à des factures et à des prestations, il n'est pas évident de repérer les choses »*. Ensuite, ajoute-t-il, *« dès l'entrée en fonction de Bernard Kouchner, le 5 juin 1997, je lui ai écrit pour solliciter un rendez-vous. J'ai été reçu le 17 juin par le cabinet et nous sommes convenus que l'enquête de l'IGAS commencerait quand celle du commissaire aux comptes serait terminée. J'ai informé le CA de ces deux enquêtes le 20 juin »*.

A l'assemblée générale : « Je sens que je vais craquer et me remettre à fumer»

LES ADHÉRENTS du CNCT commencent à en avoir l'habitude : depuis février 1997, plus une réunion ne se déroule dans le calme. Un grave conflit interne oppose depuis plus d'un an les partisans majoritaires de l'actuelle équipe dirigeante, présidée par le professeur de santé publique Gérard Dubois depuis 1993, à une minorité d'opposants (dix membres du conseil d'administration sur treize) qui l'accusent en substance d'avoir « couvert » les agissements délictueux de l'ancien directeur Philippe Boucher.

Samedi 16 mai à Paris, dans les sous-sols de l'hôtel Ibis de la rue des Plantes (14e arrondissement), une journée continue d'incidents de procédures, de diatribes et de règlements de comptes a débouché sur la révocation du conseil d'administration de l'association par 287 voix pour, 124 contre et une abstention (une cinquantaine d'adhérents étaient présents), et sur l'adoption du rapport moral du président.

La matinée passée à attendre, dans un étroit couloir, le décompte et l'émargement des pouvoirs par deux huissiers et deux avocats convoqués par chaque « camp », a échauffé les esprits. Des rumeurs courent, selon lesquelles l'ancien directeur et son épouse ont *« donné des pouvoirs »*. Lorsque l'assemblée générale est enfin ouverte, à 13 h 05, certains demandent son annulation, arguant de l'envoi tardif et aléatoire des convocations puis de la composition non conforme du bureau. *« Je sens que je vais craquer et me remettre à fumer »*, maugrée une adhérente.

« J'EXIGE VOTRE DÉMISSION »

Sur l'estrade face à la salle, le professeur Dubois, flanqué du trésorier de l'association, Louis Allix, et du secrétaire général, Jean Tostain, lance : *« Si nous voulons nos subventions, il y a un délai à respecter ! » « Pas de chantage »*, répond une voix. *« Vous êtes déjà en examen ou ça va venir ? »*, demande une autre. A 14 h 20, après une suspension de séance, les débats reprennent. *« J'ai téléphoné à la Seita, le directeur arrive, les fabricants vont être très heureux de voir comment ça se passe »*, ironise un ancien administrateur excédé. Le même bureau, composé de MM. Dubois, Allix et Tostain, est réélu par 293 voix pour, 125 contre et 13 abstentions. Deux administratrices, Marie-José Girma, présidente de l'association Droits des non-fumeurs, et Eliette Lerouge, vont alors se déchaîner. Des orateurs à la limite de l'hystérie pointent successivement le doigt vers le président qui tente de garder son calme. *« J'exige votre démission »*, dit l'un. *« Vous essayez de vous blanchir*, lâche un autre, *c'est trop facile de dire que tout le monde doit démissionner»*.

M. Dubois rappelle que la direction générale de la santé lui a demandé à deux reprises, les 21 avril et 5 mai, un *« renouvellement des instances dirigeantes dans les plus brefs délais »*. Une première tentative de démission collective du CA a échoué, le 30 avril. Le président juge *« indispensable qu'un nouveau CA soit élu pour que l'investissement de la DGS se poursuive »*. Les élections vont être fixées au 6 juin.

Bruno Comby, administrateur « minoritaire », insiste sur le fait que le nombre d'adhérents est passé de 298 en avril 1997 à 541 aujourd'hui. Henri Joyeux, administrateur opposant, interpelle le professeur Dubois : *« Pourquoi a-t-il fallu attendre le dernier moment pour la démission du directeur ? »* Mme Girma renchérit : *« Vous l'avez soutenu jusqu'au bout, jusqu'à ce que l'IGAS vous demande de le lâcher ! »* Des querelles ressurgissent du passé. *« Nous sommes tous favorables à ce que le rapport de l'IGAS soit rendu public*, assure M. Dubois, *et j'espère que le 20 mai, lors de sa conférence de presse, ou le 31, pour la journée mondiale sans tabac, Bernard Kouchner dira clairement les suites qu'il compte lui donner. »*

L. F.

Philippe Meirieu remet une version légèrement remaniée de son rapport sur les lycées à M. Allègre

PHILIPPE MEIRIEU, président du comité d'organisation du colloque « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? », qui a eu lieu les 28 et 29 avril à Lyon, devait remettre, lundi 18 mai, son rapport final à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale. Toujours composée de quarante-neuf principes (*Le Monde* du 29 avril), cette version définitive a été légèrement remaniée à la suite des ateliers qui se sont déroulés lors du colloque et des contributions apportées par de multiples associations et syndicats de la sphère éducative.

C'est sans conteste l'enseignement professionnel qui a subi le plus de modifications. Si l'idée d'un *« lycée unique »* offrant *« des filières de formation générale, technologique et professionnelle »* est maintenue, le rapport final ajoute que cet objectif *« n'implique nullement, bien au contraire, que le lycée professionnel soit amené à appauvrir les savoirs spécifiques qu'il est chargé de transmettre ou à aligner ses pratiques pédagogiques sur celles de l'enseignement général et technologique »*.

CRITIQUES VIRULENTES

Il est vrai que le bureau national du Snetaa-FSU, premier syndicat chez les enseignants des lycées professionnels, a formulé des critiques très virulentes contre la première version du rapport Meirieu, estimant qu'il *« remet en cause la formation professionnelle dispensée par le service public au profit de l'apprentissage »*. Pour Bernard Pabot, secrétaire général du Snetaa, l'idée d'un lycée unique, d'une culture commune et d'une classe de seconde de détermination signe, à moyen terme, *« la fin du BEP et du bac professionnel. L'enseignement professionnel sera relégué au rang d'option »*, s'inquiète-t-il.

ÉTUDES « PLUS LISIBLES »

« Nous ne souhaitons pas aller dans ce sens », répond M. Meirieu, qui dit, en même temps, comprendre *« les inquiétudes et les craintes du Snetaa quant à l'identité de l'enseignement professionnel »*. En outre, si le rapport recommande toujours de rendre *« plus lisibles »* les études proposées en lycée professionnel, il n'est plus question de les organiser en trois champs-services, production, artisanat et métiers d'art. *« Ce découpage avait un caractère artificiel »*, concède M. Meirieu.

Si la nécessité d'une *« culture commune pour tous les lycéens »* est réaffirmée, le rapport final prend en compte la remarque formulée, notamment par Claude Allègre lors du colloque, qui s'était étonné de l'oubli des sciences dans cette culture. *« Dans toutes les filières et toutes les séries, les lycéens doivent disposer d'une culture scientifique de base (...) »*, affirme désormais le texte du comité d'organisation.

Le rapport ajoute également que *« chaque élève »* doit bénéficier *« d'une formation à la recherche documentaire »*. Enfin, si l'informatique doit donner lieu à un *« apprentissage systématique »*, le nouveau document précise que la formation aux nouvelles technologies *« vise à permettre à chaque élève une utilisation rationnelle, éloignée des conceptions magiques ou empiriques »*, et qu'elle doit les aider à *« comprendre le sens et les limites de l'usage de l'informatique »*.

Concernant l'emploi du temps, le nombre d'heures hebdomadaires de cours a été porté de trente à trente-deux en enseignement technologique et professionnel. Quant aux parents, jamais cités dans la première version du texte, ils apparaissent dans le rapport final sous la forme d'une participation au conseil de la vie lycéenne et aux *« lieux ressources »*.

Alors que le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FSU), majoritaire chez les professeurs du secondaire, conteste les orientations du rapport et condamne le principe d'un temps de travail hebdomadaire pour les enseignants de quinze heures de cours et quatre heures d'activités pédagogiques – l'une des propositions majeures de la réforme –, M. Meirieu considère que ces nouveaux horaires *« sont extrêmement raisonnables et ne correspondent pas à une augmentation déguisée du temps de travail »*.

« TRAVAILLER AUTREMENT »

Depuis la fin du colloque, le comité d'organisation a reçu un nombre considérable de courriers. Beaucoup d'enseignants s'inquiètent de l'avenir et de la place de leur discipline, d'autres se disent favorables à l'idée de *« travailler autrement »* et la plupart s'interrogent sur la suite que Claude Allègre donnera à ce projet de réforme. Enfin, en partenariat avec la direction de l'enseignement scolaire du ministère, le comité d'organisation effectue actuellement des simulations, notamment pour évaluer les conséquences financières des propositions avancées par le rapport Meirieu.

Sandrine Blanchard

Manifestations du SNES et du Snalc contre une absence de dialogue

LES MANIFESTATIONS d'enseignants de Paris, Toulouse et Marseille ont rassemblé, samedi 16 mai, 18 000 personnes, selon leurs organisateurs, pour protester contre la réforme des lycées et la déconcentration de la nomination des professeurs. Mais c'est surtout un sentiment d'irritation envers le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, qui a fédéré les manifestants, défilant à l'appel du SNES-FSU (Syndicat national des enseignements du second degré) et du Snalc (Syndicat national des lycées et collèges), deux organisations aux options habituellement divergentes.

Le cortège parisien, ouvert par une délégation de la Seine-Saint-Denis, avec la familière banderole géante *« Aux héros du 93 »*, comptait environ 5 000 personnes, dont bon nombre hissaient des caricatures de Claude Allègre, ornées de légendes sans ambiguïté : *« Allègre, le ministre dont la droite rêvait et que Jospin nous a donné »*, *« Matamore et m'as-tu-vu »*, *« 18 élèves par classe, chiche ! »*. D'autres faisaient parler le ministre : *« C'est pas moi, c'est le recteur »* ou *« Dialogue social : kekcecza ? »*.

« Il n'y a aucune écoute des enseignants. Nous avons un sentiment d'incompréhension totale », expliquait un groupe de professeurs de la banlieue parisienne. *« On a milité pour un changement politique et on pensait avoir quelqu'un avec qui discuter, on est bien déçu »*, ajoutaient-ils. Plus nuancé, un professeur de philosophie de Seine-Saint-Denis estimait : *« Quelqu'un qui ose une réforme nécessaire au sein de l'éducation nationale, ça ne peut être que positif. Mais on ne peut pas le faire sans écouter ceux qui pratiquent sur le terrain. »*

« DES MOYENS POUR FORMER »

Venus aussi de l'académie de Nancy-Metz, de Lille, d'Amiens ou de Besançon, les enseignants entendaient également demander *« des moyens pour former des citoyens »*, à l'heure où commencent les arbitrages budgétaires. Un thème repris dans les défilés de province, qui ont rassemblé 5 000 manifestants à Marseille et 3 000 à Toulouse (800 selon la police).

Quant aux propositions de Philippe Meirieu pour réformer le lycée, elles n'ont recueilli que des avis assez défavorables. *« On ne comprend pas du tout en quoi ce projet pourrait aider à lutter contre les inégalités sociales »*, jugeait un professeur de mathématiques, bataillant contre *« cette culture commune qui n'intègre même pas les maths »*.

Certains affirmaient que la nouvelle organisation du temps de travail des enseignants proposée par M. Meirieu *« ne changerait pas grand-chose »* à leurs méthodes, tandis que d'autres y voyaient *« une augmentation déguisée du temps de travail »*. Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, a estimé que *« des grèves à répétition étaient possibles à la rentrée.* (...) *Cela se décidera en juin, si le ministre ne nous écoute pas »*, a-t-elle ajouté.

Béatrice Gurrey

Le président de la chambre régionale d'agriculture de Corse a été incarcéré

Michel Valentini est soupçonné d'avoir bénéficié de prêts abusifs

Michel Valentini, président de la chambre d'agriculture de la Corse, a été mis en examen, dimanche 17 mai, pour complicité de détournement de fonds publics et complicité d'abus de confiance et incarcéré. L'Inspection générale des finances avait dénoncé, dans un rapport, un système de détournements des aides agricoles.

LE PRÉSIDENT de la chambre régionale d'agriculture de la Corse, Michel Valentini, a été mis en examen, dimanche 17 mai, pour *« complicité de détournement de fonds publics »* et *« complicité d'abus de confiance »* par le juge d'instruction Jean Guary, et écroué à la maison d'arrêt de Nice, dans le cadre de l'enquête sur les prêts abusifs accordés dans l'île par le Crédit agricole. Sa femme, Eridane, interpellée comme lui, vendredi matin, et placée en garde à vue à la gendarmerie d'Ajaccio, a été, pour sa part, mise en examen pour *« escroquerie »* et *« abus de confiance »*. Il s'agit de la première conséquence judiciaire du rapport de l'Inspection générale des finances mettant au jour un système de détournement des aides agricoles (*Le Monde* du 12 mai).

Ce document, long de quatre cents pages, mettait nommément en cause, au milieu de trente-neuf personnalités corses, Michel Valentini. Figure emblématique de l'agriculture corse, ancien secrétaire général de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et élu jusqu'en mars à l'Assemblée de Corse sur la liste de Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), M. Valentini aurait bénéficié de quinze prêts, à hauteur de 14,8 millions de francs.

LE MOUVEMENT DE SOUTIEN

Selon le rapport, une partie des sommes perçues aurait été utilisée à des fins non-agricoles (retraits de liquide, achat de matériel sportif...). Il révélait notamment qu'un *« prêt ayant fait l'objet de mesures publiques d'aides au désendettement avait servi à financer l'acquisition d'un véhicule 4x4 de marque Mercedes »*. Les enquêteurs de l'Inspection des finances constataient également que l'ancien secrétaire avait contracté, au nom de sa femme, *« un encours de 7 millions de francs de dettes au Crédit agricole de Corse »*. Or, précisaient-ils, Eridane Valentini gérait alors un bar à Bastia, une activité ayant peu de liens avec l'agriculture.

La veille de son interpellation, Michel Valentini avait organisé une conférence de presse pour annoncer son intention d'*« attaquer les auteurs du rapport »*. Pour preuve de sa bonne foi, il avait distribué aux journalistes des photocopies des relevés hypothécaires des biens donnés en garantie des fameux prêts. Il brandissait également la facture du 4x4 Mercedes mentionnant l'absence de siège à l'arrière du véhicule, donc son caractère *« utilitaire »*. *« C'est la communauté corse toute entière qui est mise de la sorte au ban de la nation »*, estimait-il, avant d'ajouter : *« Il y eu le 13 mai 1958, le 13 mai 68. Maintenant il y aura le 13 mai 1998 »*.

Le mouvement de soutien lancé par les amis de M. Valentini, n'a pas obtenu le succès escompté. Pendant son interrogatoire, une réunion extraordinaire a été organisée à la chambre d'agriculture mais la FDSEA a décidé de ne pas signer le communiqué rédigé à l'issue de la manifestation. Quant à la coordination rurale, le syndicat concurrent, il s'est félicité de voir *« enfin les vrais fossoyeurs de l'agriculture insulaire arrêtés »*.

Le préfet de la Corse, Bernard Bonnet, a assuré qu'il n'entendait pas céder *« aux intimidations et aux bassesses, d'où qu'elles viennent »*, et qu'il poursuivrait *« sereinement »* son entreprise d'assainissement de l'économie de l'île. *« De nombreux dossiers sont examinés de manière scrupuleuse, que ce soit dans les domaines liés aux fonds publics, à l'urbanisme et à d'autres encore »*, a-t-il annoncé.

Démolition du complexe touristique Alba Serena

La démolition de constructions touristiques illégales sur la commune de Poggio-Mezzana, au sud de Bastia, a commencé, samedi 16 mai, en présence du préfet de Haute-Corse, Bernard Lemaire, *« avec le concours des moyens de l'arme du génie »*, a indiqué la préfecture. *« L'Etat a décidé de l'exécution forcée d'un arrêt de la Cour de cassation en date du 15 octobre 1997 qui devait être appliqué avant le 15 mai »* sur une partie du complexe touristique Alba Serena, construit il y a une quinzaine d'années par le promoteur corse Paul Semidei.

Cette opération de destruction vise quarante bungalows, un chapiteau et divers équipements dont un restaurant et des courts de tennis, édifiés dans la bande littorale de 100 mètres. Celle-ci sera ainsi *« libérée et devra être restituée dans son état originel, notamment en matière de végétation »*, a commenté la préfecture.

Le lourd endettement des agriculteurs corses

LES RÉCENTS RAPPORTS de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances, le placement en garde à vue de personnalités connues, les enquêtes déclenchées par la Commission européenne, ont mis au jour des anomalies graves dans la distribution des crédits et fonds publics au secteur agricole corse et des défaillances des procédures de contrôle. Ils ont également permis de constater que le poids de l'endettement des agriculteurs corses était beaucoup plus lourd que dans les autres régions.

Selon les statistiques officielles du ministère de l'agriculture, qui portent sur l'année 1995, chacun des quelque 4 000 exploitants est endetté pour plus de 800 000 francs alors que la moyenne nationale n'est que de 500 000.

Seules la Champagne-Ardenne et la Picardie dépassent la Corse mais l'agriculture de ces régions – pommmes de terre, betteraves, céréales, vignes de renom – est beaucoup plus solide que celle de l'île, qui repose essentiellement sur les agrumes, les fruits, la vigne, le maraîchage de plein champ et, plus récemment, les amandes. Le service de la dette représente en moyenne 30 % de l'éxcédent brut d'exploitation, alors qu'en Haute-Corse et en Corse-du-Sud le pourcentage atteint 112 % (cinq fois plus qu'en Franche-Comté ou trois fois plus qu'en Rhône-Alpes).

La fragilité des exploitations insulaires, aggravée par l'âge avancé des exploitants et une diminution du nombre d'agriculteurs plus rapide qu'ailleurs, s'explique par un endettement à court et à long terme très lourd face à une valeur ajoutée qui est, avec le Limousin, la plus faible de France. Pour un indice moyen national de 100, le revenu brut d'exploitation frôle 55 (41 dans le Limousin) contre 106 en Bretagne et 187 en Champagne-Ardenne. En revanche, si l'on compare la part des subventions d'exploitation dans l'ensemble des concours publics, la Corse n'est pas vraiment plus « budgétivore » que les autres régions. A Ajaccio ou à Bastia, ces subventions représentent 85 % de ces concours contre 84 % dans les Yvelines, 86 % en Lozère et 90 % dans le Cher et la Haute-Garonne.

91 976 DOSSIERS TRAITÉS

Le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea) publie, par région et par département, la répartition des différentes aides dont bénéficient les *ayant-droit*, qu'il s'agisse des prêts bonifiés ou non, des aides agro-environnementales, des dotations d'installation aux jeunes agriculteurs, des opérations d'aménagement foncier ou des subventions européennes. Pour la catégorie des prêts bonifiés, réservés à l'investissement (dont le taux peut descendre à 2,55 % grâce à une prise en charge par l'Etat et un remboursement partiel de Bruxelles) et accordés par plusieurs banques mais essentiellement par le Crédit agricole, la Corse, vu le nombre des exploitants considérés comme viables selon les critères prudentiels des banquiers, n'est pas défavorisée. En 1996, sur 11 milliards de prêts accordés et 91 976 dossiers traités, les agriculteurs de l'île ont bénéficié de 9,7 millions et de 95 autorisations de financement. Pour 5 294 dossiers les agriculteurs de Basse-Normandie ont eu une enveloppe de 692,4 millions, les Bretons (10 400 dossiers) de 1,26 milliards, et les paysans du Limousin (3 000 dossiers) de 313,3 millions.

François Grosrichard

Un millier de « parrains » s'engagent à aider des sans-papiers

L'opération lancée par Patrice Chéreau, Jean-Luc Godard et Stanislas Nordey et suivie par plus d'un millier de personnes, connues ou non, a été menée par Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis

SUR LA GRANDE SCÈNE du Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis, Patrick Braouezec, maire (*communiste refondateur*) de la ville, officie en écharpe tricolore derrière une grande table drapée de rouge. *« Nous vous souhaitons longue vie en France »*, conclut-il à l'adresse de chaque sans-papiers. Une file ininterrompue d'étrangers en attente de régularisation et de parrains français patiente pour la cérémonie au cours de laquelle chaque parrain s'engage à aider son « filleul».

A l'appel de trois metteurs en scène de théâtre et de cinéma, Patrice Chéreau, Jean-Luc Godard et Stanislas Nordey (*Le Monde* du 14 mai), plus d'un millier de personnes, connues ou non, se sont proposées pour parrainer des sans-papiers. Pendant trente-six heures non-stop, depuis dimanche midi jusqu'à lundi minuit, à raison de quelque quarante-cinq parrainages par heure, c'est ici la plus grosse opération du genre. A 23 heures, dimanche soir, des volontaires continuaient de téléphoner au théâtre pour savoir comment y participer.

Aurélie est arrivée du Burkina-Faso en 1992, à l'âge de seize ans. *« Je garde des enfants, mais je suis mal payée parce que je suis au noir »*, explique-t-elle. Célibataire, cette Parisienne n'a pas obtenu sa régularisation. Catherine, fonctionnaire au ministère de la culture, est sa marraine, au côté de son mari, qui parraine un Malien.

ACTE MILITANT

C'est leur premier acte militant pour cette cause, hormis la participation à la grande manifestation de mars 1997. Derrière eux, une enseignante de Saint-Denis parraine une mère de famille chinoise, en France depuis sept ans avec son mari et ses deux enfants. Sa fille sert d'interprète, car elle ne parle pas français. Dans la queue, les militants de Droits devant ! proposent une *« mini-formation juridique »* aux parrains et distribuent le numéro de téléphone d'urgence aux sans-papiers.

A la table officielle, d'autres élus relaient le maire de Saint-Denis : Yves Frémion, son adjoint (Vert) ; Jack Ralite, le maire (communiste refondateur) d'Aubervilliers ; Serge Blisko, député socialiste. Parmi les parrains se glissent quelques personnalités de la culture : les cinéastes Léos Carax, Jean-Louis Comolli, Serge Le Perron, Mathieu Amalric ; les metteurs en scène et comédiens de théâtre Jeanne Balibar, Dominique Labourier, Joël Jouanneau, Gabriel Garran ; les chorégraphes *Jean-Claude Gallota* et Thierry Niang.

Sur le parvis du théâtre, dès 20 heures dimanche, tous les créneaux horaires sont saturés jusqu'au lundi soir. Des dizaines de sans-papiers qui n'ont pas trouvé de parrain abordent les Français qui arrivent pour solliciter leur protection. *« Téléphonez mardi*, leur répètent les militantes de Droits devant !, *on vous dira si une nouvelle série de parrainage est prévue. »*

Catherine Bédarida

Les gorges du Tarn rechignent à être classées monument naturel

Une mission interministérielle vient en juin en Lozère et en Aveyron pour engager la concertation avec les élus et la population qui craignent qu'un classement du site n'entraîne trop de contraintes. Le lieu, où passent chaque année un million de touristes, a pourtant bien besoin d'être protégé

RODEZ
de notre correspondant

Les eaux vertes du Tarn et de la Jonte découpent une dentelle de falaises calcaires à travers le causse Noir, le causse Méjean et le causse de Sauveterre. De cirques en défilés, un million de touristes s'engagent chaque année – l'été, surtout, car l'hiver est moins fréquentable – pour retrouver l'essence d'un paysage et l'esprit d'un pays. Mais l'esprit n'est pas toujours d'accord avec la lettre. Celle du législateur par exemple, que les pouvoirs publics veulent faire valoir entre Lozère et Aveyron.

Depuis 1989, le ministère de l'environnement souhaite classer les gorges du Tarn et de la Jonte au titre des monuments naturels et des paysages. Quatre-vingts kilomètres de rivières sont concernés ainsi qu'un périmètre s'étendant en largeur jusqu'à 4 kilomètres à l'intérieur des terres caussenardes. Cette zone, majoritairement lozérienne – le département de l'Aveyron, où les gorges vont mourir, n'y est inclus qu'à 5 % – recense deux mille habitants permanents.

A Florac, en décembre 1992, la direction de l'environnement Languedoc-Roussillon (Diren) présentait aux élus réunis au sein du syndicat intercommunal Grand-Site un projet qui ne suscita pas d'opposition. L'Etat s'engageait, selon les *propos du préfet d'alors*, à effectuer une concertation et une information *« afin de prendre en compte les impératifs d'une gestion humaine du projet »*. Mais, derrière les mots, il y a eu sans doute un déficit des actes. Si bien que, depuis, rien ne va plus.

Au cours de l'été 1997, l'enquête d'utilité publique révélait que 89 % des avis émis par la population allaient contre le classement des gorges. Dix-sept communes concernées et les conseils généraux de la Lozère et de l'Aveyron rendaient des délibérations s'opposant au projet.



« PROTECTION LOURDE »

Cela sur fond d'un « non » catégorique de la chambre d'agriculture et du syndicat de la forêt privée, lesquels craignent que l'on puisse interdire tel abattage de conifères ou avoir à redire sur la construction de telle bergerie en raison des matériaux employés. En effet, une fois le classement admis, c'est le ministère de l'environnement qui dira comment bâtir, ouvrir une route, couper des arbres ou créer un terrain de camping.

Jérôme Prouhèze, chargé de mission du syndicat Grand-Site, voit dans le classement *« une protection lourde »*, ficelée loin du terrain par un cabinet ministériel. Cependant, il laisse une chance au dialogue : *« Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut protéger, mais en organisant une concertation, pas un diktat. Les communes demandent la création de commissions locales de gestion, composées d'élus et de socio-professionnels. » « Nous n'avons plus le droit de perdre un seul agriculteur,* ajoute Jérôme Proubèze, *il n'est donc pas question de leur imposer des contraintes supplémentaires, ou bien il faut, en contrepartie, des engagements financiers, une enveloppe permanente pour les surcoûts architecturaux afin d'aider les collectivités et les propriétaires. Habitants et élus ne veulent pas signer un chèque en blanc. »*

De l'avis de Jean-Jacques Delmas, conseiller général de Sainte-Enimie, *« on ne peut pas aller contre l'avis de la population ; il convient de trouver un consensus sur trois points précis où nous voulons être entendus : les périmètres à réduire (pas d'emprise sur les Causses ; des villages à contourner afin qu'ils puissent continuer à s'étendre), un cahier de gestion, un comité local établissant les contraintes et les contreparties apportées par l'Etat »*.

CONCERTATION TARDIVE

Paris n'en est pas à parler gros sous. Plutôt à la veille d'emprunter les chemins lozériens d'une concertation tardive. Une mission interministérielle doit se rendre en juin sur le terrain. Elle réunira les délégations des ministères de l'environnement, de la culture, de l'agriculture et de l'équipement. Elles consulteront les élus *« afin de parvenir à une position harmonieuse et concertée »*, explique Catherine Caro, adjointe à la direction Nature et paysages, qui précise : *« Il n'y a aucune intention de geler les activités artisanales ou locales ; simplement, sur place, les gens souffrent d'une méconnaissance et d'une incompréhension de la loi. »* Lorsque tout sera bien compris, donc, le dossier sera remis à Dominique Voynet. Le classement est attendu pour 1999, dans le meilleur des cas.

« Les gens sont déterminés et nous avions mal jugé cette détermination », estime Mme Caro. Une détermination qui n'est cependant pas univoque. On entend en Lozère quelques échos favorables à un classement global des gorges et des parties caussenardes. Alain Boëmare, géographe, défend *« ces échappées visuelles, ces espaces émouvants, rares, auxquels on doit conserver leur caractère. Un classement n'est pas une mise sous cloche, mais on ne peut pas continuer à construire n'importe quoi n'importe où »*.

Le directeur du tout proche Parc national des Cévennes, Gérard Moulinas, rejoint cette réflexion : *« Le site présente une qualité et une notoriété dont l'Etat se préoccupe normalement. C'est un grand paysage, je suis attaché à sa sauvegarde. Il faut mettre en œuvre des principes de gestion et dégager les politiques d'aménagement futures. »*

Philippe Damperat, militant et candidat Vert à Sainte-Enimie lors des dernières élections cantonales, est vétérinaire et sillonne le pays. *« Les gens opposés au classement sont moins nombreux qu'on veut bien le faire croire,* estime-t-il. *Ils le comprennent, concernant la partie des gorges, et le repoussent sur les causses parce qu'ils ont été montés par la chambre d'agriculture. »* La Confédération paysanne, qui nourrit en Aveyron comme en Lozère d'autres ambitions pour le monde rural que la chambre d'agriculture et le syndicat majoritaire (FDSEA), s'exprime par la voix de René Riezel : *« La désinformation a été sciemment organisée par la chambre d'agriculture. Elle a dit aux paysans qu'ils seraient coincés pour construire leurs bergeries. Quant aux forestiers, il y a derrière des grands groupes qui craignent l'interdiction de couper les arbres. »* René Riezel s'efforce de voir au-delà du problème agricole : *« Il y a dans les gorges de véritables camps de concentration à touristes ; cela ne me ferait rien que grâce au classement on y porte un grand coup de bulldozer. En bas, c'est la foire d'empoigne tout l'été, avec des gens qui viennent durant trois mois faire les poches des touristes, et les seules retombées pour le plateau, ce sont des boîtes de conserve. »*

Elian da Silva

La baie de Saint-Brieuc devient réserve naturelle

Une partie de la baie de Saint-Brieuc a été classée *« réserve naturelle »* par un décret du ministère de l'environnement et devient ainsi la plus vaste réserve de ce type en Bretagne. Cette zone marine, qui couvre 1 150 hectares de la baie, abrite chaque hiver quelque 50 000 oiseaux, dont des espèces protégées, ainsi qu'une flore et une faune très riches. Le ministère est allé au-delà des demandes initiales des associations de protection de la nature, qui remontent à 1981, en classant l'anse d'Yffiniac mais aussi une partie de l'anse de Morieux *« par souci de cohérence écologique »*.

Les sites verront leur protection renforcée, mais l'accès à la réserve restera libre. Les promenades équestres et la circulation des chars à voile sur les zones découvertes par la marée seront réglementées ultérieurement par des arrêtés complémentaires de la préfecture, pris après avis du comité consultatif de gestion.

M. Tiberi demande à Mme Voynet que la circulation soit limitée à Paris dès le niveau 2 de pollution

PARIS. Dans une lettre adressée jeudi 14 mai à Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, demande que la limitation de circulation pour les véhicules ne possédant pas la pastille verte soit appliquée dans la capitale dès le niveau 2 d'alerte, sans attendre le seuil du niveau 3, prévu par la loi. La Mairie de Paris a également décidé d'informer les Parisiens pendant les périodes de pollution, en indiquant chaque matin sur les panneaux à affichage mobile les prévisions pour la journée. Jean Tiberi a également annoncé, vendredi 15 mai, que la circulation automobile a diminué de 2 % à Paris pendant les douze derniers mois. Ce chiffre est une moyenne entre la baisse de 3 % observée sur le boulevard périphérique, et celle de 1,2 % constatée dans Paris intra-muros. Enfin, le maire de Paris a demandé au gouvernement de prendre rapidement position sur la création d'un tramway sur les boulevards des Maréchaux ou sur la ligne de petite ceinture.

Le projet d'un nouveau pont sur la Garonne enflamme et divise les Bordelais

BORDEAUX
de notre correspondante

« Alain Juppé n'est pas Napoléon. » Cet habitant de Bordeaux fait référence au pont de Pierre, seul franchissement en centre-ville de Bordeaux, inauguré en 1821 et construit à la demande de Napoléon Bonaparte. Dans le cadre d'un ambitieux projet urbain lancé à l'automne 1995, l'ancien premier ministre a prévu trois nouveaux franchissements dont un en plein centre. Le sujet a enflammé la ville. Le nouveau maire n'a jamais caché sa préférence pour un pont deux fois une voie en face de la place des Quinconces. Il veut en faire le *« trait d'union urbain »* entre la rive gauche et la rive droite, zone sinistrée baptisée le « Beyrouth bordelais » par le groupe de rock Noir Désir.

« Que propose Juppé, s'interroge Denis Teisseire, élu d'opposition sans étiquette ; *fermer un port historique et naturel qui a un accueil unique au monde. »* Le pont fixe aux Quinconces aurait en effet l'inconvénient d'empêcher les bateaux de plaisance – une trentaine par an – d'accoster place de la Bourse, chef-d'œuvre XVIIIe de l'intendant Gabriel. A cela le maire répond que les bateaux de croisière pourront stationner quelques centaines de mètres en amont, avec un système de navettes pour rejoindre l'hypercentre. De son côté, Alain Savary, chef de file des socialistes à la mairie, voit dans cette option *« un aspirateur à voitures qui ne délestera pas la circulation »* et estime que *« ce pont va barrer la courbe du fleuve qui appartient au patrimoine bordelais »*.

D'autres projets existent : un tunnel à la place du pont, un franchissement plus en aval, fixe ou tournant, le doublement du pont de Pierre qui ferait passer le futur tramway... Chacun y va de ses arguments. Le franchissement est devenu le sujet de discussions du Tout-Bordeaux. En avril, la mairie avait organisé une exposition et des débats publics qui ont attiré plusieurs milliers de personnes. Des registres d'observations sont consultables à la communauté urbaine et à la mairie. Le quotidien régional *Sud-Ouest* organise des débats sur le franchissement et se fait chaque jour l'écho des attentes des Bordelais. Des associations, favorables ou opposées au projet du maire, voient le jour.

Pour une partie des Bordelais et pour les élus de la gauche plurielle, la consultation de la mairie est tronquée. Déjà, le 20 avril, certains élus d'opposition avaient boycotté le conseil municipal pour condamner *« le caractère biaisé et partisan »* de l'exposition dans laquelle toutes les hypothèses n'avaient pas été abordées.

Une nouvelle association a donc décidé d'aller plus loin. Le 13 mai, Garonne Avenir a présenté un article de loi sur le référendum d'initiative populaire : il oblige la mairie à soumettre en conseil municipal « l'organisation d'une consultation sur une opération d'aménagement ». Un cinquième des électeurs, soit 20 000 personnes dans le cas de Bordeaux, doivent signer la pétition. Etant donné la passion qui entoure cette question, cette pétition pourrait bien rencontrer le succès que ses initiateurs espèrent. Ironie du sort : le décret d'application de cette loi a été signé en décembre 1996 par Alain Juppé, alors premier ministre.

Claudia Courtois

A Toulouse, les avions ne font plus l'unanimité

TOULOUSE
de notre correspondant

Première dans le berceau d'Airbus : un rassemblement *« pacifique de protestation contre l'accroissement démesuré des nuisances liées au trafic de l'aéroport »* de Toulouse-Blagnac, organisé par un collectif d'une vingtaine d'associations de quartier, a réuni quelques centaines de personnes.

Contrairement à Claude Nougaro, qui affirme dans son ode *Toulouse* qu'*« à Blagnac, les avions sont plus beaux »*, les Toulousains semblent de moins en moins sensibles à la poésie des réacteurs. L'aéroport international de Toulouse-Blagnac a dépassé en 1997 le cap des 100 000 mouvements d'avions annuels. C'est trop pour les oreilles des riverains, qui ont calculé que, pendant les heures de pointe, il passait au-dessus de leurs têtes un avion toutes les minute et demie. *« Capitale de l'aéronautique, Toulouse ne sera pas la capitale du bruit »*, scandaient les manifestants.

Comment les avions, considérés comme la principale richesse de la ville, peuvent-ils être cloués au pilori ? Les associations de riverains assurent que même les employés des industries aéronautiques finissent par les rejoindre. La plupart évoquent la déréglementation aérienne, qui a relancé la concurrence entre les compagnies et multiplié les vols, de jour comme de nuit. Mais tout a réellement commencé quand certains habitants du quartier résidentiel de l'Ardenne, excédés, ont obtenu, en 1996, une légère déviation des trajectoires des décollages et atterrissages. Cette expérimentation n'a fait que déplacer le problème vers d'autres zones, moins habituées à être survolées de près.

UN DEUXIÈME AÉROPORT ?

L'étude, menée par les services de l'Etat, d'un nouveau plan pour réduire la gêne sonore, a achevé de mettre le feu aux poudres. Officiellement, la nouvelle procédure devait diviser par trois le nombre de riverains directement concernés par le bruit des avions. Mais les habitants font valoir que les modèles mathématiques utilisés pour calculer la gêne sonore sont beaucoup trop théoriques par rapport à la réalité.

Une nouvelle réunion doit se tenir, le 25 mai, à la préfecture : faut-il entériner la nouvelle procédure de décollage et d'atterrissage à Toulouse-Blagnac ou revenir à l'ancien système ? Pour ne pas se contenter de se débarrasser du problème chez les voisins, le collectif d'associations, constitué à la fin de 1997, a élaboré une charte commune en huit points.

Outre les demandes d'interdire immédiatement les avions les plus bruyants – essentiellement des Boeing –, c'est l'emplacement même de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, au cœur de l'agglomération, qui est remis en question. Le collectif réclame la construction en urgence d'une deuxième plate-forme aéroportuaire. Une revendication soutenue par la ville de Toulouse, qui a émis un avis défavorable au nouveau plan de gêne sonore, présenté par le préfet en octobre 1997. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, qui se trouvait à l'aéroport samedi matin, a répété aux manifestants son souhait de voir construire un deuxième aéroport au plus tôt.

Mais cela nécessiterait d'abandonner le projet d'extension de l'aéroport, déjà étudié par la chambre de commerce, qui prédit la saturation de Blagnac dans les vingt années à venir.

Stéphane Thépot

DISPARITION

Chantal Mauduit

Une glaciériste confirmée

L'ALPINISTE Chantal Mauduit, âgée de trente-quatre ans, a été retrouvée morte, samedi 16 mai, à 6 500 m d'altitude, sur les pentes du Dhaulagiri (8 172 mètres), un des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres de la chaîne de l'Himalaya. Son corps reposait sous une tente de bivouac au côté du sherpa Ang Tshering, également décédé, qui l'accompagnait lors de ses ascensions en haute altitude depuis 1993. Ce sont des membres de l'expédition Catalane, dont faisait partie Chantal Mauduit, qui ont découvert les deux grimpeurs. Leur abri avait été, en partie, enseveli par une coulée de neige. Selon les témoins, l'alpiniste et son sherpa n'auraient pas été étouffés par l'avalanche mais asphyxiés par des émanations de gaz provenant d'une bouteille destinée à faire fondre de la neige.

Chantal Mauduit, qui était née dans le quartier de Montmartre, a quitté Paris dès l'âge de cinq ans pour vivre à Chambéry. Très vite, elle s'intéressa aux montagnes proches de son nouveau lieu de résidence, puis devint, au milieu des années 80, une glaciériste confirmée. En 1989, elle fit partie du groupe des jeunes grimpeurs d'élite de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME). Elle se distingua sur les itinéraires éphémères et fragiles des cascades de glace des Alpes.

Passionnée, souvent exubérante, déterminée, le visage traversé par un immense sourire, humaniste, elle s'indigna de la situation dans laquelle se trouvent les peuples montagnards qu'elle côtoyait : elle avait adopté, à la mode népalaise, un enfant dont elle finançait les études et elle avait rencontré le dalaï-lama, dont elle avait brandi la photo au sommet du Puimori, un satellite de plus de 7 000 mètres de l'Everest. Chantal Mauduit était depuis plusieurs années à la recherche d'une « place » dans le difficile milieu de la montagne. Sans vraiment le reconnaître, elle ambitionnait de conquérir les quatorze « 8 000 mètres » de la Terre – une série qu'une alpiniste polonaise, Wanda Rutkiewicz, avait interrompue en 1992 au Kangchenjunga, victime d'un accident mortel alors qu'elle escaladait son neuvième « 8 000 mètres ». Chantal Mauduit en était à six, après avoir commencé par le plus difficile, le K2 (8 816 mètres), en 1992, en technique alpine et sans oxygène.

« Je me laisse guider par le vent, j'aime les surprises de la vie, je n'ai pas de plan de carrière. J'ai des rêves, comme tout le monde », confiait l'alpiniste au magazine *Vertical* après sa double victoire au Lothse (8 516 mètres) et au Manaslu (8 163 mètres). En mai 1996, elle avait « enchaîné » ces deux sommets en quatorze jours en empruntant toutefois un hélicoptère pour rejoindre le camp de base du second pic qu'elle convoitait. *« Une erreur éthique »*, avaient alors noté un certain nombre de ses concurrents. Mais au Lothse et au Manaslu, comme au K2 puis au Shisha Pangma (8 046 mètres) et au Cho-Oyu (8 201 mètres) en 1994, Chantal Mauduit a réalisé ses ascensions en technique alpine, sans utilisation d'oxygène artificielle et le plus souvent engagée seule sur des itinéraires classiques d'ascension de ces montagnes.

L'Everest (8 848 mètres) repoussa à sept reprises ses assauts, mais à aucun moment, pour pouvoir parvenir au sommet de la plus haute montagne du monde, elle ne dérogea à la règle qu'elle s'était fixée : ne pas avoir recours à l'oxygène. *« Grimper sans oxygène, c'est mon éthique. Quand on l'utilise au cours d'une ascension, on manque nécessairement des moments très forts, très intenses, tant au niveau visuel qu'auditif. Tous les sens sont alors exacerbés. Ce sont des moments privilégiés qu'il ne faut à aucun prix rater.* (...) *Beaucoup de choses me font aller en montagne. Une seule la résume : la beauté. Je crois que la montagne est mon chemin spirituel. Ce n'est pas une recette universelle. On peut trouver sa voie dans la rue, ou ailleurs. Je suis comme tout le monde, je cours après le bonheur, et la montagne répond à cette quête »*, expliquait l'alpiniste, qui a achevé récemment la rédaction d'un livre au titre prémonitoire, *J'habite au paradis*.

Claude Francillon

NOMINATIONS

Ordre national du Mérite

Une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite est parue au *Journal officiel* du 15 mai.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

Maurice Allais, prix Nobel d'économie ; Yvette Farnoux, née Baumann, déportée-résistante ; Lucien Vochel, président de la Fédération des entreprises des départements d'outre-mer.

Sont élevés à la dignité de *grand-officier* :

Michel Bernard, président de section honoraire au Conseil d'Etat ; Léon Lichnerowicz, président de l'Institut mondial des sciences ; Marcel Marceau, mime ; Joseph Rovan, essayiste.

Sont promus *commandeurs* :

Michel Baudoin, grand invalide de guerre ; Georgette, dite Claude, Gérard, grande invalide de guerre ; Pierre Le Gorrec, contrôleur général honoraire d'Electricité de France ; Jacques Pibouée, grand invalide de guerre ; Louis Ruffino, inspecteur d'académie honoraire ; Tadeus, dit Thadée, Tur, directeur honoraire de Gaz de France ; Madeleine Chapsal, écrivain, journaliste ; Benoîte Groult, épouse Guimard, écrivain ; Monique Pelletier, ancien ministre ; Georges Bataillon, dit Bataillon-Debes, ingénieur-conseil ; Geneviève Poisson, née Butet, ancienne présidente d'un institut médico-pédagogique ; Mireille Brochier, ancien chef de service hospitalier ; Marie Fardel, née Manthe, ancienne vice-présidente de la Croix-Rouge française ; Michel Klein, ancien chef de clinique ; Félix Lagrot, ancien chirurgien des hôpitaux ; Jean-Claude Darras, président du tribunal administratif de Marseille ; Yves Jouffa, avocat honoraire ; Jean Lemaire, avocat au barreau de Paris ; Huguette Peynaud, épouse Le Foyer de Costil, avocat général honoraire à la Cour de cassation ; Raymond de Silguy, ancien bâtonnier ; Robert Abirached, ancien professeur à l'université Paris-X ; Pierre Rat, professeur émérite des universités ; Marie-Claire Sissaoui, née Feugeas, professeur honoraire des universités ; Didier Cultiaux, directeur général de la police nationale ; Gérard Deplace, préfet ; Ferdinand Glorion, commandant honoraire de police ; Philippe Legrix, préfet ; Jean-Jacques Pascal, directeur de la surveillance du territoire ; Jeannine Pichon, préfet de la Mayenne ; Henry Wolf, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine ; Bernard de Bouillane de Lacoste, ambassadeur de France en Israël ; Alain Pierret, ancien ministre plénipotentiaire ; Michel Darras, président d'une association d'anciens combattants ; Pierre Armand, président d'une commission de liaison auprès du Conseil de l'Europe ; Paule Dufour, née Desanti, ancienne présidente directrice générale de société financière ; Serge Bellanger, directeur général d'une compagnie financière ; Jean Delort, président directeur général de société ; Roger Fauroux, ancien ministre ; André Lacoste, directeur de la sûreté des installations nucléaires ; Pierre Vaillaud, président directeur général d'un groupe pétrolier ; André Antonetti, directeur de recherche ; Guy de Buretel de Chassey, ancien directeur dans une société ; Jean Hernio, chef de service administratif ; Camille Sellier, conseiller dans une direction ; Jean Didierjean, président départemental de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; Jean-Claude Gouëllain, président de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre ; Jean-Claude Berthod, président directeur général d'une société de transports ; Jean-Pierre Giblin, directeur à l'administration centrale ; Georges Mercadal, directeur général d'un groupement d'organismes d'HLM ; Olivier Cacoub, architecte ; Jean-Paul Hervieu, directeur des archives départementales de la Manche ; Jean Lebrat, ancien président de l'établissement public du Grand Louvre ; Jean Messagier, artiste-peintre, sculpteur ; Claude Puhl, conseiller à la direction générale d'un journal ; Georges Beisson, inspecteur général de l'agriculture ; Régis Bouche, ancien président d'une caisse centrale d'assurances agricoles ; Jacqueline Latour, née Collet, ancienne présidente d'un syndicat horticole ; Roland Rosset, président de l'Académie vétérinaire de France ; Roger Lagorsse, conseiller général du Tarn ; Jean Brunier, président d'un comité départemental des sports de glace.

Le *Journal officiel* du 15 mai publie en outre une liste de promotions au grade d'officier et de nominations au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Agriculture

Stephan Rivard, administrateur civil hors classe, a été nommé au conseil des ministres du 13 mai directeur de l'agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole, en remplacement de Denis Schrameck.

[Né le 28 janvier 1955 à Paris, Stephan Rivard est licencié en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Il est d'abord, de 1980 à 1984, chargé de mission auprès du directeur des musées au ministère de la culture puis il entre au ministère des finances pour s'occuper de la politique salariale de la fonction publique à la direction du budget. De 1986 à 1993 il aura en charge l'élaboration des statuts de la fonction publique territoriale puis suivra plus particulièrement l'application du budget du ministère de l'agriculture et de la politique agricole commune (PAC). De 1993 à 1995 il est sous-directeur de l'Agence judiciaire du Trésor, chargé du conseil juridique. En 1995, il entre au cabinet de Jean Arthuis, ministre des finances et d'Alain Lamassoure, ministre délégué au budget.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 16 mai sont publiés :

● **BGF** : un arrêté modifiant le régime des bourses accordées aux étrangers boursiers du gouvernement français : le montant de l'allocation est fixé à 3 880 francs par mois.

● **Pollution** : un décret portant publication du protocole à la convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de 1979 relatif à la lutte contre les émissions des composés organiques volatils ou leurs flux transfrontières, fait à Genève le 18 novembre 1991 et signé par la France le 19 novembre 1991.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Cannes.

18 mai.

Je sais que c'est Toi, qui, dans ces lieux, Mêles ton Bleu presque de Sahara !

R.

Bon anniversaire.

With all my heart for a sweet I.O.U.

Mariages

Lise ANDREANI
et
Marc BLANGY

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Paris le 16 mai 1998.

Décès

– Gilbert Clerc,
son mari,
a la douleur de faire part du décès de

Colette CLERC,
née VIVENOT,
agrégée d'Histoire,

survenu le 5 mai 1998.

Elle a été incinérée le 9 mai 1998

8, boulevard de Juranville
18000 Bourges.

– ORT France
a la tristesse de faire part du décès de

Maurice GOLDSCHLEGER,
membre d'honneur du conseil d'administration d'ORT France,

survenu le 12 mai 1998.

Anniversaires de décès

René BLETTERIE,

18 mai 1989.

« Les souvenirs sont cors de chasse dont meurt le bruit parmi le vent. »
Guillaume Apollinaire.

Colloque

Le **CLF-Dexia** organise, avec le parrainage de l'Institut de la Décentralisation et la Revue Française de Finances Publiques, un colloque sur le thème de **« l'interventionnisme économique et pouvoir local en Europe »** les 28 et 29 mai prochains à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris 5e.

Ce colloque sera l'occasion de comparer les points de vue d'universitaires, de politiques et de juges constitutionnels de cinq Etats européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France et Italie) qui, au cours de trois demi-journées successives, échangeront sur les institutions et les pratiques de l'intervention économique des collectivités locales.

Directeur scientifique du colloque : Michel Troper (université de Nanterre).

Contact : Marie-Christine Bernard-Gelabert.

Crédit local de France.
Tél. : 01-43-92-83-52.
E-mail : mbernard@dexia.com

Assemblée générale

Association A.V.E.N.I.R.
Siège social : 4, place Raoul-Dautry, 75716 Paris Cedex 15.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 5 juin 1998 à 14 h 30 dans l'auditorium de la CNP – niveau accueil, au 4, place Raoul-Dautry – 75015 Paris.

Ordre du jour :

Rapports moral et financier de l'Association.

Compte rendu de la gestion financière du contrat plein temps.

Loi de finances 1998.

Vote pour le renouvellement du conseil d'administration.

Convocation des participants à 14 h 30 précises.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Paul Braffort et Josiane Joncquel-Patris : **« Les deux cultures : l'effet Sokal »**, avec J. Bricmont et J. Ganault.
20 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marcel Drach : **« La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économique »**.
25 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Catherine Perret : **« La représentation d'après Marcel Duchamp »**.
19 mai, 2 juin, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean Mathiot : **« Le certain et l'incertain en économie »**.
29 mai, 18 heures-20 h 30, salle RC1, Uni. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Makis Solomos : **« Musique et technique »**.
25 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Geneviève Koubi et Isabelle Schulte-Tenckhoff : **« Altérité et droit (I) »**.
19 mai, 18 heures-20 heures, amphi Stourdzé et amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alessandro Delco et Robert Vallier : **« Métamorphoses de l'(Ur)stiftung : recherches en cours sur Merleau-Ponty »**.
28 mai, respectivement 18 h 30-20 h 30 et 20 h 30-22 heures, salle RC3, Uni. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jacob Rogozinski : **« La question de l'ego : L'Ego, la chair et le restant »**.
20 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Pascal Michon : **« Conditions théoriques d'une histoire du sujet III - Gadamer et Habermas »**.
27 mai, 18 h 30-20 h 30, Église réformée, salle 2, 58, rue Madame, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Conférences

Cercle Amical - Centre V. Medem,
Mardi 19 mai, à 20 h 30,

Théo Klein

Réflexions, 50 ans après la création de l'Etat d'Israël.

52, rue René-Boulanger, Paris 10e

Communications diverses

– L'Institut du Management EDF-GDF, le Collège International de Philosophie et Le Monde proposent, dans le *cadre des rencontres « Grandes Questions »* :

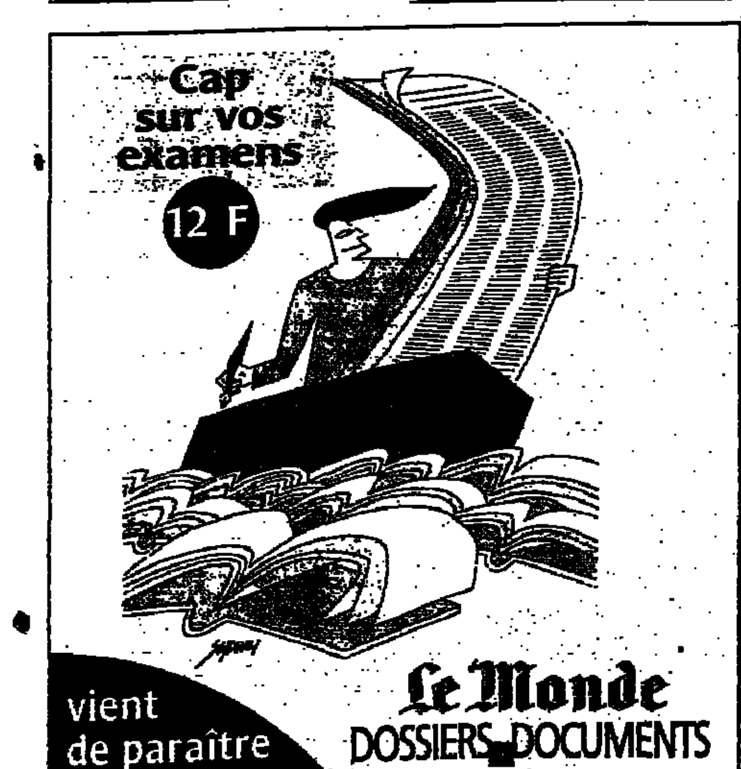
« L'idée de travail, évolution, perspectives »

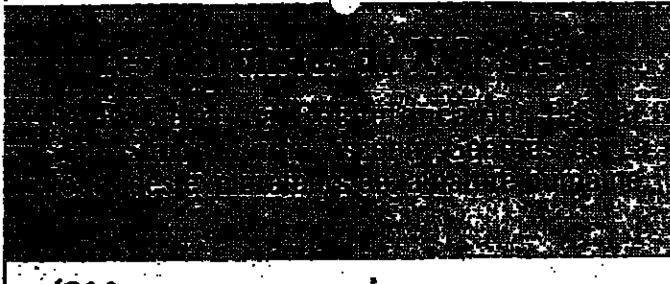
Jeudi 28 mai 1998
de 17 h 30 à 21 h 30
Université Paris-VII-Denis-Diderot
Amphithéâtre 24
2, place Jussieu - 75005
Entrée libre sur présentation du carton d'invitation
à demander en appelant le 01-40-42-37-23.

– Maison de l'hébreu : dix cours individuels, pour pratiquer la Bible et parler l'israélien.
Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22.

Soutenances de thèse

Kassandra THOMPSON-BRENOT soutiendra sa thèse (doctorat nouveau régime) à la Sorbonne (Paris-IV), salle Louis-Liard, le 22 mai, à 9 h 30 : **« Le mythe prométhéen dans la littérature latino-américaine du XXe siècle et sa généalogie anglo-saxonne et germanique »**. Le jury sera composé de MM. les professeurs Cros, Duviols, Poulet et Silva-Cacérès (directeur de thèse).





13 LES AVENTURES DE MAI

Une grève qui s'étale et s'étonne

par Patrick Rambaud

SAMEDI 18 MAI 1968

S'il n'avait pas un congrès de chirurgie obligatoire à *Biarritz* ou à *Chicago, le* professeur Portallier se débrouillait pour passer les week-ends *dans* sa villa de Trouville, une maison normande à colombages dont le jardin, battu par le vent, où ne poussait que du gazon maigre, descendait sur la plage par trois marches de bois laqué. Le plus souvent, *il* laissait sa Peugeot 404 au garage et, dès le printemps, prenait le train direct du samedi à midi. Les guichets étaient fermés et il rouspétait. La SNCF *venait d'entrer en grève* sans même un préavis. Les convois restaient à quai ; des voyageurs désappointés posaient leurs bagages et s'indignaient entre eux. Personne pour vous renseigner, pas une casquette à l'horizon dans cette gare morte. Le professeur ruminait contre ces feignasses de fonctionnaires : « Ils ont du travail, ces cochons-là, et en plus ils se plaignent ! C'est à croire que ce sont *des étudiants qui conduisent* les trains ! » A Paris, sans ses cravates rayées de chez Red and blue (avenue George-V), Portallier se sentait ridicule, or il avait mis sa tenue dite de sport, blazer et chemise Lacoste, mocassins, valise Vuitton. « Il te manque une casquette de yachtman », plaisantait Roland pour exaspérer son père qui, invariablement, le traitait de jeune crétin.

Solange Portallier soupira en silence parce qu'elle allait supporter un triste samedi ; elle essaya de proposer des *solutions :*

– Si nous appelions les Jurieu ? La Foire de Paris s'ouvre aujourd'hui et Monique voulait y aller...

– Dans la cohue ? Merci bien ! J'ai besoin de calme !

Madame Portallier téléphonait au moins une fois par jour à son amie Madame Jurieu, la femme du député, depuis que celle-ci avait entraperçu Roland à la Sorbonne. Elle n'insista pas et, sans un mot, à cran, les Portallier déjeunèrent d'un plateau de fruits de mer, dans une brasserie renommée proche de la gare. Tout *allait mal. Le professeur s'écorcha avec une carapace de* langoustine et jura si fort que son épouse, gênée, plongea la tête vers les huîtres et renversa un verre sur sa jupe. Ils attendirent ensuite plus de vingt minutes un taxi dans une file d'attente.

– Boulevard Haussmann ? dit le premier chauffeur. Allez-y à pied, moi je fais pas des si p'tites courses.

Furieux, le professeur empoigna son bagage et partit vers le boulevard Malesherbes d'un si bon pas que Solange avait du mal à rester à sa hauteur. Ils ne lurent *même pas les calicots, sur la façade du lycée Condorcet,* qui chantaient la grève générale et la suppression des examens. C'est donc d'une humeur massacrante qu'ils se retrouvèrent chez eux. Le professeur jeta sa valise dans le vestibule, sur le parquet, à côté d'une paire de bottes fantaisistes et dorées.

– Qu'est-ce que c'est ?

– Des bottes, risqua Solange également surprise.

– Des bottes de cirque, oui ! Quelque chose me dit que ton fils est rentré au bercail ! Je vais lui frotter les *oreilles, moi !*

Comme un bruit de verre cassé provenait de la cuisine, le professeur se dirigea à grandes enjambées dans le couloir long et étroit qui séparait l'office du reste de l'appartement ; Solange le suivait en courant presque pour limiter le drame. Le professeur s'arrêta, interdit, sur le seuil de la cuisine. Un jeune homme à barbe filasse, des manchettes de dentelles à sa chemise bouffante, mangeait avec les doigts dans une terrine de foie gras. Assise à la table paysanne où Amalia, la bonne, posait la *vaisselle à ranger, une jeune* fille *mince* et *blême, des* yeux en amande, un buisson de cheveux blonds et frisés, avait déjà avalé cinq yaourts et tournait sa langue dans les pots pour ne pas en perdre une lichette. Dans un coin, effondrée, le visage dans les deux mains, Amalia reniflait.

– Madame, madame, disait-elle d'une voix faible.

– Que font chez moi ces deux clowns ? criait le professeur.

– Des amis de Monsieur Roland, Monsieur.

– *Mais..., dit Madame Portallier en étudiant la jeune* fille, elle a mis ma robe de Givenchy !

– Che me tisais bien que za me tonnait un côté pourgeois, dit la fille au menton barbouillé de yaourt.

– Sortez d'ici ! hurla le professeur en levant le malotru par le col.

– On y va, Gretta, dit ce dernier à la blonde.

A Cannes, on se battait en plein festival. Les photographes délaissaient les starlettes qui se tortillaient sur les galets en bikini, mais ils se pressaient dans la grande salle du Palais

– Ils ont nettoyé tout le frigo, se lamentait Amalia.

– Monsieur Roland ? demanda Madame Portallier.

– Dans sa chambre, Madame...

Le professeur poussait devant lui les invités de *son fils* et les *flanqua sur le palier.*

– Mais ! Ma robe, René, ma robe ?

– Je t'en paierai une autre ! De toute façon, cette zazoue a dû y fourrer ses puces !

On sonnait, il ouvrit d'un geste brutal.

– Che peux régubérer mes bottes torées ? murmurait l'étrangère en socquettes.

Le professeur les ramassa pour les lui jeter avant de claquer la porte. Il grommelait :

– Des bottes dorées avec du Givenchy...

Il avançait maintenant vers la chambre de Roland tandis que son épouse répétait : « Ma robe, ma robe... » Ils trouvèrent leur fils dans son lit, le bras autour d'une autre jeune fille à taches de rousseur. Ils fumaient tous les deux des gauloises et la chambre disparaissait dans un nuage de tabac. *Roland éteignit son transistor :*

– Ah, c'est vous ? Je m'en doutais en entendant le raffut.

– Tu te crois dans un lupanar ? dit le professeur.

– Je me crois chez moi.

– Tu n'es que chez moi, et tu n'es pas majeur !

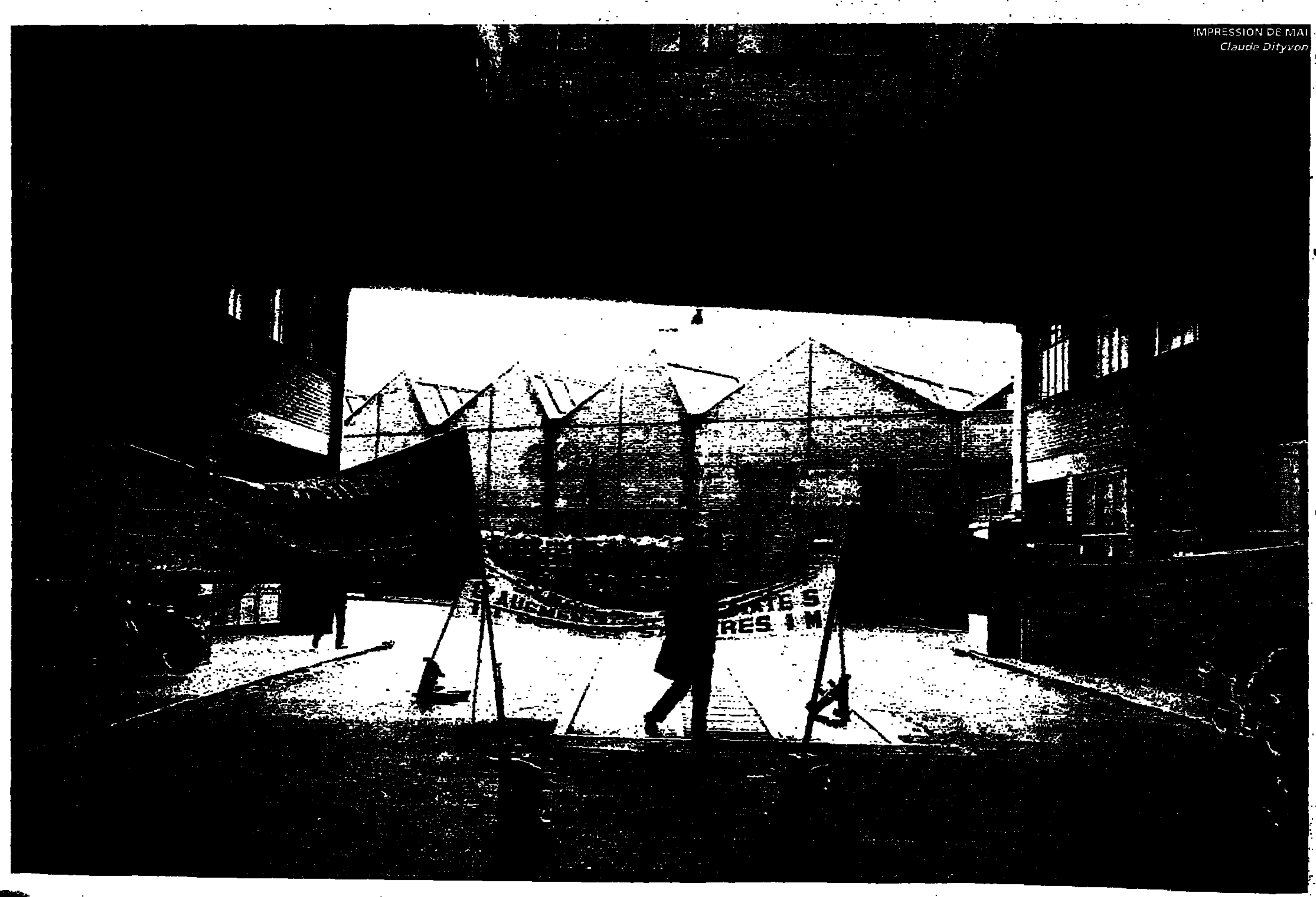
– J'aurai vingt et un ans dans deux mois.

– Et dans deux mois, je te fous à la porte ! *Lève-toi* et emmène cette gourgandine !

– Vous n'êtes pas à Trouville ? Ah oui, la grève, on *vient d'entendre ça à la radio, et ça va continuer, et ça va* s'accroître, tu vas voir, le courrier, l'électricité, les usines, ton hôpital, les éboueurs, l'essence, tout !

LES grèves spontanées et les débrayages se multipliaient dans tout le pays. A mi-journée, deux millions de salariés avaient cessé le travail. A Paris, les métros et les bus roulaient de façon imprévue et chaotique ; la direction des transports pré*voyait déjà des cars pour certains trajets.* Air France annulait la plupart de ses vols à cause de la grogne du personnel au sol. Cela éclatait dans l'Aisne, à Nice, à La Seyne, au Havre, à Lyon ; les mineurs alsaciens n'extrayaient plus la potasse et les chantiers de Saint-Nazaire fermaient, comme une manufacture de meubles dans les Vosges, comme des verreries en Meurthe-et-Moselle ou des mines à Douai et à Lens. Tous les métiers étaient touchés. Les employés, les artisans, les paysans joignaient dans le *désordre leurs revendications à celles des ouvriers et des* étudiants. Des perturbations commençaient à la télévision et à la radio d'Etat où l'on réclamait une information libérée ; le syndicat des comédiens s'interrogeait sur une grève des théâtres.

A Cannes, on se battait en plein festival. Les photographes délaissaient les starlettes qui se tortillaient sur les galets en bikinis, mais ils se pressaient dans la grande salle du Palais. Parce qu'il refusait que son film participe à la compétition, Carlos Saura, *aidé par sa compagne Géraldine Chaplin, s'accrocha au rideau pour empêcher* la projection, mais le rideau se leva sur l'écran, et voilà nos contestataires pendus en l'air. En dessous d'eux, ce fut alors une mêlée entre les partisans et les adversaires du festival. Un spectateur renversa Truffaut et Godard reçut une gifle parce qu'il criait de son ton nasillard : « Les films appartiennent à ceux qui les font ! » La pro-



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

هكذا من الأمل

jection continuait sur la bagarre et la bagarre dans la pénombre ; des combattants tombaient dans les jardinières d'hortensias au bord de la scène. Quand la lumière revint, on se conspua avant d'être évacués. Les plus forcenés poursuivirent l'empoignade et les discours dans la salle Jean-Cocteau. Les cinéastes étrangers, invités à montrer leurs films, n'y comprenaient rien ; ils plaidaient pour le festival, une importante occasion de se faire connaître dans le monde ; Godard leur répliquait qu'il voulait brûler toutes les copies, et Truffaut criait :

– Les facs, les usines, les gares sont occupées ! Et vous voudriez que cette action s'arrête aux portes du festival ?

– Mais il faut qu'on parle des films !

– On parle de révolution et vous de travellings ?

– La majorité de ceux qui viennent à Cannes parlent de cinéma !

– La majorité, monsieur, dit un critique, c'est les ouvriers !

– Ils ne vont pas au ciné, vos ouvriers ! ?

DÉJÀ vingt-deux heures trente et la Caravelle du président de la République n'arrivait pas. Autour de Georges Pompidou, qui s'efforçait de conserver un air placide et fumait sans cesse, des ministres inquiets attendaient le retour du Général. Celui-ci avait décidé d'abréger son voyage en Roumanie, même si le Premier ministre, au téléphone, l'en avait dissuadé pour contrôler seul la situation. Georges Pompidou se flattait d'avoir l'habitude des grèves ; il en avait subi un si grand nombre. Il était partisan de les laisser pourrir, pour qu'elles deviennent impopulaires et s'interrompent par la force des choses. Les cheminots paralysaient le pays, soit, mais ils avaient peur de l'avenir comme autrefois les mineurs, eh bien on en discuterait avec leurs syndicats, on les endormirait, on inventerait des solutions pour que personne ne perde la face, au moins dans un premier temps. Avec le préfet Grimaud, Georges Pompidou avait élaboré un système pour assurer les transports, le ravitaillement, la radio, la télévision. Il avait signé un décret pour rappeler les réservistes de la gendarmerie et certains militaires compétents dans les domaines menacés de paralysie. Il s'agissait aussi de protéger les édifices officiels et l'ORTF. Deux escadrons du quartier des Célestins avaient déjà renforcé les deux cents gardes de l'Elysée ; très armés, ils avaient pris position dans les sous-sols, et, pour ne pas indisposer le Général (il détestait les excès de protection) leurs camions étaient garés derrière un immeuble du quai Branly qui dépendait du Palais. Pompidou désirait attendre, mais le Général ? N'allait-il pas d'une phrase bouleverser cette stratégie ?

Voici l'avion. Il se pose. Georges Pompidou consulte sa montre bracelet : dix minutes de retard, le Général doit être en rage. On roule la passerelle et la troupe des ministres s'en approche, Fouchet, Couve, un Malraux à la mèche tombée sur l'oeil, le visage désarticulé par des grimaces nerveuses, le col du pardessus relevé haut. La porte s'ouvre. Le Général sort en haut de la passerelle dans son long manteau. On l'observe pendant qu'il descend. Il a l'air souriant et il dit :

– Heureux de vous voir, messieurs.

– Tout s'est-il bien passé, mon Général ? demanda Georges Pompidou.

– A merveille !

Puis il entraîne le Premier ministre jusqu'à la DS noire de la présidence et l'invite à le suivre pour une mise au point dans son bureau de l'Elysée. Laissés en plan, les ministres sont tout de même rassurés : le Général a l'air content. A dire vrai, son périple en Roumanie l'avait enchanté. Sur la route de Craiova à Bucarest il avait été follement acclamé ; il avait marché sur des tapis de fleurs et de branches de sapin, des chorales en costumes régionaux lui avaient donné l'aubade ; dans la campagne, des bergers et des bergères composaient pour lui un tableau bucolique, au milieu de leurs moutons propres et bouclés. Avant Ploiesti, les Roumains avaient même rompu des barrages et on avait relevé quelques blessés dans cette liesse. Au pouvoir depuis décembre dernier, Ceausescu en profitait pour se donner une stature. Avant de monter dans son avion, de Gaulle avait parlé aux étudiants roumains : « Voici qu'un grand vent salubre se lève d'un bout à l'autre de notre continent ! » L'idée était claire. Le Général espérait élargir l'Europe à ces pays de l'Est qui cherchaient à se démarquer de Moscou. Qu'une Europe forte et soudée d'un bout à l'autre fasse bloc contre les deux puissances hégémoniques, les Etats-Unis et l'URSS. Alors, les plaisanteries des potaches parisiens... De Gaulle, lui non plus, n'aimait pas cette société de consommation et de gaspillage ; il condamnait en privé le capitalisme et le communisme, voulait ouvrir une autre voie, celle de la participation des travailleurs aux responsabilités et aux bénéfices : voilà son grand dessein. Les partis de gauche s'y opposaient par esprit de boutique, ses ministres y voyaient un rêve impossible, qu'importe, de Gaulle passerait une fois de plus au-dessus des coteries pour s'adresser directement au peuple. Il songeait à un référendum.

Sur la façade de l'Elysée, côté jardin, le bureau du Général était encore éclairé à minuit. Avait-il été convaincu par les arguments prudents de son Premier ministre, ou, à l'inverse, maintenait-il son impossible fermeté ?

(à suivre)

Boulogne-Billancourt
21 mai

DES JOURS AUX NUITS

VENDREDI 17 MAI

■ La liste des entreprises en grève et, le plus souvent, occupées, s'allonge. Toutes les usines de la Régie Renault et ses filiales (Sandouville, Orléans, Caen) sont désormais touchées, ainsi que les Forges et aciéries du Creusot, la Manufacture d'armes de Bayonne, la métallurgie à Elbeuf... Il y a environ six cent mille grévistes dans la soirée. Le trafic aérien est pratiquement interrompu à Paris par la grève des techniciens de la navigation aérienne. Mais Georges Séguy (CGT) écarte l'éventualité d'un ordre de grève générale illimitée.

■ Une nouvelle délégation d'étudiants se rendant à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt trouve, comme la veille, portes closes.

■ Le *Journal officiel* publie l'arrêté instituant, auprès du premier ministre et du ministre de l'éducation nationale, un comité de concertation entre professeurs et étudiants et composé de seize membres, dont quatre enseignants et quatre représentants des étudiants. Le mouvement de réforme gagne également la médecine. Alain Peyrefitte déclare que *« le baccalauréat devra être passé normalement »*.

■ 18 h 30 : une assemblée générale des personnels de l'ORTF décide, à main levée, le principe d'une grève générale *« dont les modalités restent à fixer »*, et adopte une résolution demandant l'autonomie vis-à-vis du pouvoir politique. Léon Zitrone n'ayant pas obtenu l'autorisation de communiquer cette déclaration au personnel, « Télé-Nuit » est supprimé.

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...

■ Reprise de l'agitation à l'université Columbia, à New York.

■ Le premier satellite européen, Esro-2, est lancé avec succès de la base américaine de Vandenberg.

SAMEDI 18 MAI

■ Début de la grève à l'ORTF, ainsi que dans les Houillères. La paralysie gagne la SNCF, les transports parisiens et les PTT, dont certains bureaux et centraux sont occupés. Toutes les régions sont désormais touchées par les arrêts de travail, et l'on compte, le soir, près de deux millions de grévistes.

■ 13 heures : au micro de France Inter, Waldeck Rochet déclare que *« le Parti communiste est prêt à prendre ses responsabilités »*, tandis que Georges Séguy et Eugène Descamps (CFDT) estiment, sur Europe 1, que les revendications remettent en question l'ensemble de la politique économique et sociale. Pour Alain Geismar (SNESup), c'est *« la nature même du régime qui est en cause »*.

■ Au Festival du cinéma de Cannes, la grande salle du Palais est occupée par quelques centaines de professionnels. Alain Resnais, Claude Lelouch, Carlos Saura et Milos Forman décident de retirer leur film de la compétition. Une bagarre éclate sur la scène, François Truffaut est jeté à terre, Jean-Luc Godard giflé.

■ 22 h 30 : avançant de douze heures son retour, le général de Gaulle rentre de Roumanie. Le premier ministre prend place dans la voiture du Général, qui gagne aussitôt l'Elysée. Il offre au Général sa démission, qui la refuse. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, les rejoint pour un bref entretien.

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...

■ Les étudiants de l'université de Dakar se mettent en grève.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Aimé Halbeher

Le gardien du phare Renault

Michel Braudeau

L'homme que l'on disait en mai 1968 être le vrai patron de la Régie Renault, alors secrétaire général du syndicat CGT à Billancourt, Aimé Halbeher, est aujourd'hui à la retraite à soixante-deux ans. L'œil bleu comme la chemise, il n'a pu rompre avec ses habitudes à Billancourt, le quartier d'où l'on voit l'inaccessible paquebot de l'île Séguin, et le lieu de tous les meetings, la place Jules-Guesde, qu'il continue d'appeler place Nationale comme d'autres parlent encore de la place de l'Etoile.

« C'est à Nantes et Saint-Nazaire que les occupations d'usine ont commencé, mais ça n'avait pas donné lieu à une dynamique. Tandis que la résonance de Renault-Billancourt... » Fils d'un père manœuvre à Paris, dans le 12e arrondissement, et d'une mère vendeuse de journaux, il entre à quatorze ans à l'école d'apprentissage de Renault, comme apprenti ajusteur. Il avait le choix entre plusieurs écoles. Renault était la plus loin de chez lui, mais octroyait un petit pécule. *« Ils étaient déjà en avance, ils donnaient un salaire avec une feuille de salaire, on était déclarés à la Sécu, comme les apprentis de maintenant. »* A quatorze ans, il est déjà politisé, son entourage est communiste. L'immense usine, théâtre de grandes grèves déjà, le fascine. Il commence à travailler comme ajusteur-outilleur dans l'île Séguin. Il se syndique dès la fin de son apprentissage, à dix-sept ans. Quand Mai 68 arrive, il en a trente-deux, et dirige la CGT à Billancourt.

Après la guerre d'Algérie, il était revenu chez Renault. Deux ans plus tard, la CGT faisait appel à lui pour être permanent à plein temps. *« J'ai demandé un congé sans solde et on n'a pas voulu me le donner. Il a fallu que je quitte l'entreprise pour être aux abords de l'entreprise, au syndicat, dans l'ancien hôpital Ambroise-Paré, qui avait été bombardé. A l'époque, seuls les délégués du personnel étaient reconnus, depuis 1936, pas les syndicats. Avant, quand j'étais ouvrier, je me suis pris trois jours de mise à pied parce que les gardiens avaient vu que je rentrais avec soixante-dix tracts dans ma salopette. »*

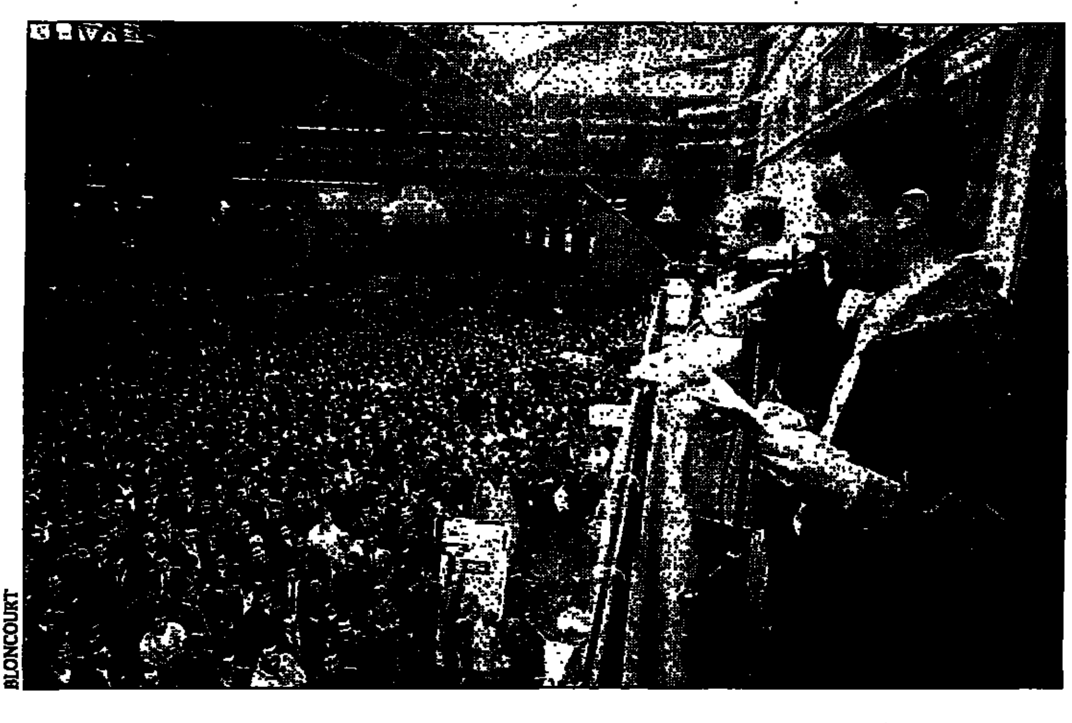
Si l'on n'a pas vu venir Mai 68 chez Renault, pas plus qu'ailleurs, Aimé Halbeher remarque que, depuis 1967, on avait assisté à de grandes batailles, sur les ordonnances de la Sécurité sociale par exemple. Les gens s'étaient remis à défiler dans la rue. De janvier à mai 1968, on a noté 350 arrêts de travail chez Renault. Le 13 mai est une journée de grève complète, malgré la prime anti-grève (un demi-salaire par trimestre en cas de non-grève, diminué de 20 % par tranche de six heures de grève), que la direction préfère cette fois-ci ne pas faire jouer. *« Tout ça nous donnait confiance, comme l'évacuation des CRS de la Sorbonne. Le pouvoir reculait. »*

Le 15 mai, c'est l'occupation de Renault-Cléon. Aussitôt, quelques ateliers de Billancourt arrêtent le travail. Un millier de personnes défilent en criant *« Occupation ! »*, sans réussir à faire débrayer les 35 000 ouvriers. *« A 17 h 30, à la fin du travail, je prends la parole dans l'île Séguin et je propose d'occuper l'usine la nuit pour éviter un lock-out. Beaucoup de gars rentrent chez eux. On décide d'occuper quand même, ce qui n'était pas si simple, il y avait 17 portes à l'usine. On l'a fait à 1 000 salariés, cette première nuit. »* Entre-temps, vers 8 heures, les dirigeants du SNESup et de l'UNEF ont appelé les étudiants à venir à Billancourt, assister les ouvriers. *« Ils sont venus très nombreux. On les a remerciés de leur soutien, mais on ne les a pas laissés rentrer. Certains ne comprenaient pas. Mais il faut voir que, dès le début du mois de mai, les dirigeants de la CGT et le parti se sont fait traiter de corrompus par les gauchistes. Selon eux, le pouvoir était à prendre, l'heure était à la révolution, les revendications quantitatives étaient nulles, etc. On tentait de faire dire à la grève quelque chose qu'elle ne disait pas. »*

Vers 3 heures du matin, des gens qui étaient rentrés chez eux revenaient occuper l'usine. *« On étaient très incertains pour autant de ce que décideraient les 35 000 salariés le lendemain matin. Alors, on décide d'ouvrir les portes et d'inviter les salariés à rentrer tous, au contraire de ce qui se passait dans les années 50. On a eu un peu peur. Vers 9 heures du matin, on a tenu un meeting massif et j'ai pris la parole. »* La plate-forme que propose la CGT est multiple : pas de salaire en dessous de 1 000 francs, réduction du temps de travail à 40 heures, retraite à soixante ans, suppression des contrats provisoires, reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, etc. La direction refuse de négocier. L'occupation est reconduite. *« J'ai eu très peur la nuit du 16 au 17, peur que ça foire. Mais ça a été une traînée de poudre. »* Aucun contact avec la direction jusqu'aux prétendus accords de Grenelle. Au matin du 27, Georges Séguy et Benoît Frachon viennent à 8 heures expliquer les résultats de la nuit. Pas grand-chose en vérité, à part l'augmentation du SMIG et le droit syndical. Les piquets de grève ne sont pas satisfaits. *« On décide de poursuivre la grève. Quand Séguy explique Grenelle, les gens applaudissent les bons points, sifflent les mauvais. On a interprété ça comme un rejet de Séguy. C'est faux. Et il n'a jamais demandé de reprendre le travail, ça ne dépendait pas de lui, c'était la décision des gars à la base. Il a fallu encore dix jours de contacts avec la direction pour aboutir à la reprise du travail, le 17 juin. »*

L'industrie automobile, surtout Citroën et Peugeot, seront dans les derniers à reprendre. L'essentiel de la plate-forme est obtenu, sauf sur la réduction du temps de travail, où on n'a eu que deux heures et demie, et le paiement des jours de grève, qui ne s'est effectué qu'à 50 %. En 1969, il y aura de nouveaux accords qui amélioreront ceux-là, déjà en avance sur Grenelle. *« J'ai quitté Renault en 1973, puis j'y suis revenu de 1976 à 1981 pour diriger la section d'entreprise du PC. J'ai été élu membre du comité central du parti jusqu'en 1989. »* Il se félicite encore de la maturité des générations qui ont suivi les années 50 et fait preuve d'un esprit syndical démocratique, en évitant les pièges de la violence.

Une occupation d'usine, de l'intérieur, pendant cinq semaines, c'était une grande première. En revanche, il ne porte pas dans son cœur les gauchistes qui le sont plus ou moins restés : *« Cohn-Bendit qui vient nous provoquer, qui a fait l'apologie du plan Juppé sur la Sécurité sociale. Un irresponsable qui vient donner des leçons. Sans compter tous ceux qui sont passés du col Mao au nœud papillon... »*



BLONCOURT

Aimé Halbeher à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt en mai 1968.

PAROLES

« Cohn-Bendit ? Qui est-ce ? »
Georges Séguy en conférence de presse, puis à Télé-Soir

« Nous ne sommes pas là pour ennuyer en permanence le gouvernement, et je dois dire que, bien souvent, les consignes que j'ai reçues correspondaient à mes réactions civiques de citoyen. D'autre part, qu'on m'explique comment un office public d'Etat peut ne pas être au service de l'Etat, c'est-à-dire du gouvernement ? »
Edouard Sablier, responsable des actualités télévisées

« Jamais en France, on n'a douté de vous. (...) Voici qu'un grand vent salubre se lève, dissipant les nuées et ébranlant les barrières. »
De Gaulle aux étudiants de l'université de Bucarest

« Les facultés, les gares sont occupées ! C'est une action d'une envergure sans pareille ! Et vous voudriez que cette action s'arrête aux portes de ce festival ? Si on y annonce que le festival continue, il sera ridiculisé ! Il faut que l'on sache que les réceptions de M. Barclay, ça aussi, c'est fini ! »
François Truffaut, au Festival de Cannes

La droite doit forcer le destin

par André Santini

AU moment où la droite républicaine se livre à des querelles scolastiques dans un bac à sable agité par des factions et des ambitions contradictoires, la France contemple cette bataille de géants à l'ombre d'un trèfle avec l'indifférence d'une femme sans illusions sur les vertus de son époux. Je ne prends pas la parole pour proposer la fondation d'un nouveau parti politique, les appellations disponibles étant dorénavant épuisées, mais pour tenter de distiller quelques conseils de bon sens dont je sais d'avance qu'ils ne seront pas suivis.

S'il est un domaine d'action qui ne s'apprend pas sur les bancs d'une école, c'est bien la politique. Art de la décision par excellence, la politique suppose que l'on soit doté au préalable d'une forte personnalité pour être en mesure de s'imposer parmi ses pairs, de solides convictions qui alimentent une stratégie clairement définie et d'une volonté inébranlable de servir l'intérêt général. Autant de qualités humaines que seule l'école de la vie est capable d'enseigner.

Force est de constater qu'aujourd'hui en France, la majorité du « personnel » politique (pardonnez-moi l'expression) est issue d'un même sérail destiné à l'origine à former des hauts fonctionnaires. Erigée sur un principe méritocratique, et par conséquent démocratique, cette vénérable institution a, au bout d'une trentaine d'années, réussi à atteindre l'effet inverse de celui recherché : une caste aristocratique, qui ressemble à s'y méprendre à la noblesse d'épée de l'Ancien Régime et parle peu ou prou le même langage, se partage les rênes du pouvoir, passant de l'administration au gouvernement ou à l'entreprise d'Etat, et vice versa.

Cette situation ne peut plus durer et nos concitoyens ne la supportent plus, car elle entretient l'idée malsaine selon laquelle le pouvoir est un gâteau que seule une élite qualifiée est en droit de se partager. D'autre part, ces hommes et ces femmes, souvent très brillants, ont, plus souvent encore, démontré depuis vingt ans les limites de leurs talents et associent à leurs noms des affaires aux odeurs pestilentielles qui rejaillissent malencontreusement sur l'ensemble de la corporation, qui n'en méritait pas tant.

Pour mettre fin à une telle injustice, je propose, dans les délais les plus brefs, l'adoption d'une mesure simple et catégorique qui consisterait à couper les liens entre la politique et l'administration. Après tout, nos aînés ont bien réussi à séparer l'Eglise de l'Etat après avoir cantonné l'armée à son rôle militaire. Il est grand temps de faire de même avec la haute fonction publique, qui devrait être privée, de gré ou de force, de politique.

Fini le temps où Machiavel régnait dans les consciences de nos édiles. On ne peut être élu sur un programme et en appliquer un autre une fois au pouvoir. Le grand tort de la droite, qu'une décision hasardeuse a rejetée dans l'ombre de l'opposition, est d'avoir voulu jouer avec la patience de son électorat. Au lieu de forcer le destin de la nation en restant fidèle à ses convictions, elle a préféré adopter une politique de demi-portion, pour ne pas faire de vagues et respecter un consensus social par nature impossible à atteindre.

Absence de stratégie ou manque de courage, autant de lacunes regrettables que nous n'avons pas fini de payer ! Eh oui, sous peine de choquer la pudibonderie de certains, je considère normal que les électeurs de gauche manifestent dans les rues pour s'opposer à une politique de droite, et inversement (bien que cela soit malheureusement moins fréquent). Et quand cela est le cas, il ne faut pas céder, tout au moins sur le fond, mais poursuivre coûte que coûte la politique pour laquelle la majorité du pays nous a choisis.

Là encore, il est bon de rappeler une vérité essentielle : la politique n'est pas l'art de plaire à tout le monde, mais consiste à convertir le plus grand nombre aux idées que l'on défend. Une fois le verdict des urnes prononcé, il est suicidaire de vouloir s'en écarter. En politique plus qu'ailleurs, la navigation à vue est proscrite.

Autre exigence fondamentale : la simplicité du discours. Sans effort de pédagogie pour expliquer notre politique, nous ne serons pas en mesure de regagner avant longtemps les faveurs de notre électorat. Il faut bannir le langage soi-disant savant et technocratique que seuls les initiés comprennent (nous autres politiques n'avons pas à nous comporter comme des techniciens) ; il faut fuir les concepts fumeux ou les idées désuètes (telles que la République, la laïcité ou bien la réforme) que l'on invoque sans cesse pour mieux masquer le vide de la pensée.

Nous n'avons d'autre choix que de réaliser l'union de l'opposition dans un seul et grand parti où nos diverses tendances pourront s'exprimer librement

Depuis la fin des régionales et des cantonales, la droite ne cesse de se donner en pâture à l'opinion. Les querelles de chapelles auxquelles nous nous livrons sont absurdes, car elles ne reposent sur aucun fondement idéologique. Elles illustrent des antagonismes entre des individualités ambitieuses ; c'est tout.

Je le dis tranquillement et fermement pour fréquenter de près les uns et les autres : il n'y pas plus de différences entre le RPR et l'UDF qu'entre l'UDF et le RPR. Seulement voilà, s'il n'y avait qu'une seule formation de l'opposition, il n'y aurait qu'un seul président, et les prétendants sont trop nombreux pour baisser leurs armes devant l'intérêt général. Personne n'est dupe et pourtant, tout le monde fait comme si.

Je conçois fort bien qu'il existe des courants qui traversent l'opposition parlementaire, mais il s'agit de simples nuances qui s'effacent devant l'ampleur des points communs. Plus nous nous divisons, plus nous perdons. C'est aussi simple que 1 + 1 = 2. Dans ces conditions, nous n'avons d'autre choix que de réaliser l'union de l'opposition dans un seul et grand parti où nos diverses tendances pourront s'exprimer librement. Nos électeurs nous le demandent depuis quinze ans. Nous saurons bien le faire comprendre à nos militants.

La gauche « plurielle », suivie par les médias, agite en permanence devant nos yeux l'épouvantail du Front national, alors qu'elle est responsable de son entrée sur la scène politique. Plutôt que de réagir avec véhémence à une campagne calomnieuse, nous tombons benoîtement dans le panneau et adoptons très subtilement la stratégie « Châteauvallon », qui consiste à excommunier trois millions et demi d'électeurs, pauvres brebis égarées que le diable brun a réussi à convertir. Devant tant d'intelligence, mon esprit reste muet.

Bref, l'état des lieux de la droite n'est pas formidable ; je crains qu'il ne devienne pire si nous ne forçons pas le destin de manière radicale.

André Santini *est député (UDF) des Hauts-de-Seine, maire d'Issy-les-Moulineaux.*

Ce que je veux pour Paris

Suite de la première page

La capitale se donnera donc des objectifs nationaux à moyen terme qui lui permettent de dépasser ses perspectives actuelles car l'enjeu de la ville-capitale se situe différemment dans un Etat unitaire comme le nôtre et dans les Etats organisés de manière plus ou moins fédérale. En France, Paris, capitale de l'Europe, c'est un moteur pour l'ensemble du territoire français, pour l'ensemble de la nation. C'est pourquoi la politique municipale doit s'ouvrir largement, quelles que soient les appartenances partisanes, vers le partenariat avec l'Etat, le conseil régional et les grandes entreprises publiques ou privées.

Voilà ce que je veux : une ambition pour Paris au-dessus de la condition de Paris !

Quel est le paysage électoral, sans illusion et sans complaisance ? D'autres l'ont dit avant moi : l'opposition nationale a touché le fond. Et Paris, après la perte de la majorité à l'Assemblée nationale, du gouvernement, du conseil régional de l'Ile-de-France, apparaît comme le dernier bastion de la droite républicaine ; en tout cas le plus important et le plus symbolique.

Allons-nous, comme le fortin perdu au milieu du désert, attendre d'être submergés inéluctablement par l'adversaire qui s'approche ? Je refuse cette fatalité et je propose que Paris, de dernier bastion de la droite, devienne la tête de pont de la reconquête.

Une gestion plus visible, plus transparente, plus compréhensible pour le citoyen

Pour y parvenir, il faut dès maintenant mettre la majorité municipale en mouvement, remobiliser les électeurs qui nous ont quittés à l'occasion des trois derniers scrutins. Attendre et compter sur le renversement de la conjoncture nationale serait simplement accepter tel quel le rapport de forces actuel, qui est sans conteste favorable à la gauche. Le temps est venu de proposer au peuple de Paris un nouveau projet qui ne soit pas socialiste, une réponse aux attentes qui soit celle de la droite parisienne.

Naturellement, quand le brise-glace – osons l'image – s'attaque à la banquise, les premiers craquements effrayent. Mais c'est la seule voie pour atteindre la mer libre et voguer de nouveau au grand large.

Le projet du groupe PARIS (Paris audace renouveau initiatives solidarité) a donc une signification politique qui dépasse l'échéance municipale à Paris. Nous rassemblons pour une cause commune des élus UDF et RPR dans une structure qui s'inscrit certes dans la vie de la municipalité à Paris, mais plus encore s'ouvre aux Parisiens qui veulent se mobiliser autour d'une politique différente.

De même, l'opposition nationale ne pourra repartir de l'avant qu'au prix d'une triple ascèse.

Approfondir l'identité des familles de l'opposition d'abord, mais, en même temps, afficher les valeurs et les objectifs communs qui répondent à l'attente de tous les électeurs de la droite. Identité et projet sont deux démarches différentes mais non contradictoires. A condition que la recherche de l'identité partisane, d'une part, constitue l'épisode premier de la refondation des convictions qui séparent la gauche de la droite et rassemblent sans frontière nos électeurs de toujours et, d'autre part, ne masque pas la mise en place de tremplins présidentiels.

Se démarquer ensuite des erreurs qui ont été sanctionnées par le suffrage populaire. Qui pourrait nous faire de nouveau crédit, nous rallier désormais, sans autocritique de notre part, sans remise en cause profonde ? Pouvons-nous continuer à « faire semblant » comme si les Français, les Parisiens, n'avaient pas changé depuis la fin des années 80 ? Le bon sens, simplement, appelle à répondre : « Evidemment non ! » Cela, des dirigeants anciens ou actuels du RPR et de l'UDF, des anciens ministres des gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, des adjoints et conseillers de Paris peuvent le proposer et le faire en toute lucidité, peut-être aussi avec un certain courage.

Dernière ascèse : fédérer nos organisations pour présenter aux Français le visage d'une droite républicaine qui se prend en main et ne cherche plus à gauche ou à l'extrême droite les déterminants étrangers à sa raison d'être. Le lancement de l'Alliance, par Philippe Séguin et François Léotard, montre que cette exigence est pleinement comprise par les responsables nationaux.

Tout cela, nous l'avons prêché longtemps dans le silence des bureaux et des salles de réunion. En vain ! Alors nous l'avons fait à nos risques et périls, comme un devoir qui ne peut plus attendre. Tant il est vrai que si les actes peuvent être des exemples, les paroles demeurent souvent simple objurgation.

La municipalité de Paris doit relancer son action et retrouver le soutien du peuple de Paris en définissant pour la deuxième moitié de son mandat une charte nouvelle, délibérée ensemble, appliquée ensemble et qui constituera autant d'engagements nouveaux ou renforcés à l'égard de ceux qui nous feront confiance.

Il n'est certes pas facile de comprendre le fonctionnement d'un système de gestion aussi complexe que celui d'une collectivité de plus de deux millions d'habitants, à la fois département et commune, dotée d'un budget de plus de 30 milliards de francs, qui emploie près de 40 000 agents et jouit d'un statut dérogatoire conférant à l'Etat des pouvoirs qui sont partout ailleurs exercés par les élus.

On ne touche pas à l'essentiel quand les personnes se sentent mises en cause. On touche à l'essentiel quand le destin de la capitale et le bonheur des Parisiens sont en jeu

Nous voulons d'abord que la gestion de la ville soit précisément plus visible, plus transparente, plus compréhensible pour le citoyen. Mais aussi qu'elle appartienne en premier aux élus, qui sont seuls responsables devant le peuple. D'où notre projet de voir l'exécutif municipal – les adjoints autour du maire et son propre cabinet – réorganisé en fonction d'une idée force : toute décision importante, en particulier les choix budgétaires, passerait par une discussion politique préalable impliquant les principaux adjoints, les parlementaires et les maires d'arrondissement. Seule cette mise en perspective en amont des données politiques des choix municipaux peut permettre au maire de prendre des décisions qui ne se présentent pas uniquement comme la superposition d'options techniques et d'opinions partisanes.

Nous voulons aussi que la Ville oriente plus clairement son action vers les besoins prioritaires des Parisiens. Et d'abord la sécurité, pour laquelle la Ville doit déployer des moyens humains et matériels de surveillance accrus et qui doit donner lieu à une double offensive en direction de l'Etat. Dans l'immédiat, collaborer pour rechercher la tolérance zéro en matière de petite délinquance ; à terme, obtenir le transfert des pouvoirs de réglementation de l'Etat en matière de police municipale et disposer ainsi d'une pleine responsabilité pour une partie importante des problèmes de la vie quotidienne.

C'est dans le même esprit que la mairie doit se considérer comme responsable, politiquement d'abord, juridiquement plus tard, de la lutte contre la pollution et le bruit. Il n'est pas compréhensible qu'à Paris l'interdiction de circulation des voitures, en cas de pics de pollution, soit décidée par le préfet de police et non pas par le maire, élu de tous les Parisiens.

Notre politique de logement doit être révisée dans un seul but : permettre aux classes moyennes, aux jeunes ménages en particulier, de se loger à Paris. Les objectifs quantitatifs de construction de logements sociaux que nous avons poursuivis et atteints jusqu'à maintenant ont certes permis de loger beaucoup de familles très modestes mais ont aussi provoqué un déséquilibre social que la capitale de la France ne saurait supporter sans dommage.

Il en est de même pour les familles. Dans l'esprit de pionnier social qu'elle a toujours su être, la Ville doit instaurer rapidement une prestation familiale permettant le libre choix du mode de garde des enfants les plus jeunes.

En matière de transport, au-delà de l'effort déjà entrepris et qui doit être renforcé pour réduire l'espace occupé par la voiture individuelle, la Ville doit entreprendre une négociation de fond pour améliorer les conditions de sa participation au financement du système régional de transport, en même temps qu'elle acceptera de participer à de grands équipements qui sont utiles aux Franciliens.

Le tramway du sud de Paris est indispensable à la desserte de la population de trois grands arrondissements ; il doit être aussi pour tous les Franciliens une des ces bornes majeures qui jalonnent l'avenir.

Dans cet esprit – et sur tout ce qui concerne l'organisation, les méthodes et les priorités de la municipalité –, notre initiative a pour seul but de voir la majorité municipale s'accorder sur une charte renouvelée qui nous engage à réaliser, dans les trois ans qui viennent, les changements indispensables. Ce que je veux, c'est l'union de la majorité municipale, avec tous ceux qui en font partie, pour convaincre les Parisiens de nous faire de nouveau confiance en 2001.

Mais l'union que je veux, ce n'est pas celle de ces familles qui, éplorées au cimetière, se déchirent dès le tombeau refermé. Je préfère la solidarité agissante comme celle du pack de l'équipe de France de rugby qui a triomphé dans le Tournoi des cinq nations.

Contrairement à ce qui est dit, on ne touche pas à l'essentiel quand les personnes se sentent mises en cause. On touche à l'essentiel quand le destin de Paris et le bonheur des Parisiens sont en jeu. Ce que je veux pour Paris : la confiance et l'ambition. L'horizon est dessiné, nous montrons le chemin : il faut le vouloir, maintenant !

Jacques Toubon

AU COURRIER DU « MONDE »

APPRENDRE LA MÉDECINE LOIN DU MALADE

Le rapport sur la réforme de l'Université, présenté par Jacques Attali, a retenu toute mon attention, singulièrement dans sa partie consacrée aux études médicales. Il y est proposé une licence biomédicale enseignée sur trois années, à l'issue desquelles aurait lieu le concours d'entrée « dans les études médicales proprement dites », ce qui signifie que ce sera en quatrième année que le futur médecin pourra enfin voir, sentir, toucher, écouter, aimer l'objet même de la médecine, le malade !

L'avantage d'une telle propédeutique, c'est qu'elle peut être envisagée pour d'autres études, l'apprentissage du tennis par exemple. Ainsi, pendant trois années, une sorte de licence biotennistique verrait le jour, entièrement théorique bien sûr, c'est-à-dire loin des courts, sans raquette ni balle. La matière à enseigner est en effet vaste, par exemple la physique des trajectoires, la chimie des matériaux (différents types de cordage), la biomécanique des raquettes, la météorologie, l'anglais (fondamental pour les interviews), la biochimie (lutte anti-dopage), la littérature (Mémoires des grands joueurs), la psychologie (rapports parents-entraîneurs), les finances (sponsoring, placements, impôts).

A l'issue de la troisième année, après concours, les meilleurs pourront enfin toucher raquette et balles et manifester leur amour, sinon leur pratique, du jeu. Ceux qui échoueraient au concours se verraient offrir une carrière technico-tennistique, par exemple ramasseur de balles (tout en soulignant qu'ils ne pourraient être balayeurs de courts, la structure et la biomécanique du manche du balai étant, comme chacun le sait, sans rapport avec celles du manche de la raquette).

Jean-Pierre Bouchon
Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

ON NE RIT PAS

On ne rit pas ! C'est la revanche de Sedan, 1870-1940. Nous avons enfin vaincu l'Allemagne. Après la bataille de Poitiers (1997), l'embuscade de Bruxelles. La France vice-préside la Banque centrale européenne, elle la présidera dans quatre ans, elle présidait déjà le FMI. Elle a présidé un temps, avec Jacques Attali, la Banque européenne de développement, mais nos vilains petits camarades ont demandé la démission d'Attali.

De toute manière, nous sommes, nous Français, les meilleurs du monde, dans la banque comme dans les autres domaines. Exemples : le Crédit lyonnais, le Crédit foncier de France, le Comptoir des entrepreneurs, la Société marseillaise de crédit. On ne rit pas !

Robert Dorr
Paris

L'EURO ET LE FRANC CFA

Je partage les inquiétudes exprimées par certains de nos partenaires européens au sujet du rattachement du franc CFA à l'euro. Le rattachement étendra à la zone euro le système qui fonctionne actuellement, dans la zone franc, pour les pays d'Afrique émetteurs de francs CFA.

Or ce système n'est pas raisonnable : il admet que des pays « en développement » qui exercent pleinement le pouvoir monétaire puissent convertir leur monnaie en francs pratiquement sans limite. Ces pays sont ainsi déchargés d'une obligation que le pouvoir monétaire doit normalement comporter : celle d'équilibrer leurs comptes avec le monde extérieur. Ils peuvent même se croire dispensés d'équilibrer leur budget, la France se trouvant souvent amenée à combler les déficits.

Ce système pouvait se justifier au temps lointains où les banques centrales de ces pays étaient placées sous une direction française. Il a cessé d'être justifiable il y a une vingtaine d'années quand il est devenu nécessaire de mettre un terme à cette tutelle française, incompatible avec l'indépendance de ces pays. Il serait déraisonnable de maintenir plus longtemps ce système de convertibilité sans limite. Il serait particulièrement déraisonnable de l'étendre à la zone de l'euro.

André Postel-Vinay
Paris

ECOUTER D'OÙ VIENT LA VIOLENCE

Une fois de plus, la violence urbaine revient sous les projecteurs de l'actualité. Une fois de plus, les pressions vont s'exercer pour que le gouvernement inscrive dans la loi plus de répression.

Et en définitive, il est à craindre une fois de plus que, l'émotion l'emportant sur tout le reste, des décisions soient trop rapidement et trop partiellement annoncées (mais avec effet médiatique garanti).

Il est à craindre que, parmi les « nouvelles » mesures qui seront prises, aucune ne prenne en compte et ne traite l'une des causes essentielles de cette violence, à savoir le sentiment réel de n'être pas ou plus écouté. Il devient urgent pour l'ensemble de nos gouvernants d'ouvrir les yeux... et les oreilles : l'absence de liens sociétaux nouveaux construits à base d'écoute et de respect réciproques rendra illusoire tout convivialité, toute citoyenneté.

Est-ce qu'enfin les élus entendront ce besoin d'écoute ?

Est-ce qu'ils oseront enfin traiter ce droit de chaque citoyen à être écouté en temps que personne et à ne plus être considéré seulement – et selon les circonstances – que comme électeur, consommateur ou contribuable ?

Michel Jouannot
Meudon (Hauts-de-Seine)

Sous la mondialisation, un retour à Marx ?

SERAIT-CE LA THÈSE de Marx selon laquelle le capitalisme est par essence destiné à s'étendre à l'ensemble de la planète, pour le moins incertaine du vivant de l'auteur, qui est en train de se réaliser sous nos yeux ? En d'autres termes, la mondialisation, événement majeur de notre temps, a-t-elle été pensée par Karl Marx (1818-1883) avec un bon siècle d'avance ? Cette question a dominé la rencontre internationale qui a eu lieu du 13 au 16 mai, à la Bibliothèque nationale de France et à la Sorbonne, à l'occasion du 150e anniversaire de la parution du *Manifeste du parti communiste* (*Le Monde* du 11 mai).

De nombreux philosophes ont dit pendant ces journées ce qu'ils avaient retenu de Marx en général et du *Manifeste* en particulier. Le philosophe Lucien Sève, qui n'est plus « *marxiste* » au sens où on l'entendait encore il y a une vingtaine d'années, est cependant resté membre du PCF, après en avoir quitté volontairement ce qui s'appelait alors le comité central. Aujourd'hui, il estime que « *si le combat communiste doit se vouloir universel, c'est que le mode de production capitaliste qu'il s'agit d'abolir se distingue lui-même de tous ses devanciers par sa puissance d'universalisation. Universalité extensive : renversant toute barrière, le capital tend d'emblée vers le marché mondial et l'interdépendance de toutes les nations. Universalité intensive aussi : courant sans trêve vers le meilleur taux de profit, il pousse au développement illimité de la force productive qui rentabilisera toutes les activités humaines.* »

On trouve une analyse comparable dans un langage plus coloré chez Daniel Bensaïd, auteur de *Marx l'intempestif* (Fayard, 1995), et qui, lui aussi, contrairement à de nombreux dirigeants gauchistes de sa génération, est resté membre d'une organisation politique, à savoir la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) d'Alain Krivine : « *Il vaut toujours mieux, dit-on, être léger que lourd, mince que gras, ouvert que fermé. Ainsi en abattant les barrières et les frontières, la mondialisation sans adjectif irait forcément dans le bon sens. Pourtant, toute mondialisation n'est pas bonne à prendre. Il n'y a pas plus de mondialisation innocente que de technique innocente. Et puisqu'il faut appeler un chat un chat, plutôt qu'un matou ou un minet, disons clairement qu'il s'agit d'une mondialisation impérialiste.* » Ces deux interventions, prononcées sous la coupole du grand amphithéâtre de la Sorbonne, lors de la séance de clôture, sur les lieux mêmes qui virent Jean-Paul Sartre s'adresser longuement à la jeunesse révoltée de 1968, illustrent la diversité de cette rencontre, tout à la fois colloque savant et événement politique. La présence de Robert Hue au premier rang du public, tandis qu'à la tribune un communiste « *refondateur* » et un intellectuel trotskiste prenaient la parole, est évidemment un signe des temps.

LES GUERRES PASSÉES

L'initiative de cette rencontre revient à Francette Lazard. Elue en 1995 à la direction de l'association Espaces Marx, un centre de réflexion proche du PCF mais ouvert à tous ceux que Marx intéresse quelle que soit leur origine politique, Mme Lazard, qui fut jadis membre du bureau politique du PCF, et continue d'appartenir à son comité national, a conçu il y a dix-huit mois l'idée d'un tel rassemblement et a réussi à y associer la Bibliothèque nationale de France et la Sorbonne.

La ligne directrice était de faire appel à tous ceux qui, à travers le monde, continuent de s'interroger sur les concepts élaborés par Marx, qu'ils soient chercheurs, universitaires, syndicalistes, ou acteurs du changement politique et social. Un collectif a été créé, comportant toutes les tendances allant de la social-démocratie aux mouvements révolutionnaires, en passant par les partis communistes. En France et à l'étranger, selon un processus relativement rare de nos jours dans le monde intellectuel hexagonal, les réseaux intellectuels ont fonctionné au gré des amitiés souvent fort anciennes nouées par les uns et les autres dans leur passé militant.

On a donc pu voir d'anciens militants communistes, trotskistes et maoïstes, devenus quinquagénaires, se raconter leurs guerres passées, en éclatant parfois d'un rire homérique, sous les yeux de marxistes hindous, japonais ou américains. « *Le plus important de ce qui se passe ici, n'est pas ce qui se dit mais qu'on puisse enfin se parler* », constatait l'un d'eux. La délégation du Brésil, forte de quatre-vingts personnes, appartenant ou proches de la CUT, la principale centrale syndicale du pays, était de loin la plus visible. « *Le capital est tout à fait libre d'exploiter tranquillement le monde entier maintenant que l'URSS s'est effondrée* », faisait remarquer Vito Gianotti, un ancien de la CUT, venu à titre personnel, comme tous ses camarades.

Une des surprises de cette rencontre a été, pour les Français, la persistance, dans les syndicats, mouvements ou partis de gauche ou d'extrême gauche des pays en voie de développement, d'attitudes relativement nostalgiques à l'égard de ce qu'on appelait jadis « *le mouvement communiste international* ». Dans deux cas, les organisateurs reconnaissaient, en souriant, qu'ils n'avaient plus entendu depuis longtemps un discours aussi archaïque : la délégation vietnamienne paraissait imperturbable et inébranlable dans son marxisme dogmatique ; les Chinois étaient plus raides encore, terrorisés à l'idée qu'on puisse leur poser des questions simples sur leur conception du marxisme, les réponses étant de la plus noueuse langue de bois.

Mais « *ces buttes témoins du passé* », selon la formule de Patrice Cohen-Séat, avocat communiste et président d'Espaces Marx, étaient finalement plutôt rares. Un dialogue s'esquissait entre des gens habituellement séparés par des milliers de kilomètres, mais qui pouvaient s'interpeller sur des textes, parfois connus par cœur, et souvent interprétés de façon radicalement différente. La question du « *dépassement du capitalisme* » donnait lieu à des réponses étonnamment diverses, allant du réformisme parfaitement assumé, à des prises de position révolutionnaires, sans doute plus conformes à la pensée du *Manifeste*.

L'UTOPISTE

Qu'est-ce que Marx peut apprendre aux enfants du siècle le plus tragique qui soit, deux ans avant qu'ils ne basculent dans l'autre millénaire ? La réponse ne va pas de soi. L'attitude consistant à dénoncer dans le prophète du *Manifeste* le responsable conceptuel des dizaines de millions de morts du goulag, du laogai et des mouroirs Khmers rouges était fort minoritaire, et presque orpheline, ce qui se conçoit aisément. L'intention des organisateurs était autre : montrer l'actualité de Marx l'analyste social, Marx le révolutionnaire, voire Marx l'utopiste. Ils ont gagné leur pari pour l'essentiel, vu la richesse des contributions.

On sait l'aventure posthume qui est arrivé au marquis de Custine. Cet aristocrate français, visitant la Russie tsariste par oisiveté, a de fait analysé la société soviétique avec un siècle d'avance. Marx a-t-il de la même façon élaboré les concepts utiles à la compréhension de la mondialisation, qu'il aurait ainsi perçue avec un siècle d'avance ? Il serait absurde de lui attribuer des dons de voyance dans tous les domaines, remarque Lucien Sève. Ce serait même fort peu marxiste.

Dominique Dhombres

Les gens *par Kerleroux*

VOUS SAVEZ QUOI J'VOUS TROUVE EXO-TIQUE

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Volonté de puissance

L'INFORMATIQUE est trop essentielle pour que son devenir puisse être intégralement confié à une firme privée. Les plaintes contre les pratiques anticoncurrentielles du géant des logiciels pour micro-ordinateurs Microsoft *que s'apprête à engager* le ministère américain de la justice sont à saluer : le progrès ne saurait être livré aux seuls intérêts privés.

Troisième révolution industrielle après les chemins de fer et l'électricité, l'informatique est historiquement la première des grandes technologies structurantes qui ne soit pas régulée par les autorités. Les industriels ont toujours plaidé que le laisser-faire a été à l'origine de son émergence et, surtout, de son évolution très rapide sur le mode bouillonnant de la Silicon Valley américaine. Bill Gates, patron de Microsoft et figure emblématique de la modernité, s'inscrit dans cette ligne en plaidant : « *Le gouvernement devrait être prudent et éviter d'intervenir dans une industrie qui fonctionne bien toute seule.* » Pour lui, « *le succès de cette industrie ne doit rien à la régulation de l'Etat mais à la liberté et aux désirs humains d'apprendre, d'innover et d'exceller* ». Microsoft explique qu'on ne peut l'empêcher d'évoluer, et donc d'offrir, en plus de ses Windows, des logiciels d'accès à Internet, sans pénaliser le consommateur. La concurrence, plaide encore Bill Gates, ne serait pas menacée puisque les prix sont en baisse permanente.

Pour l'Etat fédéral américain, cette bataille marque une nouvelle ère dans la stratégie de lutte contre les monopoles, avec un regain d'interventionnisme de l'administration Clinton qui tranche avec le laisser-faire qui dominait lors de la vague des fusions-acquisitions des années 80. Pour les responsables de la lutte antitrust au département de la justice, le problème s'est déplacé avec la *montée en puissance des nouvelles technologies*, moteur du cycle actuel de croissance économique aux Etats-Unis : la question de fond du monopole n'est plus celle de la fixation des prix, mais d'une domination du marché si écrasante qu'elle empêche l'apparition d'autres nouvelles technologies.

En voulant éviter qu'une entreprise n'étouffe l'innovation, le risque est, évidemment, d'étouffer cette entreprise qui réussit mieux que les autres. Microsoft est un fer de lance de la suprématie des Etats-Unis sur cette industrie. Mais les experts du parquet fédéral sont convaincus que les temps ont changé depuis les barons du chemin de fer et du pétrole et que l'on est aujourd'hui en présence d'un nouvel univers technologique, économique et concurrentiel, auquel s'appliquent de nouvelles théories. Un minimum d'intervention étatique, pensent-ils, devrait permettre d'adapter l'esprit de la législation antitrust du XIXe siècle aux défis du XXIe.

L'Etat moderne doit veiller à ce que le marché ait une capacité permanente d'innovation. Et, pour ce faire, il ne doit pas céder devant la remise au goût du jour – au nom de la liberté des « consommateurs » – de vieux argumentaires ultralibéraux, cachant la volonté de puissance d'un seul.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le 2 octobre 68, le massacre des étudiants mexicains

TRENTE ANS... Les Mexicains auront patienté près de trente ans pour voir enfin, à la télévision, le 26 avril, les images de la sanglante répression qui mit un point final, le 2 octobre 1968, au mouvement étudiant déclenché deux mois plus tôt. Plusieurs ouvrages, des articles de presse et quelques films avaient, certes, révélé depuis longtemps l'ampleur du massacre, qui fit, selon les sources, entre trente-cinq et trois cents morts sur la place des Trois-Cultures, en plein cœur de Mexico, mais le grand public n'avait jamais vu les images de l'armée tirant sur les étudiants.


MAI 68

Televisa, la principale chaîne du Mexique, a franchi le pas en diffusant une émission produite par l'historien Enrique Krauze, qui a clairement montré la responsabilité du président de l'époque, Gustavo Diaz. Convaincu que l'agitation universitaire avait pour objectif l'annulation des Jeux olympiques, dont l'ouverture était prévue pour le 12 octobre, le chef de l'Etat « *décida de donner le coup de grâce au mouvement étudiant, qui vivait alors son déclin* », explique un ancien président du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), Carlos Castillo. « *Les dirigeants de l'époque,* ajoute-t-il, *tenaient un discours révolutionnaire et ne toléraient pas d'être contestés sur leur gauche, comme ils l'avaient prouvé, quelques semaines plus tôt en occupant militairement le campus universitaire.* »

Trente ans plus tard, dans l'entourage de l'ex-président Diaz, décédé en 1979, on reste convaincu que les manifestations étudiantes furent le résultat d'une manipulation orchestrée par les deux grandes puissances, pour des raisons différentes. Selon le quotidien *Reforma*, qui cite, dans son édition du 10 mai, des extraits d'un document attribué à d'« *anciens fonctionnaires et militaires* », Washington aurait cherché à déstabiliser le Mexique pour le « *convaincre* » de rompre ses relations avec Cuba, tandis que Moscou aurait voulu favoriser la prise du pouvoir par les communistes mexicains pour prendre pied sur le continent américain.

« *Ridicule !* », s'exclame Luis Gonzalez de Alba, un des principaux dirigeants du Conseil national de grève en 1968. Pour cet ancien étudiant en psychologie, qui fut arrêté sur la place des Trois-Cultures et passa trois ans en prison, ces interprétations sont fantaisistes et ne tiennent pas compte du fait que les étudiants mexicains étaient alors très peu politisés. « *La mobilisation étudiante,* dit-il, *fut avant tout un carnaval, une grande fête, qui se termina en tragédie parce que le gouvernement ne savait pas faire autre chose que réprimer.* »

Il rappelle que tout commença à la suite d'un incident mineur, qui provoqua, à la fin du mois de juillet 1968, l'intervention brutale de la police pour séparer deux groupes d'étudiants après un match de football. L'affaire allait dégénérer lorsque les étudiants exigèrent la mise en liberté de plusieurs de leurs camarades arrêtés lors des premiers incidents.

« *La plupart des jeunes se sont retrouvés dans la rue,* ajoute-t-il, *pour protester contre l'ordre établi, la répression sexuelle, l'interdiction des concerts de rock, etc. A l'époque, la police arrêtait les jeunes qui portaient les cheveux un peu longs et les leur coupait en pleine rue. Celui qui résistait risquait d'y laisser un bout d'oreille !* » La répression allait cependant contribuer à politiser le mouvement, qui ne tarda pas à réclamer la libération des nombreux prisonniers politiques et syndicaux.

JUGER LES RESPONSABLES

Le dialogue était alors devenu impossible entre la jeunesse rebelle et le régime autoritaire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis quarante ans. « *Nous avons progressé énormément sur le plan économique, beaucoup moins sur le plan social et pratiquement pas sur le plan politique* », écrivait Octavio Paz le 6 septembre 1968. Il en concluait qu'il fallait réformer le système politique « *pour accélérer le progrès social et permettre une meilleure répartition de la richesse* ». L'appel de l'écrivain mexicain, décédé en avril dernier, ne fut pas entendu. Il démissionna un mois plus tard de son poste d'ambassadeur en Inde pour protester contre la tuerie de la place des Trois-Cultures.

« *Le mouvement mexicain a finalement été plus politique que son équivalent français* », estime aujourd'hui un ancien dirigeant étudiant, Gilberto Guevara, qui fit, lui aussi, un séjour de trois ans en prison et dirige aujourd'hui le mensuel *Education 2001*. « *Nous étions confrontés à un despotisme bureaucratique qui a été durement secoué par les événements de 1968 et a aujourd'hui quasiment disparu, sans qu'on sache très clairement vers quoi on se dirige trente ans après. Malheureusement,* ajoute-t-il, *la répression de la fin des années 60 a contribué à renforcer le secteur antidémocratique qui domine largement au sein de la gauche actuelle. La plupart des cadres de ma génération éprouvent encore de la nostalgie pour cette révolution qu'ils n'ont pas pu réaliser.* »

Au-delà des divergences idéologiques, la plupart des intellectuels et des membres de la classe politique s'accordent pour affirmer que les événements de 1968 ont obligé le régime à entamer un processus de libéralisation graduelle. La première réforme politique, en 1977-1978, a été suivie d'une série de réformes électorales qui ont permis à l'opposition, de gauche comme de droite, de consolider ses positions, au point de pouvoir envisager une victoire lors du prochain scrutin présidentiel, en l'an 2000. « *Ce n'est pas une raison pour abandonner notre exigence que les coupables du massacre de 1968 soient jugés,* estime néanmoins Gilberto Guevara. *Nous avons droit à la vérité, pour en finir une fois pour toutes avec les mensonges monstrueux du gouvernement de Gustavo Diaz, qui s'est inventé une conspiration communiste pour justifier ce crime contre l'humanité.* »

Bertrand de la Grange

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

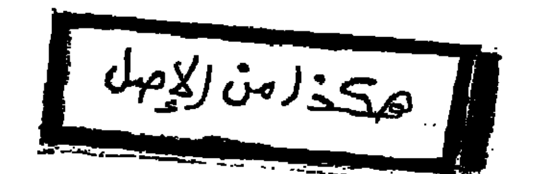
Segonzac à la galerie Charpentier

LES SALLES du rez-de-chaussée de la galerie Charpentier, faubourg Saint-Honoré, sont occupées en entier par un ensemble de dessins, gravures, aquarelles et tableaux, par André Dunoyer de Segonzac. L'œuvre de ce magnifique artiste, depuis son premier envoi au Salon d'automne de 1910 jusqu'à ces derniers jours, est là résumée. Que ceux qui doutent encore que Segonzac soit l'un des plus grands de sa génération aillent voir. Ils sortiront convaincus.

Ne cherchons point au dehors les sources de cet art où le travail a fécondé l'instinct et le naturel. Ce qu'il doit à l'appel de Cézanne et au mouvement collectif du cubisme s'est, dès le début, incorporé à un sentiment profond pour créer un monde cohérent, d'une profonde unité. Des premières œuvres, comme *Les Buveurs* (1910), *Adrienne* (1910), *La Nature morte à la Vénus de Médicis* (1912), aux toutes dernières, en passant par les nus et les scènes de baignades, tout découle de la même pensée, tout est pétri de semblable lumière, qui est don de naissance de l'artiste.

On a coutume de voir surtout en Segonzac le paysagiste. Sans doute est-il incomparable. Mais il apporte aussi des compositions d'une rare ampleur en leur rythme profond, des natures mortes où vibre la couleur pure, mais il se montre un portraitiste perspicace avec le beau *Portrait de Mlle Dorny*, peint à l'huile, comme avec ceux d'André Gide, Colette, Mateo Hernandez, Jules Romains, tracés sur le cuivre, comme le Francis Carco inoubliable, tracé naguère en quelques coups de pinceaux à la sépia.

René-Jean
(19 mai 1948.)



CONCURRENCE Le gouvernement américain et les procureurs d'une vingtaine d'Etats devaient engager, lundi 18 mai, une procédure judiciaire à l'encontre de Microsoft, la firme créée et dirigée par Bill Gates. Les négociations de dernière minute, engagées jeudi 14 mai, afin d'essayer de trouver un terrain d'entente ont tourné court. ● LES PRATIQUES commerciales de Microsoft sont jugées anticoncurrentielles. L'entreprise est accusée d'abuser de sa position dominante dans les systèmes d'exploitation pour ordinateurs personnels (PC) pour s'imposer dans des domaines connexes, comme les logiciels d'accès à Internet. ● MICROSOFT se défend en indiquant que le gouvernement cherche à l'empêcher d'innover en intégrant de nouvelles fonctions dans son logiciel d'exploitation. ● WINDOWS 98, la nouvelle version du logiciel d'exploitation de Microsoft, pourrait malgré tout être livré aux constructeurs informatiques.

Une procédure antitrust va être lancée contre Microsoft

Les négociations engagées avec le fabricant de logiciels pour micro-ordinateurs n'ont pu aboutir. Les autorités américaines lui reprochent d'utiliser sa puissance pour étouffer la concurrence, notamment dans les programmes d'accès à Internet

SAUF RETOURNEMENT de dernière minute, le département américain de la justice, qui a déjà traîné Microsoft devant un tribunal en octobre 1997, devait engager, lundi 18 mai, une nouvelle procédure judiciaire à l'encontre de la *star des logiciels*. Les procureurs d'une vingtaine d'Etats américains devaient faire de même. Au centre des accusations figurent plus que jamais les pratiques commerciales de la firme créée et dirigée par Bill Gates. Cette dernière est accusée d'abuser de sa position dominante dans le domaine des systèmes d'exploitation pour ordinateurs personnels (PC), son logiciel Windows équipant près de 90 % de ces machines.

Pour les services antitrust du gouvernement et les différents Etats, Microsoft serait en mesure, avec Windows 98, la nouvelle version qu'elle s'apprête à commercialiser, d'anéantir toute concurrence dans le domaine des logiciels d'accès à Internet. Le système Windows 98 doit incorporer comme fonction de base le logiciel de navigation Explorer. Ceci, aux yeux des régulateurs, aurait pour effet de réduire considérablement la possibilité pour la société Netscape de voir son logiciel d'accès à Internet, Navigator – avec lequel elle avait réussi à distancer Microsoft –, être retenu par les fabricants de PC.

En fin de semaine dernière, le département de la justice et les différents Etats avaient décidé de suspendre le dépôt de leurs plaintes, initialement prévu jeudi 14 mai (voir *Le Monde* du 16 mai), veille du début de la livraison des premiers exemplaires de Windows 98 aux fabricants de PC: ils souhaitaient se donner le temps de trouver, si possible, un accord à l'amiable avec l'éditeur. Ce dernier, en échange, avait accepté de reporter au lundi 18 mai l'envoi des premières copies de Windows 98.

Ces discussions ont tourné court. Dès samedi 16 mai, le département de la justice a annoncé leur échec. Déplorant cette rupture des négociations, Bill Gates a accusé le gouvernement américain de *« tenter d'avantager »* ses concurrents. *« C'est vraiment sans précédent »*, a-t-il déploré. Malgré tout, Microsoft s'est déclaré, dans le courant du week-end, décidé à expédier Windows 98 aux constructeurs informatiques, comme si de rien n'était, le 18 mai. La commercialisation du logiciel auprès du grand public reste prévue le 25 juin.

La direction de Microsoft juge inacceptables les demandes formulées par le gouvernement. Il souhaite donner la possibilité aux fabricants de PC de faire apparaître, au choix, dans la page de garde de Windows 98, l'icône représentant le logiciel Explorer ou celle d'un produit concurrent, comme celui de Netscape, en incluant son code informatique dans Windows 98.

« Lorsqu'ils ont exigé cela, nous leur avons demandé de le répéter tout haut », a indiqué Bill Gates, dans un entretien à *Time Magazine*, paru lundi. Les négociateurs du département de la justice ont pour leur part souligné que cette possibilité avait, au départ, était évoquée par les dirigeants de Microsoft eux-mêmes, avant qu'ils ne reviennent sur cette proposition, vendredi 15 mai.

La direction de l'entreprise a ensuite proposé de faire disparaître le logo Windows 98, que tout utilisateur apercevra pendant quelques secondes lorsqu'il allumera son PC. Mais cette proposition a été jugée comme une *« opération cosmétique »* par le département de la justice.

La procédure que devaient engager, lundi 18 mai, le département de la justice et les Etats américains, viendra s'ajouter à celle initiée par les seuls services antitrust du gouvernement, en octobre 1997. Ce procès, qui est toujours en cours d'instruction, concerne également les pratiques commerciales de Microsoft à l'égard de ses concurrents dans le domaine des logiciels d'accès à Internet. Mais il ne concerne que les pratiques liées à la vente de l'actuelle version de son système d'exploitation, Windows 95.

REBONDISSEMENTS

Cette affaire a déjà connu maints rebondissements. En décembre, le juge Thomas Jackson, chargé de l'instruction du dossier, a ainsi ordonné à Microsoft d'offrir aux constructeurs informatiques qui le souhaitent la possibilité de masquer, dans Windows 95, l'icône permettant d'utiliser Explorer, afin de pouvoir installer, par exemple, le logiciel Navigator de Netscape.

Microsoft s'est *exécuté*, tout en précisant que ce n'était que de manière temporaire, dans l'attente du verdict final. L'entreprise a également décidé, d'elle-même, de modifier les termes de certains contrats avec des fournisseurs d'accès à Internet, jugés léonins par les autorités fédérales.

L'éditeur a par ailleurs obtenu d'un tribunal, qui a statué en appel à sa demande, le gel des travaux de l'expert Lawrence Lessig, un professeur de droit à l'université de Harvard. Celui-ci avait été désigné par le juge Jackson, afin de l'éclairer sur le fond de l'affaire, d'ici au 31 mai, avant qu'il ne rende son verdict définitif. Le nouveau bras de fer avec Bill Gates, dans lequel devaient s'engager, lundi 18 mai, le gouvernement et la vingtaine d'Etats américains, a lui aussi toutes les chances d'engendrer une longue procédure.

Philippe Le Cœur

Les éléments d'accusation du département de la justice

L'« AFFAIRE MICROSOFT » trouve son fondement sur le terrain des logiciels d'accès à Internet, où la compagnie dirigée par Bill Gates a, dans un premier temps, été distancée par la société américaine Netscape et son logiciel Navigator, avant de regagner, depuis le début de 1997, des parts de marché. Les concurrents estiment que ce regain s'explique par des pratiques anticoncurrentielles.

Au-delà de la seule affaire des logiciels d'accès à Internet, c'est bien le comportement de Microsoft vis-à-vis de l'ensemble de l'industrie informatique qui est aussi en question. Microsoft est accusé d'utiliser le poids que lui confère sa position dans les logiciels d'exploitation (*Windows 95 équipe plus de 95 % des* PC vendus dans le monde) pour écraser la concurrence. Les arguments sont les suivants :

● **Microsoft étouffe les concurrents.** Comme la compagnie dicte sa loi dans les systèmes d'exploitation, elle dispose d'une longueur d'avance pour le développement de nouveaux logiciels applicatifs. Ainsi Microsoft n'a jamais hésité à intégrer, dans son logiciel d'exploitation, de nouvelles applications qu'eux ne peuvent proposer que comme produits séparés, ce qui réduit leurs chances de réussite.

● **Microsoft casse les prix voire donne son logiciel Explorer.** Les enquêteurs du département américain de la justice ont obtenu des documents internes décrivant les grandes lignes du plan de reconquête de Microsoft face à Netscape, lancé en 1996. Ceux-ci stipulaient notamment qu'il fallait battre en brèche les positions de Netscape au sein de la clientèle des entreprises en faisant valoir que les licences Windows incorporaient le droit à l'utilisation gratuite d'Explorer. Le département de la justice a attaqué Microsoft, en octobre 1997, l'accusant de faire de la vente forcée et de violer ainsi l'accord que les deux parties avaient conclu en juillet 1995, suite, déjà, à une enquête sur les pratiques commerciales du fabricant de logiciels.

● **Microsoft menace les fabricants d'ordinateurs personnels (PC).** Il force les fabricants à installer sur leurs machines son logiciel d'accès à Internet, Explorer, en lieu et place de Navigator, en les menaçant de ne pas leur céder des licences pour son logiciel d'exploitation Windows, produit clé pour le fonctionnement d'un PC.

Le constructeur d'ordinateurs Compaq a reconnu que, lorsqu'il a voulu, en 1996, installer Navigator sur certaines catégories de ses machines, Microsoft l'a menacé de stopper ses licences pour Windows. Le groupe texan a renoncé à son projet.

● **Microsoft a un poids financier écrasant.** Son monopole sur les logiciels d'exploitation pour les PC procure à Microsoft un poids financier tel (11,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 3,45 milliards de dollars de bénéfices, 2,5 milliards de dollars de capacité de recherche-développement), qu'il lui est possible à tout moment, s'il ne parvient pas à développer un produit par lui-même, à acquérir celui d'un concurrent, voire à prendre purement et simplement le contrôle de ce concurrent.

● **Microsoft peut étendre son empire sans limite.** La compagnie a les moyens de se diversifier vers d'autres catégories d'équipements. Vers l'informatique plus haut de gamme d'abord, où l'offensive est déjà bien engagée avec Windows NT. Mais aussi vers des secteurs hors de l'informatique traditionnelle, comme les matériels d'électronique grand public – avec Windows CE. Dans ce dernier domaine, la compagnie a *déjà accompli des offensives* marquantes. Le groupe a investi 1 milliard de dollars pour entrer au capital de l'opérateur américain de télévision câblée Comcast et il dispose d'une société commune d'informations sur le câble et Internet avec NBC. Il a acquis la société WebTV, qui réalise des décodeurs d'accès à Internet via les téléviseurs, et il a mis d'énormes moyens en jeu afin de tenter d'imposer aux diffuseurs de télévision sa propre norme de télévision numérique haute définition.

Parallèlement, Bill Gates s'est également engagé dans le projet Teledesic visant à offrir, à travers un réseau de satellites, l'accès au niveau mondial à des informations mulitimédia. Il a, là aussi, tenté d'imposer son projet comme standard de fait au niveau mondial en s'appropriant toutes les fréquences de fonctionnement pour ce type de système. Finalement, en novembre 1997, les instances internationales des télécommunications ont mis un frein à cette ambition en adoptant une méthode d'attribution des fréquences qui devrait permettre à d'autres projets concurrents de se développer.

Ph. L. C.

La défense présentée par Bill Gates

MICROSOFT répond à ses accusateurs qu'il ne viole pas les lois antitrust. Ses arguments s'appuient sur les caractéristiques *propres* et le caractère naturellement complexe de l'industrie informatique.

● **La liaison entre les logiciels d'application et les systèmes d'exploitation est naturelle,** explique le groupe de Bill Gates. Il ne conteste pas le fait qu'il lie la vente de son logiciel d'accès à Internet, Explorer, à celle de son logiciel d'exploitation Windows. Mais ce lien ne fait que suivre l'évolution technologique et commerciale. *« Quand vous ajoutez des fonctions à un système d'exploitation, ces produits sont séparés au départ, puis ils sont intégrés »*, argumente régulièrement Bill Gates.

● **Le ministère de la justice a changé d'avis.** Microsoft affirme que lors de la signature, en juillet 1995, de l'accord sur ses pratiques commerciales avec le département américain de la justice, ce dernier avait été mis au courant de ses projets d'intégrer l'accès à Internet comme fonction à part entière de Windows. Il n'avait alors formulé aucune objection. La compagnie interprète de façon limitative le contenu de cet accord, qui lui interdisait de lier la vente de ses logiciels d'exploitation et celle d'autres catégories de produits. Elle souligne qu'un paragraphe de ce texte stipule que le but n'est pas de l'empêcher de développer des produits intégrés. Microsoft ne fait pas autre chose avec l'inclusion d'Explorer dans Windows.

● **L'amélioration de Windows est utile au consommateur.** *« Si nous n'étions pas autorisés à améliorer Windows, je ne sais pas comment je ferais mon travail »*, a plusieurs fois indiqué Bill Gates, pour qui il n'y pas d'alternative : soit le groupe peut innover, soit il ne peut pas et il risque de disparaître.

Le prix de Windows lui-même est resté stable, alors que ses capacités ont progressé, fait remarquer Microsoft. *« Les clients sont les grands bénéficiaires de tout cela. Aujourd'hui, vous pouvez acheter un PC à moins de 1 000 dollars, qui est plus puissant qu'une machine qui, il y a quelques années, était trois à quatre fois plus coûteuse »*, fait valoir Bill Gates, qui considère que, dans l'affaire présente, *« les intérêts des consommateurs semblent avoir moins d'importance que les plaintes de quelques-uns de nos rivaux, qui veulent être aidés par le gouvernement pour nous concurrencer, en nous empêchant d'améliorer nos produits »*.

● **L'entreprise ne dispose pas d'une position de monopole.** L'entreprise ne nie pas que ses logiciels d'exploitation sont présents dans 90 % au moins des PC vendus dans le monde, mais elle relève que ses produits ne représentent que 13 % des ventes de systèmes d'exploitation toutes catégories d'ordinateurs confondues. *« Personne dans cette industrie ne dispose d'une situation garantie »*, argumente Bill Gates, qui souligne que Microsoft reste sous la pression de ses concurrents et doit continuer à travailler pour rester compétitif avec ses produits.

● **La compagnie nie agir contre la concurrence.** Elle nie toute utilisation de son poids dans les logiciels d'exploitation et en veut pour preuves, en exemple, la naissance et la croissance de la société américaine Netscape avec Navigator dans les logiciels d'accès à Internet, ou du langage de programmation Java du constructeur informatique américain Sun.

● **Microsoft contribue grandement au progrès de l'informatique.** Elle fait valoir que c'est à l'existence de ses logiciels d'exploitation, devenus un standard de fait, que l'industrie des PC doit en bonne partie son essor. *« Ce que fait Microsoft bénéficie à l'industrie tout entière »*, a assuré Bill Gates devant la commission des affaires judiciaires du Sénat américain, début mars. La firme note que c'est parce qu'ils disposent, à travers son système d'exploitation, d'une référence unique, ouverte à tous, offrant donc une base installée très large sur laquelle amortir leurs investissements, que les développeurs de logiciels ont pu améliorer ces dernières années les capacités de leurs produits, tout en en réduisant les prix de vente.

● **L'intervention du gouvernement est néfaste.** Bill Gates considère que *« le gouvernement devrait être prudent et éviter d'intervenir dans une industrie qui fonctionne bien toute seule »*. Pour lui, *« le succès de cette industrie ne doit rien à la régulation de l'Etat mais à la liberté et aux désirs humains d'apprendre, d'innover et d'exceller »*. Il estime que l'intervention du gouvernement devrait se limiter à des actions de lutte *« contre la collusion et les activités clairement illégales »*.

Ph. L. C.

Longue procédure

● *Août 1995 : un accord (consent decree)* conclu un an plus tôt entre *Microsoft et la justice américaine* est approuvé. Il stipule que le fabricant de logiciels ne peut obliger les fabricants d'ordinateurs qui installent le système d'exploitation Windows 95 à livrer leurs machines avec d'autres logiciels Microsoft.

● **Septembre 1996** : le ministère de la justice décide d'ouvrir une enquête sur l'intégration automatique du logiciel de *navigation sur Internet Explorer*, concurrent de Netscape, dans le *logiciel d'exploitation Windows 95*.

● **20 octobre 1997** : le ministère de la justice dépose plainte pour violation de l'accord de 1995, estimant que Explorer constitue un logiciel autonome.

● **11 décembre 1997** : le juge Thomas Jackson demande une expertise supplémentaire mais exige de Microsoft, dans une décision préliminaire, de traiter Explorer comme un logiciel autonome.

● **15 décembre 1997** : après avoir affirmé que Windows 95 ne pouvait fonctionner sans Explorer, Microsoft offre la possibilité aux fabricants d'installer une version antérieure et expurgée d'Explorer de son système d'exploitation. Il fait toutefois appel de la décision du 11 décembre.

● **17 décembre 1997** : le ministère de la justice demande à Microsoft de continuer d'installer la version la plus récente de Windows 95, tout en masquant à l'utilisateur l'existence du logiciel Explorer.

● **16 janvier 1998** : Microsoft fait appel de la désignation d'un expert *indépendant par la justice dont* elle conteste l'impartialité.

● **22 janvier 1998** : Microsoft signe un accord avec le ministère de la justice qui estime que le fabricant de logiciels a satisfait aux exigences stipulées le 11 décembre 1997. Microsoft réclame la fin de la procédure judiciaire en cours.

● **12 mai 1998** : une cour d'appel, statuant à la demande de Microsoft, indique que la décision du 11 décembre 1997 relative à Windows 95 ne saurait s'appliquer à Windows 98.

Le fabricant de puces Intel également dans la mire des autorités

LA QUESTION du monopole sur *le marché des ordinateurs* personnels (PC) et les abus qui peuvent en découler, ne concernent pas les seuls logiciels d'exploitation et Microsoft. Ils s'étendent de la même façon aux microprocesseurs – l'organe de commande d'un PC – et à l'industriel, qui en est le premier fournisseur au monde : Intel. Car le fabricant américain de semi-conducteurs détient une part de *marché quasi-équivalente à celle* que la société de Bill Gates revendique pour ses systèmes d'exploitation : environ 85 % des PC vendus chaque année font appel aux composants d'Intel.

La firme de Santa Clara (Californie) ne fait pas encore l'objet d'un procès. Le 28 avril, le quotidien *USA Today* a annoncé que la Commission fédérale du commerce (FTC) s'apprêterait à engager des actions judiciaires contre les pratiques commerciales d'Intel. La FTC a ouvert en septembre 1997 une enquête afin de déterminer si l'industriel californien *« s'est livré ou se livre à des pratiques déloyales ou frauduleuses »*. Elle aurait réuni suffisamment d'éléments pour répondre par l'affirmative. Suite à cet article, certains intervenants dans ce dossier ont fait savoir que la FTC n'a pas encore pris de décision.

Environ 85 % des PC vendus chaque année font appel aux composants du groupe américain

« Je ne suis pas inquiet », a assuré, lundi 11 mai, Craig Barrett, le directeur exécutif d'Intel, lors de l'inauguration d'une nouvelle unité de production en Irlande. M. Barrett, qui doit succéder à Andrew Grove au poste de PDG le 21 mai, se déclare plus préoccupé par un possible retard de la sortie de Windows 98 de Microsoft, qui aurait, selon lui, pour effet de geler les achats de PC et, par contrecoup, de puces d'Intel.

Chez les industriels, que ce soit les fabricants de semiconducteurs ou d'ordinateurs, les critiques formulées à l'encontre d'Intel portent notamment sur l'utilisation déloyale que tirerait le groupe de sa position de force dans les microprocesseurs (6,9 milliards de dollars de bénéfices en 1997, soit 42 milliards de francs) pour tenter de s'imposer dans d'autres catégories de composants utilisées dans les PC.

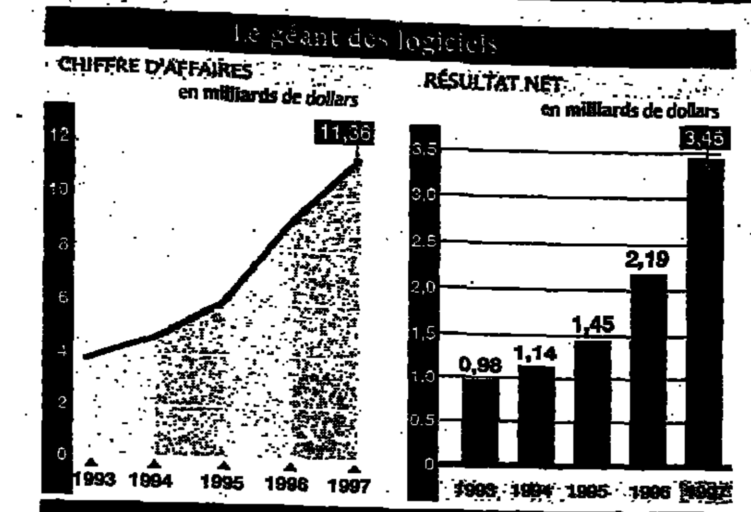
Un récent jugement a donné de l'espoir à ces critiques d'Intel. Un juge fédéral de l'État d'Alabama a condamné Intel, à la mi-avril, dans une affaire qui l'opposait à la société américaine Intergraph. Il a estimé qu'Intel a abusé de sa position dans les microprocesseurs pour restreindre la concurrence dans les composants de traitement graphique, domaine où Intergraph détient des brevets. Intel a fait appel de cette décision.

Ce marché des composants de traitement graphique fait d'ailleurs l'objet de toute l'attention des services antitrusts américains. Car Intel ne cache pas son ambition de s'imposer dans ce domaine, où il a lancé de nouvelles technologies et où il a multiplié prises de participation (dans la société américaine Real 3D) et acquisitions (l'américain Chips & Technologies).

En janvier, la FTC a malgré tout donné son feu vert au rachat de Chips & Technologies. Tout en prévenant qu'elle suivra de très près les effets de cette opération. En 1993, après deux années d'enquête, l'agence gouvernementale n'avait rien trouvé à redire aux pratiques commerciales du fabricant de semiconducteurs.

Ph. L. C.

هكذا من الأصل



Comment Windows a absorbé Internet Explorer

LE DÉBAT entre Microsoft et la justice américaine repose sur une question étonnamment technique. Les autorités reprochent à Bill Gates, patron du numéro un *mondial* des logiciels, d'associer trop intimement le système d'exploitation Windows et le programme de navigation Internet Explorer. Un problème qui serait encore plus sensible avec la nouvelle version Windows 98. *Une telle stratégie* met à mal les éditeurs tels que Netscape, dont le logiciel Navigator s'était imposé dans la *navigation* sur Internet. La tactique de Microsoft a mis un terme à cette domination. Il faut dire que la méthode utilisée est d'une redoutable efficacité.

Le système d'exploitation est constitué d'un ensemble de logiciels assurant la fonction de chef d'orchestre des différents composants d'un ordinateur personnel. Outre les *opérations internes de gestion* de la mémoire et de commande de périphériques (disques durs, imprimante, modem, carte graphique ou son...), il régit les logiciels dits d'application (traitement de texte, tableur, jeux...). Un rôle de centre nerveux de la machine qui explique le pouvoir de l'entreprise qui en détient le quasi-monopole, Microsoft.

Initialement, le phénomène Internet a pris Bill Gates à contre-pied. Profitant de cet instant d'inattention, Netscape s'est, comme Microsoft avec son système d'exploitation, construit une position de quasi-monopole avec Navigator. *La* réaction de Microsoft n'a guère tardé. Pour accélérer la progression de son propre logiciel de navigation, Internet Explorer, Bill Gates a décidé de le distribuer gratuitement. Ensuite, Microsoft est passé à la vitesse supérieure avec la version Explorer 4 0. Cette dernière présente la caractéristique de se dissoudre dans le système d'exploitation Windows 95.

Le tour est joué. Le concurrent récalcitrant se retrouve digéré par la machine, comme aspiré par un trou noir. Pour sa défense, Bill Gates plaide l'intérêt de ses clients qui bénéficient d'un système d'exploitation enrichi. Le tour de passe-passe s'appuie sur la similitude entre le navigateur sur Internet et le logiciel d'exploration du contenu de l'ordinateur. Microsoft a d'ailleurs baptisé les deux programmes du même *nom* : Explorer. En les confondant, Microsoft franchit le Rubicon.

Tandis que l'exploration des disques durs et autres disquettes ou CD-Rom passe facilement pour une fonction annexe de Windows, le logiciel de navigation sur Internet, lui, constitue un produit à part entière. Il intègre les développements du langage hypertexte (HTML) qui sert de fondement à « la Toile ». De plus, il fonctionne avec des dizaines de programmes additionnels (*plugins*) lui apportant des fonctions complémentaires de lecture de *fichiers audio, vidéo ou de* réalité virtuelle (VRML). Ces petits logiciels sont souvent l'oeuvre d'entreprises naissantes. En s'emparant du navigateur, Microsoft prend la haute main sur ce foisonnement créatif qui risque fort, dans ce contexte, de *s'éteindre* progressivement ou de se mettre au service de la stratégie de Bill Gates.

Comment échapper au piège ? Avec Windows 95, cela ne pose guère de problème. Il suffit de désactiver Internet Explorer 4 et d'utiliser Navigator ou un autre logiciel de navigation comme Opera. Rien ne l'empêche formellement. Tout se passe alors comme si le propriétaire d'une voiture prééquipée d'un autoradio décidait d'en installer un *autre*...

TACTIQUE SUBTILE

Avec Windows 98, le bricolage deviendra encore plus improbable. La partie visible à l'écran du système d'exploitation est entièrement configurée autour du logiciel de navigation, il faut utiliser Navigator ou l'un de ses rares concurrents *comme un programme externe*. Pour conserver la même analogie avec l'automobile, cela revient à commander l'autoradio supplémentaire avec celui qui est livré d'origine... Combien d'utilisateurs, surtout parmi les plus novices, avides de simplicité, se compliqueront la vie à ce point ?

La subtilité de la tactique de Microsoft réside dans cette possibilité de substitution. Si l'option existe effectivement, ses chances d'être réellement utilisée sont très faibles. Il est tellement plus simple de suivre la logique de Microsoft... Bill Gates pourrait poursuivre dans la même voie et intégrer progressivement l'ensemble des logiciels d'application dans le système d'exploitation. Les ordinateurs seraient alors livrés tout équipés. Prêts à fonctionner en méritant, plus encore que celui d'Intel, le label « Microsoft inside »...

Un tel scénario heurte de plein fouet la réglementation anti-trust américaine. *Le grain de sable dans* une mécanique bien huilée. En refusant de se soumettre, Bill Gates risque de se voir imposer par la force une séparation de ses activités. D'un côté le système d'exploitation, le moteur logiciel des ordinateurs. De l'autre, les applications, comme autant d'options d'équipements laissant le champ libre à la *concurrence entre différents éditeurs*.

Michel Alberganti

Suez-Lyonnaise des eaux achève sa mutation en absorbant la Générale de Belgique

L'assureur néerlandais Fortis fusionne en même temps avec la Générale de Banque

Suez-Lyonnaise a annoncé, lundi 18 mai, le lancement d'une OPE (offre publique d'échange) sur la Société générale de Belgique. De façon concomitante, Fortis a lancé une OPE sur la Générale de banque, filiale de la SGB. Cette double opération d'un montant de 120 milliards de francs annonce la fin du recentrage de Suez-Lyonnaise. Le groupe veut désormais accélérer son développement dans les services aux collectivités.

L'OPÉRATION était préparée de longue date. Suez-Lyonnaise des *eaux n'a pas voulu la différer* un instant de plus. Dès que le conseil d'administration de la Générale de banque a accepté, mercredi 13 mai, de fusionner avec l'assureur néerlandais Fortis *(Le Monde* du 14 mai), levant ainsi les *derniers obstacles* à la *réorganisation* de la Société générale de Belgique (SGB), les réunions se sont précipitées. Dimanche 17 mai, Fortis réunissait son conseil d'administration pour lui faire approuver le mariage avec la Générale de banque et les parités de fusion. Dans la foulée, Fortis et la SGB signaient un accord d'échange d'actions. Fortis annonçait, dans la soirée, le lancement d'une offre publique d'échange, à partir du 8 juin, sur la Générale de banque et sur la base de sept actions Fortis pour trois Générale de banque.

Lundi 18 mai, Suez-Lyonnaise *réunissait, aux premières heures*, son conseil d'administration pour lui faire approuver le projet d'absorption de la SGB. Il annonçait dans la matinée le lancement d'une offre publique d'échange, à partir du 8 juin, sur la base d'une action Suez-Lyonnaise pour une action Générale de Belgique.

Pour des raisons financières et *surtout politiques, Gérard* Mestrallet, président du directoire de Suez-Lyonnaise, tenait beaucoup à la concomitance des deux opérations. En appuyant très fortement le rapprochement entre Fortis et la Générale de banque, dans lesquels la SGB est le premier actionnaire, Suez donne les moyens à la Belgique de se doter d'un *grand groupe financier qui va se* classer au quinzième rang européen. Dès lors, le groupe pouvait oser toucher à la SGB. Malgré d'importantes reconfigurations de ses activités, la holding reste, pour les Belges, la plus puissante entité du pays. De nombreuses contestations se seraient sans doute élevées si le groupe français, bien qu'actionnaire majoritaire depuis dix ans, avait absorbé la SGB sans *offrir de compensation à l'économie* belge.

Par cette double opération, Suez-Lyonnaise des eaux achève sa mutation. En moins d'un an, le groupe, né de la fusion entre la Lyonnaise des eaux et Suez, s'est *débarrassé des vestiges* du conglomérat financier pour se transformer en une société recentrée sur les services aux collectivités.

Côté belge, le mariage entre Fortis et la Générale de Banque annonce le désengagement total de Suez-Lyonnaise des activités financières. Même si le groupe en reste momentanément le premier actionnaire avec 20 %, sa sortie apparaît inscrite dans le temps. Parallèlement, l'absorption totale de la SGB lui permet de simplifier ses structures en supprimant une *holding intermédiaire qui* avait peu à peu perdu sa raison d'être et surtout de renforcer son contrôle direct sur Tractebel, l'entreprise d'électricité et de gaz belge équivalente à EDF.

Côté français, l'essentiel de la remise en ordre a *été fait*. *De* Suez, tel qu'il était lors de sa privatisation en 1987, il ne subsiste rien. A l'exception de la banque La Hénin en cours de cession, tous *les autres établissements financiers* (Indosuez, Sofinco, Factor Heller) ont été vendus, les actifs immobiliers (IMS, immeuble des NMPP...) aussi. Les participations croisées, en dehors de celle avec Axa-UAP qui ne peut être vendue avant février *1999*, ont été dénouées. Au total, plus de 21 milliards d'actifs ont été cédés depuis 1997. Ce recentrage donne à Suez-Lyonnaise des moyens financiers considérables. L'an dernier, les plus-values de cession se sont élevées à 2,5 milliards de francs. D'ici à l'an 2000, il prévoit d'encaisser au moins 10 milliards de plus-values supplémentaires, grâce notamment à l'étalement de la vente de Sofinco.

Le groupe a déjà mis à profit ses possibilités financières pour se renforcer dans ses métiers principaux (*eau, énergie, propreté*, communication). Après avoir pris le contrôle total de Degrémont (traitement des eaux) et d'Elyo (énergie), il a racheté, en mars, la totalité des activités de propreté, en dehors des Etats-Unis, de l'américain *BFI. Cette acquisition* de 8,5 milliards de francs l'a propulsé au troisième rang mondial dans ce secteur. De telles opérations pourraient se renouveler *dans les prochains mois. « Après avoir passé un an à réorganiser le groupe, la priorité de la deuxième année de la fusion est l'accélération du développement international des métiers centraux »*, explique M. Mestrallet.

Cette volonté de croissance et d'expansion permettra-t-elle de donner une cohésion plus forte à Suez-Lyonnaise ? Même si l'absorption de la SGB va renforcer le poids de la Belgique – le poids des actifs belges va représenter 47 % de l'ensemble, contre 34 % auparavant –, le groupe n'est franco-belge que sur le papier. Les *équipes se connaissent* peu *et* ne travaillent pas ensemble. Pour donner plus d'unité, la direction a souhaité maintenir la structure de la Générale de Belgique. Elle semble appelée, à l'avenir, à avoir de véritables compétences opéra*tionnelles* pour tout *le* groupe. Comme premier signe de cette évolution, la direction a décidé de nommer Jean-Pierre Standart, jusqu'alors directeur judirique de la SGB, directeur des affaires juridiques de Suez-Lyonnaise. D'autres fonctions, comme la direction de la fiscalité ou la gestion de trésorerie, pourraient prochai*nement être transférées* à Bruxelles.

Cette volonté de créer un modèle bi-national est un pari. Peu de groupes jusqu'à présent sont parvenus à inventer une culture transnationale. Pour Suez-Lyonnaise, la réussite de ce projet passe d'abord par une entente avec Tractebel. Bien qu'il en soit *l'actionnaire majoritaire*, le groupe n'est pas encore parvenu à trouver la clé pour se concilier les bonnes grâces de cette filiale essentielle (elle représente 27 % de son résultat net courant), qui continue à cultiver une indépendance ombrageuse.

Martine Orange

Fortis réorganise ses structures

Fortis profite de sa fusion avec la Générale de banque pour réorganiser ses structures. Né en 1990 du rapprochement de l'assureur belge AG et du néerlandais Amev VSB, Fortis a la particularité d'être un groupement économique détenu à parité par deux sociétés mères, Fortis AG et Fortis Amev. La Générale de Belgique apportant sa participation bancaire à Fortis AG, *le poids de cette dernière dans* le *groupement va augmenter*. Pour compenser en partie ce déséquilibre, Fortis Amev va procéder à une augmentation de capital d'environ 4 milliards de florins, qui permettra à Fortis d'acquérir auprès du gouvernement belge les 25,1 % de la CGER-Banque qu'il ne détient pas encore.

Cette opération ne rétablira pas la parité économique, mais les deux groupes ont décidé que celle-ci serait maintenue en termes de droits de vote à 50/50. Ils ont décidé de fixer statutairement le poids financier respectif des actions Fortis Amev et AG : une action Fortis AG aura 4,5 fois les droits économiques d'une action Fortis Amev.

Une opération de 120 milliards de francs

LIÉES à la réorganisation complète de la Société générale de Belgique (SGB), les opérations annoncées de façon concomitante par Fortis et Suez-Lyonnaise des eaux vont donner lieu à d'imposants transferts d'actifs. L'ensemble du dispositif est évalué à 120 milliards de francs.

Pour prendre le contrôle de la Générale de banque, Fortis propose aux actionnaires de la banque belge d'échanger leurs actions contre ses titres, sur la base de sept actions Fortis pour trois actions Générale de Banque. Cette offre, qui représente une prime de 15 % par rapport *au prix moyen des dix derniers cours de Bourse*, valorise la Générale de Banque à 409 milliards de francs belges (environ 65 milliards de francs). La SGB, la mutuelle Solvay et l'Union financière Boël, qui détiennent respectivement 29,2 %, 3 % et 0,5 % *« se sont engagées à apporter leurs participations »*, selon le communiqué de Fortis. *Les autres actionnaires auront entre le 8* et 19 juin pour apporter leurs titres.

Fortis prévoit d'émettre de nouvelles actions. A l'issue de l'opération, Suez, qui détenait 29,6 % de la Générale de Banque et 19,3 % de Fortis AG, se retrouvera en position de premier actionnaire du nouvel ensemble avec 24,5 %. Le groupe a, toutefois, déjà fait part de son intention de céder très rapidement 4,5 % du capital à un groupe *d'actionnaires stables de Fortis* pour ramener sa participation à 20 %, dans un premier temps.

A la suite de cette remise en ordre des participations financières de la SGB, qui représentent 45 % du portefeuille de la holding belge, Suez-Lyonnaise peut simplifier à son tour ses structures. Le groupe, qui détient 63,5 % du capital de la SGB, propose aux autres actionnaires d'échanger leurs titres Générale de Belgique *contre des titres Suez Lyonnaise sur* la base de une pour une.

SOULTE

Cette proposition d'échange, qui fait apparaître une prime de 33 % par rapport à la moyenne des cours des six derniers mois, est assortie d'un certificat de valeur garantie (CVG). Celui-ci permet aux actionnaires de se prémunir contre les risques du marché, en leur garantissant de percevoir une soulte, si le cours de l'action entre fin décembre 2000 et fin mars 2001 est inférieur à 1 100 francs.

Pour payer cette acquisition, le groupe va procéder une augmentation de capital, par création d'actions. Celle-ci s'élèvera à 25,8 mil*lions d'actions supplémentaires, si la totalité* des actionnaires de la SGB apportent leurs titres. Dans le même temps, Suez a annoncé l'annulation de 6,2 millions d'actions, à la suite du décroisement de sa participation avec Saint-Gobain et de la suppression de son autocontrôle. Au total, le capital de Suez devrait s'élever à 126,2 millions d'actions, à l'issue des opérations. Le groupe souhaite racheter ultérieurement 10 % de son capital.

La géographie de l'actionnariat de Suez Lyonnaise va en sortir modifiée : le groupe sera contrôlé à hauteur de 18,5 % par des sociétés belges, dont Albert Frère (11 %), et Fortis qui, après la transformation de sa participation de 10 % dans SGB, possédera 5,6 % de Suez-Lyonnaise. Le Crédit agricole, la Caisse des dépôts et AXA verront leurs *participations légèrement* réduites et 64,7 % du capital sera dans le public. Suez assure que l'ensemble de l'opération aura un impact positif de 7 % sur le résultat net courant par action dès 1998.

M. O.

La responsabilité d'Aéroports de Paris dans l'accident d'un avion privé est mise en cause au pénal

AÉROPORTS DE PARIS (ADP) est *appelé à comparaître* devant le tribunal correctionnel de Bobigny le 3 juin 1998 pour homicide involontaire. L'établissement gestionnaire des aérodromes parisiens en a été informé par un courrier en date du 15 mai.

L'affaire remonte au 20 janvier 1995, quand un Falcon s'écrase à l'aéroport du Bourget. Trois membres d'équipage et sept dirigeants de l'état-major du groupe Saint-Louis trouvent la mort dans cet accident. Bernard *Dumon*, PDG du groupe sucrier, fait partie des victimes, ainsi que son frère *Yves Dumon et Max de La Girau*dière. Le biréacteur vient de décoller, vers 17 h 30, pour la Roumanie *quand* un réacteur prend feu. L'atterrissage d'urgence que tente alors le pilote sera inutile. L'appareil *explose*, aucun survivant. C'est l'accident le plus grave survenu à un appareil privé depuis dix ans en région parisienne.

Plus de deux ans après, les causes de ce tragique événement sont connues : les experts ont conclu qu'il avait pour origine une ingestion d'oiseaux – des vanneaux huppés – principalement dans le flux froid du réacteur gauche, ce qui a immédiatement *provoqué* un important incendie.

La lutte menée dans les aéroports pour éviter les collisions entre avions et oiseaux est l'un des éléments importants de la sécurité aérienne. Un arrêté du 24 juillet 1989 en fixe les principes, et une instruction ministérielle du même jour en précise les modalités. Selon ces textes, l'aéroport du Bourget, particulièrement exposé au péril aviaire, devait disposer, comme le note le substitut du procureur dans son réquisitoire de renvoi devant le tribunal correctionnel *« d'un coordonnateur local, d'un agent présent en permanence pour la lutte aviaire et d'un agent disponible à la demande »*, ainsi que de divers moyens mobiles – *« générateur de cris de détresse, deux pistolets tirant des fusées crépitantes et deux fusils de chasse »* – et fixes – *« bruiteurs diffusant des signaux intolérables pour les oiseaux et système électroacoustique diffusant des cris de détresse télécommandés »*.

POSTE VACANT

Au regard de ces indications, deux personnes ont été mises en examen pour homicide involontaire : Philippe Mailhe, chef de quart, et Jean Meunier, commandant d'aérodrome au Bourget, sont prévenus *« d'avoir* (...), *le 20 janvier 1995, par négligence ou manquement à une obligation de sécurité imposée par les règlements en l'espèce en ne prenant pas toutes les mesures nécessaires pour assurer la lutte contre le péril aviaire dans une période et sur un aéroport où le risque était important, involontairement causé la mort »* des dix passagers du Falcon.

M. Mailhe a autorisé l'agent qui était de service cet après-midi-là à quitter son poste une heure et demie avant l'accident et n'a pas jugé nécessaire de le remplacer. Pourtant, l'orage qui avait précédé de peu le décollage de l'avion était favorable à une forte concentration d'oiseaux : l'instruction ministérielle prévoit qu'après de fortes pluies les interventions d'effarouchement des oiseaux sont essentielles. M. Meunier n'avait pas fait réparer les rampes d'effarouchement, qui étaient hors service depuis mai 1994. Et l'équipage n'a pas été prévenu de ces défaillances. *« La protection contre le risque aviaire n'était plus conforme aux dispositions de l'instruction ministérielle du 24 juillet 1989 »*, conclut le rapport d'expertise. Le juge n'a pas estimé nécessaire d'engager la responsabilité d'Aéroports de Paris.

PERSONNE MORALE

Mais le gestionnaire de l'aérodrome du Bourget a dû estimer qu'il n'était pas tout à fait en règle puisque, depuis, les lignes d'effarouchement ont été réparées et surtout il a réorganisé la prévention du péril aviaire, conformément aux recommandations du rapport du bureau enquêtes-accidents relatives à l'accident.

Les parties civiles, elles, n'entendent pas en rester là. Elles estiment que les poursuites engagées à l'encontre de MM. Mailhe et Meunier s'appliquent à l'établissement public : l'instruction ministérielle du 24 juillet 1989 précise que *« le directeur général d'Aéroports de Paris (ou son représentant) est chargé de* (...) *contrôler l'application des dispositions prises en matière de prévention du péril aviaire sur les aérodromes »*. Ce qui n'a clairement pas été fait. En conséquence, les parties civiles ont décidé que la personne morale Aéroports de Paris devait faire l'objet d'une *« citation directe »* pour homicide involontaire devant le tribunal correctionnel de Bobigny, qui statuera sur sa responsabilité pénale et sur sa culpabilité.

Virginie Malingre

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Gérald de Roquemaurel souhaite relancer la presse quotidienne régionale

Bien que « Le Progrès » de Lyon ait échoué naguère dans cette voie, le PDG d'Hachette Filipacchi Médias estime, dans un entretien au « Monde », que le contexte socio-économique justifie une ouverture des contenus de la PQR aux sujets internationaux et nationaux

ALORS que l'assemblée générale des actionnaires du Groupe Lagardère doit avoir lieu mardi 19 mai, sa filiale chargée des médias écrits, le groupe Hachette Filipacchi Médias (HFM), vient à la fois de prendre la direction de *L'Evénement du jeudi* et de procéder à une rationalisation de ses activités dans les quotidiens régionaux qu'il contrôle dans le sud de la France, notamment à *Var-Matin*. Dans un entretien au *Monde*, Gérald de Roquemaurel, PDG d'HFM, explique le rôle qu'il assigne à son pôle presse régionale et fait le point sur plusieurs dossiers de presse écrite.

« Quelle est votre stratégie en presse quotidienne régionale (PQR) dans le Sud, où vous contrôlez *La Provence, Nice-Matin* et *Var-Matin* ainsi que les journaux corses ?

– Le problème en matière de PQR est de reconquérir un marché perdu au profit d'autres médias. 93 % du marché de la publicité locale, soit globalement 100 milliards de francs, échappe à la PQR et bénéficie surtout au hors-médias. La PQR perd aussi en diffusion : à Lyon, par exemple, la vente des journaux nationaux dépasse celle du *Progrès*. C'est une situation nouvelle, révolutionnaire. Il faut donc se battre pour reconquérir des parts de marché publicitaire et les lectorats jeune et féminin.

» Se battre ne signifie pas qu'il faille se saigner pour gagner le canton du voisin. L'intérêt, pour un éditeur de PQR, consiste à constituer de grands blocs homogènes afin de rationaliser l'outil industriel et de proposer des offres publicitaire et éditoriale plus fortes. Cela ne veut pas dire tuer le pluralisme, au contraire. Je préfère un grand média, fort, pluriel, avec des points de vue variés, plutôt que des petits médias éparpillés et sans moyens.

» Aux Etats-Unis, les grands régionaux – *Chicago Tribune, Los Angeles Times*, etc. – ont une audience nationale sinon internationale. En France, on a, selon l'expression des années 50, une « grande » presse, une presse parisienne qui offre de l'information nationale et internationale, et une presse locale qui donne des informations de proximité. Tant que les lecteurs achètent les deux, tout le monde est content. Mais, de plus en plus, les lecteurs, parce qu'ils sont plus mobiles et que 80 % d'une classe d'âge a le bac, ont tendance à ne plus acheter que la presse nationale. Il faut donc créer un *Chicago Tribune* en France.

– Comment gagner une bataille que Jean-Charles Lignel a perdue lorsqu'il voulait faire du *Progrès* un quotidien régional d'inspiration américaine ?

– En France, on a trop tendance à considérer comme une information nationale de seconde main celle venant de Marseille, de Cherbourg ou de Nancy. Il faut qu'un quotidien régional apporte autant qu'un national. Et que la PQR s'adresse plus aux jeunes et aux femmes. Ce que nous faisons avec *Fémina-Hebdo*, dont la diffusion globale devrait être de 2,5 millions d'exemplaires fin 1998, ou avec le cahier sports de *La Provence*. Enfin, c'est dans l'intérêt des éditeurs de PQR d'investir dans d'autres médias : gratuits, affichage et demain chaînes locales ou décrochages locaux.

– Où en sont les journaux corses et l'imprimerie de *Var-Matin* ?

– *La Corse* et *Corse-Matin* ont une personnalité différente. La question de la pluralité de l'information ne se pose pas là comme ailleurs. Il y a en outre une forte duplication de lecture. Leur fusion n'est pas décidée.

» Quant à l'imprimerie de Toulon, elle devrait être fermée durant le second semestre. C'est une décision qui n'est ni agréable ni facile, mais hélas nécessaire. C'est un problème de rationalisation des sites : aucune usine ne peut en effet tourner que deux heures par jour. En PACA, il est plus logique d'en avoir deux – Nice et Marseille – que trois. Après la fermeture de Toulon, *Var-Matin* devrait être imprimé à Nice et *Corse-Matin* à Marseille.

– Avez-vous été intéressé par *La Voix du Nord* ? Ou par la possibilité d'entrer dans le capital du groupe Hersant ?

– *La Voix du Nord* publie nos deux suppléments hebdomadaires, TV et féminin. Nous avons suivi l'affaire et nous avons regardé le dossier, comme beaucoup d'autres, mais nous ne sommes absolument pas intervenus, ni directement ni indirectement.

» Quant au groupe Hersant, il a l'habileté de n'avoir aucune communication, dans la mesure où il n'est pas coté. Des mesures salutaires ont été prises, nomment dans les journaux de l'Ouest (*Maine libre, Courrier de l'Ouest*). Les fondamentaux du groupe semblent bons. La Socpresse a eu le courage de sortir *France-Soir* de Roissy Print pour le relancer. J'ai donc le sentiment que ce groupe est en meilleure santé qu'il ne le dit lui-même ; je ne le vois pas vendeur de quoi que ce soit. L'entrée dans leur capital ne fait pas partie de nos priorités.

– Quelles sont-elles ?

– Le développement de la presse magazine. Etre davantage présent à l'international, notamment en Italie ; poursuivre les investissements à l'Est – je crois beaucoup à la Russie –, en Amérique du Sud et en Asie, où nous avons lancé *Première*. En France, nous développons *Fémina-Hebdo* et *Quo*, dont je remarque avec plaisir que Gruner und Jahr a publié une copie conforme, *XXLiving*. Mais loin de nous l'idée de lui faire un procès pour plagiat ! Nous avons aussi deux ou trois autres projets de mensuels, mais leur lancement ne se fera pas avant 1999.

– Que comptez-vous faire de *L'Evénement du jeudi* ? Et comment allez vous-relancer *Télé 7 jours* ?

– Le bébé *Evénement* est encore un peu neuf pour nous. C'est un journal intéressant, qui doit jouer la contre-programmation dans l'univers des news magazines. Compte tenu de son positionnement, de sa diffusion et de sa place dans le marché publicitaire, le pari me semble jouable de parvenir à l'équilibre en 1999. Quant à *Télé 7 jours*, il n'y a pas péril en la demeure. Il a la plus forte diffusion en France et a bien résisté aux suppléments TV. Nous allons le faire évoluer prudemment d'ici à la rentrée, pour qu'il accompagne encore mieux l'évolution de la télévision tout en restant ce qu'il est, le journal de la famille.

– Que pensez-vous de l'accès de la presse à la publicité télévisée ?

– C'est un des combats que nous menons au sein du Syndicat de la presse magazine d'information (SPMI). La France est le seul pays de l'OCDE où la presse ne peut pas faire de publicité à la télévision. Il faut être logique : si la télévision est vraiment efficace, pourquoi écarter l'écrit d'un moyen qui lui permette d'augmenter le nombre de ses lecteurs ? C'est discriminatoire. Dire que cela favoriserait les gros éditeurs est faux.

Beaucoup d'éditeurs spécialisés pourraient faire de la publicité pour quasiment rien sur les chaînes thématiques. En outre, on le voit à l'étranger, la publicité télévisée permet d'imposer de nouvelles marques de presse très rapidement.

– Allez-vous vous lancer dans la télévision thématique ?

– Nous avons peu de projets en ce domaine, qui est suivi au sein du Groupe Lagardère par Europe 1, et ce n'est pas un de nos axes stratégiques forts. Nous somme actionnaires de Téva et nous étudions avec CNN un module de programmes consacré à *Elle*, notre titre le plus international, et nous pourrions envisager par exemple un programme télévisé autour de *Première*.

– En tant qu'homme de presse, que pensez-vous du changement de statut de l'Agence France-Presse ?

– Je suis un libéral. Je ne vois pas ce que l'Etat a à faire avec l'information. Je suis donc très favorable à la privatisation effective de l'AFP. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé et Nicole Vulser

Extrapole se pose en challenger de la Fnac

PHILIPPE MONDAN *aurait bien aimé baptiser* ses magasins de produits culturels « Imagine ». Mais le nom était déjà pris. Du coup, il a choisi « Extrapole » (*Le Monde* daté 15-16 septembre 1996). Cette société, qui réalise un chiffre d'affaires de 300 millions de francs, vient d'être rachetée par Hachette Distribution Services (HDS) du groupe Lagardère (*Le Monde* du 14 mai).

« Je pense qu'il y a la place pour une autre enseigne de distribution de biens culturels que la Fnac », explique Philippe Mondan, qui a travaillé onze ans... à la Fnac. Dans chaque magasin d'environ 2 000 m², les différents rayons (livres, disques, papeterie, CD-ROM, logiciels et jeux vidéo) sont disposés autour d'une sorte de place centrale où est installé un café. Des canapés et de gros fauteuils permettent au chaland de feuilleter confortablement livres et BD dans *un décor où la pierre et le bois ont été choisis comme matériaux de base.*

C'est en 1993 que Philippe Mondan décide de créer sa propre entreprise. Pour constituer son capital de départ – outre les 8 % qu'il sort de sa propre cagnotte –, *il fait appel à des sociétés de capital-*risque (Banexi, Francarep, Euridi et Caisse des dépôts), qui l'avertissent qu'elles « sortiront » au bout de quatre ans.

Pendant cette période, Extrapole installe cinq magasins à Paris et dans des centres commerciaux de la région parisienne (boulevard Montmartre, la Défense, Paris-Nord, Belle-Epine et Ivry-sur-Seine). Mais son développement se heurte à la difficulté de trouver des grandes superficies dans les villes et aussi à un manque de disponibilités financières lié à des exercices tout juste équilibrés.

« L'adossement à HDS devrait nous donner les moyens de nous développer à un rythme de deux ou trois magasins par an, en France et à l'étranger », souhaite Philippe Mondan. Il espère aussi que l'appartenance au groupe Lagardère l'aidera dans ses négociations avec les NMPP pour introduire la *vente des journaux et magazines dans ses magasins.*

Françoise Chirot

Les annonceurs commencent à s'intéresser aux audiences des chaînes thématiques

ENQUÊTE Audicabsat Médiamétrie ou étude de synthèse de la régie publicitaire IP ? Avec la montée en puissance du nombre des abonnés au câble et au satellite, les instruments de mesure du paysage audiovisuel de complément sont devenus des enjeux pour les annonceurs, les chaînes et les opérateurs. Comme par le passé, la lecture de l'Audicabsat – étude annuelle sur les chaînes du câble et du satellite dont l'édition 1998 a été publiée le 5 mai – renseigne sur la fréquentation des chaînes thématiques. Pour sa part, la synthèse rendue publique, jeudi 14 mai, par la régie IP donne les audiences de ces mêmes chaînes. La différence ? Quand, par exemple, l'Audicabsat se contente d'indiquer que *3 404 800 abonnés se sont arrêtés* au moins un instant sur RTL9, IP précise que cette chaîne consacrée aux films et aux séries réalise le meilleur Audimat du câble et du satellite.

A l'évidence, les scores d'audience tracent un palmarès autrement plus éloquent, aux yeux des annonceurs, que la simple circulation des téléspectateurs recensée *par Médiamétrie. Un « Top Ten »* des dix chaînes thématiques les plus regardées place donc RTL9 au premier rang, avec 3,7 % d'audience au quart d'heure moyen. Elle précède Eurosport (3,3 %), LCI (1,6 %), Monte-Carlo TMC (1,2 %), Teletoon (1 %), Canal J (0,9 %), Disney Channel (0,8 %), MCM (0,8 %), 13e Rue (0,7 %) et Cinéstar 1 (0,7 %). Les classements de RTL9, Eurosport, LCI ou Monte-Carlo TMC sont une confirmation de l'attrait de ces chaînes, mais les audiences *des autres sont* une surprise. Ainsi Teletoon, quatrième audience du câble et du satellite, n'a été créée qu'à la fin de 1996. Mieux, la chaîne pour la jeunesse arrive en tête (11,4 %) sur la cible des 4-10 ans. Elle devance la doyenne Canal J (10,5 %) qui *bénéficie pourtant* d'une meilleure initialisation (nombre d'abonnés recevant la chaîne). Il est vrai que Teletoon est le seul programme pour enfant de TPS, tandis que Canal J doit affronter la concurrence de Fox Kids, Disney Channel et Cartoon Networks sur CanalSatellite. Outre Teletoon, 13e Rue, chaîne de séries contrôlée par le studio Universal sur CanalSatellite, et l'apparition de Cinéstar 1, programme cinéma de TPS, *bouleversent* la hiérachie des chaînes thématiques. 13e Rue a moins d'un an d'existence et Cinéstar 1 n'est pas diffusée sur tous les réseaux câblés.

Les dix meilleures audiences illustrent le succès de TPS. Quatre des cinq chaînes du Top Ten sont diffusées sur ce bouquet, dont deux en exclusivité. Seule, Monte-Carlo TMC est uniquement sur CanalSa*tellite. Ce classement conforte aussi* la stratégie de diversification de TF 1. La chaîne présidée par Patrick Le Lay a choisi de lancer quatre programmes thématiques : Eurosport (en association avec Canal Plus et ESPN), puis LCI, Teletoon et Odyssée. Trois de ces quatre télévisions recueillent les meilleurs scores du câble et du satellite. Mieux, elles s'inscrivent pour une large part dans les attentes des abonnés du PAF de complément, qui souhaitent principalement de la fiction, des émissions pour la jeunesse, du *cinéma et du sport.*

« EFFET GÉNÉRATIONNEL »

L'autre grand enseignement de la synthèse d'IP est l'intérêt des enfants pour les chaînes thématiques. Selon la régie publicitaire, les 4-10 ans *« consomment »* principalement les chaînes thématiques pour la jeunesse (50,5 %) plutôt que les chaînes hertziennes. Cet *« effet générationnel »* pourrait annoncer un futur renversement de la tendance, aujourd'hui en faveur des chaînes traditionnelles. Selon Médiamétrie, TF 1, F2, F3, Canal Plus, La Cinquième-Arte et M 6 rassemblent encore 75,1 % de l'audience sur le câble contre 24,9 % aux thématiques. Sur le satellite, l'écart se réduit : 71,1 % pour les premières contre 28,9 % aux secondes. A terme, constate Marc Schorestene, directeur d'IP Télévision, *« les prévisions d'audience pourraient évoluer vers un rapport 60-40 »*. Notamment grâce à la vitalité du satellite. L'an dernier, les abonnés au satellite ont progressé de 105 % par rapport à 1996. Sur la même période, le câble a gagné 10 %. Au début de 1998, les 2 650 000 foyers abonnés au câble ou au satellite représentaient 7 365 800 individus. Cette masse *« n'est plus marginale »*, précise le directeur d'IP TV. Selon la régie publicitaire, les ménages câblés et parabolisés *« pèsent 14 % des foyers équipés d'une télévision »*.

Cette montée en puissance n'a pas échappé aux annonceurs. Certains réclament déjà *« la mise en place du système utilisé pour mesurer l'audience des chaînes hertziennes »*, dit Marc Schorestene. Ce serait le cas de gros annonceurs américains habitués à disposer d'Audimat calculés à la seconde près et donc déroutés par l'Audicabsat de Médiamétrie. L'institut de sondage pourrait leur donner satisfaction si le comité « câble et satellite » donne son aval à la mise en service de l'audimétrie numérique.

Cette technologie pourrait doper le chiffre d'affaires publicitaire des thématiques. Etabli entre 200 et 250 millions de francs en 1997, il pourrait doubler d'ici à l'an 2000. Toutefois, des audiences précises pourraient annoncer des coupes claires dans le maquis des chaînes thématiques. *« J'ai toujours prédit qu'il y aurait des morts »*, rappelle Bruno Délecour, PDG de CanalSatellite. A l'évidence, selon lui, *« une chaîne qui ne suscite pas d'abonnements et n'est pas regardée a un avenir restreint »*. C'est déjà le cas. Parmi les dizaines de chaînes thématiques, certaines ont un Audimat désespérément plat et séduisent peu les soucripteurs.

Guy Dutheil

AGENDA

MARDI 19 MAI

● **Etats-Unis :** réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale et publication des chiffres de mises en chantier de logements en avril.
● **Japon :** masse monétaire en avril (consensus : + 4,2 % sur avril 1997) et réunion du Comité de politique monétaire de la Banque du Japon.
● **Royaume-Uni :** prix à la consommation et déficit public (avril).
● **Allemagne :** Salon aéronautique de Berlin (conférences de presse de Airbus Industrie, Arianespace, *Bombardier et Eurocopter*).
● **Résultats annuels de :** Marks and Spencer, British Energy, Casio, Seiko, Mitsui Chemical, Yamaha Motor, Pioneer, JVC et Olympus *Optical*.

MERCREDI 20 MAI

● **Etats-Unis :** balance commerciale en mars (consensus : – 11,5 milliards de dollars).
● **France :** production industrielle en mars (consensus : + 0,5 %).
● **Allemagne :** balance commerciale (mars).
● **Japon :** commerce extérieur (avril).
● **Résultats annuels de :** KLM, *Mitsui, Mitsubishi, Marubeni*, Toyota, Honda, Matsushita Electric Industrial, Ricoh, Kyocera, Kumagai Gumi.

JEUDI 21 MAI

● ***Etats-Unis :** demandes hebdomadaires d'allocations chômage et enquête de la banque de la Réserve fédérale de Philadelphie (mai)*
● **Résultats annuels de :** Daihatsu, Kawasaki Steel, Kobe Steel, NKK, Nippon Steel, Sumitomo *Metal, Sanyo Electric, Daiwa Bank*, Sumitomo Bank et Asahi Chemical.

VENDREDI 22 MAI

● **Royaume-Uni :** croissance au premier trimestre (consensus : + 0,5 %).
● **Résultats annuels de :** Mitsubishi Heavy, Kawasaki Heavy, Fujitsu, Sanwa Bank, Tokai Bank, Bank of Tokyo-Mitsubishi, Fuji Bank, Asahi Bank, Sega, Fuji Heavy et NTT.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GEC-ALSTHOM : le groupe d'équipement énergétique et** ferroviaire franco-britannique a été sélectionné, vendredi 15 mai, par le réseau ferroviaire britannique Railtrack pour la modernisation des installations de la ligne reliant Londres à Glasgow.

● **AIRBUS : le constructeur aéronautique européen a remporté, vendredi 15 mai, un** contrat de livraison de 5 quadri-réacteurs Airbus A 340-500, assorti de 5 options, auprès de la *compagnie aérienne Singapore* Airlines, pour un montant de 13 milliards de francs.

SERVICES

● **CHRISTIE'S : Artemis, la holding de François Pinault, lance une offre publique d'achat amicale sur Christie's**, la maison d'enchères britannique dont Artemis était devenue, le 5 mai, le principal actionnaire. L'offre, de 396 pences par action, donne à Christie's une valeur boursière de 721 millions de livres (plus de 7 milliard de francs).

● ***MICROSOFT* : *négociations* rompues avec la justice américaine** *(lire p. 18)*.

● **SUEZ-LYONNAISE : le groupe** ***français absorbe la totalité du*** **capital de sa filiale la Société générale de Belgique** *(lire p. 19)*.

FINANCE

● **GENERAL ELECTRIC CAPITAL :** *le groupe américain est disqualifié* dans la course à la reprise du GAN.

● **FORTIS : le groupe financier belgo-néerlandais** a lancé, lundi 18 mai, une offre publique d'échange sur l'ensemble des *actions de la Générale de Banque* contre des actions Fortis AG à *émettre, dans la proportion de sept* actions Fortis pour trois actions Générale de Banque *(lire p. 19)*.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». ***www.lemonde.fr***

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

PARIS CAC 40 : 3959,97 (axe : 4033, 3742, 3451, 3160, 2870, 2579 ; 20 MAI, 14 NOV., 18 MAI). Sur 5 jours : M 3987,33 ; M 4033,27 ; J 4011,98 ; V 3990,23 ; L 3959,97.

Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 18/05	Var. % 15/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3959,97	–0,78	32,05
- SBF 120	[illegible]	–0,69	31,68
- SBF 250	2572,16	–0,42	32,25
- SECOND MAR.	[illegible]	–0,01	32,84
- MIDCAC	[illegible]	0,10	34,35
LONDRES FT100	[illegible]	–1,28	13,76
AMSTERDAM AEI	[illegible]	–0,95	26,70
BRUXELLES BEL	[illegible]	–0,41	28,36
FRANCFORT D30	5380,52	–0,23	26,61
MADRID IBEX35	[illegible]	–1,29	33,83
MILAN MIB30	[illegible]	–1,82	36,12
SUISSE SMI	[illegible]	–1,37	18,37
STOXX 666	[illegible]	–0,82	—
EURO STOXX 326	[illegible]	–0,77	—
STOXX 50	[illegible]	–0,80	—
EURO STOXX 50	[illegible]	–0,78	—

Monde ▶	Cours 15/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9096	–0,83	15,02
- SP 500	[illegible]	–0,77	14,25
- NASDAQ	[illegible]	–1	17,80
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,69	–2,69
JOHANNESBURG	[illegible]	–0,05	31,95
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,94	–8,38
SANTIAGO IPSA	[illegible]	–0,94	–18,85
SAO PAULO BOU.	[illegible]	1,61	8,85
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,08	14,70
ASIE 10 h 15	18/05	15/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	–3,25	–2,68
HONGKONG H.	[illegible]	–1,33	–12,22
SÉOUL	[illegible]	1,68	–0,05
SINGAPOUR ST.	[illegible]	–2,33	–15,80
SYDNEY ALL O.	[illegible]	–1,18	4,48
TOKYO NIKKEI	15384,47	0,93	0,82

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 15/05	Var. % 14/05	Var. % 31/12
DASSAULT-AVIA	1358	+8,16	+36,61
INFOGRAMES EN.	343,90	+7,02	+81,24
EURO DISNEY	9,50	+7,02	+41,42
REMY COINTREA.	130	+4,70	+22,88
DASSAULT SYST	256	+4,08	+38,96
DYNACTION	219,50	+4,02	+43,46
GROUPE GTM	550	+3,96	+35,80
DANONE	1510	+3,78	+40,46
SYNTHELABO	935	+3,77	+24,33
CS SIGNAUX(CS	404	+3,75	+158,82

Baisses ▶	Cours 15/05	Var. % 14/05	Var. % 31/12
EUROPE 1	1550	–6,02	+18,27
INTERTECHNIQU.	1650	–5,11	+25
NRJ #	1011	–4,17	+20,64
INTERBAIL	102,80	–3,76	–5,84
CREDIT LYONNA.	397	–3,70	+90,78
REXEL	2565	–3,39	+38,53
STRAFOR FACOM	580	–3,28	+34,93
SOCIETE GENER.	1195	–3,16	+46,21
FIMALAC SA	690	–3,08	+44,35
ERAMET	261	–2,76	+23,24

PARIS SBF 250 — 3 mois : 2572.16 (2597, 2499, 2400, 2301, 2202, 2104 ; 18 FÉV., 31 MARS, 18 MAI)

NEW YORK Dow Jones 3 mois : 9096 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 ; 18 FÉV., 31 MARS, 15 MAI)

LONDRES FT 100 3 mois : 5641.80 (6199, 5901, 5600, 5303, 5003, 4711, 4413, 4115 ; 18 FÉV., 31 MARS, 18 MAI)

FRANCFORT DAX 30 3 mois : 5380.52 (5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 ; 18 FÉV., 31 MARS, 18 MAI)

TOKYO Nikkei 3 mois : 15384.47 (18486, 16546, 15425, 13142, 11620 ; 18 FÉV., 31 MARS, 18 MAI)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS faisait encore l'objet de prises de bénéfice lundi 18 mai dans un contexte boursier européen médiocre. En recul de 0,52 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure un quart plus tard un recul de 1,23 %. Vers 12 h 15, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,78 % à 3 958,94 points. Sur le règlement mensuel, le volume des échanges s'élevait à 3,7 milliards de francs. A quatre séances de la liquidation mensuelle de mai, les milieux financiers préféraient encore alléger leurs positions, après une hausse de plus de 120 points en trois semaines.
Les investisseurs sont prudents avant la réunion, mardi, du comité monétaire de la Réserve fédérale aux Etats-Unis qui fixe la politique américaine pour les six semaines à venir. Peu d'experts s'attendent à un resserrement monétaire malgré une activité soutenue aux Etats-Unis au premier trimestre.

FRANCFORT

LORS des premières transactions sur le système électronique Xetra, l'indice Dax reculait lundi 18 mai de 0,39 %. Mais, très rapidement, la baisse a atteint 1,10 %, à 5 954,62 points. Malgré la vigueur du dollar (à 1,78 deutschemark), les investisseurs font preuve de prudence avant la réunion de la Réserve fédérale américaine prévue pour mardi 19 mai. Vendredi 15 mai, la Bourse allemande avait progressé de 0,60 %, à 5 393,14 points.

LONDRES

VENDREDI 15 MAI, la Bourse de Londres a perdu 0,51 %, à 5 917,80 points, entraînée par la baisse des valeurs bancaires. Ces dernières ont été rappelées à l'ordre par l'autorité britannique de la concurrence qui n'apprécie pas que certains établissements changent la nature de leurs produits financiers sans en avertir leurs clients.

TOKYO

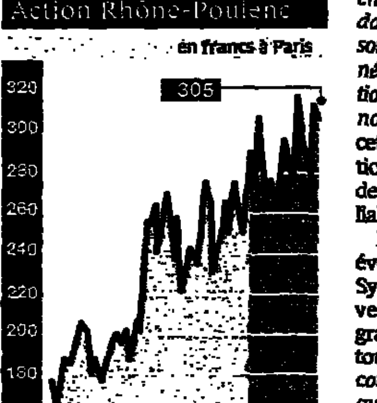
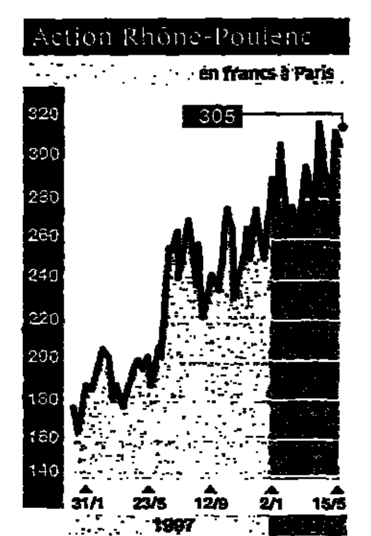
LA BOURSE nippone a progressé de 0,93 % lundi 18 mai. L'indice Nikkei a atteint 15 384,47 points, tiré par les valeurs automobiles Nissan et Mazda. L'action Mazda s'est envolée de 6,9 % après la déclaration du président de Ford qui envisageait d'accroître la participation (33,4 %) au capital du constructeur japonais. Pour sa part, l'action Nissan a gagné 2,8 % après l'annonce d'un programme de cession d'actifs de 1 000 *milliards de yens (43,5 milliards de* francs) sur trois ans.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a terminé vendredi sur un repli de 0,83 %, à 9 096 points en raison des craintes d'un relèvement des taux d'intérêt après la réunion de la Réserve fédérale le 19 mai. La baisse des actions de hautes technologies comme Hewlett-Packard, Motorola et Texas Instruments a pesé sur la tendance.

Valeur du jour : Rhône-Poulenc n'exclut pas une fusion

APRÈS avoir atteint un plus haut de 316,80 francs le 11 mai, l'action Rhône-Poulenc s'est dépréciée, vendredi 15 mai, terminant à 305 francs. La veille, démentant les rumeurs de rapprochements franco-français dans l'industrie pharmaceutique, ou avec d'autres laboratoires internationaux, le président du groupe, Jean-René Fourtou, n'a cependant pas totalement fermé la porte à une telle hypothèse. *« Je n'exclus pas à moyen terme une fusion si cela s'avérait nécessaire »*, a-t-il affirmé le 14 mai, à l'université de Stanford en *Californie où il se trouvait avant* d'inaugurer à Hayward, près de San Francisco, les nouvelles installations de RPR Gencell, filiale spécialisée dans la thérapie génique.

Après des années d'acquisitions et de cessions, la croissance se fait désormais *par le développement interne*, signe, selon ses dirigeants, que le groupe a achevé sa mutation. *« Nous vivons la fin de vingt-quatre années de restructurations douloureuses »*, a estimé M. Fourtou. Pour bien signifier que ce temps de suppressions d'emploi et de fermetures d'usines était révolu, il s'est engagé à ne pas inscrire dans les prochains comptes de provisions significatives pour restructurations comme cela s'est fait de manière quasi ininterrompue dans le passé. *« L'histoire de Rhône-Poulenc est celle d'une grande transformation de son portefeuille d'activités. Le groupe est sorti du textile et de la chimie lourde pour se développer dans les sciences de la vie. Nous sommes passés d'une entreprise tournée vers l'investissement et la production à une société de services et d'innovation. »*. Le point d'orgue de cette restructuration sera l'introduction en Bourse *« avant le 14 juillet »* de 30 % du capital de Rhodia, la filiale de chimie de spécialités.

Revenant sur les rumeurs d'une éventuelle fusion avec Sanofi ou Synthélabo, souhaitée par le gouvernement pour constituer un grand laboratoire mondial, M. Fourtou a affirmé *« n'avoir jamais rencontré les pouvoirs publics sur cette question »*. En revanche, il a reçu beaucoup de projets concoctés par des banques d'affaires le mariant à des laboratoires. *« J'ai eu au moins sept à huit propositions intéressantes. » Tous les dossiers sont pour* l'instant écartés, mais si l'un d'eux devait se concrétiser un jour, la fusion se ferait d'égal à égal. Pour l'heure, le groupe se focalise sur ses nouveaux médicaments et surtout sur sa recherche notamment dans la thérapie génique. *Le budget global de la* recherche est de 9 milliards de francs en 1998. M. Fourtou a confirmé son engagement d'augmenter de 30 % le bénéfice cette année, soit 20 % par action en raison de l'augmentation de capital...

Dominique Gallois

Matières premières

En dollars ▶	Cours 15/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	–2,35
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	–0,38
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	–0,82
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	–0,08
ZINC 3 MOIS	[illegible]	–0,80
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	–1,10
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	0,53
PLATINE A TERME	[illegible]	–17,80
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	–0,10
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	–2,24
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	—
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	–2,24
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 15/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,13
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	–2,16

Or

En francs ▶	Cours 15/05	Var % 14/05
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+1,31
OR FIN LINGOT	[illegible]	+1,36
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+1,80
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+0,90
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	–0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+1,22
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+0,46
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+0,88
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2150	+1,85

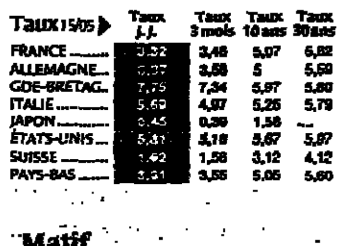
MONNAIES

● *Dollar : le billet vert était orienté* à la hausse, lundi 18 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à *1,7840* mark et *5,9840* francs.
Les craintes de hausse des taux en Europe se sont quelque peu dissipées après le statu quo décidé jeudi 14 mai par la Bundesbank et la Banque de France.
● **Yen** : la monnaie japonaise cédait *du terrain, lundi matin. Elle se trai*tait à 135,10 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis six semaines. La devise nippone était affectée par le fait que les dirigeants du G 8, réunis à Birmingham durant le week-end n'avaient pas évoqué la ques*tion des taux de change. Les opéra*teurs en déduisent que les banques centrales ne sont pas prêtes à intervenir de façon concertée. Ils estiment aussi que le regain de tensions observé sur les places financières asiatiques en raison des événements en Indonésie devrait profiter au billet vert.

Cours de change

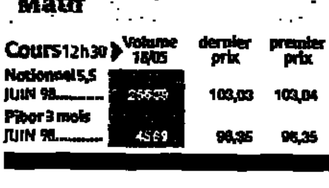
18/05 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,97	6,61	9,74	4,03	2,98	4,45	0,34	3,35	—
DM	1,79	1,97	2,90	1,20	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE	1762,35	1941,72	2861,68	1182,05	874,96	1299,67	—	986,02	294,06
YEN	135,55	149,41	220,17	90,98	67,34	....	7,69	75,87	22,63
FLORIN	2,01	2,22	3,27	1,35	—	1,49	0,11	1,13	0,34
FR.S.	1,49	1,64	2,42	....	0,74	1,10	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,62	0,68	....	0,41	0,31	0,46	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	....	1,47	0,61	0,45	0,67	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,62	0,67	0,50	0,74	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)



Taux 15/05 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,48	5,07	6,02
ALLEMAGNE	[illegible]	3,58	5	5,59
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,34	5,97	5,80
ITALIE	[illegible]	4,97	5,26	5,79
JAPON	[illegible]	0,39	1,58	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,18	5,67	5,97
SUISSE	[illegible]	1,58	3,12	4,12
PAYS-BAS	[illegible]	3,55	5,05	5,60

Matif



Cours 12 h 30 ▶	Volume 18/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	103,03	103,04
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,35	96,35

Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 15/05	Achat 15/05	Vente 15/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,82	4,42
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,62	6,22
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,22	10,07
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,82
JAPON (100)	[illegible]	4,24	4,59
NORVÈGE (100)	[illegible]	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	....	....
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	388	412

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en hausse, lundi 18 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 8 centièmes, à 103,12 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans ans s'inscrivait à 5,06 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.
● ***Etats-Unis** : les obligations* américaines avaient terminé la séance du vendredi 15 mai sur une note stable. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit à 5,97 % en clôture.
Les opérateurs étaient restés prudents avant la réunion, mardi 19 mai, du comité de politique monétaire de la *Réserve fédérale*. Les analystes estiment en majorité que, malgré la vigueur persistante de l'économie, la banque centrale optera pour le statu quo afin de ne pas déstabiliser davantage les places financières asiatiques.

ÉCONOMIE

Faillites records au Japon

LE NOMBRE de défaillances d'entreprises au Japon a progressé de 26,3 % au mois d'avril, par rapport à son niveau du même mois de 1997, pour affecter 1 740 sociétés, a annoncé, lundi 18 mai, la société privée d'évaluation de crédit Teikoku Databank.
Il s'agit là de la onzième progression mensuelle consécutive des faillites, et le chiffre d'avril est le deuxième plus mauvais de l'histoire du pays.
■ **En dépit d'initiatives récentes** pour accroître leurs fonds propres, les banques japonaises restent sous-capitalisées, et leur répugnance à accorder de nouveaux crédits devrait perdurer, a affirmé lundi 18 mai l'agence financière américaine Moody's Investors Service.

■ **INDONÉSIE : des milliers de personnes** se sont précipitées, lundi 18 mai à Djakarta, pour retirer leur argent des banques commerciales à la réouverture de leurs guichets *(lire p. 3)*.

■ **FRANCE : le ministre de l'environnement**, Dominique Voynet, a indiqué dimanche 17 mai ne pas avoir *« le moindre doute sur le fait que la fiscalité écologique peut être la vraie bonne surprise du budget 99. » (Lire p. 33)*.

■ **ALLEMAGNE : au moins 51 milliards de marks** (170 milliards de francs) manqueront au total dans les caisses de l'Etat fédéral, des Länder et des *communes en 1998 et 1999*, affirme, lundi 18 mai, l'hebdomadaire *Stern* en citant des experts des six principaux instituts de conjoncture.
■ **Le président de la confédération syndicale DGB** Dieter *Schulte a estimé, lundi 18 mai*, dans un entretien à l'hebdomadaire *Der Spiegel* que le pacte pour l'emploi en Allemagne de l'Est censé relancer l'activité sinistrée des Etats régionaux de l'est du pays avait échoué.

■ **G 8 : les dirigeants des huit grandes puissances** ont décidé, samedi 16 mai, d'accélérer les procédures d'allègement de la dette des pays les plus pauvres, à la condition que ces pays *prennent les mesures nécessaires* à la bonne marche de leur économie *(lire p. 4)*.
■ **Les responsables du G 8** ont renforcé le pouvoir du Fonds monétaire international (FMI) en lui demandant de désigner *publiquement les* pays en difficulté qui rechignent à appliquer ses conseils.
■ **Le président de la République, Jacques Chirac**, a souhaité, samedi 16 mai, en marge du sommet du G 8 que la lutte contre le blanchiment de l'argent soit renforcée par un contrôle des centres financiers off shore.
■ **Les dernières mesures de déréglementation** annoncées à Londres par le Japon représentent un *« très important pas »* dans le processus de libéralisation de son économie, a estimé, vendredi 15 mai, la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky.

■ **EUROPE : la Commission européenne** entend instaurer une imposition à la source sur les bénéfices de placement réalisés dans les Etats membres de l'Union européenne (UE), *affirme* l'hebdomadaire *Der Spiegel* dans son édition du lundi 18 mai.

■ ***SÉNÉGAL : la loi régissant*** **les opérations de change** au Sénégal a été modifiée et l'exercice du métier de cambiste libéralisé pour faciliter les transactions financières avec l'étranger.

NOMINATIONS

■ **FRANCE LOISIRS : Marc Sommer** succédera à Hans von Freyberg le 1er juillet comme président du groupe.
■ **SIS : Gérard Jeannin** est nommé président-directeur général de la Société d'informatique et de systèmes.
■ **BEST WESTERN FRANCE :** Jean Arvis succède à Rodolphe Ermel en qualité de président de la chaîne hôtelière.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 18 MAI

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS −0,77 %
CAC 40 : 3959,54

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1069	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Renault (T.P.)	2990	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3145	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1384	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1009	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1672	[illegible]	− 0,89	[illegible]
AGF	369	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Air Liquide	1728	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Alcatel Alsthom	1270	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Altran Techno. #	1170	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Atos CA	1130	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Axa	690	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Bail Investis.	913	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Bazar Hot. Ville	751	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Bertrand Faure	492	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
BIC	448,30	[illegible]	− 0,08	[illegible]
BIS	650	[illegible]	− 0,30	[illegible]
B.N.P.	516	[illegible]	− 3,39	[illegible]
Comptoir Entrep.	17,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Comptoirs Mod.	3240	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CPR	498	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France	116,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonnais CI	597	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	484	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Damart	● 3882	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danone	1510	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation	1858	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Electro	705	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Systemes	255	[illegible]	[illegible]	[illegible]
De Dietrich	431	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Devenux(Ly)#	875	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	72	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dexia France	743	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	182	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynaction	219,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux (Gle des)	1201	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecia	1787	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eiffage	574	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine	874	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eramet	281	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin	1310	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl	2496	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2200	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso	587	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurafrance	3203	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro Disney	9,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Europe 1	1560	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel	5,55	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fimalac SA	690	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finextel	129,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille	462	[illegible]	[illegible]	[illegible]
France Telecom	320	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fromageries Bel	5150	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galeries Lafayette	5550	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SGE	270,50	[illegible]	+ 3,06	[illegible]
Sidel	480,60	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Silic CA	1039	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Simco	509	[illegible]	− 2,55	[illegible]
S.I.T.A.	1382	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Skis Rossignol	124,10	[illegible]	− 3,30	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnal.#	955	[illegible]	—	[illegible]
Societe Generale	1199	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Sodexho Alliance	1117	[illegible]	− 0,53	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
T.D.K #	482,20	477,10	− 1,05	+ 7,99
Telefonica #	■ 274,20	272,40	− 0,65	+ 55,21
Toshiba #	26,55	26,20	− 1,31	+ 7,59
Unilever #	459,20	456	− 0,69	+ 22,74
United Technol. #	573	570	− 0,52	+ 29,54
Volkswagen A.G #	4898	4800	− 2	+ 47,19
Western Deep #	166,90	161,20	− 3,41	+ 52,29
Yamanouchi #	142	139,70	− 1,61	+ 10,87
Zambia Copper	13,25	13,10	− 1,13	+ 1,54

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 18 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eca.Clairefont(Ny)	1000	1000
Parfinance	445	440
Paris Orleans	330	338
Promodes (CI)	2100	2080
PSB Industries Ly	619	620
Rougier #	422	428
Saga	178,10	182
S.I.P.H.	● 260	260
Immobail	225	230
Immobanque	720	748
Lucia	75,90	74,80
Monoprix	◆ 460	460
Metal Deploye	◆ 402	402
Mors	10,15	10,30
Navigation (Nle)	◆ 126	126
Optorg	529	539
Paluel-Marmont ech	◆ 450	450
Hotels Deauville	◆ 775	775
L.Boullet (Ly)	335	340
Lloyd Continental	◆ 10910	10910
Matussiere Forest	74,30	79,90
Moncey Financiere	3290	3130
M.R.M. (Ly)	485	505
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆ 112	112
Pollet	525	525
Sabeton (Ly)	827	840

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 18 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
GFI Industries #	1798	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆ 25	[illegible]
GLM S.A.	230	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	300	[illegible]
Kindy #	159	[illegible]
Guerbet S.A.	261	[illegible]
Hermes Internat.1#	478	[illegible]
Hurel Dubois	975	[illegible]
Petit Boy #	◆ 129	[illegible]
Phyto-Lierac #	285	[illegible]
Pochet	850	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	230	[illegible]
Radiall #	730	[illegible]
Robertet #	1340	[illegible]
Rouleau-Guichard	274,60	[illegible]
Securidev #	116	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 18 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	43,90	45
Belvedere	1157	1151
BVRP	345	349
Coil	330	327
Electronique D2	153	155
FDM Pharma n.	150	148
Genset	585	585
Guyanor action B	9,60	9,20
High Co.	299	298
Infonie	92,10	98
Joliez-Regol	102,90	103,90
Mille Amis	◆ 59,95	59,95
Naturex	120	120
Olitec	1275	1275
Picogiga	262	265
Proxidis	20	20
R21 Santé	551	548
Stelax	◆ 6,50	6,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 18 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆ 1050	1050
Sté lecteurs du Monde	◆ 165	165
Via Crédit (Banque)	◆ 25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Slivam	671,86	[illegible]
Slivarente	264,37	[illegible]
Slivinter	964,05	[illegible]
Trilion	5150,12	[illegible]
Avenir Alizes	2709,76	[illegible]
Géobilys D	◇ 663,99	654,18
Kaleis Dynamisme C	◇ 1329,14	1297,20
Kaleis Équilibre C	◇ 1194,44	1171,02
Kaleis Sérénité C	◇ 1118,21	1107,14
Latitude C	◇ 151,90	151,90
Latitude D	◇ 134,88	134,88
Plénitude D PEA	◇ 268,57	262,02
Poste Gestion C	◇ 15255,02	15255,02
Revenus Trimestr. D	◇ 5232,99	5186,13

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SPORTS Le Stade français-CASG a remporté le neuvième titre de champion de France de rugby de son histoire, samedi 16 mai au Stade de France, face à Perpignan. ● PLUS RÉALISTES et plus expérimentés, les Parisiens ont construit leur nette victoire (34-7) sur une défense intraitable et sur un enthousiasme jamais démenti. ● DERRIÈRE un pack très sûr de lui, le jeune demi de mêlée parisien Christophe Laussucq – l'un des seuls joueurs rescapés de l'effectif qui avait aidé le Stade français à remonter du Groupe B, en 1996 – a été l'une des grandes révélations de la soirée au cours de laquelle ont été inscrits cinq essais. ● LES PARISIENS ont dominé les Catalans sur les impacts physiques, en vitesse et en puissan ils ont disputé tout le match en ançant, tandis que leurs adversaireperpignanais butaient systématiqment sur le premier rideau de la fense parisienne.

Le Stade français-CASG met le rugby national à l'heure moıdiale

D'une équipe sans passé et sans terroir, un jeune entraîneur portant lunettes d'intellectuel, Bernard Laporte, a fait un champn de France au jeu aussi implacable que jubilatoire, illustration du métissage et de la professionnalisation inéluctable du monde ıale

ATTENTION, hommes pressés. Ils n'ont prévenu personne : ils ont même feint le contraire en pénétrant dans le Stade de France en marchant. Ils arboraient un air nonchalant, détaché, mais ce n'était qu'une illusion, une illumination de dernière minute, un subterfuge improvisé dans le tunnel d'accès à la pelouse de Saint-Denis par une bande de vieux garçons hétéroclites qu'on disait sur le retour. Le temps jouait contre eux, ils n'étaient plus en mesure de le maîtriser : alors les quinze joueurs du Stade français-CASG ont décidé d'en jouer au moment d'aborder la finale du championnat de France de rugby, samedi 16 mai. Défi inattendu aux adversaires – des Perpignanais survitaminés par leurs récents succès –, mais surtout pied de nez aux conventions : les Parisiens n'aiment pas être là où on les attend.

Des « mercenaires », ces quinze rugbymen entrés dans l'arène au pas si lent de l'angoisse voilée ? Des condamnés d'avance, oui. Des joueurs repris de justesse, des trentenaires de tous pays que la France du rugby avait raillés lorsqu'ils avaient rejoint en masse le Stade français pour son retour dans l'élite, le Groupe A1. Un seul argument du président parisien, Max Guazzini, avait séduit ces vieux garçons à la recherche d'un supplément d'émotion : *« Sans un grain de folie, on n'avance pas dans la vie. »* Mais la rumeur rugbystique, jamais à court de vocabulaire contrariant, les disait plutôt *« vexés », « caractériels », « revanchards », « aventuriers du bouclier de Brennus perdu »*.

Elle n'avait pas tout à fait tort. Un sentiment d'urgence rongeait les joueurs du Stade français, parfois pris, comme leur pilier emblématique, Serge Simon, *« d'une sensation de mort imminente » : « Ces types de trente ans qui ont été recrutés cette année savent que tout va très vite, que chaque heure est comptée, qu'il faut aller à l'essentiel. »* Samedi 16 mai, avant la mi-temps, les trois grognards de la première ligne du Stade français, Serge Simon, Vincent Moscato et Philippe Gimbert, avaient déjà renvoyé deux de leurs opposants directs sur le banc de touche. Epuisés, laminés, déjà brûlés par le retour de flamme de ces anciens « Rapetou » jamais assagis.

« L'essentiel », pour cette première finale de championnat de France jouée devant 80 000 personnes au Stade de France, n'était pas de participer. Ils étaient peu nombreux, dans les rangs parisiens, à en avoir *« rêvé pendant dix ans »* comme le troisième-ligne aile international Marc Lièvremont, transfuge de Perpignan : une dizaine d'entre eux avaient déjà connu ce frisson qui étreint tout joueur au moment de *« monter à Paris »*, un soir de mal.



J.-C. KAHN/REUTERS/MAXPPP

La puissance du trois-quarts centre Franck Comba a souvent mis au supplice la défense catalane.

« DU SPECTACLE ! »

L'urgence, pour les Stadistes, était bien de gagner encore une fois, et de brandir le bouclier de Brennus à la face de ce rugby français trop conservateur pour accepter sans ricaner cette nouvelle manière de faire vivre un club, avec stars, *pom-pom girls* et airs disco.

C'est peut-être parce qu'ils sont entrés dans le match en marchant que les joueurs du Stade français ont raté leur premier plaquage. Marc Lièvremont, l'ex-Catalan, a laissé filé son frère Thomas, le troisième-ligne centre de Perpignan. C'est à peu près la seule fois que le rideau défensif parisien a failli à sa mission : *« Montez et fermez »*, avait dit l'entraîneur du Stade français, Bernard Laporte. Pendant que ses alter ego de Perpignan, Alain Teixidor et Alain Hyardet, avalaient jusqu'à l'intoxication des cassettes venues de l'hémisphère Sud, le coach parisien au regard illuminé s'était contenté de décortiquer le jeu de ses futurs adversaires. Il en avait tiré une seule conviction : *« Les joueurs de l'USAP appliquent les principes des All Blacks, mais ce ne sont pas des extraterrestres. Occupons bien la largeur, empêchons-les de franchir la première ligne. »*

« Ce n'est pas facile, ce jeu, quand tu tombes sur quinze gars qui veulent défendre leur ligne », poursuit Bernard Laporte. Une semaine plus tôt, les quadruples champions de France toulousains s'étaient déjà cassé les dents sur cet impitoyable premier rideau, par manque de conviction.

Samedi 16 mai, les Perpignanais, soutenus par une cohorte colorée de supporteurs *« fiers d'être catalans »*, n'ont pas davantage trouvé de solutions, par manque d'imagination. Les intervalles n'existaient pas dans cette défense fortifiée, alignée comme une formation de football américain. Les joueurs de l'USAP ont appliqué leur pilonnage systématique, mais ils n'ont trouvé qu'une faille, à deux minutes de la fin, lorsque le remplaçant Christophe Perarneau s'est frayé un chemin jusque sous les poteaux parisiens.

Auparavant, la défense parisienne avait à peine plié, jamais rompu. Les roués de la capitale avaient enroué toutes les attaques des novices de province, faites et refaites de percussions prévisibles et de relances grippées par les approximations de la charnière « sang et or ». Dominateurs sur leur ligne imprenable, les Stadistes n'avaient plus, alors, qu'à se souvenir des imprécations de leur président – *« Du spectacle ! »* –, pour accomplir leur meilleur match de l'année et offrir au public l'une des plus belles finales du championnat de France.

Serge Simon a ouvert le feu d'artifice d'un éclair au ras de la mêlée (18e), peu avant que le centre néo-zélandais Cliff Mytton ne récupère, sous les poteaux, une pénalité de l'Italo-Argentin Diego Dominguez renvoyée par une perche bienveillante (26e). L'estocade est venue en seconde mi-temps d'une passe au pied giale du demi de mêlée Christoṗ Laussucq à destination de son pide ailier fidjien Emori Bolo-Bc(41e), puis d'une poussée collectidu pack parisien soudé autour , l'arrière Arthur Gomes (59e), eenfin, dans les arrêts de jeu, d'udémarrage fulgurant de l'ailier :ernational Christophe Domini82e).

Triomants, séduisants, les Parisiens n'ąent plus qu'à fêter leur victoireıale (34-7) – la première du Stacfrançais depuis 1908 – d'un to d'honneur. En courant, mais saıse presser, pour profiter encore ces brefs moments volés aux garcıs du temps.

Eric Collier

Newstle n'a pas tremblé

Poua première année parmi l'élite,wcastle, le club dirigé par Rob Arew, l'ancien ouvreur du XV de Rose, a été sacré champion d'Angerre de rugby, dimanche 17 mairâce à sa victoire chez les Harlems (44-20), lors de la 22e et dernië journée. Il devance d'un point : Saracens, où évolue le Franç Philippe Sella. De nombreux pporters de l'équipe de footbale Newcastle, battue samedi lnal par Arsenal en finale de la «ıp » *(lire page 26)*, étaient restés ındres afin d'aller encourager l« *Falcons* » (Fancons) qui ont étéıs heureux que les « *Magpies* » ıes). Rob Andrew et son équipeınt jamais laissé planer le moinddoute face à une formation en :ıne crise de confiance. Sir John H, propriétaire des équipes de fooall et de rugby de Newcastle, :st réjoui de ce succès : *« C'estıe superbe consécration, bien au-là de ce que je pouvais espérer. »*

Christophe Laussucq, plaque tournante des champions

PORTRAIT

Inconnu en début de saison, le demi de mêlée parisien frappe désormais aux portes de l'équipe de France

CHRISTOPHE LAUSSUCQ est intarissable. Avec son autre moitié, Diego Dominguez, il est l'un des premiers Parisiens à se rendre dans le vestiaire perpignanais pour échanger son maillot à la fin du match. Mais plus de 75 minutes se sont écoulées depuis le coup de sifflet final, et le demi de mêlée des nouveaux champions de France n'a toujours pas quitté son short.

Assis sur un banc, loin des jets de champagne qui giclent du coin des « gros», Christophe Laussucq parle. Emporté par l'euphorie, bercé par la même confiance inébranlable qu'il a montrée sur le terrain, avec un débit et une intensité impressionnante, il parle de tout. De son père qui lui a donné envie de jouer au rugby, des éducateurs qui lui ont transmis l'envie d'aimer ce sport, de cette finale et de ce Bouclier de Brennus dont il rêve depuis l'âge de cinq ans.

Dans ce flot de paroles, Christophe Laussucq refait le parcours d'un gamin né à Lacanau il y a vingt-cinq ans. Un demi de mêlée qui est passé par le SBUC (Bordeaux Université Club) avant d'atterrir à Paris il y a trois ans. *« Le rugby, c'est vingt ans de travail, de sacrifices et de plaisir énorme ! »* clame-t-il. *« Ça ne fait que deux-trois ans que je gagne ma vie grâce au rugby, mais auparavant, pendant dix-sept ans, j'ai couru, je me suis entraîné pour le bonheur du jeu, et le plaisir du ballon. Et celui de se retrouver avec des copains. »*

Parfait symbole de l'ascension fulgurante du Stade francais (l'équivalent de trois divisions en quatre ans), Christophe Laussucq est un des très rares joueurs à avoir gravi les échelons depuis les profondeurs du groupe B. Contacté par Bernard Laporte alors que plus personne n'en voulait en Gironde, il est monté rejoindre le Stade français il y a trois ans. *« On était ambitieux, mais on n'a jamais voulu brûler les étapes*, se souvient-il. *Sauf cette saison où, dès le premier rassemblement* [le 14 juillet 1997], *on s'est fixé un objectif : le Bouclier de Brennus. »*

« UN PETIT BERBIZIER »

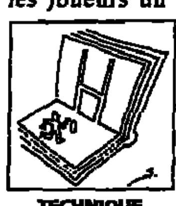
Aussi, au début de cette saison, après l'arrivée massive de vieux briscards et d'internationaux aux palmarès prestigieux, Christophe Laussucq est-il l'un des rares anonymesde l'équipe. Nullement impressionné par la présence de ces vedettes, il impose son jeu, *son coup d'oeil infaillible*, son agressivité et son opportunisme pour devenir rapidement la plaque tournante du jeu parisien. *« C'est un petit Berbizier*, note Bernard Laporte, lui-même ancien demi de mêlée. *Christophe se prépare comme un vrai pro. Il n'a aucune sélection internationale, mais il joue comme s'il avait déjà joué vingt-cinq fois en équipe de France. Il est serein, il est calme, il ne s'affole jamais... c'est le signe d'un champion. »*

Samedi soir, mis dans de parfaites conditions par un pack conquérant, Christophe Laussucq a pesé sur le match autant que son demi d'ouverture Diego Dominguez. Au point que les sélectionneurs nationaux présents au Stade de France ont dû se demander si, *comme le centre Franck Comba*, il ne méritait pas une place en tournée cet été.

Son coup de pied rasant dans les toutes premières secondes de la deuxième période est un modèle du genre : ballon récupéré par les avants, libération : Christophe Laussucq part côté fermé, obligeant trois défenseurs à monter en ligne. Mais le demi de mêlée a vu le trou dans le dos des défenseurs. De son pied gauche, avec une caresse parfaitement dosée des 40 mètres, il envoie une « passe au pied » en direction du drapeau du coin, où le Fidjien volant Emori Bolo-Bc récupère le ballon et plonge dans l'enıt. *« Il y a toujours une part de réussiteıand on tente des choses pareilles*, estimeıristophe Laussucq. *Mais, sur le terrain, onıit sûrs de nous. On les a pris dans tous lesımpartiments du jeu, et on sentait que rieıe pouvait nous arriver. »* Dans l'euphorieı la victoire, Christophe Laussucq est sûıme chose : la réussite du Stade francais, aı son image branchée et son jeu compleva donner un coup de pouce au rugbş Paris. *« J'espère que ce titre va vraimentıre décoller le rugby ici et que Paris deviera une vraie capitale du rugby... »* Il esıṙêt à en débattre des heures durant, ıis le temps presse. Max Guazzini, présiıt comblé, essaie de rameuter ses trouıs car les motards, le car et les Champs-Eées attendent. C'est ainsi qu'enfin Christıe Laussucq, vingt-cinq ans et champiode France, enlève enfin son short et parı direction des douches.

Ian Borthwick

Vitesse, puissance, détermination



TECHNIQUE

POUR TOUS CEUX qui ont vu la démolition de Perpignan au Stade de France, il était évident que, collectivement et individuellement, les joueurs du Stade français étaient bien supérieurs. En termes très simples, une équipe a joué toute la partie en avançant et l'autre a eu du mal à franchir la ligne d'avantage. Dans les phases statiques, notamment en mêlée fermée, les joueurs du Stade français faisaient reculer l'adversaire, mais c'est surtout aux points de fixation où leur vitesse, leur puissance et leur maîtrise ont créé la plate-forme de la victoire parisienne.

Dans les phases dynamiques, surtout en mêlées ouvertes, les Parisiens ont su libérer rapidement. Non seulement parce que le porteur du ballon franchissait la ligne d'avantage, mais aussi parce que le soutien a tout de suite balayé les adversaires aux points de chute, passant au-delà du ballon, faisant reculer Perpignan, et libérant des ballons rapides pour les trois-quarts. J'ai rarement vu une équipe française pratiquer cette phase de jeu avec autant de réussite.

Du coup, la paire de demis Christophe Laussucq et Diego Dominguez a joué dans un fauteuil. Non seulement ils héritaient de ballons vifs, mais puisque leur équipe progressait, ils avaient davantage d'espace et de temps pour jouer que leurs adversaires. Tous les deux bénéficiaient d'options à l'intérieur ou à l'extérieur et que se soient les trois-quarts au large ou les avants lancés au ras, maintes fois ils ont pu les mettre dans les intervalles. Et, encore plus significatif, dans le dos des défenseurs.

Pourquoi les Catalans ont-ils insisté avec les pilonages au ras, alors que cette tactique a sans arrêt été étouffée par la défense de Pool-Jones et Marc Lièvremont ? La vérité est que, quel que soit le choix, les trois-quarts perpignanais étaient arrêtés avant de franchir la ligne d'avantage. A maintes reprises, la défense du Stade francais semblait hors-jeu, mais c'est exactement le genre d'illusion d'optique qui survient lorsqu'un pack est totalement dominé et que les lignes arrière n'ont pas d'espace pour manoeuvrer.

Dans de telles circonstances, Perpignan n'avait peut-être qu'une seule option – faire monter l'agressivité et la vitesse du pack. Excepté Thomas Lièvremont, aucun n'y est parvenu. Face à une défense parisienne agressive et bien organisée, les demis catalans auraient pu encore tenter de petits coups de pied – rasants ou en cloche – pour lober cette défense qui montaient en pointe. En faisant retourner l'adversaire tout en faisant avancer leur propre équipe, cette tactique aurait pu créer le niveau de dynamisme recherché au sein du pack.

Enfin le Stade français, tout comme les formations de Newcastle et Saracens en Angleterre, a prouvé que l'on peut acheter un titre de champion. A condition d'établir et de respecter l'ingrédient de base du rugby : l'esprit collectif. De toute évidence, vu la solidarité, la faim et la camaraderie des joueurs de l'équipe parisienne, le Stade francais y est arrivé.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones a été le capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.

Quatre-vingt-dix ans après

● **Créé en 1883**, le Stade français avait disputé et perdu, en 1892, face au Racing, la première finale de l'histoire du championnat de France de rugby. Il a ensuite remporté le titre à *huit reprises*, entre 1893 et 1908. Le Stade français s'est incliné dans sept autres finales, la dernière fois en 1927.

● **Max Guazzini**, président du directoire de la station de radio NRJ, préside le Stade français-CASG depuis 1992.

● **Le budget annoncé** du club pour la saison 1997-98 s'élevait à 19 millions de francs en début de saison.

● **Avec soixante joueurs** sous contrat cette saison, le Stade français-CASG disposait du plus imposant effectif professionnel du Groupe A1.

● **Pour atteindre la finale**, les rugbymen parisiens ont terminé deuxième leur poule, derrière Perpignamais devant Bègles-Bieaux, Castres, Pau, Bourgoiallieu, Agen, Toulon, Grenoblt Montpellier. Ils ont ezite écarté Bègles-Bieaux en quart de finale (18-24, 316), puis le Stade toulousaen demi-finale (39-3).

هكذا من الأصل

Avec Paul Cayard, la course au large s'est trouvé un nouveau maître

Le barreur d'« EF-Education » domine la Whitbread

Le voilier américain *Toshiba* de Paul Standbridge a gagné, samedi 16 mai, la 8e étape de la Whitbread, course autour du monde en équipage et avec escales, disputée entre Annapolis (Etats-Unis) et La Rochelle en 12 j 23 h 52 min 3 s. *EF-Language* (Suè.) de Paul Cayard, sixième de l'étape, conserve la tête de la course. Vendredi 22 mai, la dernière étape conduira les concurrents de La Rochelle à Southampton (G.-B.).

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

« *Je suis vraiment chanceux de gagner pour la première fois la Whitbread.* » Il est 5 h 20 du matin, dimanche 16 mai : dans le port de pêche de La Rochelle, la barbe drue, les yeux fatigués après treize jours de mer, le skipper Paul Cayard arrive aux sons des cornes de brume et des fumigènes. Son bateau suédois *EF-Language* est arrivé sixième au classement de l'avant-dernière étape de cette course autour du monde à la voile en équipage. Mais il conserve la première place du classement général, avec 744 points.

VOILE

La veille, à 19 h 37, le monocoque *Toshiba* avait franchi le premier la ligne d'arrivée à La Rochelle. Un grand moment pour cette ville de marins malgré le peu d'affluence car, pour la première fois dans son histoire, la Whitbread faisait escale en France. L'américain *Toshiba* était suivi de près – dix minutes – par l'anglais *Silk-Cut* : au début de cette huitième étape, à Annapolis, sur la côte est des Etats-Unis, ils avaient pris l'option nord à la sortie de la baie de Chesapeake, et bénéficié de meilleurs vents.

Après avoir parcouru plus de 3 350 milles, les deux prétendants se sont livrés à une guerre tactique à l'entrée de La Rochelle. A moins de cinq milles de la ligne d'arrivée, l'eau est lisse, le vent faible.

« SWEDISH MATCH » RÉTROGRADÉ

L'équipage américain mené par l'impétueux Paul Stanbridge décide alors de longer l'île de Ré pour profiter d'un vent thermique lové près de la côte. Son concurrent anglais skippé par Lawrie Smith parie, lui, sur un léger vent porteur au milieu du plan d'eau. *Toshiba* a fait le bon choix.

Au même moment, l'équipage de Paul Cayard, vainqueur de trois étapes, est à 80 milles de là. Il arrivera le lendemain à 4 h 37. Pas vraiment satisfait de son résultat, mais toujours premier au classement général. Ce spécialiste de la Coupe de l'America est un peu déçu : il avait décidé de ne pas quitter le suédois *Swedish-Match*, skippé par Gunnar Krantz. Mais le seul navire capable de lui faire de l'ombre, deuxième classement général, a pris la septième place à La Rochelle. « *Je devais minimiser le risque de le voir gagner*, explique le skipper franco-américain. *Ce n'était pas très motivant et un peu ennuyeux, comme un match racing, mais dans le noir, car nous étions toujours devant.* »

Tout le monde n'a pas eu cette sensation d'être bridé. L'équipage entièrement féminin d'*EF-Education*, skippé par la Française Christine Guillou, a pris la quatrième place, son meilleur résultat depuis le départ de la course, le 21 septembre. Il est 3 h 04 quand elles passent la ligne d'arrivée, fatiguées mais heureuses. Un petit comité les attendait sur le ponton. Plus de quatre cents huîtres de l'île de Ré avaient été ouvertes pour l'occasion. Elles avaient les mains enflées, les visages burinés par le vent et le soleil, mais les sourires lumineux : pour la première fois, elles arrivaient en bonne place, et devant les garçons d'*EF-Language* : « *C'était une étape superbe, la plus belle et la moins physique,* expliquait la jeune Rochelaise, une rose en satin autour du cou. *En plus, j'ai vu des icebergs pour la première fois.* »

Elles savouraient cette victoire après avoir rencontré tant de problèmes techniques (*Le Monde* du 14 mars). Isabelle Autissier était venue leur porter main forte dans cette étape. Une découverte pour cette autre Rochelaise rompue à la course en solitaire : « *Cela m'a complètement sortie de mon contexte. La façon de naviguer, le bateau – j'avais l'impression de conduire un 38 tonnes sur une route de montagne –, l'équipage, la méthode très anglo-saxonne.* »

« LES MECS » AU MOYEN ÂGE

Au classement général, elles sont dernières, handicapées par le manque d'expérience et par des problèmes physiques : « *Nous avions un bon équipage mais c'est dur, on a le dos en vrac*, souffle Christine Guillou. *Des filles pèsent 50 kilos. Si on veut vraiment gagner, il faut un équipage mixte.* » Isabelle Autissier acquiesce : « *Un équipage féminin, c'est idiot mais c'est le seul moyen de naviguer sur ce type de course car les mecs ne veulent pas de femmes. On se croirait au Moyen Âge !* »

La skippeuse d'*EF-Education* a de nombreux projets devant elle. Rien de définitif. Elle compte bien utiliser cette carte de la Whitbread pour mieux choisir. En attendant, les huit jeunes femmes se préparent à la dernière étape de vendredi prochain (La Rochelle-Southampton). Christine et Isabelle utiliseront leurs connaissances des côtes françaises pour espérer un *podium*. A trente-huit ans, Paul Cayard, compétiteur-né, est le nouveau maître de la course au large.

Grâce à son capital points, il a déjà course gagnée. Mais pour la dernière manche, la plus courte des huit étapes avec seulement 450 milles, il ne laissera sa chance à personne, pas même aux filles : « *Nous sommes sortis les premiers le jour du départ, j'aimerais que nous soyons les premiers à rentrer.* »

Claudia Courtois

TROIS QUESTIONS À *ISABELLE AUTISSIER*

1 Vous qui avez barré *EF-Education* lors de l'étape Baltimore - La Rochelle, comment expliquez-vous que la Whitbread compte des équipiers français mais aucun voilier battant pavillon tricolore ?

Plusieurs équipes françaises ont essayé de réunir des budgets, sans succès. C'est une course qui est chère et qui, en France, est malheureusement encore peu suivie. Dans la logique du rapport « qualité-prix », un sponsor préférera donc financer un bateau pour le Vendée Globe, par exemple. En plus, au cours des années où nous cherchions de l'argent pour la Whitbread, nous sortions des expériences malheureuses de *La Poste* et de la Coupe de l'America...

C'est vrai aussi qu'il y a une culture latine qui glorifie le « solitaire qui se bat contre le reste du monde » et une culture anglo-saxonne qui valorise l'équipe. Historiquement, en France, le « héros solitaire » est beaucoup plus valorisé. Aux Etats-Unis, c'est l'inverse : un type seul dans un bateau, c'est un peu un cinglé...

2 L'aspect spectacle ainsi que *l'importance grandissante de* l'argent vous gênent-ils ?

Il ne faut pas cracher dans la soupe : si on a des sponsors, c'est parce qu'il y a du public et du spectacle. Sinon, il n'y aurait pas de bateaux, vous ne seriez pas là et moi non plus ! Mais je crois que l'on peut faire du *show* tout en gardant l'état d'esprit sportif de la course. Si les sponsors peuvent nous permettre d'avoir de bons bateaux et des équipages à peu près bien payés, tant mieux. *Souvenez-vous* du dernier Vendée Globe : la moitié des marins se sont retrouvés avec 200 000 francs ou plus de dettes personnelles. Je ne trouve pas cela normal.

3 Faut-il tout de même limiter l'influence de l'argent ?

On avait envisagé à un moment de limiter les budgets dans certaines classes. Moi, je ne suis pas sûre qu'il faille une limite à l'argent. Pour quoi faire ? Sur tous les grands bateaux, il n'y en a pas encore assez pour aller au bout des idées. De toute façon, ce n'est pas parce qu'on a un gros budget qu'on va gagner. Ce qui est sûr, c'est que c'est devenu une condition *sine qua non*. Alors tant mieux s'il y a un peu plus d'argent pour que tout le monde puisse naviguer. Mais il ne doit pas dicter sa loi au sport : c'est au sport d'imposer sa logique.

Propos recueillis par Laurent Zecchini

La lutte parisienne de François Vidocq est de retour dans la rue

« *LE COUP DE POING se donne avec la hanche.* » Elle recommence le geste : d'un mouvement vif, elle amorce le coup en direction du punching-ball. La main gantée cogne sur cet adversaire imaginaire. Dans cette salle installée sous les toits d'une grande maison d'un étage, il fait une chaleur torride. Au total, ils sont six – quatre hommes et deux femmes – qui transpirent à grosses gouttes. Tous sont des officiers de police qui viennent s'entraîner ici au moins une fois par semaine, le soir après la journée de travail.

Poings, pieds, coup de tête, combat au corps, canne, bâton, tout est permis pourvu qu'on esquive l'attaque, tout est autorisé pourvu qu'on résiste aux assauts. « *La seule obligation, c'est de s'en sortir* », dit Pierre Chagne, quarante ans, moniteur de lutte parisienne à l'Elan de Montreuil, le club de Seine-Saint-Denis qui a ranimé une discipline tombée en désuétude.

« BASTON » CIVILISÉE

La lutte parisienne, appelée savate défense depuis 1992, est un sport de combat qui ne supporte aucune règle. A tel point que ce sport ne se pratique qu'en démonstration. Sport sans champion ni compétiteur, il ne compte que des adeptes, vagues héritiers du noble art à la sauce française, version XIXe siècle. Proche de la bagarre de rue, il s'apparente en fait à une sorte de « baston » civilisée que quelques esprits auraient décidé de domestiquer. « *C'est une technique de combat basée sur la défense qui n'exige aucune capacité particulière*, affirme Pierre Chagne. *Un sport à la portée de tous, qui renferme un aspect ludique. En fait, c'est un jeu. On joue à se battre, comme lorsqu'on est gosse.* » Ici à Montreuil, ils sont une soixantaine – de six à cinquante-sept ans –, qui aiment ainsi « jouer ».

Contrairement à d'autres disciplines de combat, le but de la savate défense n'est pas d'apprendre de beaux gestes aux pratiquants. Rien à voir avec les arts martiaux, et pas grand-chose avec la boxe française codifiée en 1821 par Joseph Charlemont. Même si les combattants se servent de leurs pieds ou de leurs poings afin de tenir l'adversaire à distance, ils peuvent tirer légalement les oreilles, tordre l'appendice nasal en toute quiétude, enfoncer des doigts dans les yeux sous le regard approbateur de l'assistance. Bref, ils ne s'interdisent aucune vacherie pourvu qu'elle se révèle efficace.

Lointaine héritière du pancrace (ce sport de l'Antiquité qui consistait en un mélange de lutte et de pugilat), la lutte parisienne ressemble fort à un sport de voyou adopté par des bourgeois trop contents d'en découdre.

POUR LES POLICIERS

C'est un préfet de police de Paris, le préfet Dubois qui, au milieu du siècle dernier, l'a faite entrer dans les murs de la préfecture. Et c'est au célèbre François Vidocq, hors-la-loi reconverti chef des enquêteurs de la capitale, qu'elle doit son essor. Au départ, l'intention de l'ancien bagnard était simple : doter les agents de la sûreté urbaine d'une formation au combat de rue. Ceux-ci devaient apprendre à dominer les malfrats de l'époque sur leur propre terrain, la rue et ses bagarres sans règles.

Une obligation d'autant plus impérieuse que les hommes de la sûreté d'alors ne portaient pas d'arme. François Vidocq, fort de sa solide expérience carcérale, maîtrisait à merveille ces combats de voyous, connaissait toutes leurs ficelles et leur extrême efficacité. Ainsi, durant près d'un siècle, la lutte parisienne connut son heure de gloire au sein de la police urbaine de la capitale d'abord, puis dans les clubs où l'on pratiquait la boxe française. Devenu un sport de combat un peu en marge du noble art, sans compétition, ni épreuve véritable, elle finit par disparaître vers la fin des années 60.

C'est en 1991 qu'à l'initiative de Pierre Chagne, la lutte parisienne refit son apparition dans quelques rares salles de la capitale et de la banlieue courues par les amateurs de savate. Une fois encore, c'est la police qui l'a mise au goût du jour. Mais cett fois, François Vidocq n'y est pour rien. C'est de l'École nationale de la police (ENP) du bois de Vincennes que tout est reparti. « *Je suis allé là-bas faire une démonstration*, raconte l'acteur de cette renaissance. *Elle a été filmée par les gens du ministère de l'intérieur et certaines unités ont décidé d'inclure dans la formation de leurs agents des heures d'initiation.* »

Neutraliser sans détruire (mais en faisant quand même un peu mal au passage), telle est la philosophie de cette discipline devenue arme secrète – plus ou moins – de la force publique. Une arme qui fait des envieux bien au-delà des frontières de la banlieue de Paris. En 1992, une unité spéciale de la police de Los Angeles (Etats-Unis) s'est adressée à la Fédération française de boxe française et de savate (FFBFS) pour permettre à certains de ses hommes de suivre des cours de lutte parisienne.

Yves Bordenave

Une discipline rattachée à la savate

La savate défense, anciennement lutte parisienne, mise à la mode au XIXe siècle par le célèbre chef de la sûreté parisienne François Vidocq, est désormais une discipline codifiée, affiliée à la Fédération française de boxe française et de savate (FFBFS). Le nombre de ses pratiquants est difficile à évaluer, puisqu'elle est rattachée à la savate, elle-même née en 1800 *dans le nord de la France, qui* revendique quelque 25 000 licenciés. Selon Pierre Chagne, l'homme grâce auquel la savate défense a retrouvé le chemin des salles, il y aurait actuellement en France entre 500 et 1 000 pratiquants.

★ FFBFS : 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris.

Vincent Lavenu hisse Casino sur les sommets

L'ex-« Petit-Casino » a pris samedi 16 mai le départ du Tour d'Italie et vient d'amasser trente-neuf victoires en trois mois et demi

CHAMBÉRY-LE-HAUT
de notre envoyé spécial

Le lundi, Vincent Lavenu est « *souvent à bloc* ». Pourtant, ce matin-là, au lendemain des Quatre Jours de Dunkerque, le directeur sportif de l'équipe cycliste Casino se serait bien autorisé quelques heures de repos. Il était, certes, « *très fier* » des compliments adressés par « *M. Eddy Merckx* » après la victoire du Kazakh de Casino, Alexandre Vinokourov. Il était tout heureux du succès de son nouveau venu dans le peloton : « *Un néo-professionnel aussi vite performant, je ne vois pas. À part peut-être Frank Vandenbroucke.* »


CYCLISME

Mais Vincent Lavenu était surtout fourbu : de Dunkerque (Nord) à Chambéry-le-Haut (Savoie), siège de son équipe depuis ses débuts dans la profession avec Chazal, en 1992, la route est longue en pleine nuit.

UN BRIANÇONNAIS TENACE

« *Je ne prends jamais l'avion pour me rendre à une course ou pour en revenir. Il faudrait une personne supplémentaire pour convoyer ma voiture. Et nous, on compte. c'est comme ça* », indique Vincent Lavenu, un ancien coureur professionnel qui n'a oublié ni les vaches maigres de l'époque où il dirigeait l'équipe Chazal avec des bouts de ficelle ni sa formation de comptable. Il y a seulement trois ans, ce Briançonnais tenace avait sauvé son équipe, alors dénommée « Petit-Casino », en faisant appel à un actionnariat populaire pour équilibrer son budget de 6 millions de francs.

Depuis, Petit-Casino a grandi, mais, si la formation Casino est désormais mieux dotée (28 millions de francs), son directeur sportif a conservé la prudence des gens qui « *savent d'où ils viennent* ». Du fin fond des classements par équipes établis par l'Union cycliste internationale (UCI), il a hissé ses équipes successives vers les sommets : depuis le mois d'avril, Casino est la troisième meilleure formation cycliste au monde. « *C'est une équipe qui arrive à maturité* », avance Vincent Lavenu.

Signe de reconnaissance, il a pris le départ du Tour d'Italie, samedi 16 mai, à Nice, pour la première fois de sa jeune carrière de directeur sportif : « *Nous y allons pour voir. J'espère seulement que Pascal Richard tiendra son rang en remportant une étape et que les jeunes coureurs vont s'aguerrir, donner des coups de main.* » Première récompense, la troisième place du Lituanien Arturas Kasputis au classement général. Au même moment, un des deux adjoints de Vincent Lavenu, Gilles Mas ou Laurent Biondi, devait l'imiter sur les routes du *Midi-Libre*.

MIEUX VAUT COURIR

Casino est partout depuis le début de la saison. « *Chez nous, on court beaucoup*, insiste Vincent Lavenu. *Nous nous sommes aperçus que quand un coureur reste une dizaine de jours à la maison, il revient moins en forme. Il vaut donc mieux les faire courir pour qu'ils conservent leur forme. Je n'invente rien, je reprends la méthode de Jean De Gribaldi.* »

Et Casino gagne partout où elle passe. En trois mois et demi, les coureurs de Vincent Lavenu ont déjà amassé trente-neuf victoires. Treize d'entre eux ont participé au festin. Le chef, magnanime, apprécie : « *Un champion qui gagne, c'est normal. Mais là, cela prouve que nous ne nous sommes pas trompés dans notre recrutement et dans notre préparation.* »

En 1997, le champion olympique suisse Pascal Richard avait apporté dans ses valises sa crédibilité, mais aussi ses vieux compagnons de route, le Suisse Rolf Jaermann et l'Italien Marco Saligari. Le Danois Bo Hamburger – celui sur lequel Vincent Lavenu compte le plus pour le Tour de France – a suivi le mouvement, en compagnie de quelques Baltes (Lauri Aus, Arturas Kasputis et Jan Kirsipu). Enfin, autour de ces hommes d'expérience (Rolf Jaermann vient de remporter coup sur coup la Tirreno Adriatico et l'*Amstel Gold Race*, deux courses comptant pour la Coupe du monde), le directeur sportif a réuni quelques jeunes prometteurs, tels le champion de France Stéphane Barthe, Christophe Agnolutto, vainqueur surprise du Tour de Suisse 1997, ou encore Alexandre Vinokourov, lauréat, dimanche 17 mai, du tour de l'Oise 1998.

La qualité du recrutement de Vincent Lavenu ne souffre donc aucune contestation. Mais, puisque dans le monde du cyclisme toute série de victoires appelle la suspicion, les méthodes du médecin des Casino, l'Italien Daniele Tarsi, font l'objet de vives critiques. « *C'est quelqu'un de très crédible en Italie*, se défend Vincent Lavenu. *C'est quelqu'un qui aime vraiment le sport, le travail de terrain. Je préfère savoir qu'un médecin est là pour donner des conseils à un coureur qui pourrait être tenté de faire des bêtises.* »

Le directeur sportif de Casino combat « *la rumeur, les palabres* » par la raison : « *Le coureur français vise le Tour de France, alors il se prépare pour être bon au mois de mai. Mais nous, nous avons un autre concept : nos coureurs ont effectué énormément de travail en hiver pour se constituer une base. Résultat, cela fait trois mois et demi qu'ils sont au top.* » Et cela n'empêche pas le Tour de France de rester, selon Vincent Lavenu, l'« *objectif numéro un* » de l'équipe.

Éric Collier

Une équipe sur tous les fronts

Bien placée dans le Giro, avec la troisième place du Lituanien Arturas Kasputis au classement général, l'équipe Casino a gagné les trois étapes du tour de l'Oise. La victoire finale est revenu au Kazakh Alexandre Vinokourov, *récent vainqueur des Quatre* Jours de Dunkerque, qui a bâti son succès dans la deuxième étape, emportée, dimanche matin, à Beauvais, avec une dizaine de secondes d'avance sur ses compagnons d'échappée. L'après-midi, le champion de France Stéphane Barthe s'est imposé dans le sprint massif qui a conclu l'épreuve à Creil, au lendemain de la victoire de l'Estonien Lauri Aus dans la première étape.

Dans le Giro, Arturas Kasputis a pris la troisième place du prologue, samedi 16 mai, à Nice, *derrière le Suisse Alex Zulle* (Festina) et l'Ukrainien Serguei Gontchar (Cantina Tollo). Il a profité de l'arrivée au sprint de la 1re étape Nice-Cuneo (159 km), dimanche 17, gagnée par l'Italien Mario Piccoli (Brescialat) devant ses compatriotes Michele Bartoli (Asics) et Fabrizio Guidi (Polti), pour conserver son avance sur ses poursuivants.

Pour Sarah Nichilo, le judo est aussi une histoire d'amour

La nouvelle championne d'Europe est mariée avec un des entraîneurs de l'équipe de France

Avec sept médailles, dont deux en or, les judokas français ont signé une des plus pâles performances de leur histoire en championnats d'Europe. Mais le titre (– de 48 kilos) de Sarah Nichilo, conquis, samedi 16 mai, face à la Russe Tatiana Kouvchinova, et celui de Larbi Benboudaoud (– de 66 kilos), gagné, dimanche 17 mai, face au Russe Islam Matsiev, malgré une sérieuse blessure au genou, efface une partie de la déception.

OVIEDO
de notre envoyé spécial

Un geste railleur pour marquer la victoire, mais pas d'effusion de joie. Sarah Nichilo a vingt et un ans et vient de gagner à Oviedo (Espagne), son premier titre majeur, celui de championne d'Europe de judo des moin de de 48 kilos. Un tel événement suscite en général des débordements d'émotion, des sarabandes effrénées, des congratulations sans fin... Pourtant, samedi 16 mai, en quittant le tapis, Sarah Nichilo a juste eu un petit signe de connivence avec son entraîneur, Patrick Rosso, qui l'avait guidée du geste et de la voix pendant les quatre minutes de combat.

« Notre situation n'est pas facile et ma position fait que je dois me comporter avec elle comme avec n'importe quel autre athlète. A la limite, je serais plus dur, plus exigeant avec Sarah qu'avec quelqu'un d'autre », explique Patrick Rosso. Les deux jeunes gens partagent tout : leur vie, leur passion du judo et, depuis un an, les stages, séances d'entraînement et compétitions qui font leur quotidien. Ils se sont mariés l'été dernier. Quelques semaines auparavant, Patrick Rosso, tout juste retiré des tatamis, s'était vu proposer un poste d'entraîneur national de l'équipe de France féminine.

« Le jour où il m'en a parlé et m'a demandé ce que j'en pensais, ma première réaction a été de dire non, raconte Sarah Nichilo, *puis on a discuté. Je lui ai dit que s'il acceptait, je ne voulais pas que ça change quoi que ce soit dans ma vie de femme ni dans ma vie d'athlète. »* A vingt-sept ans, Patrick Rosso sait qu'il ne peut pas refuser le poste qu'on lui propose, il sait aussi qu'il se lance dans un exercice périlleux. Que tous les regards vont être posés sur lui et son couple. A sa prise de fonction, il demande donc à ne pas être impliqué dans l'entraînement des candidates à la place de titulaires de la catégorie de sa jeune épouse.

« PAS FACILE À VIVRE »

« Lui qui avait l'habitude de me donner des conseils et de venir parfois m'aider à m'entraîner n'a tout à coup plus osé me dire quoi que ce soit concernant le judo, explique la nouvelle championne d'Europe. *Du jour au lendemain, je n'avais plus rien. »* En octobre, la décision est prise par Yves Delvingt, le responsable de l'équipe de France féminine, de tenter l'expérience : à l'occasion d'un match France-Japon, Patrick Rosso va *« coacher »* Sarah Nichilo. *« Paradoxalement,* dit-il, *je me suis alors aperçu que j'étais tellement sûr de connaître le judo de Sarah que je ne l'avais jamais vraiment étudié en me mettant dans la peau d'un entraîneur. C'était peut-être elle que je connaissais le moins bien. »*

Sept mois plus tard, il va pourtant l'accompagner vers la première marche du podium européen, cette marche au pied de laquelle il avait lui-même échoué en 1994. Pour arriver à travailler ensemble, les deux jeunes gens ont dû édifier un mur entre leur vie de couple et leur vie d'athlète et d'entraîneur. En stage comme en compétition, ils font chambre à part. Après les réunions du comité de sélection auxquelles participent les entraîneurs nationaux, Sarah Nichilo sait qu'il sera inutile de scruter le visage de son mari dans l'espoir d'y trouver un indice. Comme les autres, il lui faudra attendre la communication officielle de l'équipe aux athlètes.

« Cette situation n'est pas facile à vivre ni pour Patrick, ni pour Sarah, ni pour les autres moins de 48 kilos, ni pour l'équipe de France, estime Yves Delvingt. *Mais c'est mon problème et celui de personne d'autre. Quand nous avons recruté Patrick, il a fallu mettre les choses au clair, qu'ils comprennent que leur vie de famille ne devait jamais interférer sur ce qui se passe en équipe de France. J'ai vu aussi les concurrentes de Sarah. Je crois que tout le monde a joué le jeu et que nous n'avons rien à regretter. Mais si la mauvaise foi s'en mêlait un jour, ce serait très dur. »*

Couvée depuis plusieurs années par l'encadrement français, Sarah Nichilo a sans doute soulagé celui-ci d'un grand poids en dominant, en finale des championnats d'Europe, la Russe Tatiana Kouchinova. Au soir de sa victoire, la jeune femme est partie célébrer ce premier grand succès avec deux des judokas de l'équipe de France qui en avaient fini avec leur compétition. Patrick Rosso, lui, s'est contenté de boire un verre avec les autres entraîneurs. Sa tâche d'entraîneur n'était pas achevée. Il n'en a conçu aucun regret. *« Vivre ces moments ensemble, malgré toutes les difficultés que cela peut poser,* confie-t-il, *c'est quelque chose de formidable. »*

Gilles van Kote

Larbi Benboudaoud en père courage

Un médecin, un kinésithérapeute et des entraîneurs aux petits soins, des séances de mésothérapie et d'ultrasons, des anti-inflammatoires et des anesthésiques locaux, des heures passées le genou dans la glace : les grands moyens ont été utilisés pour permettre à Larbi Benboudaoud (moins de 66 kilos) d'emporter, dimanche 17 mai à Oviedo (Espagne), son premier titre international malgré une entorse du genou gauche.

L'accident est survenu vendredi 15 mai, lors du deuxième combat du vice-champion du monde : *« Mon adversaire s'est assis involontairement sur mon genou. (...) J'avais mal. Je me suis dit qu'il fallait tenter le coup et continuer. »* L'encadrement français décide de taire la blessure. Dimanche, le genou bandé, Larbi Benboudaoud se livre à un échauffement prolongé. La douleur s'estompe. Quelques secondes lui suffiront pour emporter la demi-finale. En finale, il lamine le Russe Islam Matsiev qui ne s'est aperçu de rien. *« Ça n'a rien d'héroïque »*, estime le nouveau champion d'Europe. Didier Rousseau, le médecin des équipes de France, lui a néanmoins prescrit trois semaines d'arrêt de « travail ».

Le palmarès

Lors des championnats d'Europe d'Oviedo (Espagne), les judokas français ont gagné sept médailles (deux d'or, une d'argent et quatre de bronze). Voici le palmarès de la compétition :

Messieurs :
● **– 60 kg :** Nestor Khergiani (Geo.).
● **– 66 kg :** Larbi Benboudaoud (Fra.).
● **– 73 kg :** Pino Maddaloni (Ita.).
● **– 81 kg :** Bartalan Hatjos (Hon.).
● **– 90 kg :** Mark Huizinga (P-B). Médaille de bronze : Vincenzo Carabetta (Fra.)
● **– 100 kg :** Daniel Guerschner (All.).
● **+ 100kg :** Tamerlan Timenov (Rus.).
● **Toutes catégories :** Selim Tataroglu (Tur.).

Dames :
● **– 48 kg :** Sarah Nichilo-Rosso (Fra.).
● **– 52 kg :** Raffaela Imbriani (Ita.). Médaille de bronze : Marie-Claire Restoux (Fra .).
● **– 57 kg :** Isabel Fernandez (Esp.). Médaille de bronze : Magali Baton (Fra.).
● **– 63 kg :** Gella Vandecaveye (Bel.).
● **– 70 kg :** Ulla Werbrouck (Bel.).
● **– 78 kg :** Ester San Miguel (Esp.). Médaille d'argent : Céline Lebrun (Fra.).
● **+ 78 kg :** Karina Bryant (GB). Médaille de bronze : Christine Cicot (Fra.).
● **Toutes catégories :** Françoise Harteveld (PB).

Entre la coupe du Monde et le baccalauréat, des lycéens malheureux

LE DÉBAT cornélien agite plusieurs salles de classe de lycées : entre le bac et le foot, comment choisir ? Les élèves de terminale passionnés de ballon rond et, à un moindre degré, ceux de première qui présentent l'épreuve anticipée de français, jouent de malchance, puisque les dates du baccalauréat 1998 coïncident avec celles du Mondial. Evoquer la question auprès des intéressés, c'est *« retourner le couteau dans la plaie »*, surtout s'ils habitent une ville organisatrice.


FOOTBALL

Les parents qui connaissent la passion de leurs enfants ne peuvent s'empêcher d'éprouver quelque appréhension. *« Pendant la coupe, il ne sera pas possible de jouer les ermites »*, reconnaît un père, d'autant plus convaincu qu'il fait partie de la grande famille du football. Il a offert à son fils, une place pour le match Allemagne-Etats-Unis au Parc des Princes, le soir du 15 juin, sans savoir que le lendemain, il aurait une épreuve de français. *« C'est regrettable, mais au fond, ça lui permettra de se changer les idées »*, dit-il, résigné.

RÉVISER À LA MI-TEMPS

Tous les candidats n'ont pas la chance d'avoir des places pour les matches, loin s'en faut. La plupart se contenteront de la télévision, et feront fonctionner leur magnétoscope. *« Pas question de manquer un seul match de l'équipe de France ou de celle du Brésil, ni aucune rencontre à partir des huitièmes de finales »* dit Jérémy. Les jeunes de l'équipe de football du lycée Elisa Lemonnier à Paris dans le douzième arrondissement, ont des idées bien arrêtées sur ce qu'il faut éviter : *« Israël-Jamaïque, par exemple »*.

Manque de chance, en tant qu'équipe finaliste du championnat académique, ils sont invités le 21 juin, à assister à... Jamaïque-Argentine ! Encore heureux qu'il y ait l'Argentine... Guillaume, le gardien de but, qui a justement deux épreuves d'économie-droit (coefficient 8) et de mathématiques (coefficient 4) le lendemain, ira quand même assister au match, *« quitte à réviser pendant la mi-temps »*, ironise-t-il.

Ces jeunes sont déjà habitués à gérer leur emploi du temps de manière autonome, car les compétitions organisées par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) ont lieu le mercredi après-midi et coïncident avec des cours, dans ce lycée où l'on pratique la semaine de cinq jours. La direction a fait un effort pour permettre au maximum d'élèves de pratiquer leur sport : une équipe de football à sept avec un roulement des élèves, et des cours plus faciles à rattraper, comme l'histoire-géographie, le mercredi après-midi.

RÉUSSIR AVANT LE 6 JUILLET

Les élèves ont chacun leur stratégie : *« Je me lèverai plus tôt le matin pour travailler, et faire alterner ensuite la télévision et les révisions »*, explique Bruno, capitaine de l'équipe. Guillaume, quant à lui, a démarré ses révisions dès le mois d'avril, afin de se ménager des plages de liberté, *« pour le foot, mais aussi pour sortir avec des amis »*.

Certains mesurent cependant l'ampleur de ce qu'ils vont manquer : *« l'ambiance, les rencontres avec les supporters étrangers dans les cafés, les moments de folie »*.

Guillaume, qui a assisté à la conférence de presse de lancement organisée par Michel Platini, aurait aimé participer à des animations, aller à Nantes par exemple, voir la reconstitution d'une plage brésilienne. Tous placent leurs espoirs dans la réussite du bac dès le premier groupe d'épreuves, sans avoir à passer d'oral de rattrappage à partir du 6 juillet ; ils seront alors libérés de tout souci, pour suivre les dernières rencontres, les plus importants.

Michaëla Bobasch

Succès du foot français à l'étranger

Alors que les footballeurs sélectionnés par Aimé Jacquet entament lundi 18 mai à Clairefontaine (Yvelines) la deuxième partie de leur préparation au Mondial, le palmarès des Français jouant à l'étranger s'est encore enrichi. Le club d'Arsenal a réussi, sous la direction d'Arsène Wenger, le doublé championnat - Coupe d'Angleterre (*Le Monde* daté 17 et 18 mai). Nicolas Anelka, Patrick Vieira et Emmanuel Petit ont été fêtés par leurs supporteurs dans les rues de Londres, pendant que Bixente Lizarazu célébrait la victoire de son club, le Bayern de Munich, en Coupe d'Allemagne.

Profitant de sa présence à Birmingham pour la rencontre du G 8, Jacques Chirac a envoyé à Arsène Wenger *« [ses] plus chaleureuses félicitations »*, le priant de transmettre *« [ses] compliments à l'ensemble de votre équipe et tout particulièrement à votre garde tricolore »*. Dimanche, dans sa conférence de clôture, Tony Blair – dont la circonscription parlementaire est proche de Newcastle, le club défait par Arsenal (2-0) – n'a pu que reconnaître sa *« tristesse »*.

Amélie Mauresmo perd en finale au tournoi de tennis de Berlin

LA FRANÇAISE AMÉLIE MAURESMO n'a pu aller au terme de sa belle aventure, lors du tournoi de tennis de Berlin disputé sur terre battue. Issue des qualifications, la 65e joueuse mondiale s'est inclinée en finale, dimanche 17 mai, face à l'Espagnole Conchita Martinez en deux sets (6-4, 6-4). Amélie Mauresmo a disputé sept matches en huit jours, disposant notamment de l'Américaine Lindsay Davenport, deuxième meilleure joueuse du monde, en huitième de finale (6-2, 6-4), et de la Tchèque Jana Novotna, numéro 3 mondiale, en demi-finale (7-5, 5-7, 6-4). La jeune Française, âgée de dix-huit ans, s'était illustrée en 1996 en gagnant les tournois juniors de Roland-Garros et de Wimbledon.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : Jérôme Bessettes, vingt-quatre ans, s'est tué** dimanche 17 mai, près de Capdenac (Aveyron), après avoir manqué un virage et percuté un arbre, lors du rallye régional d'Uxello. Son copilote, Maxime Cau, dix-neuf ans, a été grièvement blessé et hospitalisé à Toulouse.

■ **Le Français Jean-Louis Schlesser (buggy Schlesser) s'est adjugé le rallye de l'Atlas** qui a pris fin samedi 16 mai à Marrakech. Chez les motards, la victoire est revenue au Français Richard Sainct (KTM), vainqueur pour la deuxième année consécutive.

■ **BASKET-BALL : Cholet, vainqueur de la Coupe de France, a été éliminé** par Pau-Orthez (76-86), samedi 16 mai, en demi-finale du Championnat de France. Dans l'autre demi-finale, Limoges, sur son parquet, a dominé Villeurbanne, recordman des titres en Championnat (15), sur le score de 70 à 60. Un match d'appui, disputé mardi 19 mai à Villeurbanne, sera donc nécessaire pour départager ces deux équipes.

■ **A une journée de la fin du championnat de France Pro B, les basketteurs de Levallois** sont assurés de jouer la saison prochaine à l'échelon supérieur, grâce à leur victoire sur Golbey-Epinal (92-91 après prolongations), obtenue samedi 16 mai à domicile. L'an dernier, le club des Hauts-de-Seine avait décidé lui-même de sa rétrogradation, ne pouvant suivre la course aux budgets du championnat Pro A.

■ **BOXE : le Français Jean-Baptiste Mendy, trente-cinq ans,** est devenu champion du monde des légers (WBA) en s'imposant, aux points, face au Kirghize Orzubek Nazarov, samedi 16 mai au Palais omnisports de Paris-Bercy.

■ **CYCLISME : le Français Laurent Jalabert (Once) a remporté la 102e victoire de sa carrière** en s'imposant dans le Tour des Asturies. Le Tarnais s'est même payé le luxe de gagner la dernière étape au sprint, dimanche 17 mai à Oviedo.

■ **ESCRIME : l'épéiste français Franz Philippe a gagné le tournoi de Legnano (Italie)**, en battant dimanche 17 mai en finale son compatriote Frédéric Boulière (15-5). Eric Srecki, éliminé dès les quarts de finale, reste en tête du classement provisoire de la Coupe du monde.

■ **FOOTBALL : après s'être confortablement adjugé le championnat,** l'Ajax d'Amsterdam a réalisé, dimanche 17 mai, son sixième doublé en écrasant le PSV Eindhoven (5-0) en finale de la Coupe des Pays-Bas. Au cours de ce match, le Finlandais Jari Litmanen a inscrit trois buts.

■ **Le Bayern Munich, où joue le Français Bixente Lizarazu,** s'est péniblement adjugé la Coupe d'Allemagne, samedi 16 mai, en battant en finale le MSV Duisbourg (2-1).

■ **En finale de la Coupe de Belgique,** le RC Genk a conquis le trophée au détriment du FC Bruges sur le score sans appel de 4 à 0.

■ **Pour la première fois de son histoire riche de quatre-vingt-neuf années, l'équipe de Sturm Graz,** vainqueur contre l'Admiral Wacker (2-0), s'est adjugé le titre de champion d'Autriche, samedi 16 mai, lors de la 36e et dernière journée. Le Rapid Vienne, avec une belle victoire sur la pelouse du FC Tyrol (0-2), a pris la deuxième place du classement final.

■ **Brescia, en dépit de son succès à Parme (3-1), et l'Atalanta Bergame,** qui a obtenu un match nul (1-1) contre la Juventus, déjà assurée du titre national, ont été condamnés à la relégation à l'issue de la 34e et dernière journée du Championnat d'Italie qui s'est disputée samedi17 mai. Ces deux équipes accompagneront Lecce et Naples en deuxième division.

■ **L'AC Ajaccio jouera la saison prochaine en deuxième division.** Les Corses, qui se sont largement imposés, samedi 16 mai, face à Poitiers (6-0) lors de la 36e journée du championnat de National (ex-D3), possèdent une avance de huit points sur leurs deux poursuivants, Sedan et Créteil. La deuxième place qualificative pour la D2 se jouera entre ces dernières équipes.

■ **MOTOCYCLISME : l'Australien Mick Doohan (Honda) s'est imposé** pour la sixième fois de sa carrière sur le circuit du Mugello en remportant, dimanche 17 mai, le Grand Prix d'Italie dans la catégorie 500 cm^3. Le quadruple champion du monde a devancé l'Italien Max Biaggi (Honda) dont c'est la première saison en 500 cm^3. En 250 cm^3, la victoire est revenue à l'Italien Marcelino Lucchi (Aprilia) et en 125 cm^3 au Japonais Tomomi Manako (Honda).

■ **RUGBY : le comité de sélection de l'équipe de France** a retenu vingt-huit joueurs pour la tournée en Argentine et aux Iles Fidji du 8 au 30 juin. Jean-Luc Sadourny, blessé, est le seul absent du groupe vainqueur du Grand Chelem 1998. Avants : Raphaël Ibanez (Dax, cap.), Philippe Benetton (Agen), Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux), Christian Califano (Toulouse), Thierry Cléda (Pau), Marc Dal Maso (Agen), Marc Lièvremont (Stade Français), Thomas Lièvremont (Perpignan), Olivier Magne (Brive), Fabien Pelous (Toulouse), Cédric Soulette (Béziers), Franck Tournaire (Toulouse), Stéphane De Besombes (Perpignan), Franck Belot (Toulouse), Richard Castel (Béziers). Arrières : David Aucagne (Pau), Jean-Marc Aué (Castres), Philippe Bernat-Salles (Pau), Philippe Carbonneau (Brive), Thomas Castaignède (Castres), Christophe Dominici (Stade Français), Fabien Galthié (Colomiers), Xavier Garbajosa (Toulouse), Stéphane Glas (Bourgoin), Christophe Lamaison (Brive), Emile Ntamack (Toulouse), Didier Plana (Perpignan), Jimmy Marlu (Montferrand).

■ **TENNIS DE TABLE : Patrick Chila s'est adjugé,** dimanche 17 mai à Amiens, son premier titre de Champion de France en battant en finale Damien Eloi (21-19, 13-21, 24-22, 21-16). Il succède à Jean-Philippe Gatien, éliminé la veille en quart de finale. Chez les dames, Anne Boileau a également été sacrée championne de France, pour la première fois de sa carrière. Elle s'est imposée aux détrimens de Sylvie Plaisant, qui défendait son titre.

■ **VOLLEY-BALL : le Paris Université club (PUC) a remporté** son troisième titre de Champion de France consécutif en s'imposant à Cannes (3-0), samedi 16 mai, à l'occasion de la finale retour. En dominant Poitiers (3-0), le PSG, devant son public, a enlevé la troisième place de la compétition.

LOTO

■ ***Les tirages numéro 39 du loto effectués*** samedi 16 mai ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage :** 15, 26, 29, 34, 44, 48, numéro complémentaire 28. Les rapports sont pour six bons numéros de 6 740 890 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire de 78 645 F ; pour cinq bons numéros de 8 305 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 370 F ; pour quatre bons numéros de 185 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire de 36 F ; pour trois bons numéros de 18 F.

● **second tirage :** 6, 21, 24, 30, 37, 39, numéro complémentaire 43. Les rapports sont pour six bons numéros de 14 551 575 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire de 32 320 F ; pour cinq bons numéros de 7 165 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire de 324 F ; pour quatre bons numéros de 162 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire de 32 F ; pour trois bons numéros de 16 F.

Encore une journée d'été

MARDI, les hautes pressions vont se maintenir sur les îles britanniques et la mer du Nord. Elles favorisent un *temps chaud et ensoleillé* sur l'ensemble du pays. Les vents faibles de nord-est empêchent une hausse excessive des températures. Une petite zone dépressionnaire sur le sud de l'Italie favorise des orages locaux sur la Corse, les Alpes et le Jura.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps estival se poursuit, le soleil brille largement. Le vent de Nord Est est modéré. Les températures varient entre 20 sur le côtes nord et 25 à 26 sur les côtes sud.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après quelques brumes ou brouillards près des côtes de la Manche, le soleil va être généreux. Les températures grimperont entre 19 et 25 degrés du nord au sud de ces régions.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée va être bien ensoleillée. Des développements nuageuxpourront donner quelques averses locales sur les Vosges et le Jura. Le mercure indiquera entre 23 et 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Beau temps estival sur ces régions : après quelques brumes ou brouillards en Aquitaine, le soleil est très généreux et quelques orages peuvent éclater le soir sur les Pyrénées. Les températures voisines de 22 degrés près des côtes monteront jusqu'à 27 à 29 degrés dans l'intérieur.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Encore une très belle journée estivale avec du soleil. Un risque d'orage est à craindre sur le Massif central et les Pyrénées. Le thermomètre indiquera entre 22 et 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse et sur la côte d'Azur, le soleil brillera mais le temps deviendra lourd et des orages éclateront dans l'après-midi. Sur les autres régions, *ce sera une journée d'été*. Les températures varieront entre 22 et 26 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Le nouveau terminal numéro un de l'aéroport John-Fitzgerald-Kennedy à New York – un bâtiment de verre et d'acier qui a coûté 2,5 milliards de francs – a été inauguré le 15 mai. Il abrite les compagnies aériennes Lufthansa, Air France, Japan Airlines et Korean Air. Il sera ouvert au trafic aérien dans les premiers jours de juin.

■ **AVION.** L'excès de bagages à main emportés par les voyageurs dans les avions serait une des principales causes des retards au décollage. C'est la raison pour *laquelle* la *compagnie* United Airlines et d'autres compagnies nord-américaines ont décidé, depuis le 15 mai, d'interdire aux passagers de monter à bord avec plus de deux *bagages à main et de considérer* les micro-ordinateurs portables comme tels.

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 C	KIEV	11/18 P	VENISE	12/23 S	LE CAIRE	17/28 S
				POINTE-A-PIT.	27/31 S	LISBONNE	13/22 N	VIENNE	10/19 N	MARRAKECH	16/30 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 C	LIVERPOOL	14/21 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/22 S
				EUROPE		LONDRES	12/21 S	BRASILIA	19/26 C	PRETORIA	7/25 S
				AMSTERDAM	12/21 S	LUXEMBOURG	12/22 S	BUENOS AIR.	10/19 S	RABAT	16/23 N
FRANCE métropole		NANCY	9/21 N	ATHENES	15/21 S	MADRID	12/21 N	CARACAS	26/31 P	TUNIS	15/22 S
AJACCIO	11/22 N	NANTES	12/25 S	BARCELONE	14/21 N	MILAN	13/27 S	CHICAGO	20/29 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/23 S	NICE	14/22 S	BELFAST	11/20 N	MOSCOU	10/21 S	LIMA	20/23 C	BANGKOK	27/35 C
BORDEAUX	12/27 S	PARIS	11/23 S	BELGRADE	10/16 P	MUNICH	8/17 N	LOS ANGELES	12/18 N	BOMBAY	27/33 S
BOURGES	11/23 S	PAU	12/23 S	BERLIN	12/22 S	NAPLES	13/22 S	MEXICO	12/29 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	11/21 S	PERPIGNAN	14/24 S	BERNE	6/22 N	OSLO	5/18 S	MONTREAL	14/27 S	DUBAI	25/37 S
CAEN	12/20 S	RENNES	11/24 S	BRUXELLES	13/23 S	PALMA DE M.	12/22 N	NEW YORK	17/24 N	HANOI	28/29 P
CHERBOURG	11/20 S	ST-ETIENNE	8/23 S	BUCAREST	12/20 N	PRAGUE	9/18 N	SAN FRANCIS.	11/16 S	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	8/24 S	STRASBOURG	10/21 N	BUDAPEST	11/15 P	ROME	10/22 S	SANTIAGO/CHI	0/26 N	JERUSALEM	15/25 S
DIJON	10/23 S	TOULOUSE	13/25 S	COPENHAGUE	8/17 S	SEVILLE	19/27 N	TORONTO	16/24 N	NEW DEHLI	25/38 S
GRENOBLE	10/26 N	TOURS	11/23 S	DUBLIN	10/19 S	SOFIA	10/15 P	WASHINGTON	18/31 S	PEKIN	19/28 N
LILLE	12/22 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	12/23 S	ST-PETERSB.	14/23 S	**AFRIQUE**		SEOUL	16/24 S
LIMOGES	11/25 S	CAYENNE	25/30 P	GENEVE	9/21 N	STOCKHOLM	8/21 S	ALGER	14/21 S	SINGAPOUR	27/31 C
LYON	11/24 N	FORT-DE-FR.	25/31 C	HELSINKI	7/21 S	TENERIFE	13/17 C	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	18/21 C
MARSEILLE	12/25 N	NOUMEA	24/28 C	ISTANBUL	12/14 S	VARSOVIE	10/21 S	KINSHASA	21/33 S	TOKYO	20/23 P

Situation le 18 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 20 mai à 0 heure TU

TECHNOLOGIE

La téléphonie sur Internet reçoit la bénédiction de France Télécom

RENNES
de notre envoyé spécial

Brocardée à ses débuts, la téléphonie sur Internet pourrait bientôt devenir la norme. En 1995, la technologie balbutiait avec les premiers logiciels fonctionnant sur ordinateur. Le responsable des services informations avancées de France Télécom estimait alors que *« les réseaux comme Internet ne sont pas adaptés au transport de la voix »* (*Le Monde* du 16 février 1995). En 1997, les grands opérateurs de télécommunications ont commencé à s'inquiéter d'un phénomène dépassant largement le stade initial du gadget (*Le Monde* du 8 décembre 1997). Et le 5 mai dernier, c'est France Télécom lui-même qui a donné sa bénédiction à cette nouvelle technologie de communication vocale.

« La vraie voix sur Internet n'est pas pour demain, mais la voix sur Intranet est certainement pour bientôt, et c'est pourquoi nous travaillons sur le sujet », a déclaré Jean-Jacques Damlamian, directeur exécutif de la branche développement de France Télécom qui, malgré ces bémols, précise que *« selon les études actuelles, environ 15 % du trafic de la voix pourrait être transporté par Internet en 2001 ou 2002 »*.

Pour de nombreux experts, l'évolution des technologies du transport de la voix vers Internet (protocole IP) est irréversible. La réduction des coûts pour l'utilisateur en est la principale cause. Les plus bricoleurs, grâce à l'ordinateur multimédia, mettent pratiquement la communication internationale au prix d'un appel local. Tentante, cette solution reste peu confortable et elle offre une qualité très aléatoire. De nouvelles expériences misent sur l'utilisation des appareils téléphoniques actuels qui, grâce à des passerelles, empruntent le réseau Internet. Là encore, le résultat dépend de l'encombrement du réseau. Mais France Télécom estime que le coût des communications pourrait être divisé par deux. Les effets de la concurrence pousseront sans doute ce gain au-delà. Pour comprendre ce phénomène, il faut revenir aux principes fondamentaux.

Le système actuel, le réseau téléphonique commuté (RTC), accorde un débit fixe de 64 000 bits par seconde à l'abonné lors de l'établissement de la liaison avec un interlocuteur. Cela revient à louer une autoroute à quatre voies pour y circuler tout seul. Ce luxe explique, pour une bonne part, le coût élevé des télécommunications internationales. En fait, un débit de 8 000 bits par seconde est considéré comme suffisant pour garantir une qualité sonore. Le réseau téléphonique a en effet profondément évolué au cours des dernières années. En janvier, France Télécom a ainsi annoncé l'achèvement du réseau national optique comprenant 1,5 million de kilomètres de fibres capables d'acheminer 240 000 appels simultanés. Parallèlement, les technologies numériques apportent deux bouleversements : la compression et la transmission par paquets.

Sur Internet, avec l'analogie routière, l'automobiliste ne réserve plus une autoroute pour lui tout seul. Il se contente de louer les bretelles d'accès et de sortie et règle un forfait mensuel pour son parcours. Sur l'autoroute, il circule alors dans le flot des autres véhicules. Si sa voiture occupe beaucoup moins de place, d'où les substantielles économies annoncées, elle se trouve soumise aux fluctuations du trafic, qui peuvent la ralentir, voire la bloquer dans un bouchon. L'automobile se comporte à peu près comme un « paquet » d'informations numériques. Lors d'une quelconque transmission de données sur la Toile, ces paquets de taille identique circulent sur le réseau en cherchant le chemin le plus court ou le plus rapide. Là, le système récepteur met en ordre les paquets afin de reconstituer le message initial.

L'AVANTAGE DES INTRANET

Deux défauts majeurs handicapent ce système : le retard et les pertes. Le premier résulte du traitement de la voix (compression, mise en paquets, *circulation*, *décompression*, remise en ordre). Les expériences réalisées par Michel Dudet, chef du laboratoire Intranet du Centre national d'études des télécommunications (CNET), démontrent qu'un délai d'une seconde rend la conversation difficile sans un bon système d'annulation d'écho. Mais cette situation n'est guère différente de celle d'une transmission par satellite. En revanche, lorsqu'un paquet prend trop de retard sur Internet, il est éliminé, ce qui se traduit par un taux de perte à l'arrivée. *« Avec 10 % de perte, la voix n'est pas sensiblement altérée. A 20 %, le débit commence à être haché et à 30 % la compréhension devient délicate »*, explique Michel Dudet.

Encore très contraignantes sur Internet, ces limites actuelles de la technologie le sont nettement moins sur les Intranet, ces réseaux privés fonctionnant avec les mêmes principes que la Toile. Là, les gestionnaires du système restent maîtres du jeu. Ce sont eux qui déterminent les besoins de débits et leur évolution. Pour une entreprise qui dispose déjà d'un Intranet entre la France et les Etats-Unis ou le Japon pour *l'échange de ses données* informatiques, l'exploitation de cette infrastructure pour ses communications vocales représente une économie financière considérable.

Michel Alberganti

Pertes financières

Si les grandes compagnies de télécommunication ne s'empressent guère de basculer sur Internet, c'est en partie à cause du manque à gagner considérable que laisse présager la généralisation de cette technologie. Phillips Tarifica, un cabinet d'études londonien cité par le supplément *Convergence* de l'hiver 1997 du *Wall Street Journal*, a tenté de calculer ces « pertes ».

En 2001, celles-ci pourraient atteindre 2,1 milliards de francs pour l'américain AT&T, environ 1 milliard de francs pour l'allemand Deutsche Telekom et Telecom Italia. France Télécom limiterait les dégâts à moins de 600 millions de francs. *Phillips Tarifica* estime que le coût d'une communication entre les Etats-Unis et l'Allemagne passera de 8 francs par minute avec le téléphone classique aux heures de pointe à un tarif compris entre 60 centimes et 2,5 francs sur Internet. La Federal Communications Commission (FCC) américaine s'est penchée, sans trancher, sur la question de la taxation des services de voix sur Internet auxquels serait appliqué le statut des télécommunications et non plus celui de l'information.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98118

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Retour discret au pays après un voyage d'affaires. – II. Protège les commandes centrales. Parcourt des centaines de kilomètres du Haut-Atlas à l'Atlantique. – III. Persiste dans ses mauvaises habitudes. – IV. Tout le contraire du précédent. Identifiait le pigeon. – V. Préparent de grands chagrins. Grand chef sudiste. – VI. La bonne carte. Galette transformable en tube. Roule ou style de vol. – VII. Prénom. Pour interpeller. Extraites de la férule. – VIII. Personnel renversé. Sortis du droit chemin. – IX. A perdu toute vivacité. Bien venue parmi nous. – X. Fisses le plein.

VERTICALEMENT

1. Fait son travail à la lettre. – 2. La quatorzième chez les Grecs. Cours du Nord. Grecque encore. – 3. Ce n'est pas la peine d'espérer leur participation. – 4. Apporte la démesure. En France et en Suisse. – 5. Pour apprendre un métier. Lettres de Dinard. – 6. Quand ils font le poids, ils ne pèsent pas lourd. – 7. Glapissent pour se faire entendre. – 8. Fait le ménage chez les poulets. Catalogue de bons mots. – 9. Personnel. Ramassées par Bercy. – 10. Paraissent impossibles à atteindre, mais font rêver. – 11. Sorties difficiles à négocier. – 12. Entrelacées avec goût. D'un auxiliaire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98117

HORIZONTALEMENT

I. Patati patata. – II. Economiseurs. – III. Taler. Es. Sis. – IV. Ide. Petiot. – V. Termitière. – VI. SME. Langeras. – VII. Gl. Pliée. Ego. – VIII. Regret. ESON. – IX. Aïe. Bau. Un. – X. Scissiparité.

VERTICALEMENT

1. Petits-gris. – 2. Académie. – 3. Toléré. Gai. – 4. Ane. Pris. – 5. Torpillées. – 6. Im. Etait. – 7. Plétine. BP. – 8. Assiégé. Aa. – 9. Té. Ore. Eur (rue). – 10. Austères. – 11. Tri. Agout. – 12. Assaisonné.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 70

En noir et blanc

On veut noircir certaines cases d'une grille carrée 5 × 5, de manière que chaque ligne, chaque colonne, chaque diagonale et chaque parallèle aux diagonales contienne au plus deux cases noires.

Quel est le nombre maximum de cases noires d'une telle grille ?

Donnez un exemple de solution maximale.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution du problème n° 69 paru dans *Le Monde* du 12 mai.

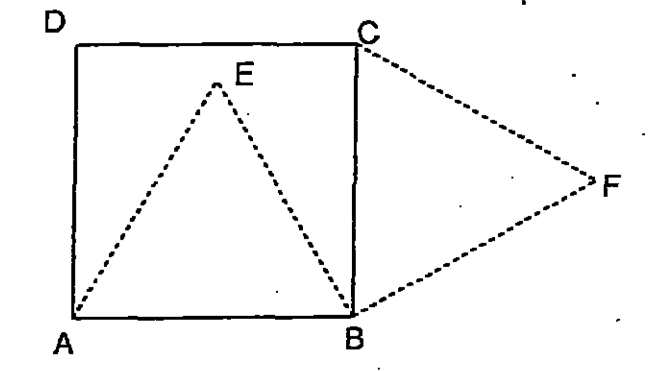
On procède par calcul d'angles :

DEF = DEA + AEB + BEF

DEF = 75 + 60 + 45 = 180

Les points D, E, F sont alignés.

Etienne masque Daphné à François.



Justification :

● Les angles du triangle équilatéral AEB valent 60°, en particulier AEB.

● L'angle A du triangle isocèle DAE vaut 30°, et donc les deux autres, en particulier DEA, 75°.

● Le triangle EBF est rectangle isocèle en B, et BEF = 45°.

Les Jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté *dimanche-lundi*, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CANNES 98 Il serait malvenu de se plaindre d'avoir vu trop de films intéressants. Pourtant la concentration, pendant le week-end, dans toutes les sections, de projections passionnantes, donnait un sentiment de tourbillon. Il fallait courir d'Imamura à Tsai Ming-liang, retourner s'éblouir avec *En présence du clown*, d'Ingmar Bergman, découvrir le premier film d'Erick Zonca, *La Vie rêvée des anges*, où Elodie Bouchez est magnifique. Sans reprendre souffle, on passait à *Tokyo Eyes*, de Jean-Pierre Limosin et on n'avait même pas le temps de se désoler des *Blues Brothers 2000* qu'on pouvait repartir du côté de *Divine*, d'Arturo Ripstein, ou de *Teatro di guerra*, de Mario Martone. A peine commençait-on à parler des mérites et défauts de *La Classe de neige*, de Claude Miller, adapté du roman d'Emmanuel Carrère, qu'il était urgent de ne pas manquer *La Vie est belle*, de Roberto Benigni, un conte qui oppose l'humour à l'horreur de la Shoah et qui a partagé les spectateurs, suscitant sifflets et applaudissements (plus nombreux).



LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON
« J'ai dix-huit ans, je suis iranienne, je vis à Téhéran. » Samira Makhmalbaf, la plus jeune réalisatrice du Festival, présente « La Pomme », son premier film.

Une grande œuvre libre de Tsai Ming-liang

The Hole. Le chaos sert de méthode dans ce mélange de comédie musicale, de thriller et de science-fiction marqué par le relâchement des corps

SÉLECTION OFFICIELLE
en compétition
Film taïwanais de Tsai Ming-liang. Avec Yang Kwei-mei, Lee Kang-sheng, Miao Tien, Tong Hsiang-chu. (1 h 35.)

The Hole est un film de commande. L'un des dix volets d'une série commanditée par Arte sur le thème du passage au troisième millénaire, et intitulée *2000 vu par...* Cette idée originale d'un passage entre deux siècles, envisagé par une pléiade de réalisateurs, est dans le cas présent placée entre les mains d'un savant fou. Tsai Ming-liang a confondu le futur avec l'Apocalypse. Au lieu de mettre en scène un réveillon, il filme la fin du monde, le retour à la préhistoire, l'instauration d'un nouvel état de nature. Il réalise aussi avec *The Hole* une œuvre qui se révèle être la synthèse de ses films précédents, en récapitule les points forts, et donne le sentiment qu'il vient de tourner là son dernier film.

Avec *The Hole*, Tsai Ming-liang a porté son cinéma à son paroxysme. Obsédé par les fuites en tous genres, les canalisations mal réglées, et les murs mal étanchéifiés, il s'est laissé envahir par ses obsessions. Le chaos lui sert désormais de méthode. *The Hole* témoigne d'un mélange des genres (comédie musicale, thriller, film de science-fiction) et d'un relâchement des corps (ses personnages sont gagnés par un laisser-aller peu commun) qui en font un grand film libre, débarrassé de toute pudeur. Dans *The Hole*, Taipeh a définitivement pris l'eau, victime d'un *déluge interminable*. Les trois films précédents de Tsai Ming-liang, *Les Rebelles du dieu néon* et *Vive l'amour* en particulier, décrivaient une jeunesse de Taïpeh apathique, enfermée dans des appartement transformés en cubes de béton, tapant frénétiquement sur des consoles de jeu vidéo, pour se réfugier progressivement dans l'autisme. Tsai Ming-liang transforme ce malaise psychologique en problème organique.

Ce n'est plus la tête qui va mal, mais le corps tout entier qui est à la traîne. *Pas seulement un torticolis* chronique, comme celui dont se trouvait victime le personnage principal de *La Rivière* après avoir plongé la tête dans l'eau, mais une révolution biologique à laquelle tous les organes sont mystérieusement soumis.

REDÉFINIR LE DÉSIR

Tsai Ming-liang est en cela très proche de Cronenberg, *de cette* vision du futur qui se solderait d'abord par une métamorphose des corps. Le crash préfiguré par Tsai Ming-liang n'est pas celui d'une voiture contre un mur, où la chair se fond avec du métal, mais une pluie diluvienne qui contraint les habitants de Taïpeh à se terrer *et à s'observer*, à redéfinir un désir qui ne passe plus par un contact physique, mais à travers un processus strictement cérébral.

Dans un appartement situé dans un quartier déclaré zone sinistrée, un jeune hommme refuse de partir. Un plombier débarque chez lui pour vérifier si la fuite d'eau affectant l'appartement de sa voisine *du dessous ne proviendrait pas* d'une canalisation défectueuse. Il creuse un trou dans le plancher, mais ne revient jamais pour le reboucher. Par ce trou, le jeune homme va commencer à observer sa voisine en train d'éponger ses fuites, puis d'entasser des stocks de provision, et enfin de se vider progressivement de ses tripes assise sur la cuvette de ses toilettes.

Le voyeurisme dans *The Hole* n'est pas un vice, il ne fonctionne même pas comme interdit. On observe son voisin à défaut de se regarder dans un miroir, avec un narcissisme tragique qui voudrait *que le corps de l'un se délite pendant* que l'autre rampe de plus en plus. La leçon pour l'homme d'en haut, c'est de vouloir qu'il n'y ait rien à voir, que ce trou dans lequel il glisse sa tête, puis sa main, et enfin ses jambes, ressemble davantage à une œillère qu'à une fenêtre ouverte sur une situation dramatique.

PLAN MÉTAPHORIQUE

The Hole fonctionne d'emblée *sur un plan métaphorique. L'épidémie* qui menace les habitants de Taïpeh, une semaine avant la date fatidique du 1er janvier 2000, est *kafkaïenne. Le terme galvaudé* s'applique ici parfaitement, pris au pied de la lettre par Tsai Ming-liang. Le mal dont semblait atteint Grégoire Samsa dans le récit de Kafka s'est mué en un virus, baptisé comme il se doit « maladie du cafard ».

A force de se projeter dans ce trou béant et de ne rien y trouver, le jeune homme d'en haut s'imagine dans une comédie musicale en compagnie de sa voisine et se *transforme en un* Fred Astaire peu crédible qui se mettrait à tournoyer dans sa cage d'escalier. Ce fantasme de comédie musicale *renvoie à une maîtrise et à une liberté des corps* dont les personnages de *The Hole* sont dépourvus. Ce mal guettait auparavant tous les personnages de Tsai Ming-liang : en témoigne leur métamorphose progressive en bête, l'atrophie de leurs mouvements, et l'extinction de toute forme de sentiment. 2000 vu par Tsai Ming-liang renvoie à l'abêtissement d'un siècle qui, pour lui, sera animal ou ne sera pas.

Samuel Blumenfeld

La nouvelle parabole humaniste du maître Shohei Imamura

Kanzo Sensei. Un film classique autour d'un héros à deux visages

SÉLECTION OFFICIELLE
Hors compétition
Film japonais de Shohei Imamura. Avec Akira Emoto, Kumiko Aso, Jyuro Kara, Jacques Gamblin. (2 h 08.)

On le surnomme ironiquement *Kanzo Sensei*, le « Docteur Foie », parce que, chez tous ses malades ou presque, il diagnostique la même maladie : hépatite. Lui, évoquant le lapin blanc de Lewis Caroll, il cavale à travers les rues de la bourgade japonaise où il exerce, tandis que s'approche la fin de la deuxième guerre mondiale et la débâcle de l'empire du Soleil levant. Il répète : *« L'important, c'est les jambes »*. Les jambes qui permettent au docteur Akagi de courir d'un patient à l'autre, dévoué jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Il a l'air ridicule, avec sa silhouette arrondie, son chapeau et sa malette, on se moque volontiers de lui... tant qu'on est en bonne santé.

« Un médecin doit avoir de bonnes jambes. S'il a une jambe cassée, il court sur l'autre. S'il a les deux jambes cassées, il court sur les mains. » Telle est la devise d'Akagi, traduisant la morale de qui a compris, au milieu des soudards prétentieux que la perspective de la défaite rend plus arrogants encore, que le véritable honneur est de servir. C'est aussi la morale du cinéaste Imamura qui, malgré les obstacles, filmant sur une jambe quand les studios lui ont cassé l'autre, filmant « sur les mains » quand le mépris des industriels de l'audiovisuel semblait l'avoir définitivement condamné, mène à bien la mission qu'il s'est assignée. Le triomphe de *L'Anguille*, œuvre de la dernière chance et lauréate d'une Palme d'or inespérée en 1997, a rendu possible ce film désiré depuis près de dix ans par son auteur. Une merveille.

Kanzo Sensei est donc un film classique, construit autour d'un héros. Ce héros a deux visages, celui du docteur Akagi, et celui d'Imamura lui-même. Celui-ci n'oublie pas les garde-fous de l'auto-ironie : Akagi, qui a raison contre tous (une épidémie d'hépatite, sans doute due aux recherches des militaires sur les armes bactériologiques, est effectivement en train de se répandre à une vitesse foudroyante), obtient de manière inattendue, au cours d'une soirée, l'hommage enthousiaste de ses collègues de la capitale : on jurerait une cérémonie de palmarès d'un grand festival. Il en concevra un orgueil qui manquera un temps de le détourner de la bonne manière de faire son travail...

LE POIDS DE VIE

Mais, comme un artiste de cinéma, le docteur Akagi n'est pas seul. Autour de son officine et de sa quête se constitue un étrange attroupement. Il y a un chirurgien nihiliste et morphinomane, une jeune femme qui se prostituait, un moine bouddhiste buveur et débauché, la patronne du bordel local, et même à l'occasion le propriétaire du cinéma du coin. Tous contribuent à leur manière au projet du docteur, il faudra qu'ils soient rejoints par un prisonnier de guerre européen évadé du camp voisin. La manière dont Imamura sait donner à chacun de ces personnages dits « secondaires » son *poids de vie*, de complexité et de contradiction suffirait à elle seule à établir la force de son talent.

Il brasse ici une matière si riche qu'il n'a plus besoin d'aucun dispositif formel particulier : la sensualité des corps, la présence charnelle des êtres autant que l'attention portée à ce qui les pousse à agir, la violence des relations enregistrées sans fard, constituent la plus belle, la plus évidente machine de cinéma. Une machine de cinéma, c'est ce qu'on voit construire à l'écran par cette escouade de bonnes volontés au milieu de la double catastrophe (l'épidémie et la défaite) qui se profile. Il s'agit d'un miscroscope bricolé pour découvrir le virus de l'hépatite, selon le principe cher à Jean-Luc Godard, et qui veut que le cinéma, en aidant à voir, guérit.

Du même mouvement – le mouvement éperdu du bon toubib détalant dans les rues du village pour soulager encore un malade –, son combat rédonne un sens à l'action collective, contre le renoncement engendré par l'arrivée de ces ennemis attendus dans une hystérie suicidaire. Shohei Imamura est, comme son personage principal, un *sensei* (le mot désigne en japonais aussi bien un docteur qu'un professeur, mais surtout un maître) : n'a-t-il pas, pour combattre le virus de la décadence du cinéma, créé et animé une école ? Plus encore, il a atteint dans son art une maîtrise incomparable. La séquence toute d'audace et de liberté par laquelle s'achève le film en atteste.

Rarement, avec une histoire apparemment simple, racontée aussi simplement, mais avec humour et tonus, un film aura su mettre en place les grands éléments fantasmatiques qui permettent que se croisent dans le même dernier plan, en une sidérante conjonction, la terreur archaïque, la terreur moderne, le désir et la beauté – Moby Dick, la bombe atomique et la plus belle paire de fesses de la sélection officielle.

Jean-Michel Frodon

La bataille de Peggy Chiao, productrice taïwanaise

LA NOTORIÉTÉ grandissante de Tsai Ming-liang à l'étranger, (Lion d'or 1994 à Venise pour *Vive l'amour*, Ours d'or 1997 à Berlin pour *La Rivière*) masque le relatif anonymat dans lequel évolue le cinéste taïwanais dans son pays d'origine. *The Hole* n'a pu se monter que par le biais d'une coproduction entre la société française Haut et court et la productrice taïwanaise, Peggy Chiao, qui ne cesse de déplorer le contexte extrêmement difficile dans lequel se débat le cinéma de son pays.

Pendant une quarantaine d'années, les films américains exploités à Taïwan ne pouvaient disposer que de trois copies. Cette législation protectionniste s'est peu à peu assouplie. Le nombre de copies est passé de dix-sept en 1995 à cinquante-sept cette année. Les conséquences ont été dramatiques pour le cinéma taïwanais qui s'est retrouvé relégué dans un circuit de salles confidentielles. Selon Peggy Chiao, *« les distributeurs qui financent depuis toujours les films à Taïwan rejettent en bloc la noirceur de ce cinéma. En outre, le gouvernement redoute les foudres des Américains dont le soutien s'avère plus que jamais crucial face à la menace que représente toujours la Chine populaire, et a décrété : « Vous n'avez qu'à apprendre à survivre. » Le salut ne risque pas non plus de venir des divers lobbies qui s'agitent derrière des producteurs et des réalisateurs impuissants. »*

La plupart des réalisateurs taïwanais doivent donc se diriger vers la télévision, ou recourir à des méthodes artisanales. Le gouvernement vient pourtant d'accorder cinq enveloppes d'environ 400 000 francs à des documentaires et de créer un festival à Taipeh. Après *The Hole*, *Les Fleurs de Shanghaï* de Hou Hsiao-sien (présenté en compétition dans la sélection officielle) et plusieurs documentaires dont celui d'Olivier Assayas sur Hou Hsiao-sien, Peggy Chiao développe plusieurs projets. Parmi eux, *The Wish*, du Chinois Wang Xiao-shuai, dont le tournage est prévu en août, et *Time Zone*, le prochain Tsai Ming-liang, qui sera réalisé dans plusieurs pays dont la France, et devrait être prêt pour Cannes en 1999.

S. Bd

هكذا من الامل

Erland Josephson, complice de toujours avec Bergman

Le comédien et le réalisateur suédois se connaissent depuis l'adolescence

BERGMAN et toutes ses femmes : une mythologie. Certes, le cinéaste suédois a guetté dans les visages d'Harriet Andersson, de Bibi Andersson, d'Ingrid Thulin et de Liv Ullmann, leçons d'amour, démons intérieurs et malaises existentiels. Mais la saga bergmanienne est aussi hantée par des maîtres de cérémonie, figures masculines auxquelles le ténébreux Gunnar Björnstrand, le vieux Victor Sjöström, le lumineux Max von Sydow ont prêté leurs masques.

Erland Josephson est l'un d'eux. Le principal, pourrait-on dire, puisque sa complicité avec Bergman date de près de soixante ans : Erland Josephson, seize ans, était au lycée, déjà fasciné par les feux de la rampe, et Ingmar Bergman *« en train d'acquérir une expérience de metteur en scène de théâtre. Tout de suite, nous nous sommes compris, lui m'appréciant comme acteur, moi l'appréciant comme metteur en scène. Une amitié est née. Et une complicité. Je connais son univers comme il connaît le mien. Maintenant, c'est plus que question de signes que de conversation. Quand je lis son scénario, je crois connaître ses intentions. Sur le plateau, il me donne plein d'indications, brèves et précises. Mais moins que lorsqu'il était jeune »*.

« Tout de suite, nous nous sommes compris, lui m'appréciant comme acteur, moi l'appréciant comme metteur en scène »

Cette étroite collaboration sera longtemps essentiellement théâtrale. *« Au début,* dit Erland Josephson, *je n'étais pas très interessé par le cinéma, parce que je trouvais cela trop difficile. J'avais peur de l'environnement technique. »* A la fin des années 50, on le vit entre autres dans *L'Heure du loup* (*« que j'aime beaucoup »*, dit-il) et dans *Une Passion* (*« où je crois que j'étais bon »*, ose-t-il). Mais c'est en 1973 qu'Erland Josephson est *« tombé amoureux de la caméra, comme d'une actrice à séduire. Tout a changé alors. Il se trouve que le film que j'ai tourné cette année-là est mon préféré :* Cris et chuchotements. *C'est un film si riche, si foisonnant que j'y redécouvre des secrets à chaque fois que je le revois. Je n'en épuise pas le mystère. »*

La grande période d'Erland Josephson suivra cette étude en rouge où il côtoie Harriet Andersson, Ingrid Thulin et Liv Ullmann. Ce sera *Scènes de la vie conjugale, Fanny et Alexandre, Après la répétition.* Une période de complicité si étroite que Josephson en vient à incarner Ingmar Bergman lui-même. *« Un jour, il m'appelle au téléphone et me raconte qu'il est en train d'écrire une sorte de testament de ses pensées sur le théâtre. C'était* Après la répétition. *En fait, le metteur en scène que je jouais était un mélange de moi et de lui, de nos conceptions sur le théâtre. Ce fut passionnant. En le représentant, j'ai essayé d'éviter de l'imiter. Cela aurait été très bizarre de lui emprunter des signes corporels ou sa façon de parler ! »* Erland Josephson doit à nouveau incarner Bergman dans le film que ce dernier vient d'écrire, *Sans foi*, qui doit être tourné en 1999... par Liv Ullmann (*Le Monde* du 14 mai). Ingmar Bergman *« se moque de tous les commentaires que l'on peut faire sur son retour derrière la caméra. Il veut continuer à écrire des textes, quand le désir s'en fait sentir, mais ne veut plus réaliser. Et plus que jamais, le théâtre le motive plus que le cinéma. »*

Il est probable que *En présence d'un clown*, présenté à Cannes hors compétition, sera le dernier film dont Ingmar Bergman aura signé la mise en scène. Rien moins qu'un chef-d'oeuvre (*Le Monde* du 8 décembre 1997). Avec une grande simplicité de moyens, il traverse une nouvelle fois son roman familial, pour inventer une évocation bouleversante de la manière qu'ont les humains, entre le sexe et la mort, de s'adresser les uns aux autres. Le Festival de Cannes a passé outre aux caractéristiques économiques (production télé) et technique (support vidéo) pour montrer cette merveille sur la Croisette. En attendant qu'Arte la diffuse, dimanche 24 mai.

Erland Josephson y joue le rôle d'un vieux professeur, membre fondateur de la Société des péteurs du monde, qui se prête avec un hypocondriaque érudit rencontré dans un asile à un spectacle sur les rapports de Franz Schubert avec une virginale courtisane. *« C'est un naïf,* dit-il de son rôle. *Un enfant qui ne veut pas devenir adulte. Il est dans un état de crise parce qu'il cherche à la fois à rester dans la solitude et à côtoyer les autres. La vie sociale l'attire, mais il la refuse. Il est en fuite perpétuelle, et ne trouve que l'art comme moyen de survie. Pour rester libre, il lui faut être fou. »*

Ce n'est pas la première fois, loin s'en faut, qu'Erland Josephson hante les hopitaux psychiatriques. Dans l'un de ses films préférés, *Au-delà du bien et du mal* de Liliana Cavani, il incarnait Nietzsche : *« J'ai adoré cela. Exprimer cette frustration, cette démence, avec cette ironie. Après ce rôle, j'ai modifié ma mentalité. Cela a été pour moi une libération. »* Au palmarès d'Erland Josephson figurent aussi deux films d'Andreï Tarkovski et un de Théo Angelopoulos. *« Des poètes, que je trouve parfois un peu ennyeux, mais dont la façon de filmer m'a hypnotisé. »* Songeur, il ajoute : *« Le travail d'acteur est un point d'équilibre entre la solitude et l'esprit d'équipe. »* Solitude, même avec Bergman ? *« Bien sûr ! »*



Erland Josephson (deuxième à partir de la droite) à côté d'Ingmar Bergman.

Jean-Luc Douin

SUR LA CROISETTE

■ **Kubrick, « l'Arlésienne ».** Stanley Kubrick est l'un des derniers grands réalisateurs à n'être jamais venu à Cannes. Avec l'Eurostar, Kubrick pourrait pourtant, sans avoir à affronter sa phobie de l'avion, se rendre à l'invitation que lui a faite Gilles Jacob, le délégué général du festival. La rumeur se propage sur la Croisette mais personne ne s'attend à voir surgir le mystérieux cinéaste anglais, d'autant qu'il termine le tournage de son prochain film, *Eyes Wide Shut*, avec Tom Cruise et Nicole Kidman.

■ **Scorsese, Willis et Planet Hollywood.** La chaîne de restaurants Planet Hollywood a décidé d'apporter son soutien à l'organisation américaine pour la préservation, la restauration et la protection des archives cinématographiques, dont Martin Scorsese, président du jury du 51e Festival de Cannes, est l'un des fondateurs. L'accord doit être signé et officiellement annoncé mardi 19 mai. Par ailleurs, Bruce Willis, l'un des actionnaires phares de Planet Hollywood, devrait arriver à Cannes dans la semaine et donner, avant la fin du festival, un concert, avec son groupe The Accelerators, dans le resturant cannois à son enseigne inauguré l'an dernier.

■ **Les six heures du « Titanic ».** L'un des producteur de *Titanic*, John Landau, explique dans un entretien au journal allemand le *Berliner Morgenpost* que le premier montage de James Cameron durait environ six heures. Après une projection devant les principaux représentants de la production, le réalisateur a réduit son film à 195 minutes. En attendant la version intégrale – que Cameron envisage toujours –, un *Titanic* rallongé de 20 à 45 minutes pourrait sortir en CD vidéo pour Noël.

Erick Zonca filme magnifiquement Elodie Bouchez

La Vie rêvée des anges. Une première œuvre qui sait montrer les personnes, les corps

SÉLECTION OFFICIELLE
en compétition
Film français d'Erick Zonca. Avec Elodie Bouchez, Natacha Régnier, Grégoire Colin, Jo Prestia, Patrick Mercado. (1 h 53.)

Il y a Isa, adolescente au visage tout en yeux et en sourire, qui a jeté son sac de voyageuse de hasard à Lille. Ce n'est pas ce qu'elle cherchait, mais elle a trouvé Marie, qui occupe un grand appartement tandis que sa propriétaire, une troisième jeune fille nommée Sandrine, est dans le coma, à l'hôpital. Isa, Marie, Sandrine font le premier triangle sur lequel est construit le film, les trois filles du même âge, l'une rieuse, l'autre rebelle, la troisième comme dissoute, vivante pourtant, à qui Isa rend visite et dont elle (nous) lit le journal intime, trouvé dans le tiroir de la chambre à coucher.

Il y aurait aussi un carré : Isa, Marie, Charly et Fredo. Ces deux-là sont des motards, videurs de boîte, *roadies* d'un soir ou d'une semaine, attirés forcément par ces deux filles pas farouches venues les défier un peu, les aguicher un peu. Des braves types faussement durs, un peu seuls, avec leur blouson de cuir noir. Et puis il y a un autre duo, rival et symétrique de celui formé par Isa et Marie. Un duo impossible, forcé, celui que Marie veut à toute force faire exister entre elle et Chriss, le beau, lisse et glacial fils à papa qui, dans des chambres d'hôtel trop chic pour elle, la prend et la laisse, la balade d'un bord de mer à un rêve sans lendemain.

Ces figures géométriques, ces assemblages voulus ou fortuits, simultanés et concurrents, ne font pas ce qu'on nomme une « structure narrative ». Quand ils y tendent, quand Erick Zonca s'évertue à construire des enchaînements, des liens de cause à effet, du récit, son film perd ce qui fait sa singulière puissance de déflagration. L'important n'est pas l'histoire, mais ces croisements de trajectoire, ces chocs, ces rencontres entre des regards, des voix, des postures.

DES GENS, PAS DES PERSONNAGES

La réussite du film tient tout entière dans la manière dont les corps y prennent consistance, comme rarement dans le cinéma français. La manière de filmer de Zonca évoque ces appareils scientifiques qui enregistrent les traces lumineuses laissées par le mouvement des particules, leur choc, leur disparition. Mais ces « particules » sont, ici, des gens. Pas vraiment des personnages, le scénario ni la mise en scène ne leur laissent le temps de se construire assez pour prétendre à a ce titre. Mais ils sont pourtant beaucoup plus que des silhouettes ou des symboles vivants : l'incarnation de quelques manières d'être au monde, sans phrase. Si tous les comédiens servent cette démarche et sont servis en retour par elle, cet échange de bons procédés est particulièrement évident avec les deux filles. Etonnantes Isa et Marie, rendues étonnantes par leurs interprètes, Elodie Bouchez, formidable, que personne n'avait aussi bien filmée (pas même André Téchiné dans *Les Roseaux sauvages*) et Natacha Régnier, découverte il y a deux ans dans *Encore*, de Pascal Bonitzer.

La Vie rêvée des anges est, on le sait, un premier film assumant le lourd honneur de la sélection en compétition officielle à Cannes. Choix judicieux, même si le film n'est pas sans défaut. Erick Zonca a le talent de faire que les hésitations et les longueurs qui affectent son film soient en phase avec les enjeux même de celui-ci.

Ces enjeux, jamais énoncés, sont ceux qui rapprochent et différencient à la fois Marie et Isa. Celle-ci, par le langage – dit, lu, écrit –, le dessin, la détermination à trouver un boulot, va dans le sens d'une socialisation, fut-ce à tâtons, méfiante, pas prête à tous les compromis mais tout de même en quête de construire. Celle-là, révoltée, à fleur de nerf et de colère, demande l'absolu et s'y casse les dents, refuse les arrangements, gueule, fait mal et fait peur, se fait mal et peur surtout.

Entre l'une et l'autre, le film ne choisit pas, ne juge pas. Ses incertitudes correspondent à cette alternative non résolue, exactement comme la difficulté manifeste du réalisateur à finir est à l'unisson de son refus de trancher – et comme paraîtra artificielle la manière dont il s'y résoud finalement. N'importe. Dans la mise en jeux de ces corps électrisés et des affects qu'ils – c'est-à-dire : elles – dégagent, dans la manière d'inscrire ces nœuds de vouloir-et-pas-savoir-vivre dans un lieu, un temps et des rapports sociaux, *La Vie rêvée des anges*, ni rêveur ni angélique, mais vivace incontestablement, inscrit son existence dans la trame du cinéma.

J.-M. F

La Shoah comme un gag absurde

La vie est belle. Un film habile mais dérangeant

SÉLECTION OFFICIELLE
en compétition
Film italien de Roberto Benigni. Avec Roberto Benigni, Nicoletta Braschi, Giorgio Cantarini, Giustino Durano, Horst Buchholz. (1 h 54.)

Au début de son film, qui a triomphé en Italie mais qu'il savait susceptible de susciter des polémiques (*Le Monde* du 9 janvier), Roberto Benigni a ajouté un petit texte de présentation en voix off. Il a sans doute eu tort (les films devraient tenir debout par eux-mêmes), toutefois, le texte lui-même a raison lorsqu'il dit qu'il s'agit d'une histoire simple, mais difficile à raconter. Difficile aussi à évaluer dans tous ses aspects, avec un peu de distance, à l'issue d'une projection qui, justement, tente d'échapper à la réflexion par la puissance des émotions qu'elle mobilise.

Il y a deux films successifs dans *La vie est belle*. Le premier, qui se déroule dans une petite ville italienne à la fin des années 30, est une comédie impertinente et vive, sous les auspices évidents de Chaplin mais citant également Capra, Hawks, *Chantons sous la pluie*... La manière dont Guido, charmeur, libraire, conteur, maître d'hôtel, juif et humoriste, conquiert le cœur de la belle Dora au détriment d'un dignitaire fasciste donne un conte sentimental et loufoque, enlevé avec un incontestable brio.

Le deuxième film commence en 1943, quand Guido est déporté avec Giosué, son gamin de quatre ans. Ce film-là raconte comment le père va dissimuler à son fils la réalité de leur situation, en lui faisant croire qu'il s'agit d'une sorte de grand jeu. Il s'ensuit des péripéties où le mécanisme comique du quiproquo s'applique à la plus tragique des situations : si l'évocation est clairement stylisée, ne se prétendant évidemment pas une reconstitution historique du mécanisme de la solution finale, à aucun moment le film n'élude le fait qu'il s'agit d'un camp d'extermination dont les occupants sont voués à l'anéantissement.

Le ressort, terrible, sur lequel fonctionne le récit, est de prendre comme un gag impossible la réalité de la Shoah. C'est quoi, la règle de ce jeu qui s'est joué à Auschwitz, demande Benigni. Et comment lui faire grief d'être, aujourd'hui encore, aujourd'hui surtout – où l'oubli, le cynisme et la réécriture intéressée de l'histoire conspirent à n'en plus faire une affaire –, héberlué, incrédule face à l'idée que certains ont pu imaginer et mettre en oeuvre ces règles-là. Au gamin qui a entendu dire qu'on assassine les gens en masse en leur faisant prendre une douche, son personnage oppose l'évidence du bon sens. Une cruauté aussi imbécile, aussi absurde ? Impossible !

Sans qu'on puisse soupçonner Benigni de complaisance volontaire à l'égard des thèses négationnistes, *La vie est belle* n'en pose pas moins des questions terriblement complexes. Elles concernent la possibilité de « parler de ça » aujourd'hui. La Shoah doit-elle et peut-elle rester l'innommée (le « ça », justement), hantant l'histoire du siècle et la conscience de l'humanité dans un éternel non-dit, l'énormité du crime, son absolu, n'autorisant que le silence ? S'il est légitime que la question demeure posée, il est clair que la réponse constamment réitérée – de Primo Levi à Claude Lanzmann, d'Antelme à Wiesel –, est, qu'au contraire, il est essentiel de continuer d'en parler.

INDISPENSABLE FICTION

Mais parler est une chose, montrer en est une autre, fort différente. Si *La vie est belle* était un livre, il serait d'une force irréfutable et poignante. En revanche, Benigni ne semble pas s'être posé assez de questions sur la manière de figurer ce qu'il avait écrit (avec Vincenzo Cerami). Là se trouvent les enjeux du film, au-delà de sa réelle habileté. Auschwitz est le lieu de l'incrédulité impossible. Mais on sait que ce face-à-face avec la terreur pure engendra justement chez ceux qui en furent victimes une foule de constructions mentales, nécessaires à la survie. En toutes circonstances, surtout les pires, l'humanité a besoin de la fiction. Telle est la morale du conte, et le message du saltimbanque, du dispensateur de fiction Benigni (En 1971, Jerry Lewis avait réalisé et interprété un film sur un thème voisin, *Le jour où le clown pleura*, resté inédit).

Mais, malgré elle, la réalisation met le spectateur en situation d'aimer suivre une histoire émouvante rehaussée de rayons d'humour, puis d'être mal à l'aise quand une scène pousse trop loin le paradoxe de faire rire dans un camp de la mort. A chacun de savoir si, en de telles circonstances, il lui convient d'être à son aise.

J.-M. F.

Le cauchemar d'un enfant sur une ligne de crête

La Classe de neige. Claude Miller s'essouffle à peindre l'univers torturé d'un garçon de dix ans

SÉLECTION OFFICIELLE
en compétition
Film français de Claude Miller. Avec Clément Van den Bergh, Lokman Nalcakan, François Roy, Yves Verhoeven, Emmanuelle Bercot (1 h 36).

Dans *Drôle de drame*, de Marcel Carné, on répétait qu'*« à force de raconter des histoires horribles elles finissent par arriver »*. Le film de Claude Miller tente de surfer le plus longtemps possible sur cette ligne de crête entre réalité et fiction, la mise en jeu de ce moment d'indécision entre réalisme et onirisme qui pourrait servir de profession de foi à tant de cinéastes.

La Classe de neige le fait en racontant l'histoire de Nicolas, garçon d'une dizaine d'années, lors de son séjour à la montagne avec les autres élèves de sa classe : une histoire tissée d'événements réels et des cauchemars de l'enfant, autour de la figure omniprésente de son père. L'interprète de celui-ci, François Roy, et le jeu de Clément Van den Bergh, dans le rôle de Nicolas, et de Lokman Nalcakan, dans celui de son copain, constituent les meilleurs atouts d'un film dont on sait que le réalisateur, depuis ses débuts avec *La Meilleure Façon de marcher* (1975), cultive un intérêt particulier pour le monde de l'enfance.

Mais, contrecarrant parfois et soulignant excessivement d'autres fois le jeu des acteurs, le travail sur la couleur et sur les cadrages, l'irruption récurrente de fantasmes et de souvenirs, la manière appuyée de montrer le comportement instable du père sont autant d'éléments de réalisation qui composent un univers de sombre fantasmagorie, mis en place avec une telle insistance qu'il en devient de pure convention.

Simultanément, Claude Miller ne possède ni la puissance d'évocation ni la légèreté de touche qui autoriseraient un véritable décollage dans des représentations délirantes, flirtant avec l'humour noir – dont on n'est pas sûr ici qu'il soit volontaire quand il pointe son museau. Ainsi dans la scène, sabotée, de l'irruption d'une troupe de tueurs en cagoule massacrant tous les habitants du châlet, ou dans celle, anémique, des membres déchiquetés mais toujours vivants du gosse agressant ses parents.

PUR EXERCICE FORMEL

Plus gênant encore est le parti pris de tirer vers le film d'horreur la totalité des situations et des ambiances « normales », avec pour effet de déréaliser les personnages jusqu'à nous les rendre indifférents. Mettre en question la nature des images montrées (« réelles » ou imaginaires) et du même coup la position du spectateur est un exercice passionnant mais périlleux : si les différents régimes de narration ne parviennent pas à établir leur légitimité, pire, s'ils se nuisent les uns aux autres au lieu de se renforcer en jouant ensemble, le danger est grand que celui qui regarde ne voie bientôt plus qu'un pur exercice formel, où rien ne s'incarne sur l'écran.

Il y aura, au terme de ce gymkana où interfèrent le drame véritable, les antiques terreurs et les angoisses d'un gamin soumis à un environnement affectif détestable, une révélation, un dénouement comme on dit. Celui-ci se résumerait volontiers par une phrase-cliché : la réalité a dépassé la fiction. Phrase de commères et de gazettes, de conversations au Café du commerce, sûrement pas de cinéaste : la définition du cinéma est que la réalité ne saurait pas plus « dépasser » la fiction qu'elle ne peut être dépassée par elle, parce que, au cinéma, la fiction est faite de réalité.

J.-M. F.

De l'autre côté de la Méditerranée, l'Algérie

Projections, concerts, débats et expositions sont organisés sous chapiteau toute la semaine

SANS avoir les moyens de figurer à Cannes comme les autres pays en y envoyant ses nouveaux films, l'Algérie sera très présente durant le festival. Celui-ci devait notamment être marqué, le 18 mai, par la visite du ministre de la culture, Habib Chawki Hamraoui, la rencontre des officiels, des professionnels et des médias, une méchoui-party et même un défilé de mode *« au son d'un orchestre oriental »*, annonçait le communiqué des organisateurs. Outre le goût contestable de ces fastes, le mécontentement des dirigeants algériens envers le gouvernement français a entraîné l'annulation de la visite du ministre et celle de la journée.

L'absence du ministre n'a pas empêché une autre initiative, l'accueil, sous le chapiteau dont dispose chaque année sur le port de Cannes la Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électrique et gazière (CCAS), d'un ensemble de manifestations consacrées à l'Algérie. Sous l'intitulé « Solidaires d'une rive à l'autre », une rétrospective permanente de trente films algériens ou consacrés à l'Algérie, une série de concerts avec, notamment, Cheb Mami, Gnawa, Idir, l'Orchestre national de Barbès et Marc Perrone, des expositions de tableaux, de photographies, de dessins de presse et d'affiches de cinéma, des spectacles et des débats ont lieu durant tout le festival.

L'organisation de cette opération doit beaucoup à la Cinémathèque d'Alger, devenue l'un des principaux centres de résistance culturelle du pays depuis le début de sa deuxième « guerre sans nom ». Son directeur, Boujemah Karach, a dû lui aussi renoncer à traverser la Méditerranée. Mais d'autres professionnels ont pu témoigner de l'état du cinéma dans leur pays. Ils constatent un raidissement du pouvoir, symbolisé par l'interdiction de tourner qui vient de toucher *Pour l'Algérie*, le projet de film de Bernard-Henri Lévy. Le tableau d'ensemble était pourtant déjà sombre. Avant le déclenchement de la guerre civile, le pays comptait trois cents salles, alimentées par l'achat par l'Etat de cinq cents films par an. Ce chiffre est tombé à cinq, et ces cinémas auraient disparu s'ils ne s'étaient transformés en salles de projection de vidéocassettes, généralement piratées sur l'une des innombrables chaînes satellites captées en Algérie.

« Nous avons d'abord voulu faire interdire ce détournement, dont l'Etat profite en fermant les yeux puisqu'il perçoit une taxe sur les billets, explique l'un des réalisateurs présents à Cannes. *Nous avons renoncé quand nous avons compris que ces salles étaient l'un des rares lieux où les jeunes pouvaient encore se retrouver, et qu'il serait très grave de les en priver. »* Face à cette transformation des cinémas en « vidéo-salons », qui ramène l'Algérie à la situation des pays du tiers-monde les moins développés en matière cinématographique, il ne reste guère que les dix-sept salles gérées dans tout le pays par la Cinémathèque et le Centre de diffusion du cinéma (CDC). Créé par l'Etat colonialiste français pour porter alors sa bonne parole, repris dans le même but par le gouvernement après l'indépendance, le CDC consiste en une flottille de douze bus disposant de l'équipement nécessaire à des projections en 35 millimètres n'importe où dans le bled. On annonce la prochaine fusion de la Cinémathèque et du CFD, qui ont en commun de ne plus pouvoir projeter que des films déjà en stock au début du conflit (ou ceux apportés au titre de la solidarité par des réalisateurs étrangers).

> Cette opération doit beaucoup à la Cinémathèque d'Alger, devenue l'un des principaux centres de résistance culturelle du pays

Encore la plupart de ces films, en français ou sous-titrés dans cette langue, risquent-ils en principe d'être interdits, à partir du 5 juillet, date de l'entrée en vigueur de l'arabisation totale décidée par le gouvernement. Pour y satisfaire, il faudrait tout doubler en arabe, opération dont, à en croire les spécialistes, les laboratoires algériens sont bien incapables. Mais la technique n'est pas seule à faire défaut. *« Avec nos cheveux blancs, nous sommes toujours le "jeune cinéma algérien" »*, ironise Mohammed Chouikh, réalisateur du beau film *L'Arche du désert* distribué en France à la fin de 1997. Il pointe comme l'un des principaux périls l'absence de relève, avec la disparition de toute formation et l'inadaptation des derniers étudiants, formés dans les pays du bloc communiste juste avant son effondrement.

L'éventuelle renaissance dépend de la résolution d'un cercle vicieux bien connu : tant qu'il n'existe pas de marché algérien pour les films, la production ne pourra qu'hésiter entre élitisme assisté et le néant. *« Le plus grand marché du cinéma algérien d'aujourd'hui, c'est la France*, constate Liazid Khodja. *Et aucun des rares films que nous pouvons faire n'existerait sans son soutien. Cela a inévitablement des conséquences sur les films eux-mêmes. »* Cet ancien collaborateur de Boujemah Karach à la Cinémathèque incarne l'hypothèse, pour l'instant encore bien fragile, d'une nouvelle génération d'entrepreneurs privés dans le domaine du cinéma. Il a ouvert l'une des rarissimes salles indépendantes du pays, et s'est lancé dans la production. Représentant un possible avenir, il souligne aussi le poids du passé : brandissant un exemplaire du quotidien *Nice-Matin*, il montre l'article annonçant une manifestation, en présence d'un adjoint représentant le maire de Cannes, d'anciens combattants de la guerre d'Algérie contre la projection de *La Bataille d'Alger*, de Gillo Pontecorvo, par le CCAS.

J.-M. F.

De l'art considéré comme guerre civile

Teatro di Guerra. Une raison de ne pas désespérer du cinéma italien

UN CERTAIN REGARD
Film italien de Mario Martone. Avec Andrea Renzi, Anna Bonaiuto, Iaia Forte. (1 h 53.)

Martone, Mario. Vu le film admirable qu'il vient de donner, on fera bien de retenir ce nom. Il dira quelque chose à ceux qui connaissent ses deux premiers longs métrages de cinéma, *Mort d'un mathématicien napolitain* (1992), et *L'Amour meurtri* (1995), et qui savent donc que ce Napolitain de trente-neuf ans représente un des plus sérieux motifs de ne pas désespérer du cinéma italien. Impression confirmée au dernier festival de Venise où son court métrage, *La Montée*, émergeait seul d'un film à sketches, *I Vesuviani*, censé symboliser la renaissance d'une « école napolitaine ». En attendant confirmation, cueillons ce *Teatro di Guerra* pour ce qu'il est : peut-être le film le plus vibrant et le plus rempli d'espérance du Festival à ce jour où son auteur exprime – modestement mais avec détermination d'un acte de guerre – une manière de manifeste cinématographique.

Cinéaste en même temps qu'homme de théâtre – il a fondé en 1979 la célèbre compagnie d'avant-garde Falso Movimento puis a participé en 1987 à la création du Teatri Uniti –, Martone filme d'un même élan une histoire de théâtre, une réflexion esthétique et politique sur la pratique et la morale de la mise en scène et du spectacle. L'histoire est située en 1994, à Naples. Léo, un jeune acteur, dirige les répétitions d'une pièce de théâtre, *Les Sept contre Thèbes*, d'Eschyle, destinée à être montée à Sarajevo sous la direction d'un metteur en scène local. Mais Sarajevo, comme théâtre de la guerre, ne sera jamais atteint. Du théâtre de la guerre au théâtre en guerre, du théâtre engagé à l'engagement du théâtre, le point de vue de Martone s'élargit à un questionnement esthétique, donc politique, du rôle de l'art sur le théâtre du monde, tandis que le décor naturel de Naples se substitue progressivement à l'horizon de Sarajevo.

RÉPÉTITION TROP VRAIE

Les scènes de répétitions de la pièce (filmées en conditions réelles puisque Martone a monté *Les Sept de Thèbes* au théâtre en 1996) alternent avec des éléments de fiction pour saisir la géopolitique napolitaine, avec ses règlements de comptes mafieux, ce quartier populaire où répète la troupe logée dans un entrepôt désaffecté, la médiocrité cynique du monde du spectacle, incarné par la troupe subventionnée d'un théâtre national inféodé à la loi du succès et du vedettariat.

On ne peut pas regarder *Teatro di Guerra* sans penser à *For Ever Mozart* de Jean-Luc Godard. Particulièrement dans cette façon d'envisager l'art comme partie prenante de l'Histoire. Mais si la réponse offerte par Godard se situe dans une science poétique du raccord entre les plans, celle de Martone, plus modeste mais non moins admirable, s'exprime dans la recherche de la réunion des corps et du sentiment collectif. Au chaos du monde (dont témoignent les nombreuses désynchronisations du son et de l'image), à l'univers du chacun pour soi, au recroquevillement des esprits, Martone oppose la mise en scène comme moyen de réunir les hommes, de les relier au monde sous le signe de l'insurrection. Cette conception de l'art est dangereuse, et lorsque les acteurs, faute de place, répètent avec de fausses armes dans la rue, la police, de fait, les embarque tous au poste. En ce sens, le film est un manifeste, dans la mesure où l'exigence d'indépendance des conditions de production de l'art et la constante recherche de vérité dans sa mise en oeuvre constituent la pierre de touche du travail théâtral et cinématographique de Mario Martone.

Jacques Mandelbaum

L'insoutenable légèreté du cinéma

Tokyo Eyes. Polar, sitcom et amour fou dans l'Empire des signes

UN CERTAIN REGARD
Film japonais de Jean-Pierre Limosin. Avec Shinji Takeda, Hinano Yoshikawa, Kaori Mizushima, Takeshi Kitano. (1 h 30.)

Lui s'appelle K. Plus proche pourtant de Petrus Borel ou de Dada que de Kafka. Un jeune Japonais romantique et mode qui se révèle, lorsque ce film commence, sous son aspect le plus gothique, le plus macabrement farce : dissimulé sous des lunettes à triple foyer, calibre au bout du bras, il tue en série dans les rues de Tokyo. Mais on ne tardera pas à apprendre que les victimes de ce serial farceur que les journaux ont surnommé « le bigleux » se portent comme un charme, pas plus mal en tout cas que celles qu'il dégomme dans les jeux vidéo.

Elle, c'est Hinano, explosive merveille de spontanéité et de minauderie, adolescente à la voix de petite fille et au corps de femme. Branchée elle aussi jusqu'à l'électrocution, elle travaille, papote et rêvasse dans un salon de coiffure et vit avec un grand frère inspecteur de police qui est justement sur la piste de K.

Tous deux (et ceux qui les incarnent, Shinji Takeda et Hinano Yoshikawa, deux icônes adolescentes du petit écran nippon) vont se rencontrer. Ce film est l'histoire du trajet singulier qui les mène l'un vers l'autre, du bout de chemin qu'ils feront ensemble. On y marche donc beaucoup pour se suivre, s'espionner, se filmer, se frôler, se rencontrer, se regarder. Jeux de regards, insouciants et légers, comme ce film qui découpe les personnages dans le champ virtuel des images, profonds et graves quand, sans coup férir, l'amour et la mort s'incarnent de nouveau au hasard d'une rencontre, du visage de l'autre, ou d'un yakusa débile auquel Takeshi Kitano prête malicieusement ses traits et son génie d'acteur.

Mais, à la fin, où est-on ? Dans le nouveau film du cinéaste Jean-Pierre Limosin, qui revient au cinéma après dix ans d'absence (*L'Autre Nuit* date de 1988) et un long détour par la télévision. Plaisant retour que celui-ci, et déconcertant comme un film français tourné avec des acteurs japonais à Tokyo, c'est-à-dire nulle part et au cœur du monde, dans un univers miroité par les mille yeux du docteur Techno tout au long d'une enquête virtuelle qui progresse avec la grâce furtive et inquiétante d'une fin de siècle. A la charnière de deux époques, quelque part entre série verte, manga, et sitcom, Chris Marker, Jacques Rivette et Emmanuel Levinas. Et comme on ne sait s'il faut en rire ou en pleurer, on peut toujours, comme le fait K., simuler une poussière dans l'oeil pour que la fraîche jeune fille de nos rêves vienne nous l'ôter avec sa langue.

J.M.

AUTRES FILMS

BLUES BROTHERS 2000
SÉLECTION OFFICIELLE/Hors compétition
Film américain de John Landis. Avec Dan Akroyd, John Goodman, Joe Morton, J. Evan Bonifant. (2 h 03.)

■ La suite très tardive de *The Blues Brothers* (1980) a dû composer avec l'absence de John Belushi mort d'une overdose. *Blues Brothers 2000* ne s'en remet pas. Le dépannage effectué par John Goodman mal à l'aise, jamais crédible en chanteur de *soul*, masque mal les carences scénaristiques d'un film qui est plus un *remake* qu'une suite. Elwood Blues doit une fois de plus venir au secours d'un orphelinat en péril, et reformer l'orchestre des Blues Brothers pour trouver des fonds. Mais les musiciens ont vieilli, et les apparitions d'Aretha Franklin, Wilson Pickett et Isaac Hayes sentent la naphtaline. John Landis étale leur vieillissement. Il aurait mieux fait de les laisser à l'écart de ce film inutile.

S. Bd

DISPARUS
CINÉMAS EN FRANCE
Film français de Gilles Bourdos. Avec Grégoire Colin, Anouk Grinberg, Xavier Beauvois, Michel Duchaussoy. (1 h 50.)

■ On saura gré à Gilles Bourdos d'avoir évité, pour son premier long métrage, la tentation de l'autobiographie sentimentale en se confrontant à un chapitre de l'Histoire rarement exploré par le cinéma français : celui de l'élimination des responsables trotskistes par Staline. L'action du film se situe en France et se déroule sur deux époques, 1938 et 1989, reliées par le fil, romanesque mais effiloché, de la découverte d'un carnet et de l'enquête sur le passé qui s'ensuit. Il s'agira donc de découvrir pourquoi et comment Alfred Katz, jeune militant trotskiste, a été assassiné avant guerre, à Paris, par les communistes. On peut expliquer de diverses façons l'échec du film (reconstitution mise en cire plutôt qu'en scène) et la raison pour laquelle on reste indifférent à l'élucidation de cet assassinat. La principale tient à la manière dont son réalisateur aborde ce passé comme un chapitre définitivement clos dont les enjeux sont aujourd'hui caducs, les survivants fantomatiques, et la mémoire facultative. Bourdos soulève le couvercle des poubelles de l'Histoire pour mieux le refermer. A quoi bon, dès lors, toute cette peine, et comment espérer qu'elle nous concerne ?

J. M.

A VENDRE
UN CERTAIN REGARD
Film français de Laetitia Masson. Avec Sandrine Kiberlain, Sergio Castellito, Jean-François Stevenin, Chiara Mastroianni. (2 h.)

■ Qui ne se souvient de la fuite de la chômeuse incarnée par Sandrine Kiberlain dans *En Avoir ou pas*, le premier long métrage de Laetitia Masson ? De cette façon crâne de larguer les amarres et de partir au vent parfois mauvais, parfois si doux ? Semblablement en fuite dans *A Vendre*, Sandrine Kiberlain y incarne France Robert, une jeune femme plutôt déroutante qui, dans l'attente de l'amour, monnaye ses charmes aux hommes avant de disparaître de leur vie. Construit sous forme d'un journal de bord tenu par un détective enquêtant sur la disparition de France, ce film est aussi fermé sur lui-même et satisfait de son dispositif que le précédent semblait ouvert au monde. D'une esthétique racoleuse, ce tour de France a du mal à éviter les écueils de la typologie, du bon mot, et du message philosophique. Faute de s'expliquer le changement de cap de Laetitia Masson, on considérera ce film comme l'entraîneuse et amie de France qualifie le père de son enfant : *« une erreur »*. Cela arrive aux meilleurs.

J. M.

REQUIEM
QUINZAINE DES RÉALISATEURS
***Film français d'Alain Tanner. Avec Francis Frappat, André Marcon,* Alexandre Zloto (1 h 40.)**

■ Alain Tanner retourne, quinze ans après *Dans la ville blanche*, à Lisbonne, pour y adapter, cette fois-ci, un roman d'Antonio Tabucchi. *Requiem* est un conte, le récit d'une déambulation qui se veut à la fois une déclaration d'amour au Portugal et plus précisément à sa capitale et à sa cuisine ainsi qu'une réflexion sur le souvenir. La caméra ne quitte pas Paul, le narrateur, qui retrouve les spectres de sa jeunesse, celui de son père puis celui d'un ami, enfin celui d'une femme jadis aimée. Certes Lisbonne est toujours une ville aussi cinématographique mais quelque chose s'est perdu depuis *Dans la ville blanche*. Est-ce à mettre sur le compte de la raideur de l'interprétation, de la lourdeur d'un projet plus théorique qu'incarné ? Le film s'achève sur un dîner entre Paul et le fantôme de Pessoa, où rien de bien percutant ne sera dit. Est-ce bien la peine, pour cette raison, de réveiller des morts aussi encombrants ?

Jean-François Rauger

ISLAND ALICIA
UN CERTAIN REGARD
Film américain de Ken Yunome. Avec Jeff Miller, Jane Epson, Cheryl Aden. (3 h.)

■ Précédé par des rumeurs aussi flatteuses que mystérieuses – un premier film de trois heures, inspiré de Sade et de Bataille, autofinancé par un jeune réalisateur japonais vivant aux Etats-Unis, une cassette envoyé comme une bouteille à la mer au Festival de Cannes... (*Le Monde* du 15 mai) –, *Island Alicia* ne s'apparente ni à la production hollywoodienne courante ni au cinéma dit indépendant. Par sa durée, son intimisme, sa contemplativité, le film trouverait davantage sa place quelque part entre le champ expérimental et celui du cinéma d'auteur. Il est essentiellement constitué par la succession de deux huis-clos amoureux vécus par un jeune homme boiteux, Daniel, avec une femme d'âge mur, et, après l'assassinat de cette dernière, avec sa fille. Entrecoupés d'extraits de séances de psychothérapie suivie par Daniel, le film décline en longs plans fixes les figures entremêlées de l'amour et de la mort, de l'attente à l'étreinte, du discours à la chair et au sang. Mais si la première partie se signale par des moments de grâce, le propos ne tarde pas à confiner à la complaisance égotiste. Ce film hybride et prometteur aurait gagné à se faire davantage violence.

J. M.

DIVINE
UN CERTAIN REGARD
Film hispano-argentino-mexicain d'Arturo Ripstein. Avec Francisco Rabal, Katy Jurado, Edwarda Gurrola (1 h 52.)

■ Dans son nouveau film, le Mexicain Arturo Ripstein invente une secte millénariste, annonçant la prochaine fin du monde, attendant le nouveau prophète et trouvant dans la projection des films bibliques hollywoodiens la vérité de leur foi. Une jeune fille est désignée comme étant celle qui donnera naissance au nouveau prophète. Parce qu'elle croit que Dieu lui a parlé à travers un jeu vidéo, elle décide d'obliger tous les hommes à pratiquer le péché de chair avec elle pour atteindre l'innocence.

Certes le film peut être vu, un peu facilement (et c'est là sa limite), comme une métaphore sans subtilité sur la fin du cinéma. Mais l'art de Ripstein reste intact même s'il ne contient plus guère de surprises. C'est celui de savoir faire entrer lentement le spectateur dans son récit grâce à divers procédés dilatoires et à une dislocation de la chronologie, de pratiquer un humour grinçant, de trouver de méchantes inversions transgressives, d'inventer des plans fulgurants.

J.-F. R.

A NOS LECTEURS : l'abondance de l'actualité consacrée au Festival de Cannes nous a contraints à différer la parution de notre guide culturel et de certaines critiques. Vous les retrouverez dans nos prochaines éditions.

La France en supplément dans les quotidiens allemands

Dans des cahiers spéciaux publiés après le sommet de Bruxelles, la « Frankfurter Allgemeine Zeitung » et « Die Welt » soulignent la force de l'économie française mais ironisent sur les convictions des dirigeants politiques

MOINS de deux semaines après la polémique sur la présidence de la Banque centrale européenne, qui avait valu à la France une volée de bois vert dans la presse allemande, deux quotidiens allemands, *Die Welt* et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ), publient des suppléments sur la France. *Die Welt* consacrait, dans son édition du 15 mai, de nombreuses pages à l'art de vivre en France, à Chanel ou à l'architecture moderne, tandis que la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) fait, dans son numéro daté du 12 mai, une analyse plus complète de la situation économique, politique et sociale en France.

La FAZ revient ainsi sur la position ambiguë des dirigeants français vis-à-vis de l'Europe, et qualifie à cette occasion le président français, Jacques Chirac, de *« joueur versatile »* – c'est le titre du portrait qui lui est consacré. Par pragmatisme, les hommes politiques français sont contraints de devenir européens, explique le journal des milieux d'affaires allemands. Lionel Jospin *« accepte le pacte de stabilité sans avoir obtenu en contrepartie de pacte pour l'emploi ». « Au lieu du "gouvernement économique" exigé en contrepoids de la BCE, il a dû s'en tenir à l'Euro X, le conseil informel des ministres des finances. » « L'élite française veut adjoindre à l'unification économique de l'Europe une coopération politique étroite, sans abandonner le principe de "l'Europe des nations" »*, note le quotidien de Francfort.

Le même journal insiste sur les atouts économiques de la France, *« troisième pays pour les investissements étrangers après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais encore devant l'Allemagne », « quatrième pays exportateur du monde »*, dont les habitants ont un niveau de vie supérieur à celui de leurs voisins britanniques et italiens. *« En dépit de tout cela, les Français voient leur futur avec crainte »*, note la FAZ, qui avance que *« l'incertitude des Français s'explique par leurs exigences trop élevées envers l'Etat »*, rappelant que *« près d'un quart des salariés travaillent dans le secteur public – entreprises publiques et services sociaux inclus – contre un septième seulement en Allemagne ».*

Frankreich

WELT REPORT FRANKREICH

« Le mal français »

Le point noir reste le chômage. *« D'après de nombreux spécialistes, la France a besoin de réformes en profondeur de son système éducatif et d'apprentissage tout comme une réduction du niveau très élevé des impôts et prélèvements obligatoires (...), pour créer les conditions d'un retournement sur le marché du travail. »* Le journal ne dit pas un mot sur Martine Aubry, les 35 heures ou les emplois-jeunes. Il critique néanmoins Lionel Jospin : *« Entre réduire les déficits ou financer des programmes sociaux, le premier ministre favorisera toujours la deuxième solution. Il ne faut pas attendre de lui des réformes structurelles profondes, mais plutôt l'intention de pratiquer une politique conjoncturelle expansive en influant sur la politique monétaire et financière en Europe »*, accuse le quotidien, qui estime que *« Lionel Jospin n'appartient nullement à la gauche modérée des Tony Blair et Bill Clinton ».*

Le jugement est mitigé aussi sur Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, dont on ne sait pas s'il sera, en définitive, *« un astre fixe ou une étoile filante de la politique française »*. Il *« a respecté les critères de Maastricht grâce à des hausses d'impôts et non pas par des réductions de dépenses,* [qui auraient été] *impopulaires »*. DSK *« se plaît dans le rôle d'une gauche non dogmatique et moderne,* note encore la FAZ. *Des décisions comme la privatisation partielle de France Télécom lui ont valu plus d'applaudissements de la Bourse que de ses amis du parti. »*

Arnaud Leparmentier

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Si Xavière Tiberi fait trembler encore ce qui reste de la chiraquie, c'est pour la haine féroce et revancharde qu'elle voue au chef du clan, coupable à ses yeux d'avoir lâché son successeur à la mairie de Paris. Or une Xavière en pétard, ça peut devenir une bombe. Moins pour ce qu'elle pourrait apporter comme preuves à la justice des grandes et petites combines de l'Hôtel de Ville depuis vingt ans que pour les procédures judiciaires sans fin que l'annonce de ses confidences pourrait enclencher. Ce danger qu'elle constitue est loin d'être imaginaire, car sinon comment expliquer qu'un directeur de la PJ, couvert par son ministre (Jean-Louis Debré), ait pris un risque insensé sur le plan de sa carrière et de sa réputation, qu'un ministre de la justice (Jacques Toubon) ait atteint un sommet himalayen de ridicule, tout ça pour freiner la curiosité des juges sur le couple Tiberi et ses petites affaires ?

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Parce qu'il caresse l'espoir d'être un jour le candidat de la droite aux élections présidentielles, parce qu'il entend faire de Démocratie libérale l'instrument intellectuel et politique de son ambition, Alain Madelin a donc choisi, comme prévu, de quitter l'UDF, c'est-à-dire de lui porter le coup de grâce. L'UDF en effet est décédée, belle et bien morte ! François Bayrou lui avait porté un premier coup en appelant la création de ce *« grand parti du centre »* dont lui-même entendait faire le tremplin de sa propre et éventuelle candidature à une présidentielle future. Alain Madelin, hier, a achevé la vieille confédération. C'est la seule certitude que l'on puisse retirer de cet événement politique.

RFI
Dominique Burg

■ La vérité, c'est que cette Alliance n'a de sens que si elle est le creuset d'une recomposition de la droite, sur trois piliers, centriste, libéral, néogaulliste, ou sur un pilier dominant, national, c'est l'idée de Philippe Séguin, ou libéral, c'est l'objectif d'Alain Madelin. A condition que la saison des cyclones, dévastatrice mais fertilisante, se poursuive encore un peu, à droite. Il y a, au RPR, un malentendu qui n'a jamais été levé non plus depuis la présidentielle de 1995. Si Edouard Balladur et Jacques Chirac se sont affrontés à l'époque, c'est bien qu'ils défendaient deux projets politiques différents. Deux visions de l'Etat et de la nation dans l'Europe qui cohabitent encore chez les néogaullistes. La droite n'est pas au bout de ses peines. Pour se consoler, elle se dit que la gauche socialiste a su fédérer ses courants, à Epinay, en 1971. C'est vrai, mais c'était essentiellement l'ouvrage d'un homme, François Mitterrand. Il y a au contraire, aujourd'hui à droite, un trop plein de leaders potentiels.

EN VUE

■ Par la voix de son premier ministre nationaliste hindou **Atal Behari Vajpayee**, l'Inde, imperturbable, avertit : *« En cas d'attaque, nous n'hésiterons pas à nous servir de notre "grosse bombe" ».*

■ Samedi 16 mai, les nationalistes ont organisé une marche pour apporter à New Delhi du sable du désert du Rajasthan, lieu « sacré » des récents essais nucléaires. Au cours d'une précédente marche, en 1992, des fanatiques hindous avaient mis le feu aux poudres – des émeutes, deux mille morts – en transportant des briques pour remplacer par un temple la mosquée qu'ils avaient détruite à Ayodhya.

■ Un tribunal américain ayant accordé 640 000 dollars (environ 3,8 millions de francs) à une vieille dame qui, dans un McDonald's, s'était ébouillantée en renversant son café, à Londres, des dizaines de petits maladroits, brûlés au dos, aux genoux et aux bras – certaines lésions nécessitant des greffes de peau – par des boissons chaudes, s'apprêtent à poursuivre en justice la chaîne de restauration rapide.

■ Lors d'une vente aux enchères, jeudi 14 mai, à Londres, des SOS du *Titanic* en train de couler et des photographies montrant le repêchage des corps, ont été vendus dix fois le montant de leur estimation. La veille, le télégramme *« Pas de craintes de pertes en vies humaines »* n'avait pas atteint son *prix plancher*.

■ Pour que les vingt et une femmes du gouvernement, ministres ou secrétaires d'Etat, puissent sans mal s'extraire en jupe des voitures officielles, les « contrôleurs d'images » de **Tony Blair**, examinent l'angle d'ouverture des portières arrière et la hauteur des banquettes par rapport au trottoir.

■ On a découvert le pot aux roses au moment où **Jimmy** et **Greta Wardle**, un couple de Britanniques, mariés à l'église en 1978, depuis remariés en blanc deux fois pour le plaisir, sans jamais avoir divorcé, s'apprêtaient à de nouvelles noces... *« Ça ne faisait pourtant de mal à personne »*, a regretté Mme Wardle, dévoilée.

■ Le jour du premier anniversaire de la République démocratique du Congo, **Laurent-Désiré Kabila**, autoproclamé chef de l'*« Etat congolais »*, fait mettre, à Kinshasa, les locaux des droits de l'homme *sous scellés*.

■ Trente-six enlèvements en 1997 n'ont pas suffi pour empêcher que 75 000 touristes résistent aux charmes du Yémen, terre d'aventures, où, disent les voyagistes, les ravisseurs traitent en invités les ravis, avant de les relâcher avec des cadeaux en souvenir de leur captivité.

■ Prêts à tout pour retrouver leur *vigueur sexuelle*, les Saoudiens s'arrachent au marché noir des pilules Viagra rouges et jaunes. Les véritables sont bleues.

Christian Colombani

SUR LA TOILE

LIMITATION DE LA PUBLICITÉ SAUVAGE

■ Le Sénat des Etats-Unis a voté le 13 mai une loi visant à limiter le *« spamming »*, ou envoi en masse de messages publicitaires non sollicités via Internet. Le nouveau texte interdit notamment l'expédition de courriers électroniques comportant une fausse adresse de retour, et oblige les auteurs de ces messages publicitaires à indiquer leur adresse postale et leur numéro de téléphone.

ODÉON

■ *Le Théâtre national de l'Odéon*-Théâtre de l'Europe a ouvert un site Web proposant une présentation générale du théâtre (statuts, historique, budget), sa programmation (calendrier, dossiers de presse, activités annexes), un accès au fonds documentaire de la bibliothèque et un système de billetterie par courrier électronique.
www. theatre-odeon. fr

FAX ILLÉGAL

■ Deux citoyens néo-zélandais d'origine chinoise ont été arrêtés à Guangzhou (Chine du Sud) pour avoir mis en place un système de fax à destination de l'étranger via Internet. – *(AP.)*

www.anonymizer.com

Surfer et écrire sur le Net en préservant son anonymat

« QUI ÊTES-VOUS ? Inutile de répondre, nous savons tout de vous (...). Beaucoup de gens utilisent Internet en croyant que leurs activités sont privées et anonymes. Ce n'est pas le cas. » Pour prouver ces affirmations, le site Anonymizer commence par afficher l'adresse électronique de tout internaute arrivant sur sa page d'accueil, ainsi que la marque de son ordinateur et de son logiciel de navigation.

Puis il fournit une description précise des systèmes mis en place par de nombreux serveurs Internet pour identifier leurs visiteurs, suivre à la trace leurs activités sur le réseau, et même reconstituer leurs itinéraires antérieurs en pénétrant la mémoire des navigateurs. Très souvent, ces renseignements confidentiels sont utilisés pour constituer des fichiers à finalité commerciale ou politique, échappant à tout contrôle.

Afin de combattre cet espionnage massif, la petite société californienne Infonex offre aux internautes son système Anonymizer, capable de déjouer les outils de traçage et de collecte. Au lieu d'aller directement sur le site qu'il désire consulter, l'utilisateur fait un détour par le serveur d'Anonymizer, qui se charge d'établir la connexion tout en faisant écran et en brouillant les pistes. Les abonnés paient 15 dollars (90 francs) tous les trois mois, mais on peut aussi utiliser Anonymizer gratuitement, à condition d'accepter une petite attente. En outre, Infonex réexpédie les courriers électroniques partout dans le monde en garantissant à l'envoyeur un anonymat complet.



La société ne compte que trois mille abonnés payants, mais Lance Cotrell, son président, ne s'en inquiète pas, car il raisonne autant en défenseur des libertés qu'en homme d'affaires. Il va bientôt renforcer son système en cryptant les données qui transitent entre Anonymizer et ses abonnés, et s'apprête à ouvrir un nouveau service permettant de fréquenter anonymement les forums de discussion : *« Les gens s'expriment librement, en oubliant que leurs propos sont archivés et classés dans des mégaserveurs ouverts au public. Tout ce que vous avez pu écrire un jour sans réfléchir peut ressortir des années plus tard. »* Reste bien sûr un ultime problème : les utilisateurs d'Anonymizer peuvent se cacher de tout le monde, sauf d'Infonex. Là, pas de remède miracle. Lance Cotrell offre aux abonnés des garanties contractuelles, et a décidé d'adhérer à un organisme d'audit et de contrôle indépendant. Il assure que ses serveurs sont purgés tous les deux jours et que seule la police a accès à ses relevés, sur présentation d'un mandat délivré par un juge. Au final, tout repose quand même sur la confiance.

Yves Eudes

Disparition d'une alpiniste

par Alain Rollat

C'EST très difficile d'apprivoiser l'Himalaya. Cela réclame du corps et de l'âme un apprentissage dont nul ne peut avoir conscience tant qu'il vit au ras du sol. Il y faut non seulement ces vertus ringardes que sont le courage, la ténacité, la patience, l'humilité, mais aussi une capacité de rêve et de joie très au-dessus de la moyenne. Car, vu du haut des arches éternelles, le spectacle des petitesses humaines provoque des chocs qui conduisent à la folie si l'on n'est pas capable de rire de soi-même après en avoir pleuré. Et, une fois là-haut, impossible d'échapper au charme des étoiles. Voilà pourquoi ceux qui parviennent à se promener sur le toit du monde en redescendent rarement.

Chantal Mauduit n'en redescend jamais. La meilleure part d'elle-même séjourne en permanence au Népal. Quand elle se prête parfois à notre regard, c'est uniquement pour nous inviter au voyage. Tout, dans le sourire de cette jeune femme, les arabesques de ses mains, les ondulations de sa chevelure brune, irradie une lumière en provenance d'une invisible source solaire. Chacun de ses mots, des mots simples, chante la vie. Aussitôt, alors, on plaque tout pour la suivre. Mais, à la première engelure, on rebrousse chemin. Elle a la délicatesse de nous faire croire que nous pourrons, un jour prochain, réussir à grimper un peu plus loin.

La dernière fois que nous l'avons entrevue, c'était sur LCI. Elle expliquait aux ras-de-terre que nous sommes que l'alpinisme n'est nullement affaire de muscle mais de désir, qu'il ne faut pas se fier aux images la montrant au supplice, accrochée à ces parois de glace qu'elle tutoie à coups de piolet. *« Gravir une montagne,* dit-elle, *ce n'est pas rechercher un exploit, c'est une découverte intérieure ; c'est vivre une vie riche, remplir quelque chose de beau. »* Tout, en effet, à son contact, devient sublime. Y compris la souffrance.

Ne croyez donc pas les marchands de mauvaises nouvelles qui prétendent que cette petite fée est morte ces jours-ci sur les pentes du Dhaulagiri. Les grandes alpinistes sont des magiciennes : elles abandonnent leur corps pour qu'on les laisse tranquilles pendant qu'elles jouent à saute-mouton par-dessus les cimes. Ne vous laissez pas non plus émouvoir par ceux qui diront qu'elle cherchait à forcer le destin après avoir échoué dans son ascension de la reine des montagnes, celle que les sherpas nomment *« Sagarmatha »*, la « déesse mère du monde ». TF 1, qui a ouvert son journal sur l'annonce de sa disparition, ne s'y est pas trompée : il y a bien longtemps que Chantal Mauduit est arrivée beaucoup plus haut que l'Everest.

LUNDI 18 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Les Quatre Filles du Docteur March ■ ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, 125 min). Cinétoile
20.05 Les Caprices d'un fleuve ■ ■ Bernard Giraudeau (France, 1995, 125 min). TSR
20.15 La Seconda Volta ■ ■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, 85 min). RTBF 1
20.30 Denise au téléphone ■ ■ Hal Salwen (Etats-Unis, 1995, 80 min). Ciné Cinémas
20.30 Bob le Flambeur ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1955, 105 min). Festival
20.35 L'Arbre aux sabots ■ ■ ■ Ermanno Olmi (Italie, 1978, 185 min). TMC
20.40 Le Petit Homme ■ ■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 105 min). RTL 9
20.45 Petits arrangements avec les morts ■ ■ Pascale Ferran (France, 1994, 105 min). Arte
21.00 Alice n'est plus ici ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1974, v.o., 120 min). Paris Première
21.05 Chronique d'une mort annoncée ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1986, 105 min). Cinéstar 2
22.15 Léon Morin, prêtre ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1961, N., 115 min). Festival
22.25 L'Empire du soleil ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 155 min). RTL 9
22.45 ▶ Stranger *than Paradise* ■ ■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1984, N., v.o., 85 min). Arte
22.50 Bad Lieutenant ■ ■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1992, 100 min). Cinéstar 2
22.55 Sailor et Lula ■ ■ Δ D. Lynch (EU, 1989, 130 min). *M 6*
23.00 La Chinoise ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1967, 90 min). Histoire
23.20 Comment l'esprit vient aux femmes ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 105 min). Cinétoile
23.25 Casanova le petit ■ ■ Sam Wood (Etats-Unis, 1944, N., 90 min). Ciné Cinéfil
23.50 Bix ■ ■ Pupi Avati (Italie, 1991, 120 min). Ciné Cinémas
0.55 L'Impasse tragique ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Mai 68. L'autorité dans le monde du travail. Histoire
18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. Paris Première
19.00 Envoyé spécial, les années 90. L'univers des miss. Les serviteurs de Dieu. Adieu Babylone. Histoire
18.30 et *19.10 Nulle* part ailleurs. Invités : Ophélie Winter ; Chow Yun Fat ; Smashing Pumpkins (live) ; Roberto Benigni. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
19.00 L'Invité. Big Joe Turner. Muzzik
20.00 Envoyé spécial. Gangster rock. Les faussaires de la peinture. *Post-scriptum* : Zozo le héros. TV 5
22.45 Droit de cité. Invité : Jack Lang. TF 1
22.45 D'un monde à l'autre. L'accouchement sous X. France 2
23.00 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
0.10 Court circuit. Spécial cinéma muet. Arte
0.50 Le Cercle des arts. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. L'Otarie à fourrure. La Cinquième
18.30 Variations. Ravi Shankar. Mezzo
19.00 Soleils levants sur le parc national du lac Neusiedel. Odyssée
19.55 Biosphère 2. Une arche de Noé pour Mars ? Odyssée
20.00 Reportage. Vladimir est grippé ! Arte
20.00 Pillar of Fire. [1/2]. 1896-1938. Histoire
20.00 Belcanto. Enrico Caruso. Muzzik
20.35 Le fond de l'air est rouge. [2/3]. Planète
20.50 Bangalore, la cité des jardins. Odyssée
20.55 Femmes et société. Les Mini-concours de beauté. Les Mamy miss. Téva
21.00 The Golden Ring. *Wagner par Solti, B. Nilsson,* D. Fischer-Dieskau. Muzzik
21.30 Ouverture. Les iconoclastes : Nigel Kennedy. Mezzo
22.05 Les Ours polaires. Des ours dans la ville. Disney Channel
22.10 Israël Opus 40. Planète
22.10 Scènes de chasse dans le Ngorongoro. Odyssée
23.05 Boat People : les Oubliés de l'espoir. *Odyssée*
23.10 Frank Sinatra, gentleman chanteur. France 3
23.55 Les Maîtres du regard. Greta Garbo. Paris Première
0.00 Le Feu de la Terre. [3/6]. Le triangle de l'Alfar. Odyssée
0.10 L'ordre règne à Simcaville. Planète
0.30 La Case de l'Oncle Doc. François Chalais, la vie comme un roman. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.30 Cyclisme. Tour d'Italie. Eurosport
19.00 Football. *Festival espoirs de Toulon.* France - Afrique du Sud. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Oregon. Concert. Muzzik
22.30 Jazz trios. Muzzik
0.25 Isaac Hayes. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.55 Marseille. Didier Albert [3/3]. TF 1
22.25 Six crimes sans assassin. Bernard Stora. 13e Rue
23.15 Confessions dangereuses. Δ Robert Iscove. France 3

SÉRIES

20.55 La Clé des champs. Charles Nemes [6/6]. France 2
21.45 Le Prisonnier. Le retour (v.o.). Série Club
0.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Pour attraper un rat. TF 1

NOTRE CHOIX

● 20.30 Mezzo

Matthew Bourne

Un film à voir pour comprendre ce *que représente* l'exception anglaise. Un Matthew Bourne ne peut exister ici, tant d'excentricité sérieuse ne peut naître qu'outre-Manche. Le mélange du ballet classique à l'anglaise (non dénué d'humour) et de la *comédie musicale* américaine (sentimentale) représente exactement le mauvais goût qui fait horreur à l'*intelligentsia* française et que les Anglais (et les Américains) adorent. Matthew Bourne explique *comment il recoupe*, taille *dans* le répertoire classique, de *Casse-Noisette* jusqu'à son *Lac des cygnes* pour garçons *only* qui, en 1996, *défraya* la critique traditionnelle et enthousiasma le public. Sa compagnie Adventures in *Motion Pictures est aujourd'hui* une entreprise. – *D. E*

● 2.10 France 2

A tort ou à raison

Leader du mouvement étudiant italien en 1968, puis fondateur (avec Toni Negri et Franco Piperno) du groupe d'extrême gauche Potere Operaio, Oreste Scalzone s'est réfugié en France en 1981 après avoir été condamné à la prison pour « association subversive et constitution de bande armée ». Militant de l'amnistie pour tous les condamnés des « années de plomb », Scalzone continue son combat sans grande illusion. Le portrait que lui consacre Maria Reggiani aurait pu être l'occasion de développer ses arguments, *d'expliquer ses engagements* et son point de vue sur la lutte armée. Malheureusement son propos se perd dans les méandres complexes et tortueux d'une réflexion destinée aux seuls initiés. Et la réalisatrice, fascinée par le personnage, ne l'aide guère. Dommage. – *D. Py.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.40 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 Marseille. Du côté de Sormiou. Téléfilm [3/3]. Didier Albert.
22.45 Droit de cité.
0.05 Chapeau melon et bottes de cuir.
1.05 Football.
1.40 CD Tubes.
1.45 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 *Météo.*
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval.
20.55 La Clé des champs. Feuilleton [6/6]. Charles Nemes.
22.45 D'un monde à l'autre. L'accouchement sous X.
0.20 Journal, Signé Croisette.
0.50 Le Cercle des arts.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Hommage à Frank Sinatra : La Proie des vautours ■ Film. John Sturges.
22.50 et 0.07 Soir 3.
23.10 Frank Sinatra, gentleman chanteur. Documentaire.
0.30 La Case de l'Oncle Doc. François Chalais, la vie comme un roman.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.40 Didier ■ Film. Alain Chabat.
22.20 Flash infos.
22.25 Love Serenade ■ Film. Shirley Barrett (v.o.).
0.10 Quadrille. Film. Valérie Lemercier.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Reportage : Vladimir est grippé !
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Petits Arrangements avec les morts ■ ■ Film. Pascale Ferran.
22.30 Kinorama.
22.45 ▶ Stranger than Paradise ■ ■ Film. Jim Jarmusch (v.o.).
0.10 Court-circuit. *Spécial cinéma muet.*
1.15 Underground. Feuilleton [1/6] (v.o.).

M 6

19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Les Produits stars.
20.55 Le Proviseur. Film. O Christopher Cain.
22.55 Sailor et Lula ■ ■ Film. Δ David Lynch.
1.05 Jazz 6. John McLaughlin.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Yves Bonnefoy (*Shakespeare et Yeats*).
21.00 Le Grand Débat. En collaboration avec le journal *Le Monde*. Que reste-t-il de mai 68 ? [1/2].
22.10 Fiction. *Mona l'amour*, d'Hervé Royer.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. *Donné en direct du* Victoria Hall, à Genève, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ulf Schirmer. Œuvres de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Couson, Petronio.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Festival de Royaumont.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Alexandre Zemlinski. Œuvres de Zemlinski, Mahler, Brahms, Schoenberg.
22.45 Les Soirées... (suite). Archives Pablo Casals. Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Schumann.

MARDI 19 MAI

FILMS DU JOUR

14.05 Les Créatures ■ ■ Agnès Varda (France, 1966, N., 95 min). Ciné Cinéfil
14.10 Café Society ■ ■ Raymond DeFelitta (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min). Cinéstar 1
14.25 Sang pour sang ■ ■ Δ Joel Cohen (Etats-Unis, 1984, 100 min). Ciné Cinémas
15.05 Lady Oscar ■ ■ Jacques Demy (Angleterre - Japon, 1978, v.o., 125 min). Cinétoile
15.15 Lady Paname ■ ■ Henri Jeanson (France, 1949, N., 115 min). *Festival*
15.25 Drowning by Numbers ■ ■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 120 min). Cinéstar 2
15.40 Casanova le petit ■ ■ Sam Wood (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
16.05 Barry Lyndon ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 180 min). Ciné Cinémas
17.10 L'Impasse tragique ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1946, N., 100 min). Ciné Cinéfil
17.10 Les Amants diaboliques ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1942, N., v.o., 140 min). Cinétoile
19.00 La Chinoise ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1967, 120 min). Histoire
19.25 Coups de feu sur Broadway ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 95 min). Cinéstar 2
21.05 Les Innocents aux mains sales ■ ■ Claude Chabrol (France, 1974, 115 min). Cinétoile
22.10 Calme blanc ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
22.20 Pulsions ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1980, 105 min). RTL 9
23.00 Papa est en voyage d'affaires ■ ■ Emir Kusturica (Yougoslavie, 1984, v.o., *135 min*). Cinétoile
23.05 Fantôme avec chauffeur ■ ■ Gérard Oury (France, 1995, *90 min*). *Cinéstar 2*
23.30 L'Invasion des profanateurs de sépultures ■ ■ Don Siegel (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min). *Arte*
0.15 L'Arbre aux âmes ■ ■ Flora Gomes (France - Guinée, 1996, v.o., 90 min). Canal +
0.25 The Unbelievable Truth ■ ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 85 min). Cinéstar 2
0.35 Fabiola ■ ■ Alessandro Blasetti [1/2] (Italie, 1949, N., 90 min). RTL 9
1.15 Les Chaînes du destin ■ ■ *Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1950, N.,* v.o., 100 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Philippe Kourilsky ; Philippe Labarde ; Nazanine Ravaï. La Cinquième
13.40 Parole d'Expert. France 3
16.00 Mai 68. L'autorité dans le monde du travail. Histoire
17.00 Envoyé spécial, les années 90. L'univers des miss. Les serviteurs de Dieu. Adieu Babylone. Histoire
17.05 A bout portant. Guy Béart. Paris Première
18.00 Stars en stock. Kirk Douglas. Sophia Loren. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. *Invités : Elie Kakou, Romain Duris,* Melvil Poupaud, Elodie Bouchez, Carleen Anderson (live). Canal +
19.00 et 22.35 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
20.00 Temps présent. Argent et islamisme : *la filière suisse.* *TV 5*
22.00 Mai 68. L'autorité dans la famille. Histoire
22.35 Bouillon de culture. Comment ça va la France ? Invités : Guy Bedos ; André Bercoff ; Frank De Bondt ; François de Closets ; Corinne Lepage. TV 5
23.25 Nimbus. La santé dans l'assiette. France 3
0.20 Capital. Les seigneurs de la terre. M 6
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Chico Buarque. France 2

DOCUMENTAIRES

17.05 Arctique. [8/13]. Odyssée
17.25 Les Chevaliers. [5/6]. Bertrand du Guesclin et le Prince Noir : les frères ennemis. Planète
17.35 La Conquête spatiale en Union soviétique. [2/3]. *La face cachée de la Lune.* Odyssée
18.00 Terres insolites. Héritiers du désert. La Cinquième
18.00 Pillar of Fire. [1/2]. 1896-1938. Histoire
18.30 Le Monde des animaux. *La Cigale d'Amérique,* 17 ans pour naître. La Cinquième
18.30 Les Grands Compositeurs. [5/12]. Mendelssohn. Odyssée
18.35 L'Homme des casernes. Planète
19.00 Inoubliable Berlinette. Odyssée
19.35 Börtz, Bergman et «Les Bacchantes». Muzzik
19.55 Terre brûlée. [6/6]. La guerre des porte-avions. Odyssée
20.10 Les Ailes expérimentales. [6/13]. Géométrie variable. Planète
20.30 Repères. La Guitare espagnole. [1/8]. L'âge d'or. [2/8]. La guitare baroque. *Mezzo*
20.35 L'Ouest américain. [8/8]. Un même pays pour tous. Planète
20.45 La Vie en face. Onze ans et seul en Chine : L'année au cloître de kung-fu de Shaolin. Arte
20.50 Soleils levants sur le parc national du lac Neusiedel. Odyssée
21.00 La Grand-mère d'Israël. Histoire
21.40 Soirée thématique. XXI, le futur au présent : aventures biologiques. Arte
21.45 Biosphère 2. Une arche de Noé pour Mars ? Odyssée
22.35 Biotechnologie : le Nouvel Eldorado. Arte
22.40 La Pirogue de ma mémoire. Planète
22.45 Bangalore, la cité des jardins. Odyssée
23.30 Le fond de l'air est rouge. [2/3]. Planète
23.35 Les Maîtres du regard. Erich von Stroheim. Paris Première
23.35 Les Aventures du récif bleu. [6/6]. Prospecteurs de diamants. Odyssée
0.05 Scènes de chasse *dans le Ngorongoro.* *Odyssée*
0.35 Les Nouveaux Explorateurs. Chicago, sauvé des eaux. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.30 Cyclisme. Tour d'Italie. Eurosport
19.00 Football. Festival espoirs de Toulon : Allemagne - Portugal. Eurosport
2.05 Basket. Championnat NBA : Play-offs. Canal +

MUSIQUE

18.00 Yosuke Yamashita et Hozan Yamamoto. Muzzik
20.35 Andreï Gavrilov joue Rachmaninov. Muzzik
21.00 Symphonies nos 3 et 4, de Brahms, par Masur. Muzzik
22.30 Concert Mendelssohn. Mezzo
23.00 Concert de la Nativité au Vatican. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 L'Ile aux muettes. Roger Kahane. Festival
20.35 Les Ailes de la victoire. Walt Disney. Disney Channel
21.30 Les Travailleurs de la mer. Edmond Séchan. Festival
22.35 Menaces. O Sigi Rothemund. M 6
0.40 Chambre froide. Sylvain Madigan. TF 1

SÉRIES

19.00 Bonanza. A la conquête d'Abigail. Série Club
19.20 Fais-moi peur. L'histoire des démons de la mer. Canal J
20.13 New York Undercover. L'addition. Les fils à papa. 13e Rue
20.45 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XIV. Série Club
20.55 Ally McBeal. The Blame Game (v.o.). Téva
22.13 Galactica. Les Cylons arrivent [1 et 2/2]. 13e Rue
22.15 Total Security. *Looking for* Mr Goobah (v.o.). Série Club
22.55 Perry Mason. L'Affaire des tableaux posthumes. TF 1
23.00 Guerres privées. Nouvelle cuisine. Téva
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Le tribut du démon (v.o.). Canal Jimmy
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort à la carte (v.o.). 13e Rue
0.50 Underground. Emir Kusturica [2/6]. Arte

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son *supplément daté dimanche-lundi, les programmes* complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.40 Arte

Thema : Aventures biologiques

To clone or not to clone

PLUS D'UN AN après l'annonce de la naissance de Dolly, premier mammifère cloné à partir d'une cellule adulte, *Le Clonage, un saut dans l'inconnu*, le film de Denis Chegaray diffusé en ouverture d'une soirée thématique de la collection « XXI : le futur au présent », fait le point sur les enjeux de cette technologie pour l'avenir de l'humanité. Son principal mérite est de montrer combien la réponse de l'Amérique diverge de celle de l'Europe sur l'usage qu'il convient d'en faire.

To clone or not to clone ? Bill Clinton a beau l'avoir fermement condamné, outre-Atlantique, le clonage humain fait rêver les *chercheurs et, sans doute,* une partie non négligeable de la population. Et la législation sur la *reproduction médicalement* assistée y est suffisamment permissive pour qu'on voie dans ce rêve *le présage d'une future réalité.* Là-bas, le meilleur des mondes semble vraiment pour demain. *« En commençant les repérages, j'avais en tête qu'il y aurait bien quelque part un savant "fou" qui serait tenté par le clonage humain, sans avoir l'idée de la confrontation brutale qui m'attendait »*, résume le réalisateur, dont le film se veut un cri d'alarme. *« La façon de voir qui s'exprime au grand jour en faveur du clonage humain dans les laboratoires, les facultés de biologie, de droit et d'éthique des Etats-Unis a de quoi surprendre. »*

Les Cassandre européens venus à la rescousse font, certes, de leur mieux, et Jacques Testard, pionnier de la fécondation *in vitro*, Axel Kahn, spécialiste de la génétique humaine, Françoise Héritier, anthropologue, Monette Vacquin, psychanalyste, élargissent la réflexion aux conséquences philosophiques, sociales et familiales du clonage reproductif. Mais c'est à la biologiste britannique Ann Mac Laren que revient le mot de la fin avec ce constat : *« La liberté de faire ce que vous voulez a tellement d'importance aux Etats-Unis ... »* Comment les chercheurs américains ne profiteraient-ils pas de cette liberté ? Pour le meilleur et pour le pire.

Catherine Vincent

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Dynastie.
16.30 Sunset Beach.
17.20 L'homme qui tombe à pic.
18.20 *CD Tubes.*
18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Boomerang. Film. Reginald Hudlin.
22.55 Perry Mason. L'Affaire des tableaux posthumes.
0.40 Chambre froide. Téléfilm. Sylvain Madigan.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.50 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.35 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, *la nouvelle classe.*
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Point route.
20.55 Désiré. Film. Bernard Murat.
22.45 Les Menteurs. Film O. Elie Chouraqui.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Signé Croisette. Spécial Cannes.
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. *Invité : Chico Buarque.*

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Sida, sexualité et famille.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Bouvard du rire... spéciale.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Nimbus. La santé dans l'assiette.
0.25 Magazine olympique.

CANAL +

14.00 Tout doit disparaître ■ Film. Philippe Muyl.
15.30 Surprises. Spécial Cannes.
16.00 Les Marches du palais ■ Film. Bernard Dartigues.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.40 La Compétition. Film. Charles T. Kanganis.
22.15 Flash infos.
22.20 Strip-tease. Film. Andrew Bergman (v.o.).
0.15 L'Arbre aux âmes ■ ■ Film. Flora Gomes (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Science et santé. 14.35 Amoco Cadiz, vingt ans après. 15.25 Entretien avec Lucien Laubier.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo. [illegible]
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Onze ans et seul en Chine : L'année au cloître de kung-fu de Shaolin.
21.35 Soirée thématique. XXI – Le futur au présent : Aventures biologiques. 21.40 Le Clonage : Un saut dans l'inconnu. 22.35 Biotechnologie : le Nouvel Eldorado.
23.30 L'Invasion des profanateurs de sépultures ■ ■. Film. Don Siegel (v.o.).
0.50 Underground. Feuilleton. Emir Kusturica [2/6] (v.o.).
1.45 Court circuit. *Spécial cinéma muet.*

M 6

13.35 Une femme flic à New York. Téléfilm. John Llewellyn Moxey.
15.15 Berlin anti-gang.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6. Spécial Cannes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, *E = M 6 junior.*
20.50 Kazaam. Film. Paul Michael Glaser.
22.35 Menaces. Téléfilm. O Sigi Rothemund.
0.20 Capital. Les seigneurs de la terre.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Musiques anciennes d'aujourd'hui. [2/5].
20.30 Agora. Guy Goffette (*Elle, par bonheur et toujours nue*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Le comptoir de Marie.
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Fernandez (*Le Voyage d'Italie*) [2/2].
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. L'affiche de Radio-France. Par l'Orchestre national de France, dir. Vassily Sinaïsky : œuvres de Haydn, Saint-Saëns, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Crumb.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Jean-Philippe Collard. œuvres de Fauré, Ravel, Poulenc, Saint-Saëns, Liszt, Rachmaninov.
22.45 Les Soirées... (suite). *Harold en Italie*, symphonie de Berlioz, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Maazel, Vernon, alto. *Souvenir de Florence op. 70*, de Tchaïkovski, par le Quatuor Borodine, dir. Youri Yourov, deuxième alto, Milman, deuxième violoncelle.

هكذا من الأصل

Le Monde
MARDI 19 MAI 1998

Les associations de solidarité appellent tous les députés à voter la loi sur l'exclusion

L'UDF a fait savoir qu'elle s'abstiendrait et le RPR qu'il voterait contre

UNE DÉCLARATION de guerre à la pauvreté vaut bien un cessez-le-feu politique. Tel est le message qu'entendent faire passer les grandes associations de solidarité, avant le vote, en première lecture, du projet de loi d'orientation de lutte contre les exclusions, prévu mercredi 20 mai à l'Assemblée nationale. Les membres du réseau Alerte – Secours catholique, ATD Quart-Monde, Fnars, Emmaüs, Médecins du monde, etc. – devaient rendre publique, lundi 18 mai, au Conseil économique et social (CES), la lettre qu'ils viennent d'adresser aux présidents des groupes parlementaires, ainsi qu'aux députés de la commission spéciale qui a examiné le projet de loi.

« Nous demandons instamment que le texte soit amélioré au travers du débat parlementaire, indique cette lettre. *Ce débat doit avoir lieu jusqu'au bout, dans le respect de toutes les sensibilités. Toutefois, nous ne comprendrions pas que certains de nos élus s'opposent à l'aboutissement de ce travail collectif, dont aucune majorité ne peut s'approprier seule l'initiative. Nous ne comprendrions pas, et une large partie de l'opinion non plus, que les difficultés et la souffrance de tant de familles, d'enfants, de jeunes et d'adultes victimes de la misère et de l'exclusion ne rassemblent pas nos élus pour engager à travers eux tout le pays. »*

La solennité de cet appel devait être renforcée par la symbolique du lien où les associations ont choisi de tenir leur conférence de presse. Du rapport Wresinski en 1987, à celui, critique, sur l'avant-projet de loi de cohésion sociale en 1996, en passant par le rapport de Geneviève de Gaulle-Anthonioz et le discours d'Alain Juppé en 1995, les locaux du Conseil économique et social ont servi de lieu de résonance aux grandes dates qui ont conduit à l'élaboration d'une loi contre les exclusions. En ces murs, les membres du réseau Alerte comptent rappeler au gouvernement que son projet de loi est le fruit d'un travail commun, qui peut encore être amélioré par les amendements des députés.

L'appel, dont l'un des signataires est René Lenoir, président de l'Union nationale des œuvres et organismes privés, sanitaires et sociaux (Uniopss), mais aussi conseiller social auprès de Jacques Chirac, place les parlementaires de l'opposition face à leurs contradictions. Alors qu'ils s'apprêtaient, il y a un an, à voter le texte de « cohésion sociale », présenté par le gouvernement d'Alain Juppé, le groupe UDF s'oriente cette fois vers l'absention et le groupe RPR a fait savoir qu'il votera contre le projet de loi, même s'il en approuve certains articles (*Le Monde* du 6 mai). Les associations souhaiteraient qu'un vote approchant de l'unanimité donne au texte la même force que celle dont avait bénéficié en 1988 le loi sur le RMI.

Conscient de l'inconfort de sa position, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, avait pris les devants en réagissant dès le 11 mai à un premier communiqué des associations. M. Debré y détaillait les défauts du projet actuel, parmi lesquels un financement *« en trompe-l'œil »*, le maintien des mécanismes d'assistance ou l'absence de mention de la famille. *« Nous ne pouvons pas approuver l'ensemble de ce projet de loi »*, concluait M. Debré, opposant ainsi une fin de non-recevoir aux associations.

Jérôme Fenoglio

Nuit d'émeutes à Genève contre l'Organisation mondiale du commerce

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les contempteurs du néolibéralisme et de la mondialisation n'allaient pas rater l'occasion : avant même les cérémonies officielles du cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral, quelques milliers d'entre eux se sont donné rendez-vous durant le week-end à Genève pour célébrer l'événement à leur manière. Une manifestation qui se voulait pacifique, mais qui a dégénéré lors de sa dislocation, samedi 16 mai en fin d'après-midi, quand des éléments « incontrôlés » se sont heurtés aux forces de l'ordre qui bloquaient l'accès au siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il s'en est ensuivi une nuit d'émeutes et de dépradations comme la paisible Genève n'en avait jamais connue, alors qu'elle s'apprête à recevoir, lundi 18 mai, le président Bill Clinton ainsi qu'une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement pour marquer le cinquanteraire de l'accord du GATT.

Placée sous le signe de l'opposition à *« la privatisation des profits et la socialisation des dommages »*, la manifestation avait pourtant débuté dans la bonne humeur. Pendant deux bonnes heures, près de 5 000 contestataires avaient défilé en scandant des slogans stigmatisant le néolibéralisme, les multinationales, et invitant à la *« résistance »*, à l'appel de l'Alliance mondiale des peuples, un collectif hétéroclite spécialement constitué pour la circonstance. Parmi les manifestants, beaucoup de jeunes, des représentants des mouvements tiers-mondistes, écologistes et de gauche, mais aussi des syndicalistes et des paysans venus de plusieurs pays européens et même du sud de l'Inde. Détournant le sigle de l'OMC, des banderoles la qualifiaient d'*« organisation mondiale du chômage »* ou, encore, de *« chantage »*, tandis qu'une autre, plus directe, proclamait : *« L'OMC tue les gens, tuez l'OMC ! »*

Malgré la présence de milliers de policiers, des dégâts ont été commis au passage du défilé. Une voiture à plaque diplomatique a été renversée, des vitrines de boutiques de luxe maculées, des vitres de banques brisées et des devantures de restauration rapide saccagées. Mais c'est quelques heures après les premières échauffourées entre des individus masqués et la police que les incidents les plus graves se sont produits. Pendant une bonne partie de la nuit et jusqu'à 4 heures du matin, entre 500 et 1 000 casseurs ont brisé des vitrines, pillé des commerces et incendié des véhicules dans le centre de la ville. Selon le chef de la police, ils se sont livrés à une véritable *« guérilla urbaine »*. Cinq personnes, dont quatre policiers, ont été blessées et une vingtaine ont été interpellées, tandis que les dégâts sont estimés à plus de 1 million de francs suisses (4 millions de francs).

En tout cas, les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées en attendant, lundi soir, le président Clinton et les autres personnalités qui doivent participer à la conférence ministérielle des 132 pays membres de l'OMC. Plusieurs centaines de policiers d'autres cantons suisses ont été appelés en renfort ; les abords du Palais des nations et le siège de l'OMC ont été déclarés zone interdite. Pendant trois jours, il est également interdit de naviguer sur le lac Léman et dix-sept postes-frontière avec la France ont été exceptionnellement fermés.

Jean-Claude Buhrer

Dominique Voynet, ministre de l'environnement, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Le lobby nucléaire existe, je n'ai pas pu le rencontrer »

« Pensez-vous que Lionel Jospin va vous suivre sur la mise en place d'une fiscalité écologique, comportant notamment un rééquilibrage entre la taxation du gazole et celle de l'essence ?

– Je crois qu'il y a un accord général, entre les différents ministères concernés, pour dire, d'une part, que le différentiel entre l'essence sans plomb et le diesel n'est pas justifié, du point de vue de la santé publique ou de l'environnement ; d'autre part, qu'il faut que le rattrapage entre les carubrants se fasse par étapes, afin de ne pas pénaliser les usagers ; enfin, pour dire que ces mesures de rattrapage doivent s'inscrire dans un chantier plus large, un chantier de fiscalité écologique.

» Je souhaite que le rattrapage au niveau moyen européen, entre le diesel et l'essence, se fasse dans un délai de trois ou quatre ans. C'est ce qui est raisonnable. Tout faire en une année serait certainement inacceptable pour les usagers ; traîner pendant dix ans serait injustifiable du point de vue de l'environnement et de la santé publique. Je n'ai pas le moindre doute que la fiscalité écologique va être la vraie bonne surprise du budget de 1999. On y travaille avec beaucoup d'énergie et avec une grande écoute de la part des services de Bercy.

– Corinne Lepage, qui vous a précédée, au sein du gouvernement Juppé, comme ministre de l'environnement, dit s'être heurtée au lobby nucléaire. L'avez-vous rencontré vous aussi ?

– Eh bien ! non, parce que c'est très difficile de rencontrer le lobby nucléaire. Il est partout et nulle part. Ce n'est pas une plaisanterie ! Quand nous discutons, au niveau européen, des directives « auto-oil » sur les caractéristiques des carburants et des véhicules, les chefs des grandes entreprises prennent rendez-vous et viennent m'exposer leurs préoccupations financières, techniques, dans mon bureau. En matière de nucléaire, ce n'est pas le cas. Le lobby exerce son activité de façon beaucoup moins démocratique puisqu'il ne vient pas débattre à visage découvert avec les acteurs politiques.

» Le lobby nucléaire a évidemment des représentants dans bon nombre de couches de la société et au Parlement. Je n'ai aucune difficulté pour le dire : Corinne Lepage a raison. Et c'est vrai que, lorsque j'ai été entendue, le 12 mai, par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur Superphénix, je me demandais si j'étais témoin ou accusée dans l'affaire ! "Comment diable ose-t-on confier des responsabilités à une antinucléaire ?", semblaient se demander mes interlocuteurs. La question inverse : "comment avoir la garantie que tout sera dit au public si la responsabilité est confiée à un pronucléaire ?", n'est jamais posée. Le nucléaire fait partie des zones d'ombre de la vie politique française. On débat de la place de l'automobile, on débat de la politique de la chasse. On ne débat quasiment jamais du nucléaire.

– Pourquoi êtes-vous hostile à l'élection des députés français au Parlement européen dans le cadre de huit grandes régions ?

– Je crains par-dessus tout les « bidouillages » des modes de scrutin. Il n'y a pas de mode de scrutin magique, chacun a ses avantages et ses inconvénients, et le résultat dépend largement du système choisi. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on modifie les modes de scrutin, à distance importante des élections et après un large débat, permettant de mettre en évidence tous les aspects de la réforme. On avait dit, à droite et à gauche, qu'il ne fallait pas modifier les modes de scrutin moins d'un an avant les élections. C'est ce qui se passerait si l'on changeait le mode de scrutin des européennes.

» Rien n'est décidé. Jusqu'à preuve du contraire, aujourd'hui, il y a la volonté de l'une des composantes de la majorité plurielle – ou de la plus grande partie de ses membres – de modifier le mode de scrutin, et puis il y a l'opposition des quatre partenaires du Parti socialiste au sein de cette majorité.

– Quitteriez-vous le gouvernement si le PS passait outre aux objections de ses partenaires ?

– Je ne fonctionne pas comme cela. On n'est pas dans le chantage, et c'est une faiblesse que de proférer des menaces de ce type. "Si je n'ai pas ce que je veux, je tape du pied, je boude et je m'en vais" : croyez-vous que les relations, au sein de la majorité plurielle, se passent comme cela ? Non ! Depuis dix mois, j'apprécie beaucoup Lionel Jospin en tant qu'animateur du gouvernement : je crois que chacun se sent écouté, respecté. En tant que relais des préoccupations électorales du PS, je le trouve nettement moins convaincant. Je ne comprends pas ce qu'un homme qui a montré son attachement à la majorité plurielle et à la dynamique née de cette majorité pourrait avoir à gagner, finalement, à violer la volonté de ces partenaires.

– Pourquoi la majorité serait-elle moins plurielle si l'on élisait les députés européens dans huit régions plutôt que dans une seule circonscription nationale ?

– Tout simplement parce que le mode de scrutin actuel permet à une liste atteignant 5 % des suffrages d'avoir des députés européens, alors qu'il en faudrait entre 10 % et 20 %, selon les régions, pour avoir des élus dans le nouveau système, ce qui serait très difficile pour chacune des quatre composantes non socialistes de la majorité. Est-on revenu à une époque où le PS cèderait à des tentations hégémoniques ? Est-ce que vraiment, au PS, on n'a pas compris que les Français apprécient la majorité plurielle en raison de l'extraordinaire habileté du chef d'orchestre du gouvernement, mais aussi parce que la possibilité, à la fois, d'être solidaire d'une démarche collective et de faire entendre des remarques, des différences, des singularités permet à chaque citoyen de ce pays de s'y retrouver ? »

Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Patrick Jarreau et Pierre-Luc Séguillon

Tirage du *Monde* daté dimanche 17-lundi 18 mai : 583 992 exemplaires . 1 -

A charge

par Pierre Georges

FAUT-IL croire désormais qu'il existe un ordre officieux des journalistes ? Avec réunion de la commission de discipline chargée de distribuer blâmes et bons points, remontrances et (auto)satisfecit, de dire le mal et le bien journalistiques, de juger les autres à défaut de s'interroger soi-même ?

C'est une tendance très actuelle, et un créneau très porteur. La presse juge la presse. La presse balaye devant la porte de la presse, celle des autres de préférence. Il y a une forte demande dans le lectorat sur le sujet, tous les sondages l'indiquent : *« Vous n'avez plus confiance en la presse ? »* Vous avez bien raison et on va vous le prouver en enquêtant sur les turpitudes présumées du voisin, de la confrérie, de la concurrence. Et en les dénonçant vivement, au nom d'une inaliénable et exclusive propriété des bons usages en matière de déontologie.

La presse a désormais ses chiens de garde. Sa presse de la presse, comme il est une police des polices, ses bœufs-carottes qui examinent les titres, les Unes, les informations et les moeurs des autres, à la lampe et au microscope. Leur lampe et leur microscope, bien sûr. Les bœufs-carottes ont tout pouvoir d'investigation sur le bien-fondé des informations, tout pouvoir de perquisition des esprits évidemment sensationnalistes, tout pouvoir de conclusion sur les intentions et calculs présumés. Et, d'une certaine manière, tout pouvoir de suspension, remettez votre stylo et votre carte de presse aux commissaires déontologiques en attendant les conclusions de l'enquête !

La presse de la presse est un genre. Et il a ses excellences désormais, qui passent leur vie à juger du travail des autres, à juger les autres, ce qui est plus simple et plus confortable que d'avoir à assumer ses propres informations. La presse de la presse se place au dessus de la presse, juge plutôt que partie, même si totalement juge et partie. Elle traque la déviance présumée, le sensationnalisme supposé, l'information gonflée, type Viagra. Elle enquête comme certains juges instruisent. A charge, coupable, forcément coupable !

Cette mise en accusation de la presse par elle-même, par ses propres redresseurs de presse, autorise quelques beaux succès d'édition façon imprécateurs et quelques articles à prétention universelle sur le mauvais usage des informations et les mauvaises manières des journalistes.

Ainsi, ce lundi matin, une double page dans *Libération* sur l'affaire du cancer et de la souris, ces recherches menées aux Etats-Unis et ailleurs, sur une nouvelle approche thérapeutique du cancer. Après une longue enquête, les bœufs-carottes de *« Libé »* concluent au crime de sensationnalisme et à la diffusion de fausse-vraie nouvelle. Pour eux, pas de doute, la diffusion en Une de cette information par les grands médias américains d'abord, puis par *Le Monde* et *Le Figaro*, procède du crime d'amplification sur la portée réelle de ces travaux. C'est leur droit de penser cela. Nous pensons autrement, estimant avoir traité cette information avec toutes les réserves et précautions d'usage. Simplement une remarque : le titre de *Libération* – *« Le tour du monde d'un faux espoir »* – étonne beaucoup. *« Faux espoir »* ? Seraient-il plus scientifiques que les scientifiques, nos chers vigiles confraternels ? Et ce titre ne serait-il pas un peu faux dans l'enthousiasme de la dénonciation ?

GAN : l'offre de General Electric jugée irrecevable

LE GOUVERNEMENT français a annoncé, dimanche 17 mai, trois jours après avoir accusé réception de cinq candidatures à la privatisation du GAN, que l'offre de l'américain General Electric Capital était irrecevable. Cette offre *« n'a pas été déposée de façon conforme au cahier des charges »*, a indiqué le ministère de l'économie et des finances. L'entreprise américaine est donc disqualifiée pour reprendre les 87,1 % du capital de l'assureur public. Selon des sources proches du dossier, l'offre de General Electric Capital était incomplète. Bercy ne précise pas si elle était contradictoire sur le fond avec le cahier des charges de la privatisation.

DÉPÊCHES

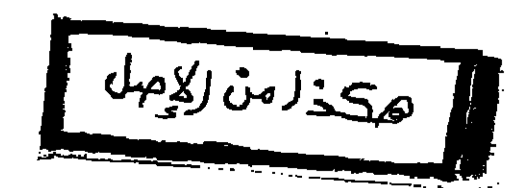
■ **NUCLÉAIRE : les équipes de la centrale de Civaux** (Vienne), victime le 12 mai d'une rupture de 18 cm sur un « coude » métallique d'un système de refroidissement, n'ont pas pu remettre le réacteur dans la configuration d'attente projetée par EDF et la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Le réacteur est donc resté sur le système de secours de refroidissement à l'arrêt *« ce qui ne devrait pas poser de problèmes »* vu le faible niveau d'énergie résiduelle (1,5 Mw) à évacuer. Des contrôles sur la centrale jumelle de Chooz, actuellement à l'arrêt, vont être lancés.

■ **CHRISTIE'S : Artemis, la holding de l'homme d'affaires français François Pinault**, a lancé, lundi 18 mai, une Offre publique d'achat (OPA) amicale sur la maison d'enchères britannique Christie's, deux semaines après en être devenu le premier actionnaire. L'offre donne à Christie's une valeur boursière de plus de 7 milliards de francs.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : les cinq derniers satellites** du réseau de télécommunications Iridium ont été lancés avec succès, dimanche 17 mai, depuis la base aérienne de Vandenberg (Californie). Ce tir complète une constellation de 66 satellites – la première du genre – placée en orbite basse. Mis en œuvre par un consortium emmené par le groupe américain Motorola, ce réseau de télécommunications cellulaires devrait permettre, dès la fin de l'année, de couvrir l'ensemble de la planète. – *(AFP.)*

■ **IMMIGRATION : une centaine de sans-papiers** occupent le foyer de la Mission populaire évangélique de la rue de l'Avre (Paris, 15e) après l'avoir envahi, samedi 16 mai. Ils réclament le réexamen de leur demande de régularisation.

■ **DROGUE : des milliers de contrôles routiers** ont été effectués, dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 mai, par des policiers et des douaniers dans le cadre d'une opération européenne destinée à contrôler les véhicules circulant sur *« les routes de la drogue »* de l'espace Schengen, entre les Pays-Bas, la Belgique et la France. Complétée par des contrôles à bord de trains Amsterdam-Bruxelles-Paris, l'opération a permis, selon la police, la saisie d'importantes quantité de stupéfiants.



Capitaux en liberté, quel bilan ?

USIONS

e

chômage.

هكذا من الأصل

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 19 MAI 1998



Capitaux en liberté, quel bilan ?

D O S S I E R

▼ Libéralisation

Depuis quinze ans, l'ouverture financière était présentée comme la seule voie à suivre. La crise asiatique oblige à réviser ce modèle

Tout a commencé pendant l'été 1997, par une banale dévaluation du baht thaïlandais et l'effet en chaîne qui en est résulté sur les monnaies indonésienne, malaise et philippine. A l'automne, la chute brutale de la Bourse de Hongkong a fait trébucher Wall Street. Presque simultanément, la faillite de plusieurs grands conglomérats coréens, suivie de l'effondrement du won, a accru la panique, et une spirale de dévalorisation des actifs et des monnaies a progressivement contaminé toute l'Asie du Sud-Est. Les déséquilibres structurels de chaque pays s'en sont trouvé amplifiés. Malgré l'injection massive de capitaux par le FMI, la spirale de baisse a continué et n'a pu être stoppée que de justesse à la porte du Japon. A un cheveu près, la planète fêtait Noël sous les décombres d'une catastrophe boursière et bancaire mondiale. Depuis, en dépit d'un timide redressement des marchés financiers, la situation reste préoccupante, notamment en Indonésie où la crise est devenue politique avec la mise en cause personnelle du président Suharto.

Deux ans après que le krach mexicain eut été stoppé de justesse, l'incendie asiatique a représenté un véritable électrochoc. Ô surprise : un marché financier mondialisé, sans bornes ni gendarmes, peut en quelques jours précipiter dans le chaos la vie économique de la moitié de l'humanité et, par ricochet, le reste du monde. Si bien que, aujourd'hui, tous les acteurs, privés et publics, s'interrogent : comment mieux sécuriser les marchés financiers ? Mais comme le souligne, à juste titre, Pascal Blanque, économiste à Paribas, il ne s'agit pas de taxer ou de recloisonner, de remettre totalement en cause le concept général de la libéralisation des capitaux, mais d'*« accompagner leur développement sans les briser »*.

Des garde-fous seront donc improvisés et testés. Mais, curieusement, personne n'estime que la sécurité passe par un bilan sérieux de quinze ans de « globalisation » financière. Comme s'il y avait un danger à tenter de mettre à plat les avantages et les inconvénients d'un mouvement qui bouleverse la planète entière. Tenter de savoir qui, de l'Etat ou des marchés, apporte la meilleure réponse quant à l'allocation des ressources, la diversification des risques, l'évaluation des valeurs fondamentales ou l'efficacité de l'information relèverait-il d'une activité politico-idéologique ? Hélas, il semble que oui ! Une réponse cohérente à chacune de ces questions passe par l'allégeance à une école de pensée.

Ainsi, l'idée libérale selon laquelle les marchés sont l'instrument de la meilleure allocation des ressources pour un développement économique harmonieux a toujours été contestée par les économistes néo-keynésiens et marxistes. Ceux-ci continuent de revendiquer un rôle-clé pour et par l'Etat national. Et là, les arguments s'échangent sans jamais se croiser. Ainsi, il est notoire que les plus grands succès économiques de ces vingt dernières années sont dus essentiellement à des croissances endogènes.

Yves Mamou

Lire la suite page III

Nous publierons dans le prochain numéro du « Monde Economie », qui paraîtra avec *Le Monde* du 26 mai, le second volet de ce dossier, qui traitera de la libéralisation des échanges.

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Harmonie

Quelle est cette étrange et soudaine accalmie ? L'Europe de l'euro, champ clos de nos guéguerres civiles et étrangères depuis sept ans, a cessé d'émettre ses vibrations éprouvantes pour les nerfs. Les dernières escarmouches portant sur la présidence de la Banque centrale européenne remontent déjà à une quinzaine ; les machines à euros ont commencé à cracher leurs millions de pièces : aucun rebondissement n'est à attendre avant un bon bout de temps.

Dans cette phase de digestion, que faire qui soit utile à la construction européenne sans être trop ambitieux ? Eh bien, par exemple, passer en revue les grandes réformes en cours un peu partout sur le continent, et s'efforcer de les faire converger plutôt que diverger, au moins dans leur conception de base. Le récent rapport de Jacques Attali sur l'enseignement supérieur a souligné à juste titre que, tant qu'à réformer l'université, autant la rendre plus comparable et plus compatible avec les systèmes voisins. Nul ne soupçonne d'ailleurs les universités de myopie européenne : avec les outils dont elles disposent (Erasmus, Socrates, Tempus), elles font des merveilles en matière d'échanges.

Le temps de travail en Europe

Il faut aller plus loin. De même qu'on ne songerait pas, aujourd'hui, à concevoir un réseau de TGV ou d'autoroutes sans le rabouter aux grands axes circumvoisins, il devrait être impossible d'envisager une réforme d'envergure sans au moins se poser la question de ce qui se fait ailleurs. Des exemples viennent immédiatement à l'esprit. La réforme des retraites en est un. C'est un impératif général, car les systèmes de prévoyance imaginés il y a plus de cinquante ans ne tiendront pas le choc de la mutation démographique. Pourquoi ne pas discuter ensemble des solutions d'avenir ? En découvrant que les autres pays ont les mêmes problèmes – qui sait ? – on décrisperait peut-être le débat national (comme en France, où les mêmes peuvent à la fois redouter qu'il n'y ait personne pour payer leur retraite et s'indigner qu'on veuille toucher au système). Le discours est valable pour la réforme de la santé. Là aussi, inflation des coûts, augmentation de la demande de soins, rationalisation des hôpitaux sont des préoccupations communes.

Une récente décision de la Cour de justice de Luxembourg a ouvert la voie à un remboursement par la Sécurité sociale des soins médicaux prodigués dans un autre pays membre. Les assurés européens ne tarderont pas à aller nombreux se faire soigner là où les prestations seront soit meilleures, soit moins chères (surtout pour les grosses dépenses). Alors, pourquoi ne pas chercher à organiser des coopérations transfrontalières, pour l'accueil et l'orientation des malades ?

Le chantier de l'harmonisation fiscale est ouvert, lui, depuis longtemps. Mais quand le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, parle de réforme de l'impôt à la télévision, il n'en pipe mot. Est-ce par crainte d'ennuyer – car, comme dit paraît-il l'éditorialiste Claude Imbert : *« Quand j'entends le mot Europe, je sors mon oreiller »* ? Ou bien, pour ne pas sembler entravé dans ce qui reste l'apanage de tout grand argentier qui se respecte, la réforme de l'impôt ? Le domaine fiscal est pourtant un domaine où la réalité d'une Europe décloisonnée risque de se faire douloureusement sentir pour les trésors publics – surtout pour les plus gourmands.

Un expert allemand proche de Gerhard Shröder, le possible successeur social-démocrate du chancelier Kohl, décrivait voici quelques semaines, à Paris, l'orientation pragmatique que devrait adopter l'harmonisation européenne : *« Il faut s'efforcer de créer des tunnels »*, expliquait-il. Autrement dit, des valeurs de référence hautes et basses entre lesquelles les pays de l'UE devraient converger. Dans autant de domaines que possible : les impôts, les charges sociales, l'âge de la retraite, la durée légale du travail, les normes anti-pollution... Tout en laissant à chaque pays sa manière de faire et ses choix, on éviterait d'un côté l'écueil du *« dumping »* social, fiscal ou écologique, et de l'autre celui de la gabegie incontrôlée. Voilà un thème de réflexion rêvé pour une période qui s'annonce inhabituellement tranquille et consensuelle.

FICHE PRATIQUE du 19.05.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Vos droits à un crédit

Juridiquement parlant, il n'y a pas de droit au crédit. Mais devant la multiplication des formules de financement, un nombre croissant de Français peut emprunter pour acheter.

D'une manière générale, il n'existe pas de droit au crédit. En clair, demander un prêt est une chose ; obtenir satisfaction en est une autre. Sachez que dans ce domaine rien n'est jamais acquis et que l'octroi ou non de votre crédit est toujours soumis au bon vouloir de votre banquier. Bon vouloir qui dépend en fait de la qualité de votre dossier.

Toutefois, en matière de crédit immobilier, les banques se livrent à une concurrence acharnée. Conséquence : des financements moins chers, plus souples, plus simples, plus sécurisants... Et des prêts qui « collent » à la situation de chaque emprunteur. Autrement dit, cette compétition permet aujourd'hui à tout un chacun ou presque de pouvoir obtenir un emprunt.

■ Des crédits sur mesure

C'est incontestable : le crédit immobilier a beaucoup changé. En règle générale, les banques ont su s'adapter aux nouveaux comportements des emprunteurs, aux nouvelles tendances de la société. Qui aurait pu croire, il y a encore quelques années, que des clients sans apport ou âgés de plus de soixante ans pourraient emprunter sans difficultés ? Tout comme les commerçants et les artisans, aux revenus par nature irréguliers ? Ces catégories, auparavant jugées « à risque », sont désormais accueillies par les établissements financiers avec autant de bienveillance que des emprunteurs traditionnels.

Autre nouveauté : les financements sont désormais taillés « sur mesure ». Ainsi, les crédits à taux fixes ont perdu de leur rigidité. Modulables, les mensualités peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Elles peuvent même être reportées en cas de difficultés financières. Les remboursements anticipés sont plus faciles à effectuer et coûtent moins cher.

Les crédits à taux variables sont sécurisés, grâce à des butoirs qui les empêchent de s'envoler en cas de hausse des taux. Là encore, les échéances sont modulables, reportables... L'époque est également aux crédits dits emboîtables. Ce mécanisme permet de « lisser » les mensualités tout en optimisant le crédit qui, du coup, coûte moins cher. Bref, les banques proposent une telle gamme de prêt, avec de telles variantes, qu'elles peuvent satisfaire pratiquement toutes les demandes.

■ Des prêts aidés

A côté des crédits du secteur libre coexistent toute une palette de prêts aidés par l'Etat. Ils sont octroyés si vous remplissez certaines conditions. On peut alors parler « d'un droit au crédit » puisque c'est la réunion de ces conditions qui justifie leur délivrance. Certains d'entre eux viennent en complément d'un crédit bancaire classique. D'autres peuvent financer la totalité de votre acquisition. Les plus connus : le prêt à taux zéro %, les prêts épargne-logement (PEL ou CEL), les prêts conventionnés (PC) et les prêts à l'accession sociale (PAS).

R. T.

Henri Bourguinat, professeur à l'université Montesquieu-Bordeaux-IV

« On n'a pas trouvé tellement mieux que le marché pour affecter les ressources »

« Les pires craintes suscitées par la mondialisation semblent avoir été confirmées par la crise asiatique de l'an dernier, avec le retrait brutal des capitaux à court terme. Ces mouvements vous paraissent-ils dangereux pour la stabilité économique ?

– Sans doute, mais ne nous laissons pas abuser par le miroir déformant des chiffres. Pour démontrer la toute-puissance des marchés financiers, on cite toujours des sommes fantasmagoriques : 1 500 à 1 800 milliards de dollars (9 000 à 11 000 milliards de francs) par jour de transactions sur les changes, 35 000 à 40 000 milliards (210 000 à 240 000 milliards de francs) de produits dérivés, 10 000 milliards (60 000 milliards de francs) de capitaux investis par les fonds de pensions, 23 000 milliards (140 000 milliards de francs) d'obligations ! Mais les chiffres doivent être relativisés, sinon ils sont trompeurs. Par exemple, cela n'a pas grand sens de comparer des flux et des stocks. Certes, les marchés des changes voient passer aujourd'hui environ 1 800 milliards de dollars (11 000 milliards de francs) de transactions quotidiennes, mais cela ne représente que 5 à 8 % du commerce mondial, ce qui compte c'est l'offre (ou la demande) nette de devises. Autre exemple : les 37 000 milliards de dollars (220 000 milliards de francs) de dérivés (swaps, options, warrants, etc.) dont on parle toujours sont exprimés en notionnel, alors qu'il faut raisonner en net et au prix du marché. Les swaps, en particulier, ne peuvent pas s'empiler comme des soucoupes dans un café. Et, sur les 23 000 milliards de dollars (140 000 milliards de francs) des marchés obligataires, il n'y en a que 3 200 (19 000 milliards de francs) qui soient des obligations internationales.

– Il n'y a donc pas de raison d'avoir peur des marchés financiers ?

– Plutôt que d'agiter des chiffres alarmistes, c'est leur fonctionnement qui doit être scruté avec soin. En effet, les marchés des capitaux sont ambivalents, ils mêlent le meilleur et le pire. Le meilleur, c'est leur rôle dans la transmission internationale de l'épargne. La Russie, l'Amérique latine ont assuré leur développement en partie grâce aux surplus de capitaux des pays riches. Le pire, c'est évidemment le risque de déstabilisation des économies, et les ajustements qui sont ensuite nécessaires pour rectifier le tir. Mais les marchés internationaux n'ont pas l'exclusivité des spéculations débridées : regardez le cas de l'Albanie, où le tiers de la population avait placé son épargne dans les pyramides et des loteries financières ruineuses. Plus fondamentalement, je dirais que c'est la dispersion des rendements entre l'investissement réel et les placements financiers – on parlait autrefois de déconnexion entre la sphère financière et la sphère réelle – qui pose un problème spécifique. C'est que les capitaux, par nature éminemment transférables – « ubiquistes », pourrait-on dire –, vont rechercher une norme de rentabilité financière uniformisée, quitte à se déplacer sans cesse sur l'échiquier international. On l'a vu en 1994 avec la crise du marché obligataire américain : les capitaux sont partis s'investir dans les pays émergents qui offraient de meilleurs rendements. Le problème est que l'intégration réelle est en retard sur l'intégration financière. La rentabilité de l'investissement réel est soumise à des contraintes qui n'affectent pas les capitaux. Elle est plus différenciée d'un secteur à l'autre, d'un pays à l'autre, parce que les règles du jeu réel (par exemple l'organisation des marchés du travail nationaux) sont moins normalisées. D'où la discordance avec une finance en « précession » sur l'économie réelle.

– Dans cette liberté de circulation des capitaux qui s'amplifie depuis le début des années 80, les risques l'emportent-ils sur les avantages ?

– Il est difficile de répondre de façon catégorique à cette question. On n'a pas trouvé tellement mieux que le marché pour affecter les ressources. Mais c'est un système soumis à de rudes secousses, en partie seulement corrigées par des phénomènes d'apprentissage. L'économiste américain Larry Summers, interrogé sur les capitaux flottants, disait récemment : « C'est comme l'aéroplane par rapport aux autres moyens de transport. Cela va plus vite, c'est plus confortable, mais ça tombe de temps en temps. » On commence seulement à comprendre les mécanismes de déstabilisation. Quand certaines économies ont des taux d'intérêt élevés et des changes fixes, les capitaux affluent. Logiquement, les taux d'intérêt devraient alors baisser, au lieu de quoi les prix des actifs flambent, l'euphorie s'installe, le taux de change réel s'apprécie, ce qui creuse le déficit de la balance des paiements. Un jour, les capitaux – internationaux comme nationaux – prennent conscience du danger, et c'est le krach.

– La faute en reviendrait au « panurgisme » des opérateurs ?

– Le problème vient surtout du fait que les économies qui reçoivent ces capitaux flottants ne sont pas de véritables économies de marché. Quand George Soros investit au Maroc ou en Malaisie, tout le monde suit. Mais il est inévitable qu'un afflux de capitaux excessif sur une Bourse encore mal établie, comme celle de Casablanca, ou celle de Kuala Lumpur, crée des déséquilibres qui, dans le second cas, se sont avérés décisifs.

– Vous voyez un danger à traiter comme un marché unifié des économies inégales ?

– Il y a certainement eu des excès dans la déréglementation. Il fallait, à l'évidence, préalablement libérer et assainir le marché financier intérieur. Certains pays ont d'ailleurs mieux su résister. Ainsi le Chili, qui passe pourtant pour le plus libéral d'Amérique latine, a pris des mesures efficaces pour limiter l'afflux de capitaux à court terme. L'Etat a un rôle à jouer, à la fois pour s'assurer d'une utilisation rationnelle des fonds empruntés, pour qu'ils servent à des projets utiles et non à construire de nouveaux gratte-ciel jouxtant les bidonvilles, et pour réguler les marchés. Au début de la crise asiatique, 30 % de la capitalisation boursière thaïlandaise étaient financés par des devises empruntées. L'autre leçon des accidents financiers de ces dernières années, c'est que l'une des conditions pour accueillir sans dommage des capitaux étrangers est d'avoir un marché des changes suffisamment flexible. Les monnaies asiatiques sont restées collées au dollar beaucoup trop longtemps.

– Les pays les moins ouverts, comme la Chine, semblent avoir mieux résisté à la tourmente asiatique.

– Dans l'ensemble, on ne peut pas dire que les pays fermés s'en tirent mieux que les autres. Le cas de la Chine n'est pas représentatif. Ce qui est vrai, c'est que les pays qui empruntent « long » pour réaliser des investissements industriels directs s'en sont plutôt mieux sortis. Pour réguler adroitement les marchés, il faut favoriser les investissements à long terme et n'accepter les capitaux flottants qu'en les calibrant strictement. Le FMI travaille aussi à mettre au point des « indicateurs de bulle » qui permettraient de mettre en garde les banques centrales. Quant aux marchés, je ne suis pas sûr qu'ils en tiendraient compte dans tous les cas.

– Vous parliez d'un mécanisme fait d'erreurs et de correction de ces erreurs. Mais la succession de crises financières ne semble pas indiquer d'amélioration du système...

– Que voulez-vous, les « esprits animaux » dénoncés il y a bien longtemps par Keynes sont toujours à l'œuvre et induisent des phases de spéculation excessives. Mais il y a quand même une certaine morale des marchés. Quand survient une crise, les emprunteurs et les prêteurs imprudents y laissent des plumes. Le problème est qu'il ne sont pas les seuls. On peut toujours rêver, comme beaucoup en France, d'une grande régulation centralisée des marchés des capitaux internationaux. Mais il faut être réaliste et progressif dans la volonté de réforme. En attendant, l'économie continue sans qu'on soit vraiment sûr qu'il y ait un pilote dans l'avion de la finance globale. C'est tout le système qui serait à revoir. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi et Yves Mamou

Au Chili, un contrôle des capitaux qui ne freine pas l'investissement

▼ Une bonne recette pour s'assurer des investissements stables

SANTIAGO
de notre correspondant

Bien avant que n'éclate la crise du peso mexicain, en décembre 1994, le Chili avait mis en place, dès 1991, un système de stabilisation des capitaux étrangers entrant dans le pays, considéré comme un modèle pour d'autres pays d'Amérique latine, confrontés, aujourd'hui, aux conséquences de la débâcle des monnaies d'Asie de l'Est. Cette volonté de contrôler la volatilité des flux de capitaux s'opère à deux niveaux : d'une part, un dépôt de 30 % du montant total du capital importé doit être confié à la banque centrale, pour une durée d'un an, sur un compte non rémunéré ; d'autre part, obligation est faite à tous les investissements directs et investissements de portefeuilles reçus par le Chili de rester au minimum un an dans le pays. La loi sur les investissements étrangers (le *Decreto Ley 600*) comporte aussi un certain nombre de dispositions visant à réglementer les investissements étrangers.

Ainsi, un Comité des investissements étrangers (CIE) doit donner son autorisation à tout investissement supérieur à 5 millions de dollars (30 millions de francs). Parmi les obligations que les investisseurs étrangers doivent respecter, il y a certes celles qui obligent à réaliser effectivement l'apport de capital dans un délai de trois ans pour les projets industriels et commerciaux et de huit ans pour les projets miniers. Les bénéfices retirés de ces activités et des investissements réalisés pourront être aussitôt rapatriés mais les capitaux, eux, devront rester au moins un an au Chili. Des contraintes que ne peuvent se permettre que les pays connaissant des taux d'épargne élevés (26 % du PIB au Chili), reconnaît-on à Santiago.

« Une véritable prison à vie pour des capitaux de plus en plus volatils », s'exclame toutefois un cadre du Banco de Santander qui, en 1997, a investi 500 millions de dollars (3 milliards de francs) pour l'achat de 51 % du Banco Osorno, confirmant ainsi la place de choix que l'Espagne occupe dans les investissements étrangers au Chili, lesquels restent toutefois dominés par les Etats-Unis. *« Ce n'est pas cela qui fera perdre au Chili son attrait »*, réplique un responsable du ministère des travaux publics qui, sous la houlette du leader socialiste, Ricardo Lagos, a mené avec succès une politique d'ouverture à l'investissement étranger des entreprises publiques chiliennes et des grands projets d'infrastructure. *« Même en pleine crise asiatique, ils ont expressément ratifié leur volonté de s'associer avec nous »*, ajoute-t-il.

En effet, quand les troubles des « dragons » asiatiques se sont mis à agiter les marchés mondiaux, au deuxième semestre 1997, le Chili n'a pas été victime du choc en retour qu'a subi, par exemple, son voisin brésilien. Certes, la Banque centrale a dû prendre quelques dispositions défensives pour parer une éventuelle contamination du séisme financier asiatique mais cet événement qui, pour d'autres pays de la région, a été vécu comme une crise locale, a pris au Chili les allures de « péripétie de la mondialisation des capitaux ». Certains ont même évoqué, au beau milieu de la crise, la possibilité pour le Chili de se transformer en havre de paix pour des capitaux affolés, à la recherche d'eaux plus calmes.

« CENTRE DE RECYCLAGE »

Les investissements que le Chili n'attire pas à cause de la dimension réduite de son marché intérieur sont-ils séduits en revanche par le rôle de « centre de recyclage » des capitaux internationaux qui, après avoir épousé des capitaux chiliens, partent à la conquête de marchés plus prometteurs ? Telle semble être en tout cas la conviction d'Alvaro Calderon et S. Griffith-Jones, qui, dans une étude intitulée « Les flux de capitaux dans l'économie chilienne ; accès renouvelé et nouvelles utilisations », affirment qu'une bonne partie des capitaux qui arrivent par le biais des ADR, les certificats de dépôt américains (American Depositary Receipts), servirait à financer le boom des investissements chiliens dans d'autres pays du sous-continent et tout particulièrement en Argentine et au Pérou. Ces dernières années, 47 % des capitaux entrant dans les pays de la région ont été apportés par des entreprises chiliennes, affirment-ils.

Présenté à Santiago il y a quelques jours, le rapport de la Commission économique pour l'Amérique de l'ONU (Cepal), consacré à l'investissement étranger en Amérique latine, était clair sur le rôle joué par le Chili : en 1996, l'afflux de capitaux étrangers dans ce pays a atteint 4,09 milliards de dollars (24 milliards de francs), en hausse de 141 % sur l'année précédente. Côté quantitatif, entre 1990 et 1996, le montant des investissements étrangers dans le pays a été multiplié par sept. Côté qualitatif, l'étude montrait que, en 1997, l'achat d'entreprises chiliennes par des investisseurs internationaux a drainé vers le pays 2,3 milliards de dollars (14 milliards de francs), qui, pour la première fois, sont allés principalement aux secteurs financiers et aux services, qui, jusqu'ici, étaient toujours classés derrière les investissements opérés dans le secteur minier. C'est ainsi que, renversant une tendance historique, les investissements miniers ont été ramenés autour de 20 % en 1996, alors qu'ils s'établissaient à 57 % en moyenne au cours de la décennie précédente.

Quelles sont les raisons de la confiance apparemment soutenue des investisseurs, en dépit des contraintes précédemment évoquées, dans un pays qui reste bon quatrième dans le palmarès latino-américain des économies qui attirent le plus les capitaux étrangers ? Certes, la forte croissance qui, depuis dix ans, a fait progresser le PIB chilien de 7,9 % par an en moyenne, une progression qui est de loin la plus importante de la région sur cette période, est bel et bien pour quelque chose dans l'attrait pour ce petit pays d'un peu moins de 15 millions d'habitants et dont le marché intérieur est modeste comparé aux grands marchés mexicain, brésilien et argentin. Mais, de l'avis d'un conseiller économique, plus que la stabilité économique que connaît le Chili depuis le retour de la démocratie et le réalisme dont ont fait preuve les autorités actuelles qui n'ont pas hésité à endosser le modèle économique bâti sous le régime militaire, l'essentiel de ce succès résiderait dans l'existence de *« règles claires qui, certes, cherchent à attirer les capitaux étrangers, en dépit des contraintes qui, dans d'autres circonstances, pourraient décourager des capitaux de plus en plus jaloux de leur liberté de mouvement »*.

Eduardo Olivares

Le lourd tribut de l'Asie

▼ La crise va-t-elle conduire à une refonte de « l'architecture financière » mondiale ?

HONGKONG
correspondance

Visitant Hongkong à la fin mars, l'économiste américain Paul Krugman, le premier à avoir tiré la sonnette d'alarme sur le ralentissement de la croissance de la région, lançait ce pronostic : *« Je pense que de cette crise va sortir un monde où la mobilité des capitaux sera restreinte, soumise à plus de contraintes imposées par les emprunteurs eux-mêmes, plus que par les prêteurs. »*

De fait, la crise est intervenue à l'issue d'une libéralisation radicale des systèmes financiers dans les trois pays aujourd'hui placés sous la tutelle du FMI. La Thaïlande a réduit le montant des réserves obligatoires de ses banques commerciales, assoupli les contraintes de gestion de ses institutions financières, autorisé l'achat de titres avec de la dette bancaire, dérégulé les prêts à l'immobilier et surtout, en 1993, facilité l'emprunt des banques sur les marchés étrangers par la création des fameuses BIBF (Bangkok International Banking Facilities), des banques off shore filiales des banques thaïlandaises. Avant, la Corée du Sud avait éliminé le contrôle des taux d'intérêt, fait sauter les limites à l'endettement dans le pays ou à l'étranger des sociétés commerciales, et accru la compétition dans les services financiers. En Indonésie enfin, les autorités ont totalement ouvert le marché aux banques privées pour concurrencer les banques publiques, donnant lieu à une multiplication d'établissements financiers et, partant, à une explosion du crédit, à un effondrement des marges, donc à une fragilisation extrême de l'ensemble du système bancaire.

Résultat : alors que les taux d'intérêt sur le dollar étaient bas, ces banques ont massivement emprunté à court terme et en devises, pour se livrer à une course au crédit à long terme libellé dans la monnaie locale. Et ce, alors que le contrôle des banques était encore embryonnaire. Cela dit, en Indonésie, ce sont les sociétés commerciales elles-mêmes qui se sont directement endettées en devises. Cette accumulation de dettes à court terme et en devises, non couvertes, a rendu cette région du monde extrêmement vulnérable au double risque de change et de maturité. Les gouvernements ont bien tenté, dès les premières turbulences du printemps 1997, de décourager l'afflux de capitaux courts et de réduire la spéculation en interdisant aux banques locales de prêter des devises aux non-résidents, mais il était trop tard.

Aux premières inquiétudes sérieuses, les capitaux se sont retirés, créant un cercle vicieux : le décrochage des monnaies a alourdi la dette en devises de toutes les entreprises locales, saines ou surendettées, qui se sont précipitées pour couvrir leur endettement. Car, à l'exception de la Corée du Sud, ces pays avaient également mis en place des marchés à terme sur leur devise. Reposant sur des rachats de dollars à terme, ces opérations de couverture de milliers d'entreprises ont accéléré la baisse des monnaies asiatiques, dans des proportions qui n'avaient plus grand rapport avec l'économie réelle. *« On s'est rendu compte que dans ces petites économies, ces marchés à terme ont des effets pervers qui peuvent mettre par terre une monnaie*, explique Frédéric Lainé, responsable des dérivés au Crédit lyonnais Securities Asia. *Au lieu de déterminer la valeur à terme d'une devise en fonction de sa valeur au comptant, comme c'est le cas sur les marchés à terme, celle-ci était fixée par la valeur à terme sur laquelle spéculaient quelques-uns. Dans ce cas, de tout petits montants suffisent à faire plonger une monnaie. »*

NUANCE DE TAILLE

L'économiste en chef de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz, admettait récemment, à Manille, que *« la crise ne serait pas arrivée s'il n'y avait pas eu une libéralisation des opérations en capital dans ces économies. »* Même écho dans certaines salles de marchés de Hongkong, d'ordinaire plus enclines à défendre la suppression des barrières : *« Tout le monde reconnaît que la convertibilité seulement partielle du yuan est une bonne chose*, note un trader en devises d'une grande banque locale. *C'est un facteur de stabilisation indispensable pour la Chine dans la phase de réformes de son économie. »* Pour Paul Krugman, on assiste même à un changement de cap de la pensée économique : *« Il se produit actuellement un changement de point de vue radical chez les économistes éclairés, qui estiment que c'est jouer avec le feu que de conduire une libéralisation complète des capitaux courts dans les économies émergentes. »*

Si l'idéologie du tout-libéral semble perdre quelques adeptes, c'est qu'elle omet peut-être un aspect-clé de ces économies : leur taille. Ce qui est bon pour les Etats-Unis ou l'Europe ne l'est pas forcément pour un pays comme la Thaïlande, dont l'économie en 1996, avant la crise, ne dépassait pas 2 % de la capitalisation boursière de Wall Street. Dans un jour normal, New York s'enrichit ou s'appauvrit pour un montant équivalent à la moitié de ce qu'était l'économie thaïlandaise à son pic. Un changement même marginal de l'opinion des marchés américains sur la Thaïlande suffit donc à l'inonder de capitaux, et créer une bulle financière, ou au contraire à déclencher une crise de liquidité qui terrasse son économie.

Autre « découverte » des économistes, contrairement aux investissements directs étrangers – qui, rappelons-le, ne sont pas remis en cause par la crise –, les capitaux courts, à l'exception des crédits commerciaux qui sont à la base de la liquidité d'une économie, contribuent peu à la croissance économique réelle.

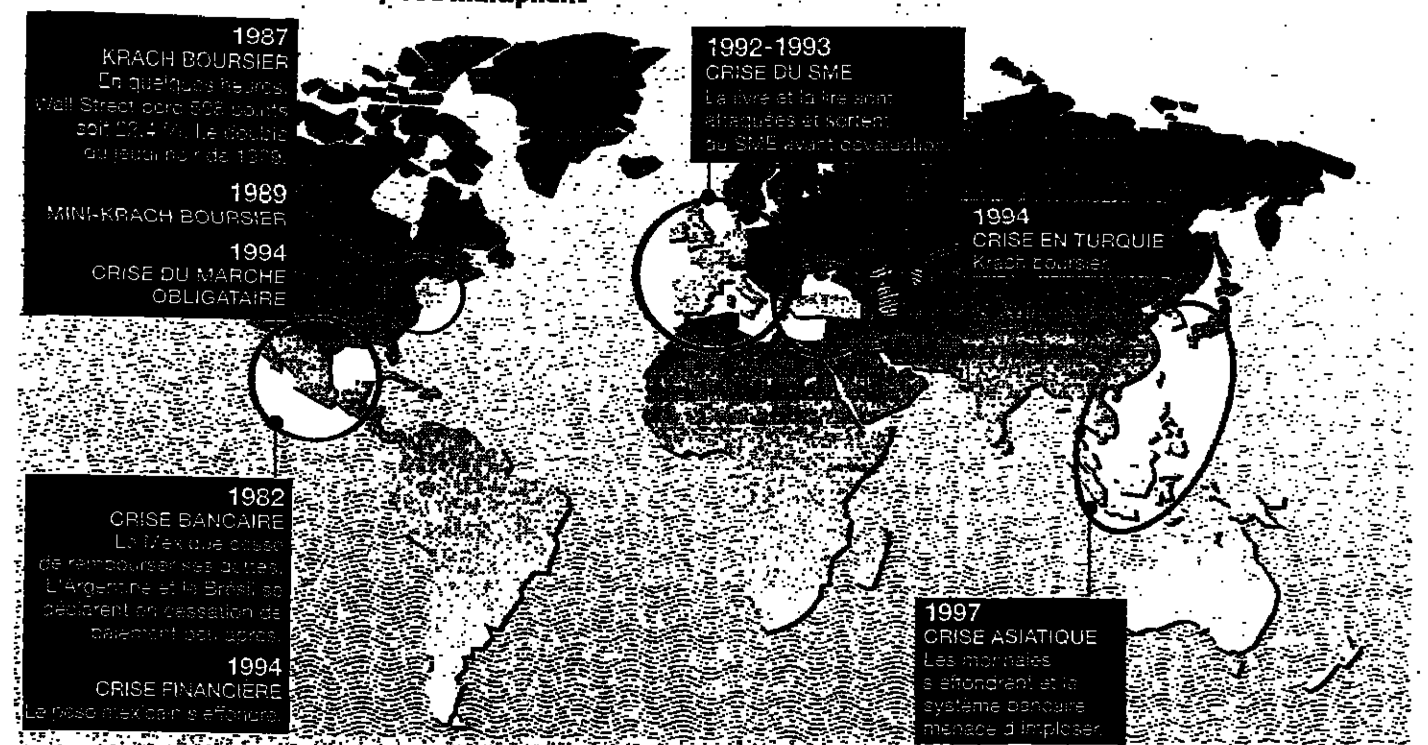
« Il y avait trop de traders sur l'Asie, qui avaient trop de capitaux à leur disposition, et se sont révélés de moins en moins sélectifs dans leurs recommandations », explique Frédéric Lainé. Pourtant, pour qui savait lire, les signes étaient déjà là, preuve que les prêteurs sont tout aussi responsables de cette crise que les emprunteurs : le rendement des capitaux investis baissait depuis 1995 sur la région, rappelle Callum Henderson dans un livre qui vient de paraître, et intitulé *Asia Falling ?*. On se souvient qu'au début de 1997, l'écart de rémunération entre les bons du Trésor américain et des titres comparables thaïlandais et même les obligations indonésiennes était d'environ 10 %, signe que les marchés n'avaient aucune idée du risque sous-jacent de ces économies.

De plus en plus de voix s'élèvent pour demander une nouvelle approche de la libéralisation des mouvements de capitaux. En Asie, lorsque la situation se sera stabilisée et que la croissance sera revenue, on pourrait bien voir les emprunteurs mettre en place des systèmes de limitation à l'entrée des capitaux courts, par des taxes sur les emprunts en devises, ou par des restrictions sur certaines transactions spéculatives. Avec une justification que de moins en moins de libéraux contestent : les risques que ces capitaux courts font courir à l'ensemble du système économique sont infiniment supérieurs à la somme des risques pris individuellement par chaque investisseur. Ce que la théorie économique appelle *« les externalités »*.

Valérie Brunschwig

La ronde folle des capitaux

Des accidents financiers qui se multiplient



L'activité des marchés financiers internationaux

en milliards de dollars

DÉRIVÉS (GRÉ À GRÉ) échelle de droite

DÉRIVÉS (MARCHÉS ORGANISÉS) échelle de droite

150 – 100 – 50 – 0 ; 24 000 – 16 000 – 8 000 – 0

1994 · 1995 · 1996 · 1997

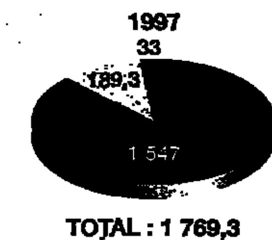
CRÉDITS BANCAIRES NETS échelle de gauche — ÉMISSIONS NETTES DE TITRES

Sources : Banque d'Angleterre, Euroclear, Euromoney, Futures Industry Association, International Financing Review, International Swaps and Derivatives Association, International Securities Market Association, données nationales, BRI.

Les emprunteurs sur le marché international des capitaux

en milliards de dollars

1993: 66,8 · 23,8 · 728 — TOTAL : 818,6



TOTAL : 1 769,3

ZONE OCDE — ZONE NON OCDE — INSTITUTIONS DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Source : OCDE / FMI

Capitaux en liberté

Suite de la première page

La Corée, le Japon, notamment, se sont taillé une place respectable dans l'économie mondiale grâce à une relative fermeture de leurs économies, une politique industrielle vigoureuse financée de manière autoritaire par l'appareil bancaire, le tout étayé sur l'ouverture des marchés occidentaux qui assuraient un débouché à la production. Une méthode qui peut de moins en moins être érigée en modèle, tant l'accès au marché mondial oblige aujourd'hui des puissances moyennes à pratiquer parallèlement une politique d'ouverture progressive de leur commerce comme de leur marché financier. Mais pour les pays qui n'avaient pas l'assise financière suffisante, les marchés ont joué un rôle essentiel dans la croissance de leurs économies. Les statistiques de la Banque mondiale montrent clairement que les flux financiers en direction de l'Amérique latine, de l'Asie ou de l'Afrique ont été multipliés par trois entre 1990 et 1997. De 98,3 milliards de dollars (près de 600 milliards de francs) en 1990, les ressources à long terme des pays en développement, y compris les « dragons » et « tigres » asiatiques, sont passées à 300 milliards de dollars en 1997 (1 800 milliards de francs). Sur cette somme, les flux d'origine gouvernementale ont regressé, passant de 56,4 (340 milliards de francs) à 44,2 milliards de dollars (265 milliards de francs) tandis que les flux d'origine privée sont passés de 42 (250 milliards de francs) à... 256 milliards de dollars (1 500 milliards de francs) au cours des huit dernières années.

Mais face à ces chiffres en faveur de l'utilité des marchés, une double critique surgit aussitôt. La première touche aux inégalités. L'afflux de capitaux a entraîné un développement économique inégal au sein de chaque pays, créant des zones de croissance forte accompagnées d'un surcroît de pauvreté pour celles qui restaient à l'écart. Par ailleurs, au nord comme au sud, ces flux de capitaux privés ont engendré et multiplié les « bulles » financières spéculatives, notamment dans l'immobilier. Si bien que de nouveau, la question de l'allocation des ressources surgit. *« Malgré des techniques financières de plus en plus sophistiquées,* [les crises ont] *pour origine une mauvaise allocation des capitaux qui impose des fluctuations brutales aux marchés et limite leur capacité de régulation »*, indique Jérôme Sgard, économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Retour à la case départ, donc.

A la décharge des marchés, il importe de ne pas oublier que le décloisonnement a permis aux entreprises comme aux Etats de se financer à meilleur compte. La fin de l'encadrement du crédit, le pilotage de la masse monétaire par les taux, la fin du contrôle des changes, la possibilité donnée aux multinationales comme aux PME de prêter leur excédent de trésorerie, ont fait sauter le monopole bancaire sur le crédit et obligé ces mastodontes financiers à baisser leurs taux et à améliorer leur productivité. Cette pression nouvelle de la concurrence a eu toutefois un corollaire inquiétant : elle a obligé les banques à prendre des risques accrus et très spéculatifs sur les marchés financiers pour regonfler leurs marges. Quant à la volatilité des cours, accrue par la déréglementation des marchés, elle finit également par coûter cher aux acteurs économiques : un *trader* peut ainsi arriver à sécuriser parfaitement des capitaux contre le risque de change ou de taux, par exemple, mais au moyen d'une multiplication des opérations qui finissent par avoir un coût plus élevé qu'il y paraît.

IMPOSSIBLE BILAN

Autre accusation : le court terme contre le long terme. Accuser les marchés de ne se préoccuper que du court terme n'est pas non plus exact. L'internationalisation des fonds de capital-risque est aujourd'hui une donnée de base de l'innovation et de la recherche technologique appliquée. Les fonds de capital-risque américain ou anglais ont compensé depuis longtemps l'avarice des capitaux à risque français à l'égard des PME de haute technologie. A cet égard, la récente mesure fiscale inaugurée, avec succès, par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, pour grossir les fonds proprement nationaux de capital-risque pourrait bien se révéler une erreur. A quoi bon donner une échappatoire fiscale uniquement française à des dizaines de milliards de francs, alors que le marché international des capitaux à risques suffit à cofinancer largement l'investissement national dans les hautes technologies ? Surtout que parallèlement une législation restrictive en matière de *stock options* (actions gratuites destinées à motiver les cadres des PME innovantes) encourage les PME à se délocaliser à l'étranger.

Bref, impossible d'établir un bilan ! Comme si les concepts classiques peinaient à cerner une réalité à la fois nouvelle et surtout mouvante. Telle est d'ailleurs l'idée avancée par Nicolas Bouleau, professeur de mathématiques à l'Ecole des ponts et chaussées et spécialiste de mathématiques financières. *« Il n'y a pas de réalité économique objective qui permette de dire que les marchés s'égarent. Les marchés sont aussi la réalité économique et le discours qu'ils tiennent sur les valeurs ou les économies nationales doit être pris en compte. »* En d'autres termes, les marchés financiers sont devenus un authentique *« pouvoir »*, au même titre que *« la science »* ou *« l'organisation de la vie politique nationale »*, continue Nicolas Bouleau.

Quand Muhammad Mahattir, premier ministre de Malaisie, impute l'effondrement de l'économie malaise à une conspiration de la finance internationale, ou quand le gouvernement japonais réclame des garde-fous pour empêcher que son système bancaire ne soit balayé par la spéculation, tous deux disent à peu près la même chose : le pouvoir politique national est interrogé, secoué et mis en demeure de s'expliquer et de se réformer face aux mouvements erratiques qui affectent les marchés de capitaux. Marchés dont la réalité économique est aujourd'hui aussi incontournable qu'Internet ou la bombe atomique.

Le cas indonésien est le dernier exemple en date de cette interpellation du politique par le financier. En se retirant massivement du pays, les capitaux spéculatifs et non spéculatifs ont mis à nu la dictature de la famille Suharto, le pillage et la corruption qui avaient été organisés à l'échelon national. *« Pour faire des affaires là-bas, il valait mieux avoir l'organigramme de la famille en tête que des règles de bonne gestion »*, se souvient un banquier qui a longtemps été en poste en Asie.

C'est parce que la « dangerosité » des marchés financiers est exacerbée par l'opacité et la corruption que le Fonds monétaire international a fait de la lutte contre la *« bad governance »*, l'une de ses tâches principales. Qu'est-ce que la *bad governance* ? *« Un mot qui recouvre la corruption, le népotisme, le clientélisme, les monopoles, les relations incestueuses entre les Etats, les banques et les entreprises. Penser qu'on ne pourra venir à bout des crises en ne s'attaquant qu'à la composante macroéconomique, c'est tout simplement se tromper de crise... et de siècle*, expliquait Michel Camdessus, directeur général du FMI au *Monde* (*Le Monde* du 24 avril). *Nous sommes dans un monde nouveau, avec ses chances et ses périls. C'est un changement dont nous ne mesurons pas encore la portée. Mais vraiment nous avons changé de siècle. »*

A notre insu presque, les marchés financiers deviennent porteurs d'un modèle de société. Pour qu'ils puissent fonctionner, entreprises industrielles et financières, milieux politiques et économiques doivent produire toujours plus d'information et de transparence. Une révolution pour les pays d'Asie ou d'Afrique où les liens entre milieux politiques et milieux d'affaires sont de tradition. Sans parler des pays occidentaux où la déréglementation s'est accompagnée d'une montée en ligne des affaires de corruption.

C'est en tout cas en direction de plus de transparence que les gouvernements du G 7 s'acheminent. Favoriser les échanges de données entre les places boursières et les autorités de surveillance, dissiper au maximum l'opacité financière sur les pays, les banques et les entreprises, mieux responsabiliser les multinationales financières pour faire régner la clarté sur les marchés pourrait avoir des effets positifs. Mais qui ne seront pas sans répercussion sur les systèmes politiques nationaux.

Le débat sur ce sujet ne fait que commencer : pour Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, cette transparence passe par un renforcement du pouvoir de contrôle des organisations multilatérales. *« Etant donné le renforcement des exigences prudentielles, la Banque des règlements internationaux (BRI), déjà très impliquée dans ce domaine, devrait se voir doter de nouvelles missions et moyens supplémentaires. »*

La transparence sur le marché financier aura-t-elle les mêmes effets que les panneaux d'information sur le périphérique à Paris ? Informés en temps réel de l'état du trafic et du temps qu'ils mettront à joindre l'une ou l'autre des portes de Paris, les automobilistes fous ont fini par lever le pied. Le nombre des accidents a baissé et le trafic s'en est trouvé mieux réglé. Curieusement toutefois, le nombre des voitures empruntant le périphérique a aussi baissé.

Yves Mamou

MARCHÉS FINANCIERS
Questions-réponses

1 Comment libéralise-t-on les marchés ?

Deux conditions sont nécessaires pour « libéraliser » des marchés de capitaux. Il faut :

– un cadre réglementaire qui évolue. Les lois et règlements qui cloisonnent chaque marché et empêchent les capitaux d'entrer et de sortir librement du territoire national doivent être allégés. Sans suppression de la réglementation sur les changes, par exemple, il n'est pas d'internationalisation du marché de capitaux possible ;

– un support technologique. Ce sont les progrès techniques (informatique plus télécommunications) qui permettent aux ordres d'achat et de vente d'être émis et exécutés en temps réel de n'importe quel point de la planète en direction de n'importe quel autre.

Ces deux conditions sont entrées en interaction l'une avec l'autre. C'est à partir du moment où la technologie a rendu possible la circulation des flux financiers que les règlements ont commencé d'être contournés. Plutôt que de durcir le jeu du gendarme et du voleur, les pays anglo-saxons ont trouvé plus judicieux de relâcher progressivement la pression. Les flux financiers qui étaient réglementés jusqu'au début des années 80 ont conquis progressivement leur liberté. Tous les autres pays de l'OCDE ont fini par suivre, de crainte de voir leurs marchés financiers littéralement aspirés par les marchés décloisonnés de Londres et de New York.

2 La technologie rend-elle plus dangereux les marchés de capitaux ?

Les programmes de gestion automatique des portefeuilles d'actions et d'obligations ont été accusés d'être à l'origine du krach de Wall Street d'octobre 1987 ou du « trou noir » de juillet 1990. Depuis 1993, des corrections ont été apportées à ces logiciels pour empêcher qu'un mouvement de baisse ne se transforme en débâcle automatique.

Mais la technologie permet aussi en principe de réduire les risques. Dans les grandes banques, la gestion du risque de marché est de plus en plus confiée à des systèmes informatiques clés en main. Après J. P. Morgan qui a mis en service CréditMetrics en avril 1997, Credit Suisse Financial Products est lui aussi entré dans la course avec CréditRisk+. Ces logiciels déterminent la valeur en risque de chaque catégorie d'actifs au comptant et à terme à l'aide de différents paramètres comme la volatilité, le changement éventuel de notation... Ce sont des aides à la décision.

3 Quels sont les mots-clés du libéralisme financier ?

La levée progressive du contrôle des changes et les diverses mesures de libéralisation ont engendré une forte croissance des flux de capitaux. Cette globalisation financière peut se caractériser par trois mots-clés ou règle des « trois D » : décloisonnement, déréglementation, désintermédiation.

Le premier terme peut se résumer par abolition des frontières à l'intérieur d'un même marché (séparation entre marché boursier et marché obligataire, ou entre marché hypothécaire et marché boursier).

La déréglementation désigne surtout la levée du contrôle des changes qui empêche les capitaux de quitter (ou de pénétrer) dans le territoire national sans autorisation de l'Etat.

Quant à la désintermédiation, elle est aussi un allégement réglementaire qui permet d'introduire la concurrence entre les établissements financiers et non financiers.

Avant 1982, l'essentiel des financements internationaux passait par l'intermédiaire du système bancaire. La crise de la dette du tiers-monde, à partir de 1982, et la réorientation des flux financiers nord-nord ont fait basculer la vente et l'achat de capitaux vers une logique de marché où ceux qui avaient de l'argent pouvaient le prêter à ceux qui en avaient besoin.

4 Quelles ont été les étapes de la levée du contrôle des changes en France ?

– 4 octobre 1985 : suppression des restrictions relatives aux crédits commerciaux à l'exportation libellés en francs français ;

– 15 mai 1986 : suppression de l'obligation de cession anticipée des recettes en devises des exportateurs ;

– 21 mai 1986 : couverture à six mois généralisée à tous les produits ;

– 18 décembre 1986 : libéralisation des prêts financiers aux non-résidents ;

– 23 décembre 1988 : autorisation de prêts de titres libellés en francs aux institutions financières non résidentes ;

– 9 mars 1989 : les prêts en francs sous n'importe quelle forme sont libres.

5 Qu'est-ce que les marchés de produits dérivés ?

Les marchés de produits dérivés ont été importés des Etats-Unis en Europe au début des années 80. Ces marchés portent sur des contrats à terme : autrement dit, il s'agit de conclure maintenant une transaction qui se réalisera (ou non) dans le futur, à trois mois, six mois ou neuf mois... Certains de ces contrats peuvent donner lieu à un paiement immédiat ou à aucun paiement du tout. Ces produits financiers nouveaux (*futures*, *swaps*, *options*...) correspondent à un besoin réel des entreprises. Ils permettent de couvrir certains risques sur les changes ou les approvisionnements en matière première.

Le développement des marchés dérivés est sans commune mesure avec le développement des marchés « réels » qui cotent les actions et les obligations. Selon les statistiques de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA), le montant des contrats dérivés de gré à gré est passé de 4 449,4 milliards de dollars en 1991 à 28 733,4 milliards de dollars au premier semestre 1997. Sur cette somme, les contrats sur taux d'intérêts représentent 22 115 milliards de dollars contre 1 548 milliards de dollars pour les contrats sur devises.

6 Quel est le principe de la Tobin Tax ?

L'idée a été proposée dans les années 70 par l'économiste James Tobin. Il s'agit d'introduire un petit grain de sable dans les rouages de la spéculation internationale, sous la forme d'une taxe de 0,01 % prélevée sur les mouvements de capitaux. Même très faible, cette taxe pourrait décourager les opérations d'arbitrage les plus brèves, les « aller-retour » sur devises. Avec 1 500 milliards de dollars de transactions quotidiennes, 150 millions de dollars par jour pourraient être récoltés et affectés à des oeuvres utiles telles que des aides financières multilatérales, un fonds de stabilisation des changes pour les pays pauvres... L'idée, séduisante, soulève plusieurs questions : qui, en l'absence d'autorité supranationale, pourrait décréter cette *taxe*, la lever, la gérer ? Comment forcer tous les pays à l'appliquer ? Vu son faible montant, serait-elle efficace face à des risques de change majeurs comme ceux qui se sont matérialisés lors de la crise asiatique (dévaluations de 15 ou 20 %, voire plus, d'une monnaie) ?

Bibliographie

- **Globalisation financière, l'aventure obligée**, de Michel Aglietta, Anton Brender et Virginie Coudert, Cepii-Economica, 1990, 328 p., 150 F.
- **La Mondialisation financière, genèse, coûts, enjeux**, ouvrage collectif coordonné par François Chesnais, Syros, 1997, 305 p., 130 F.
- **Les Mouvements internationaux de capitaux**, de Jacques Léonard. Economica, 1997, 204 p., 125 F.
- **Echanges et finance internationale**, de Philippe d'Arvisenet et Jean-Pierre Petit, Banque éditeur, 1997, 550 p., 350 F.
- **Martingale et marchés financiers**, de Nicolas Bouleau, Odile Jacob, 1998, 215 p., 145 F.

هكذا من الأصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mars	mars	mars	février	février	mars	janvier
Dernier mois connu	−0,2	−1,9	−0,6	1,1	−1,3	0	−0,2
Sur 12 mois	4,4	−5,3	5,6	8,1	2,8	0,3	1,4
Taux de chômage (en %)	avril	mars	mars	mars	janvier	mars	avril
Dernier mois connu	4,3	3,9	11,5	12	12,2	4,9	8,4
Un an avant	5,0	3,3	11,2	12,5	12,4	6,1	9,5
Indice des prix (en %)	mars	mars	avril	avril	avril	mars	mars
Dernier mois connu	0,1	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	0,1
Sur 12 mois	1,1	2,2	1,4	1	1,8	2,6	0,9
Solde commercial (en milliards)	février	mars	février	février	février	février	février
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−17,5	900,5	12,1	14	3 417,7	−2,2	1,8
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−183,5	11 542	127,4	182,6	47 771,5	−14,5	20,9
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−183,5	94,1	72,3	30,8	27,6	−23,8	15
Croissance du PIB (en %)	98 T1	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	4,2	−0,7	1,1	3	0,7	1,3	3,0
Sur 12 mois	3,6	−0,2	2,3	3	2,8	2,8	4,2
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,3	0	2,8	3,6	0,3	−2,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,4	−3,5	−2,3	−3	−2,6	−0,8	1,8
1997 (estimations OCDE)	0	−3,1	−2,6	−3	−2,7	−1,9	0,9
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	61,3	57,7	121,6	53,8	96,7

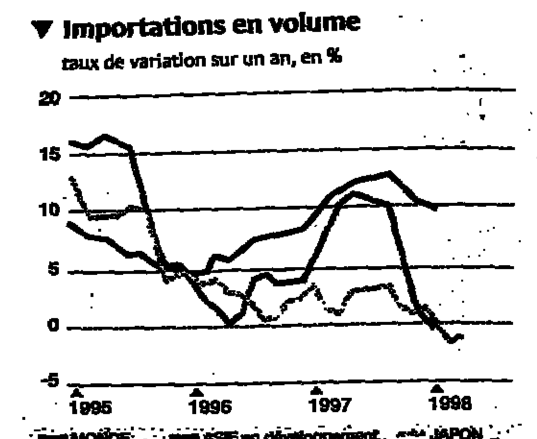
LA FAIBLESSE DE LA DEMANDE ASIATIQUE PÈSE SUR LE COMMERCE MONDIAL

Au dernier trimestre de 1997, la croissance du commerce mondial a marqué une inflexion, qui semble se confirmer début 1998. La progression de la demande mondiale d'importation mesurée sur un an est ainsi revenue de 12,5 % en septembre 1997 à 10 % en janvier 1998.

L'atonie de la demande asiatique est largement à l'origine de ce mouvement. Les importations des pays de la région les plus durement touchés par la crise sont orientées à la baisse depuis l'automne dernier, consécutivement à la crise de liquidité à laquelle ils ont été confrontés et en raison d'une chute de la demande interne. La faiblesse des importations du Japon – troisième importateur mondial – freine également l'expansion des échanges internationaux.

En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

▼ **Importations en volume**



À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 588 000	2 989 800

Les surprises d'une euphorie américaine qui dure

▼ Etats-Unis
Les ingrédients d'un ralentissement de la croissance sont réunis, mais sont encore contrecarrés par l'exubérance de la Bourse

Depuis le temps que l'on considère qu'elle *ne peut continuer ainsi*, et à ce rythme, l'économie américaine pourrait encore réserver des surprises.

La *croissance du premier trimestre*, non seulement ne s'est pas ralentie comme certains le pensaient ou l'espéraient. Elle s'est au *contraire accélérée, passant en* rythme annuel de 3,7 % au dernier trimestre 1997 à 4,2 % au premier de cette année. Le taux de chômage n'a *jamais été aussi faible* (4,3 %) depuis les années 50 et la confiance des consommateurs, telle que mesurée par l'indice du « *Conference Board* » *est toujours* en progression.

La plupart des ingrédients qui permettraient de pronostiquer un *ralentissement de la croissance* sont pourtant dès aujourd'hui réunis. Mais leurs effets sont, en même temps, contrecarrés par l'impact de facteurs financiers.

L'analyse des composantes de la demande montre que des niveaux élevés sont désormais atteints. Le marché immobilier est en situation de boom. La construction de logements a progressé de 5,7 % en un an. Les chiffres des ventes de logements nouveaux de mars (− 5 %) sont trompeurs dans la mesure où ils succèdent à des niveaux très élevés en janvier et en mars. Tout indique que les ménages *consacrent plus d'argent à leur* logement, que le marché de l'habitation secondaire se développe, et que, d'une manière générale, les Américains *réaffectent une partie* de leurs actifs financiers, notamment leurs gains boursiers, sur des actifs physiques. *Les lancements* de chantiers pourront-ils continuer longtemps à progresser à un rythme aussi rapide ? De son côté, le secteur industriel commence à s'essouffler. Les ventes d'automo*biles ont atteint un plateau.* Compte tenu de l'accumulation par les ménages de biens divers dans les dernières années, on ne peut s'attendre à ce que la vigueur future de l'économie provienne d'une nouvelle progression des ventes de biens de consommation *durables*.

L'investissement productif a également bénéficié d'une très forte progression lors des deux dernières années et se situe actuellement à un niveau qui favorise une progression des stocks.

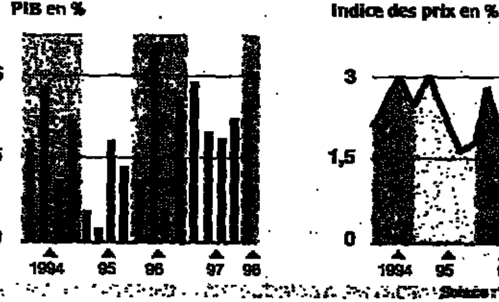
Enfin, l'impact de la crise asiatique commence à se faire sentir sur les chiffres du *commerce extérieur* dont le déficit progresse rapidement et cette détérioration devrait se prolonger tout au long de l'année. Elle exerce un effet important de contraction sur la progression de la croissance. A contrario, elle souligne ce qu'est, sans elle, la *dynamique* de l'activité « domestique » : on estime qu'au premier trimestre le déficit externe a ôté aux 4,2 % de progression du PIB un peu plus de 2 points de pourcentage.

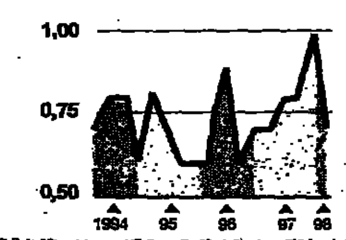
Si cette analyse qui attribue une grande partie de la puissance de l'activité au premier trimestre à El Niño (l'effet climatique qui, donnant un hiver d'une douceur exceptionnelle, a suscité une consommation forte et des achats anticipés sur la période de printemps) est exacte, il suffirait de laisser place au libre jeu de *l'économie pour revenir, naturelle*ment, à l'atterrissage en douceur : état « idéal » d'une croissance de l'ordre de la moitié du rythme actuel, *considérée comme n'étant* pas susceptible d'engendrer des tensions inflationnistes.

Il n'y aurait donc aucune raison *pour la Réserve fédérale* (Fed) de resserrer maintenant sa politique monétaire en remontant ses taux d'intérêt. Même avec cette croissance très rapide que les Etats-Unis connaissent aujourd'hui, on a beaucoup de peine à déceler des indices sérieux d'inflation. Les prix à la consommation n'augmentent que de 1,4 % par an et on sait que, pour des raisons techniques, leur niveau est surestimé. Le département du travail qui a la charge de leur élaboration *ne procède que* lentement à leur correction en changeant ses méthodes, et les spécialistes estiment que le niveau *réel des prix de détail est, en fait,* inférieur d'un demi à sept dixièmes de point au chiffre officiel.

Les tensions sur le marché du travail sont désormais vives. Après les années 80 de pénurie de crédit (*credit crunch*), on est aujourd'hui dans une période de *pénurie* d'emplois (*labor crunch*). Pour faire face à leurs besoins, les entreprises *offrent des postes même à des* personnes sans qualification, n'ayant pas l'équivalent du baccalauréat, ou à des retraités qui acceptent de reprendre une activité.

▼ **La renaissance de l'économie américaine**





« EFFET DE RICHESSE »

Cependant, la pression sur les coûts salariaux reste modeste. La Fed *surveille de près* l'ECI (employment cost index), indicateur de ces coûts. Peut-être ne couvre-t-il pas toute une série des avantages que les employeurs concèdent de plus en plus à leurs salariés (stock-options, bonus divers). Toujours est-il que l'indice *ne donne pas aujourd'hui des si*gnaux d'alerte graves. La tension sur les salaires ne se traduit donc pas, ou pas encore, dans les prix.

Dernière observation dans le même sens : les taux d'intérêt réels, et non plus nominaux, restent élevés, au-dessus de 4 % (*taux à court terme* de 5,5 % avec une inflation à 1,4 % an). On ne peut pas vraiment considérer que la politique monétaire actuelle est « *accommodante* ».

Mais cette analyse fait l'impasse sur ce qui est devenu une des *préoccupations essentielles des* autorités américaines : l'approche d'une situation de « bulle » des actifs financiers. L'« *exubérance irrationnelle* » des marchés boursiers avait déjà *été dénoncée par le pré*sident de la Réserve fédérale. Or c'est elle qui provoque « un effet de richesse » puissant, qui crée *une forte incitation à la progres*sion de la consommation, et alimente le boom du marché immobilier. L'inflation des actifs *financiers se manifeste* par des cours boursiers jugés déraisonnables compte tenu des profits attendus des entreprises concernées. *Coter 27 à 28 fois le bénéfice an*nuel est, selon ces experts, clairement excessif.

Mais les avertissements donnés par la Fed sont restés sans effet. *Le* premier message d'Alan Greenspan n'a provoqué qu'une baisse très temporaire des cours. Le dernier résulte d'une fuite selon laquelle, lors de la dernière réunion du comité de politique monétaire, la majorité des membres, sans *vouloir changer les taux, avaient* manifesté une attitude positive à l'égard d'un resserrement des conditions monétaires. Faut-il maintenant, si ces signaux ne sont pas compris, utiliser l'arme plus lourde des taux elle-même ?

Cette perspective, pertinente si *l'on s'en tient à une analyse* « *in*terne », devient plus contestable si l'on réintègre la dimension internationale. Une partie importante *de la suractivité du marché* boursier provient de l'exode massif de capitaux en provenance de l'Asie, et plus particulièrement du Japon, résultat des *inquiétudes sur la* montée du chômage et l'apparition possible d'une vague de faillites. Ce déséquilibre fondamental *de flux de capitaux* ne serait pas résolu par une hausse des taux américains, qui ne pourrait, au contraire, que l'accélérer et aggraver la faiblesse actuelle des systèmes financiers de pays comme le Japon.

Comment alors remédier à une situation caractérisée par le développement d'une bulle financière dans les pays de l'Ouest et par une dépression en Asie ?

Philippe Adhémar

Bangkok en quête de capitaux pour ses exportations

▼ Thaïlande
A court terme, le pays va continuer à souffrir de la faiblesse de ses ventes à l'étranger

La Thaïlande a besoin d'argent pour soutenir ses exportations, moteur *de son économie. De* passage à Paris, mi-avril, pour le renouvellement d'un accord in*dustriel entre Paris et Bangkok*, Staporn Khavitanon, le patron du Board of Investment de Thaïlande, n'a pas manqué de le rap*peler à ses interlocuteurs fran*çais, tant au ministère de l'économie et des finances qu'à la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface).

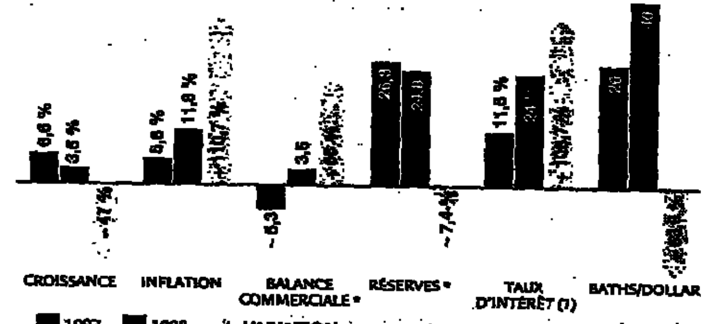
Les besoins des exportateurs *thaïlandais ne sont pas minces*, la Banque asiatique de développement (BAD) les estime à 160 milliards de dollars (960 milliards de francs) *pour les deux ans à venir.* Début avril, la BAD annonçait qu'elle acceptait de prendre la tête d'un consortium de 64 éta*blissements bancaires pour ga*rantir aux exportateurs du royaume une ligne de crédit d'un milliard de dollars (6 milliards de francs). Bangkok *n'avait pas ob*tenu de prêt syndiqué depuis le début de la crise, en mai. Il vient s'ajouter à l'engagement déjà pris *par les États-Unis et le Japon* d'engager solidairement 1,2 milliard de dollars (7 milliards de francs) de crédits pour l'exportation sur le pays. Avec la meilleure volonté, *le gouvernement de* Chuan Leekpai ne pourra pas, de son côté, apporter plus que les 150 milliards de bahts (plus de 20 milliards de francs, 4 milliards de dollars) *provisionnés début* mars. Compte tenu de la rapidité d'utilisation et de remboursement de ces *crédits*, la *Thaïlande* pourra, par ce biais, utiliser une vingtaine de milliards de dollars *d'ici à la fin de l'année* prochaine. C'est-à-dire qu'il reste à la Thaïlande un bon 100 milliards de dollars à trouver pour tenir les ob*jectifs qu'elle s'est fixés sur la* scène du commerce international. De plus, les autorités de Bangkok se sont montrées ambitieuses *en fixant à 6,2 % le rythme* de croissance des exportations pour 1998, contre 3,5 % en 1997, alors qu'en 1996 l'évolution avait *été négative* (− 1,3 %).

IMPORTATIONS EN DOLLARS

Pour l'instant, l'équation selon laquelle la *dévaluation du baht* allait redonner une nouvelle compétitivité aux exportations thaïlandaises et donc permettre au royaume de redresser son *économie ne se vérifie pas. Un* paramètre vient fausser ce raisonnement : les exportateurs thaïlandais importent des matières premières qu'ils payent en dollars. Faute de capitaux propres et d'accès aux crédits, face à un taux de change particulièrement défavorable et à un endettement *devenu de ce fait problématique*, beaucoup d'entrepreneurs thaïlandais n'ont plus les moyens de financer leurs activités. Les chiffres de janvier, dernières *statistiques disponibles*, sont sans appel : malgré une croissance du *solde des comptes courants*, la valeur des exportations (exprimée en dollars) enregistre une nouvelle baisse de près de 8 % en *terme annuel* ; *les importations* accusent, de leur côté, un recul d'environ 45 %. Comble de malheur, *certains exportateurs thaï*landais se trouvent contraints d'importer des conteneurs vides pour expédier leurs marchandises.

Il n'est cependant pas assuré que l'initiative de la BAD suffise à restaurer la confiance dans le *royaume. L'entêtement avec le*quel Bangkok a refusé de décrocher sa monnaie du dollar américain au milieu des années 90, *alors que le billet vert était dopé* par la reprise aux États-Unis, est perçu comme une forme d'immaturité politique, tout autant res*ponsable de la catastrophe* financière que le furent la spéculation proprement dite et des choix d'investissements discutables. Les autorités de Bangkok se sont *par ailleurs taillé une solide* réputation de *pouvoir hésitant*, capable aujourd'hui de dire (ou de faire) le contraire de ce qu'il a dit (ou fait) hier, peu déterminé à appliquer de façon rigoureuse les décisions qu'il prend. Les multiples difficultés auxquelles se sont heurtés les projets de planification des infrastructures de la capitale ne sont que la partie visible de l'iceberg.

▼ **Les effets de la crise**



NOUVEAU PRÊT

Les investisseurs étrangers attendent donc de voir avec quelle *conviction le gouvernement de* Chuan Leekpai mettra en application les réformes annoncées le 27 avril par Tarrin Nimmanahaeminda. *Le programme en 15 points présenté par le ministre* des finances envisage notamment une baisse des taux d'intérêt (actuellement 24 % pour le taux interbancaire à un mois, le plus élevé *de la région après celui de* l'Indonésie), l'émission d'obligations (1,75 milliard de dollars – 10 milliards de francs – sur le marché local et 3,25 milliards – 20 milliards de francs – *sur le* marché mondial) et la révision de la législation relative aux faillites. Bangkok *devrait par ailleurs solli*citer de nouveaux prêts de la Banque mondiale.

Ces mesures, élaborées de concert avec le Fonds monétaire international (FMI), visent à générer un apport de liquidités nécessaire à la stabilité d'un marché *rendu fragile* par une fuite massive de capitaux. En février, le FMI s'était réjoui de voir la Thaïlande augmenter un certain *nombre de taxes* (alcools, tabac et carburants) *supposées rappor*ter à l'État plus de 9 milliards de bahts (près de 1,5 milliard de francs) d'ici à la fin de l'année fiscale en cours (30 septembre 1998) *et réduire de 19 % les dépenses* publiques pour les limiter à 800 milliards de bahts (120 milliards de francs). L'institution financière internationale était d'autant plus *ravie que, dès fé*vrier, la Thaïlande dégageait de nouveau un excédent de ses comptes courants qui permet d'envisager un solde *positif cor*respondant à 3,9 % du PIB pour 1998, alors que ses projections prévoyaient un déficit de 1,8 %.

De toute évidence, l'économie thaïlandaise va marquer une pause. Le gouvernement vient de revoir à la *baisse* ses perspectives de croissance (3,5 % au lieu de 4,5 %), même s'il y a de grandes chances que l'indicateur ait du mal à *franchir le seuil des 3 %*. La volatilité de la monnaie s'est traduite par une poussée inflation*niste*. L'indice des prix en mars a franchi la barre *des 10 % en* termes annuels, pour la première fois depuis 1981, et devrait s'éta*blir* à 12 % pour 1998, contre 5,6 % l'année précédente ; *les experts* avaient projeté une fourchette de 9,5 %-10 %. Et l'on ne parle pas du chômage... A court terme, la Thaïlande va continuer à *souffrir* de la faiblesse de ses recettes à l'exportation (qu'elle compensera difficilement par ses recettes touristiques, première *source de de*vises du pays). Entre la stabilisation de l'économie que Chuan Leekpai *réalisera* vraisemblablement dans les *douze mois* et la reprise proprement dite, il s'écoulera un laps de temps incertain que Staporn Khavitanon *n'hésite* pas à évaluer à deux ou trois ans.

Marc Mangin

l'euro et l'Est

L'euro et l'Est

par Marie Lavigne

Certes, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ne sont que candidats à l'entrée dans l'Union européenne, et l'euro ne les concernera directement que dans quelques années. Ce n'est pas une raison pour ignorer le problème qu'ils posent, d'autant qu'on a largement fait écho aux affirmations de certains dirigeants de ces Etats prétendant que leur pays satisfaisait aux critères de Maastricht mieux que certains membres de l'Union. *En réalité, il est* urgent pour ces pays de penser à l'euro, bien avant 1999 ou 2002. Et il est urgent pour l'Union européenne de songer aux réponses à leur donner.

Les PECO en sont tous au stade de la « préaccesion » à l'Union européenne (UE). Cinq viennent de commencer les négociations d'accession (Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovénie et Estonie). La Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie et la Lettonie suivront quand la Commission européenne jugera qu'ils remplissent les conditions minimales (démocratie, existence d'une économie de marché, aptitude à soutenir les forces du marché et la pression de la concurrence au sein de l'Union, législation compatible avec l'« acquis communautaire »). Nous appellerons les premiers « PECO-1 » et les seconds « PECO-2 ». Les « PECO-1 » peuvent espérer devenir membres de l'UE à partir de 2002-2003. Pour les « PECO-2 », tout est indéterminé.

En aucun cas les critères de convergence (dits « de Maastricht ») ne sont *une condition de* l'adhésion. Certes, un pays en proie à une forte inflation, souffrant d'un déficit budgétaire important avec une dette publique très élevée et un taux de change soumis à de fortes fluctuations, ne sera pas admis à l'UE, mais parce qu'il ne sera pas en état de remplir les conditions de base. Une économie de marché opérationnelle suppose des politiques macroéconomiques susceptibles de maintenir la stabilité et des institutions monétaire et financières permettant la conduite de telle politiques. Mais, *stricto sensu*, les critères de convergence ne sont imposés qu'aux pays membres de l'UE admis aujourd'hui à entrer dans l'euro. La terminologie bruxelloise les désigne comme les *« in »*. Quatre pays membres sont aujourd'hui exclus du processus soit pour non-conformité aux critères (Grèce), soit en vertu de la clause d'exception, officiellement demandée (Royaume-Uni et Danemark) ou officieusement acquise (Suède). Ils ont cependant vocation à participer à l'euro tôt ou tard. Ce sont les *« pré-in »*.

Les PECO sont tous des *« out »*. Ils pourront, une fois membres de l'Union, devenir des *« pré-in »*. A ce moment, ils seront soumis à un processus de *« transition »* où ils n'auront pas à satisfaire immédiatement aux mêmes critères. Pour le moment, ils peuvent se contenter de poursuivre leur politiques macroéconomiques d'austérité. Voudraient-ils à toute force prouver leur conformité aux critères de convergence qu'ils ne le pourraient pas. Les déficits publics ne sont pas calculés dans tous les pays selon la méthode européenne (qui n'admet pas que les revenus de la privatisation soient inclus dans les recettes budgétaires). La dette publique n'est pas réellement connue dans la mesure où les gouvernements n'ont pas encore consolidé définitivement les dettes des entreprises et des banques d'Etat. Les taux d'intérêt à long terme n'existent pas ou ne sont pas significatifs. Les fréquentes variations du régime de change faussent la signification des variations du taux de change. On ne peut guère comparer que les taux d'inflation, soit un critère suffisant.

Une fois membres de l'UE et « pré-in », les PECO auront des choix à faire. Cela concerne donc au premier chef les PECO-1. On rappelle qu'à ce moment ils seront tenus de se préparer à devenir membres de l'Union économique et monétaire (UEM). Ils ne pourront pas, comme l'ont fait le Royaume-Uni ou le Danemark, opter pour la clause d'exception. En principe, ils auront le choix de leur préparation : ou bien ils la feront tout *seuls par négociation directe avec la Commission* sur leur régime de change, ou bien ils demanderont à adhérer au SME-*bis*, prévu par les Sommets européens de Dublin (décembre 1996) et d'Amsterdam (juin 1997). Que choisiront-ils ? La solution du SME-*bis* est la plus vraisemblable, parce que l'Union voudra surveiller les politiques monétaires et de change de ses nouveaux membres pour ne pas risquer de mettre en péril sa propre stabilité. La solution de l'autonomie n'est pas dénuée d'attraits : elle permet plus de flexibilité tout en garantissant au nouveau membre tous les avantages de la stabilité chez ses partenaires – situation typique de « passager clandestin ». Pourquoi ne trouve-t-on rien ou *presque sur ces deux options dans l'abondante* littérature sur l'adhésion des PECO ? Pour ne pas leur donner de mauvaises idées ? Que se passerait-il si un « PECO-1 » devenu membre s'amusait à un petit jeu de dévaluations compétitives vis-à-vis de l'euro pour améliorer ses ventes ?

> **Et si un pays de l'Est, adhérant à l'UE, s'amusait à jouer aux dévaluations compétitives vis-à-vis de l'euro ?**

Ce scénario un peu vicieux a peu de chances de se produire. On peut compter sur les autorités de Bruxelles et de Francfort pour imposer leurs vues. Remarquons que les SME-*bis*, au contraire du « vrai » SME en vigueur avec des crises depuis 1979, est bilatéral et non multilatéral : il sera négocié avec chaque pays individuellement. Les PECO-1 chercheront-ils néanmoins à se coordonner entre eux ? C'est peu probable vu leur répugnance à toute coordination de leurs politiques économiques au sein de l'Association de libre-échange centre-européenne (Alece, passablement immobiliste depuis sa création, en 1992).

Qu'y aura-t-il à négocier ? Essentiellement, la parité centrale de leur devise avec l'euro, dans le cadre d'un mécanisme de change à cours pivot avec une marge de fluctuation de 15 %. Pour le reste, les nouveaux membres seront tenus de se *conformer à « l'acquis communautaire de la zone euro »*, c'est-à-dire à toutes les décisions qui auront été prises à cette date par les membres fondateurs de l'euro, et devront à ce titre considérer leurs politiques économiques comme des questions d'intérêt commun.

Qu'apportera aux PECO la participation au SME-*bis ?* Ils y gagneront en crédibilité internationale, et bénéficieront sans doute d'une prime de risque réduite pour les emprunts internationaux. Les incidences sur l'investissement direct étranger dans ces pays sont peu claires ; la simplification au sein de la zone euro peut détourner certains investisseurs des PECO. Les investissements de portefeuille à l'Est, très dynamiques ces dernières années, pourraient diminuer car, du fait de l'ancrage à l'euro, les banques centrales des PECO seront moins libres de fixer leurs taux d'intérêt. L'effet sur le commerce dépendra de l'évolution du taux de change de l'euro vis-à-vis de monnaies tierces : l'ancrage à un euro fort associé à une proportion importante d'échanges hors zone euro détériorera *immanquablement* la position concurrentielle des PECO sur les marchés tiers.

Les multinationales opérant sur le territoire des PECO, les opérateurs financiers, de nombreux services, vont rapidement libeller leurs transactions en euros. Celui-ci s'imposera comme moyen de paiement (dans les transactions commerciales avec la zone euro), comme numéraire et comme réserve de valeur (constitution de dépôts privés et publics en euros). Cela renforce à *coup sûr l'intérêt de tous les PECO de se rattacher* à l'euro pour abaisser leurs coûts de transaction.

Voyons à présent les situations individuelles.

PECO-1

Pologne et Hongrie. Ces deux pays ont un régime de change « à crémaillère » *(crawling peg)* avec parité fixée par rapport à un panier de monnaies (dominance du DM dans le panier pour la Hongrie, alors que pour la Pologne le DM n'entre que pour 35 % dans le panier), dévaluation mensuelle préannoncée de la parité centrale et marge de fluctuation autour de la parité centrale, de 2,5 % pour la Hongrie et 7 % pour la Pologne. Ce *régime n'est pas compatible avec le SME-bis. Il* pourrait être négocié bilatéralement avec l'Union.

République tchèque. La crise de 1997 a obligé le pays à abandonner son régime de parité fixe de la couronne pour le remplacer par un flottement régulé par référence au DM. Ce régime est compatible avec le SME-*bis* si la République tchèque définit un cours pivot et s'engage sur l'évolution de son taux, ce qui serait à peu près le régime provisoire qu'elle a connu entre février et mai 1997.

Slovénie. En principe le taux du tolar est flottant mais en pratique il suit de près le DM. Cette pratique devrait être confirmée (vis-à-vis de l'euro) pour que la Slovénie puisse accéder au *SME-bis*.

Estonie. Elle a un système de *« currency board »* (ou « caisse d'émission ») depuis 1992. Le taux de change du kroon est fixe par rapport au DM, et la Banque centrale n'a pas la possibilité de créer de la monnaie au-delà de ses réserves de DM. C'est le régime le plus contraignant qui enlève toute autonomie à la politique monétaire et à celle du change. L'Estonie pourrait tout de suite entrer dans le SME-*bis*, qui lui donnerait plus de flexibilité mais elle pourrait aussi conserver son régime en transférant l'ancrage de sa monnaie du DM à l'euro.

PECO-2

Ces pays, on le rappelle, n'ont pas de choix à faire avant longtemps. Certains l'ont pourtant fait : **La Bulgarie.** Elle a le même régime que l'Estonie depuis 1997 et a déjà prévu dans sa législation de remplacer le DM par l'euro dès le lancement de celui-ci.

La Lituanie. Elle a aussi ce régime, mais ancré *au dollar. En cas d'appréciation de l'euro par rapport* au dollar, la Lituanie a grand intérêt à conserver son ancrage.

La Lettonie. Elle a un taux de change fixe par raport au DTS.

La Slovaquie. Elle a le même régime de change que la Républiqe tchèque entre février et mai 1997, soit un taux fixe par rapport à un panier de monnaies où domine le DM, avec une marge de fluctuation de 7 %, soit deux fois inférieure à celle du SME-*bis*, et une grande stabilité depuis 1995. Elle peut donc voir venir.

La Roumanie. Le pays, en pleine crise économique, a d'autres chats à fouetter. Le leu est flottant, et ce régime de change devra être modifié lorsque la Roumanie sera plus proche de l'adhésion à l'UE...

Signalons pour terminer une petite curiosité. En principe, le FMI a toujours émis des réserves sur des régimes à parités fixes, préférant des parités flottantes (il a tout de même approuvé le passge de la Bulgarie au régime de la caisse *d'émission, pour juguler la crise catastrophique* de 1996-1997). Quels conseils va-t-il donner aux PECO ?

Marie Lavigne *est professeur émérite de sciences économiques de l'université de Pau et directeur de recherche à l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA), à Paris.*

LIVRES

Privatiser la « Sécu » ?

par Yves Mamou

LA SÉCURITÉ SOCIALE, L'ÉCHEC ET LE DÉFI
de Gilles Johanet. Editions du Seuil, 1998, 211 p., 110 F.

Les compagnies d'assurance privées qui guignent le gâteau de l'assurance maladie en France ne pouvaient trouver meilleur héraut que Gilles Johanet. Socialiste depuis toujours, ancien conseiller de Pierre Mauroy à Matignon, patron de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) cinq ans durant, l'auteur de *La Sécurité sociale, l'échec et le défi* a cessé d'être un idéologue de gauche sans devenir pour autant un libéral borné. Il est, en outre, indéniable*ment compétent sur son sujet. Passionné par l'analyse critique du fonc*tionnement de la Sécurité sociale en France, Gilles Johanet est pourtant devenu naturellement, à force d'analyse des gaspillages et d'observation des comportements sclérosés, partisan de la privatisation de la Sécurité sociale.

Si ce transfert au privé a lieu un jour, nul doute que Gilles Johanet aura participé à la nécessaire et préalable transformation des esprits. Le livre qu'il vient de publier au Seuil est l'un des réquisitoires les plus documentés que l'on puisse lire sur la santé et son financement en France. Au terme de ces deux cents pages écrites d'un ton alerte, le lecteur sort convaincu que ce système, affecté de gros défauts de naissance, n'en finit plus d'imploser aujourd'hui sous le poids des groupes de pression médicaux, de l'incurie des hommes politiques qui se sont succédé au pouvoir, sans parler de la boulimie de soins des Français.

Le livre commence par un constat : le système ne fonctionne plus. *« En cinquante ans, le taux de cotisation d'assurance maladie a été multiplié par plus de deux (...). Dans le même temps, le remboursement des soins de ville est tombé de 80 % à 65 %. »* Les causes de cet état sont multiples. Primo, l'idée, fermement ancrée dans l'esprit des Français, que le conventionnement d'un acte médical par la Sécurité sociale donne le droit au premier venu de le consommer. Secundo, le maquis médical, qui autorise chaque patient à aller butiner dans les différentes spécialités ce qu'il croit lui convenir (*« J'ai droit à un scanner »*), alors qu'à l'étranger la porte d'entrée de la médecine spécialisée se fait à l'aide d'un tuteur généraliste. Une fois ce cadre culturel posé, l'auteur dénonce l'absence de politique publique de santé. Chose inouïe, l'absence de codage des actes médicaux interdit toute exploitation statistique de la consommation de soins des Français. Les médecins, au nom du secret médical, préservent ainsi leur droit au gaspillage, tandis que l'Etat – par manque de courage – reste aveugle sur la consommation de soins.

Ce système absurde ne pouvait engendrer qu'un financement irrationnel : les soins dentaires sont en grande partie sortis du remboursement, tandis que l'homéopathie, dont l'efficacité n'a jamais été prouvée, continue d'être prise en charge à 65 %. Enfin, compte tenu de la stagnation des revenus du travail, sur lesquels sont assises les cotisations, et de la hausse des dépenses, supérieure à l'inflation, le déficit de la *Caisse d'assurance maladie est automatique, programmé*, inéluctable.

Le livre de Gilles Johanet ne se borne toutefois pas au rappel clinique des tares du système. Il aborde également l'analyse du comportement des acteurs. A commencer par l'hôpital, que l'on soupçonne rarement d'incarner un jeu autonome. Pourtant, dès la fin de la guerre, en décembre 1948, la Cour des comptes demande *« moins d'hôpitaux, mais plus importants et pourvus de tous les perfectionnements »*. Une thèse qui a été reprise telle quelle par Alain Juppé, près de cinquante ans plus tard, faute d'avoir jamais reçu un début d'application.

Gilles Johanet – il faut l'en féliciter – n'hésite pas à pointer avec sévérité les positions réactionnaires des syndicats de médecins, qui ont freiné toute tentative de rationalisation pour mieux continuer d'en profiter. Les médecins contre la santé, telle serait la perversité du système « le meilleur du monde » à la française.

Mais le vrai drame, au fond, est que personne n'a jamais eu de réelle stratégie vis-à-vis de la santé en France. Ni FO, qui a bloqué toute évolution du système par pur conservatisme, ni le patronat, qui n'était intéressé qu'à éviter une taxation supplémentaire des entreprises, ni l'Etat, qui a cumulé les erreurs en instaurant une couverture généralisée sans se donner les moyens de la gérer et en exonérant le système de soins de toute compétitivité. Ne sont restés alors en piste que les méde*cins et les hôpitaux, qui avaient intérêt à la perpétuation de l'existant.*

Si cette partie de l'analyse de Gilles Johanet ne souffre pas la réplique, il reste, en revanche, étrangement hexagonal. Son apologie de la privatisation mériterait de plus amples explications. Après tout, rien ne dit que l'agrément des médecins par des compagnies d'assurance privées – fussent-elles en concurrence les unes avec les autres – ne tournerait pas à la médecine d'entreprise d'antan, où le praticien est aux ordres du compte d'exploitation de l'employeur. Rien ne dit non plus qu'un système livré aux assureurs – et à une compétition entre différentes offres de remboursement – n'encouragerait pas à l'inflation des prix des soins médicaux. Peut-être est-ce l'objet du prochain ouvrage de Gilles Johanet. C'est en tout cas ce qu'il faut souhaiter à ses lecteurs.

CORRIER

LE COMMERCE EXTÉRIEUR AU SERVICE DES PME

A propos de récents dossiers du « Monde Économie » soulignant l'importance croissante des petites et moyennes entreprises, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jacques Dondoux, nous écrit :

Lors de mes déplacements à l'étranger et dans les régions françaises, je suis frappé par le sentiment de solitude exprimé par les chefs d'entreprises de PME-PMI.

Si la France veut être au rendez-vous de la mondialisation, le divorce entre l'Etat et les PME-PMI doit cesser rapidement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre 1981 et 1985, les PME françaises ont créé 1,5 million d'emplois alors que les grands groupes en supprimaient 1,2 million. En 1996, 40 000 emplois ont été créés dans les PME de moins de 100 salariés. Aujourd'hui, plus de 20 000 d'entre elles développent une activité régulière à l'exportation et 3 000 sont internationalisées. Leur contribution au commerce extérieur français est de l'ordre de 40 %, pourcentage inférieur à celui de l'Italie, mais qui supporte la comparaison avec celle des PME allemandes et américaines.

A la lumière de ces statistiques et forte de mon expérience du terrain, je peux affirmer que les PME-PMI sont les artisans de la relance de notre économie. Je souhaite aussi que 2000 PME-PMI supplémentaires puissent exporter régulièrement. Pour atteindre cet objectif ambitieux, faut-il encore que l'Etat joue pleinement son rôle. Par conséquent, la priorité de mon action est de mettre en place un véritable service public à l'international pour aider efficacement les PME-PMI à mieux exporter. Il s'agit de les sortir de leur solitude quotidienne. Mais nous ne partons pas de rien.

Je voudrais citer deux exemples, tous deux situés en Rhône-Alpes.

Une entreprise de ballons éclairants gonflés à l'hélium, créée début 1994, emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes et a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 14 millions de francs. Elle exporte 60 % de sa production. Cette société fournit ses prestations aux professionnels des travaux publics, de l'événementiel, des secours, et connaît un fort développement dans le cinéma hollywoodien. Les montgolfières que vous avez vues dans *Mission impossible*, *X-Files* et *Titanic* ont été produites par cette jeune société. Cette entreprise iséroise envisage d'ailleurs de créer dans l'année 1998 une filiale de montage et de commercialisation à Los Angeles. Elle vient d'être intronisée au sein du Club des n° 1 mondiaux français à l'export. Comment a-t-elle réalisé ce tour de force ? Avec l'aide de la DRCE de Lyon, elle a embauché un jeune CSNE (coopérant du service national en entreprise) à Singapour, bénéficié d'une assurance-prospection de la Coface et monté une action de relations presse en association avec le CFME-Actim qui lui a permis d'être présente dans 150 supports.

Le deuxième cas est celui du seul fabricant français d'éclairage d'ameublement. A l'origine, il disposait d'une technologie plus avancée que ses concurrents européens ou asiatiques mais n'exportait pas. En trois ans, il est passé d'un chiffre d'affaires à l'exportation nul à 40 % en 1997. Comment ? L'Etat et la région lui ont versé conjointement plusieurs aides à la prospection qui lui ont permis d'amorcer son internationalisation. Aujourd'hui cette entreprise a obtenu une aide au recrutement d'un cadre à l'exportation. Il y a trois ans, elle ne connaissait rien aux marchés internationaux, elle est actuellement en lice pour recevoir un trophée à l'exportation de sa région.

Aujourd'hui, le rôle de l'Etat, mais aussi des régions, est d'accompagner ces entreprises pour qu'elles puissent ensuite voler de leurs propres ailes.

Seule une stratégie en réseau où chacun des partenaires joue sa partition propre, mais en étroite concertation avec tous les autres, peut nous permettre d'être efficaces.

Dans cette perspective, le fantastique développement d'Internet et des autoroutes de l'information est une chance pour les PME qu'elles doivent saisir. J'ai l'intention de les y aider.

C'est pourquoi nous créons un label « Exportateurs sur la Toile » pour les sites français. Il sera une référence comme la norme NF. Le label donnera ainsi une garantie sur le sérieux de l'entreprise. Par exemple, si elle reçoit un *e-mail* en anglais, on sera certain qu'elle y répondra. Les critères seront liés au Web, et non à l'entreprise elle-même. Pour les PME labellisées, nous prévoyons en outre une aide au financement de leur site. Nous pensons que les acheteurs étrangers seront sensibles à ce label. Cette mesure sera lancée prochainement.

Par ailleurs, j'ai demandé au nouveau directeur général du CFCE, Jean-Daniel Gardère, de mettre en place un centre d'informations permanent pour les PME, accessible par le téléphone comme par la Toile.

Enfin, une procédure devrait être prochainement mise en place pour continuer à envoyer des jeunes gens et des jeunes filles au service de nos entreprises à l'étranger malgré l'évolution du service national. Un quadruplement de l'effort actuel est envisagé.

Décloisonner et démocratiser les services de l'Etat pour les mettre enfin à la disposition de nos entreprises les plus légères, telles sont les tâches prioritaires de mon action. Dans cette perspective, les conseils régionaux et les organismes professionnels ont également un rôle fondamental à jouer afin de développer des synergies.

L'internationalisation ne se décrète pas, elle s'organise. C'est aussi le sens de la modernité politique.

Jacques Dondoux,
secrétaire d'Etat au commerce extérieur

Une économie de prédation s'installe en Angola

▼ Le président français doit se rendre en juin dans ce pays potentiellement riche alors qu'Elf et Total y négocient de nouvelles concessions

LUANDA
de notre envoyé spécial

Défilé incessant d'investisseurs, visites de chefs d'Etat qui se succèdent, bagarre entre multinationales pour les concessions de pétrole et de diamants : l'Angola est devenu, ces derniers mois, un des pays les plus courtisés du continent africain. Détruit par vingt ans de guerre civile, le géant à la charnière de l'Afrique australe et centrale émerge comme une puissance régionale au potentiel économique immense et encore largement inexploité.

Déjà deuxième fournisseur de pétrole en Afrique noire, derrière le Nigeria, l'ancienne colonie portugaise pourrait doubler sa production dans les cinq prochaines années. Les réserves diamantifères de l'Angola figurent parmi les meilleures au monde en terme de qualité et d'importance et elles n'ont encore jamais fait l'objet d'une exploitation industrielle à grande échelle. Le sous-sol angolais recèle bien d'autres richesses et, avant la guerre, le pays était un des premiers fournisseurs du continent africain pour certaines productions agricoles comme le café.

Mis à part le pétrole qui représente aujourd'hui 70 % des revenus de l'Etat, toutes ces ressources ont vu leur exploitation stoppée ou ralentie par le conflit qui a opposé jusqu'en 1994 le gouvernement de José Eduardo Dos Santos à l'Unita, la rébellion de Jonas Savimbi.

Depuis la signature des accords de Lusaka en novembre 1994, le pays s'enlisait dans une situation de « ni paix ni guerre » qui empêchait son réveil économique. Aujourd'hui, l'Unita dispose encore d'une capacité de nuisance. Mais le gouvernement de Luanda jouit d'une position de force à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières qui fait désormais de l'Angola un allié très convoité sur le plan politique et économique.

La liste des dirigeants étrangers venus à Luanda au cours des derniers mois donne la mesure des appétits que suscite l'Angola. A la fin de l'année dernière, le premier ministre portugais, Antonio Guterres, s'est rendu en Angola pour procéder à une « *remise à plat* » des relations avec l'ancienne colonie. En gage de bonne volonté, pas moins de 23 accords de coopération ont été signés et une partie de la dette du pays à l'égard du Portugal (1,7 milliard de dollars, soit 10 milliards de francs) a été convertie en actions dans les futures sociétés angolaises à privatiser.

Quelques semaines plus tard, Madeleine Albright, le chef de la diplomatie américaine, se rendait à son tour en Angola, faisant la promotion des intérêts économiques de son pays. Mme Albright a passé une bonne partie de sa visite sur une des plates-formes pétrolières du géant américain Chevron, premier producteur en Angola. Fin avril, le président Nelson Mandela a lui aussi fait le déplacement à Luanda, effectuant sa première visite d'Etat en Angola à l'occasion de la venue d'une délégation d'hommes d'affaires sud-africains. *« En souhaitant le succès de l'Angola, nous ne sommes pas désintéressés. Aucun pays ne peut prospérer indépendamment des autres dans la région et nous souhaitons voir de plus en plus de compagnies sud-africaines en Angola »*, a affirmé M. Mandela lors de sa visite. C'est dans le même esprit que le président Jacques Chirac devrait lui succéder à Luanda, fin juin, au moment où Elf et Total négocient avec le gouvernement angolais l'obtention de nouvelles concessions pétrolières.

Le pétrole, comme les diamants, fait en effet partie du domaine économique réservé des dirigeants et les accords dans ce domaine se discutent au plus haut niveau politique. Conscient de son importance géo-stratégique et de la convoitise suscitée par son potentiel économique, l'Angola sait en jouer pour diversifier ses partenaires tout en faisant monter les enchères. Derrière le système officiel de la société nationale Sonangol et du ministère de tutelle, le pétrole relève ainsi directement de la présidence. L'or noir angolais représente un des champs de bataille entre Américains et Français dans la région qu'arbitre M. Dos Santos avec un art consommé de la préservation de ses intérêts. Le diamant constitue le fief du clan des généraux, puissant lobby qui monnaie son influence au sein du pouvoir par l'exploitation « personnalisée » des mines.

L'ensemble constitue un système opaque et parallèle alimentant l'enrichissement personnel de l'élite dirigeante. Pour les opérateurs étrangers désireux de se faire leur place au soleil, il s'agit d'une véritable foire d'empoigne où dominent le jeu d'influence et la corruption. Le Fonds monétaire international (FMI) dénonce régulièrement le manque de transparence et il a demandé en vain un audit du pétrole et du diamant. Luanda, d'ailleurs, refuse toujours de passer un accord avec le FMI malgré la manne financière que pourrait lui apporter l'aide internationale. *« L'Angola n'est pas prête à s'engager dans un programme avec nous car cela l'obligerait à mettre de l'ordre dans ses comptes. Dans ce pays, on n'est pas dans une logique de développement mais dans une logique de pouvoir et d'enrichissement »*, déplore un des représentants du FMI à Luanda.

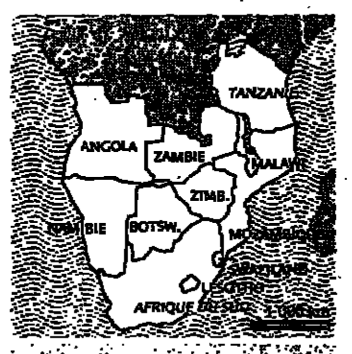
L'exploitation des richesses pétrolières et diamantifères constitue, en effet, une manne en circuit fermé qui ne bénéficie pas au reste de l'économie. Détruit par la guerre, le pays constitue pourtant un immense chantier de reconstruction dont les besoins en infrastructures sont évalués à plus de 20 milliards de dollars (120 milliards de francs). Mais aucun véritable plan de reconstruction et de développement n'a été mis en place jusqu'à présent par les autorités. Soumettant au Parlement le dernier budget de l'Etat, le gouvernement prévoyait de consacrer moins de 5 % à la santé et à l'éducation combinées. Finalement, les parlementaires ont obtenu 10 % mais on estime à Luanda que l'armée et la police continuent de représenter plus de 30 % des dépenses réelles du pays. Illustrant la mentalité d'économie de guerre qui prévaut toujours en Angola, le premier ministre, França Van Dunem, a récemment proposé la création d'une industrie de l'armement angolaise.

Quelques grands projets d'infrastructures commencent seulement à sortir des cartons. C'est le cas de la réhabilitation du couloir ferroviaire de Benguela (centre du pays) qui pourrait permettre à l'Angola de retrouver son rôle de débouché pour les régions minières de l'ex-Zaïre et de la Zambie. Mais dans l'immédiat, la reconstruction effective du pays se limite à des projets isolés et de faible ampleur financés par l'aide internationale. Les opérateurs étrangers sont pourtant prêts à investir, à l'image d'Africon, première société sud-africaine de consultants en infrastructures, présente dans la délégation d'hommes d'affaires accompagnant le président Mandela.

« Tout est à refaire dans ce pays. Pour nous, l'Angola constitue une zone prioritaire d'investissements. Mais on ne fait vraiment rien pour nous aider », constate José Miranda, représentant d'Africon en Angola, qui déplore les tracasseries et l'indifférence de l'administration angolaise. Dans ces conditions, la population, elle, continue de vivre dans la misère, toujours privée d'eau courante et d'électricité dans sa très grande majorité. Près des deux tiers des Angolais subsistent en dessous du seuil de pauvreté et le taux de mortalité infantile est l'un des plus élevés au monde. Pour un des pays potentiellement parmi les plus riches d'Afrique, le constat est particulièrement affligeant et il est peu susceptible de changer, dans l'immédiat, malgré le défilé des visites officielles à Luanda.

Frédéric Chambon

▼ Afrique australe



Conflit d'influence pour l'exploitation du pétrole et des diamants

LUANDA
de notre envoyé spécial

De Beers a le goût de la discrétion et du secret. En Angola plus qu'ailleurs. Trouver les bureaux du numéro un mondial du diamant à Luanda relève du jeu de piste réservé à quelques initiés. Le bâtiment est complètement décrépi et l'ascenseur a cessé de fonctionner depuis longtemps. Le voisinage, néanmoins, est bien choisi. L'immeuble délabré abrite une discrète annexe d'Endiama, la société nationale des diamants, et l'ambassade d'Afrique du Sud n'est pas loin. Dans le hall d'entrée, aucune plaque n'indique la présence de la puissante firme sud-africaine. Sept étages plus haut, une double-porte blindée accueille le visiteur. A l'intérieur, dans une ambiance feutrée, l'accueil est méfiant et le discours prudent. *« Le potentiel est énorme et le diamant de très bonne qualité. L'Angola est très intéressant pour nous »*, finit quand même par reconnaître Ken Kempson, le représentant de De Beers à Luanda.

Après avoir longtemps rongé son frein dans l'ombre, la firme fondée par Cecil Rhodes profite de la nouvelle donne politique en Angola pour revenir en force. De Beers a su se rapprocher du gouvernement de Luanda, qui a récemment exploité son avantage sur l'Unita de Jonas Savimbi en mettant la main sur les richesses diamantifères contrôlées par l'ex-rébellion. Jusqu'à l'année dernière, excepté une faible part exploitée par le gouvernement ou ses généraux, l'Unita encaissait la majorité des 800 millions de dollars (près de 5 milliards de francs) par an générés par le diamant. Après avoir essayé de contrôler en sous-main cette production clandestine et artisanale, De Beers va pouvoir tirer les bénéfices d'une exploitation effectuée de manière officielle et à l'échelle industrielle.

« Dans le domaine du diamant, l'Angola en ce moment, c'est comme l'Afrique du Sud au tournant du siècle dernier », affirme Charles Skinner. Le responsable de l'exploration pour De Beers en Angola compare les réserves en diamants de ce pays aux énormes découvertes qui firent, avec l'or, la richesse de l'Afrique du Sud. La production angolaise, il est vrai, pourrait rapidement dépasser le milliard de dollars par an pour être multipliée par trois dans les dix prochaines années, selon certains experts. Ces perspectives suscitent une véritable ruée des compagnies internationales vers l'Angola. De Beers doit faire face à la concurrence menée notamment par le russe Alroza et le brésilien Odebrecht. Associées à Endiama, ces deux sociétés ont récemment mis en production la mine à ciel ouvert de Catoca, une des plus importantes au monde par l'importance de ses réserves (plus de 70 millions de carats). En partenariat avec l'australien Ashton Mining, ce sont ces mêmes sociétés qui ont obtenu l'exploitation des anciennes zones diamantifères de l'Unita.

De Beers n'est pas en reste pour autant, puisque la multinationale sud-africaine dispose du monopole sur la commercialisation des diamants exploités dans ces zones, à des conditions de prix particulièrement avantageuses. *« De Beers s'est arrogé une position qu'il est très difficile de contester à cause des relations privilégiées qu'elle entretient avec le pouvoir »*, constate, dépité, un avocat d'affaires proche du consortium concessionnaire des ex-zones de l'Unita. La firme sud-africaine ne produit pas encore en Angola, mais elle a déjà mis au jour plusieurs gisements dans les concessions qui lui ont été attribuées. Consacrant son retour en force aux côtés des autorités, De Beers devrait bientôt construire un nouvel immeuble au centre de Luanda en collaboration avec Endiama. Le bâtiment abritera le premier centre de traitement des diamants en Angola et le siège de De Beers.

UNE ZONE DE DÉVELOPPEMENT UNIQUE

La même logique d'influence et de secret prévaut dans le domaine du pétrole, l'autre grande richesse du pays exploitée – au large des côtes – par les multinationales étrangères. A ce jeu-là, la société Elf Aquitaine a toujours fait preuve d'un « savoir-faire » en Afrique, comme l'ont montré les affaires mises au jour par la justice française. Présente depuis le début des années 80 seulement en Angola, Elf a réussi à se hisser rapidement au deuxième rang des producteurs angolais derrière l'américain Chevron. *« Nous avons de meilleures relations personnelles que les autres »*, se contente d'affirmer Bernard Astier, directeur général adjoint d'Elf Aquitaine en Angola.

Disposant de relais efficaces auprès du pouvoir, la société française s'est vu attribuer le morceau de choix dans les concessions en eaux profondes. Le bloc 17, sur lequel Elf est opérateur et actionnaire principal, contient des gisements parmi les plus importants en Afrique. Il pourrait fournir 600 000 barils par jour à partir de 2004, soit presque autant que la production totale angolaise d'aujourd'hui. A elle seule, la mise en exploitation du gisement « Girassol » représente, pour Elf, un investissement supérieur à 5 milliards de francs.

L'Angola constitue déjà pour l'entreprise française la zone la plus importante en matière de réserves et, à terme, ce pays pourrait représenter entre 20 % et 25 % de la production totale du groupe. *« L'Angola est une zone de développement unique pour Elf. De très loin, c'est là que nous avons les perspectives les plus intéressantes en Afrique »*, souligne M. Astier. Ce dernier affirme ne pas s'inquiéter de la mauvaise humeur de la présidence angolaise à l'encontre d'Elf Aquitaine à la suite du déballage judiciaire sur les intérêts africains de la société.

Dans les milieux pétroliers de Luanda, il est vrai, tout le monde sait qu'Elf fait partie des compagnies désignées comme prioritaires par les autorités angolaises pour l'attribution des concessions en eaux très profondes, avant même la remise officielle des offres. *« On dit qu'on est bien placés »*, reconnaît M. Astier, le sourire en coin.

Chez Total, son concurrent, on guette quand même le faux pas d'Elf. Dans le savant jeu d'équilibre mené par la présidence angolaise entre les partenaires étrangers, Total espère une préférence française, mais en sa faveur cette fois. Présent depuis trente ans en Angola en tant qu'opérateur secondaire, Total souhaiterait rentabiliser son investissement à l'occasion de l'attribution des blocs en eaux très profondes. Pour autant, Bernard Sudreau, le représentant du groupe en Angola, se veut prudent et n'est pas prêt à suivre la montée des enchères de façon inconsidérée. *« L'Angola nous intéresse, mais pas à n'importe quel prix. On ne va pas gager l'avenir de Total sur l'Angola »*, affirme-t-il.

Côté américain, les représentants de Chevron s'efforcent d'afficher l'indifférence et la sérénité dans la bataille qui fait rage pour l'attribution des nouvelles concessions. Le groupe s'accapare pour l'instant 65 % des 700 000 barils par jour produits par l'Angola. Il va investir, dans les prochaines années, près de 700 millions de dollars par an dans ce pays. A terme, Elf pourrait menacer sa prédominance, mais Chevron a aussi ses atouts. *« L'Angola est un bon endroit pour faire des affaires. On n'a pas à se plaindre »*, explique-t-on siège flambant neuf de la compagnie à Luanda, en soulignant des liens de quarante ans avec le pays… et ses dirigeants.

Fr. Ch.

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

La monnaie et le jardinier central

Les agrégats monétaires définis par les banques centrales sont pour le moins ambigus : s'agit-il de monnaie ou d'épargne ? Plus ennuyeux, l'information qu'ils fournissent sur l'activité ou l'inflation future est à peu près nulle.

Plusieurs banques centrales, aux Etats-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, ont ainsi renoncé à faire de ces agrégats un objectif de politique monétaire. Mais d'autres, comme la Banque de France ou la Bundesbank, continuent de s'y référer. Ceci semble étrange pour plusieurs raisons.

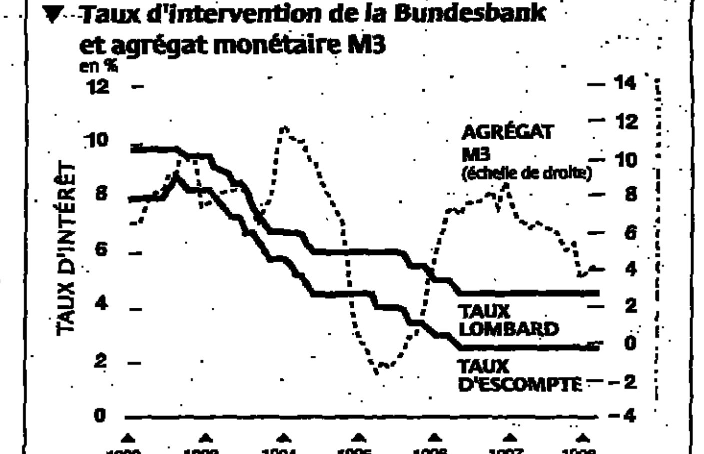
La première est qu'une banque centrale n'a guère de moyens pour contrôler ces agrégats monétaires. En fait, elle ne décide même pas du montant des billets qu'elle imprime. A l'actif d'une banque centrale se trouvent en effet deux grands postes : d'une part, les réserves de change, qu'elle utilise pour maintenir la parité de sa monnaie (et on peut y compter cette survivance que constitue son stock d'or) ; d'autre part – et surtout –, ses créances sur l'économie, c'est-à-dire les crédits qu'elle rachète aux banques. C'est là que se situe son intervention : elle décide du prix auquel elle accepte de racheter ces créances, et donc elle fixe le taux d'intérêt sur le marché où les banques négocient leurs créances (le marché interbancaire).

A son passif se trouvent les billets, qu'elle imprime tout simplement à la demande. Elle fournit ce qui lui est commandé par les banques commerciales qui répercutent à leur tour la demande de leurs clientèles. Ainsi, le volume de la monnaie fiduciaire n'est pas réglé par une banque centrale. Et donc, les modifications qui peuvent intervenir dans la demande de billets (par exemple, avec le développement du paiement électronique), ou même dans la demande des autres actifs qui se trouvent dans les agrégats monétaires plus larges (les arbitrages entre produits financiers) ne sont que des éléments très secondaires au regard du seul facteur important : le taux d'intérêt.

Ceci reste vrai même dans les situations extrêmes. Dans le cas de l'hyperinflation, par exemple, la banque centrale imprime des billets à un rythme extravagant. Mais ce n'est pas, bien sûr, parce qu'elle redoute un ralentissement de l'activité ! Elle est contrainte par l'Etat, son autorité de tutelle, de prendre à son actif des créances, qui sont en général des dettes du même Etat. Elle se retrouve dans la situation de celui qui doit payer un bien plus cher que ce qu'il vaut : elle maintient donc le taux d'intérêt à un niveau artificiellement bas.

Mais la référence aux agrégats monétaires est aussi empiriquement surprenante. Par exemple, la Bundesbank maintient que sa politique monétaire est conditionnée par l'évolution de l'agrégat M3. Or il est bien difficile de comprendre comment elle la décrypte. Par exemple les violentes reprises de M3, en 1993 et 1995, ne semblent guère avoir gêné le lent et régulier déclin des taux d'intervention de l'institution de Francfort. Force est donc de constater que M3 ne présage guère de ses décisions.

Si donc perdure dans nos contrées la référence à la « masse monétaire », c'est peut-être tout simplement parce que ce versant technique



de la politique monétaire – le taux d'intérêt – ne coïncide pas avec la version la plus courante et la plus populaire, la fameuse planche à billets. Selon celle-ci, éventuellement sous une forme plus technologique et modernisée, la banque centrale *« injecte de la monnaie dans l'économie »*. Le banquier central est une sorte de préposé au « robinet à monnaie » : il doit arroser l'économie comme le jardinier arrose ses plantations, ni trop, ni trop peu, selon l'inaltérable adage « trop de monnaie crée de l'inflation ; pas assez déprime l'activité ».

Or nous savons que, dans une économie moderne, les prévisions des agents, leurs anticipations, sont fondamentales. Chacun prend ses décisions importantes (investir, emprunter) d'après l'opinion qu'il se fait de son avenir. Il faut par conséquent être attentif à ce que Keynes appelait les mécanismes de formation des opinions. Aussi nos banquiers centraux se doivent-ils d'annoncer un objectif pour l'évolution de leur agrégat monétaire, objectif qui sera entendu comme le cubage de monnaie injecté. Ceci permettra à chacun de se faire, pour son avenir, son évaluation propre dans un environnement raisonnable : une inflation mesurée, une activité générale suffisante – bref un arrosage monétaire adéquat.

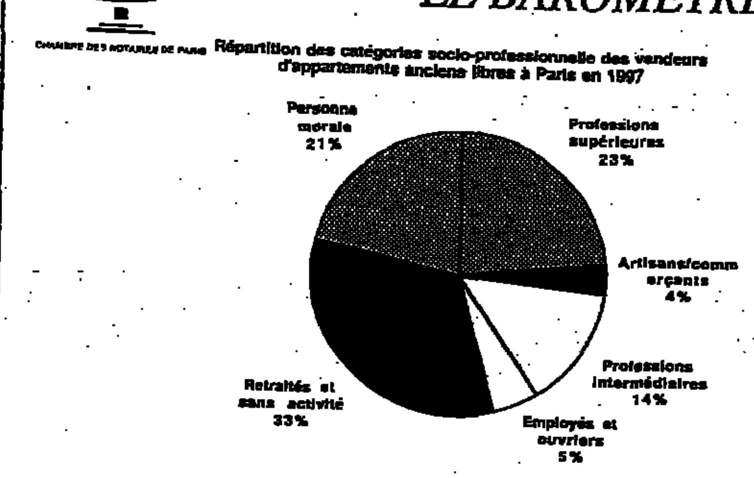
Dans ce contexte (dans ce jardin ?), il est important que les agents gardent confiance dans leur propre système de prévision à partir de la norme stable que leur fournit la banque centrale. La situation à éviter est celle où, ne sachant plus quoi penser, chacun se guide sur le comportement de son voisin et le copie, cédant à l'inquiétude, puis la panique. On a vu, avec l'Asie et spécialement la Corée, comment un jugement pouvait vite changer et l'euphorie devenir angoisse.

Que l'image de la monnaie arrosée sur l'économie soit vraie ou fausse est donc finalement secondaire. L'important est qu'elle soit, comme disent les publicitaires, reçue. Mais si, à l'instar des pays anglo-saxons, les européens continentaux deviennent plus familiers des marchés financiers et du rôle des taux d'intérêt, il est possible que le rôle directeur d'anticipations des agrégats monétaires européens aille en s'étiolant.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES



Répartition des catégories socio-professionnelle des acquéreurs d'appartements anciens libres à Paris en 1997

Personne morale 7% – Professions supérieures 38% – Artisans/commerçants 4% – Professions intermédiaires 25% – Employés et ouvriers 14% – Retraités et sans activité 12%

Qui achète et qui vend à Paris en 1997 ?

- Les vendeurs sont majoritairement des retraités (33%), mais ils réinvestissent peu à Paris (12%)
- Les Catégories de Professions Intellectuelles Supérieures réinvestissent massivement à Paris pour former le groupe majoritaire des acquéreurs (38%)
- Les personnes morales se désengagent de l'immobilier parisien ancien. Les dispositions "Périsssol" ont un fort effet d'attirance pour les investisseurs dans le neuf ce qui les conduit à désinvestir dans l'ancien.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

LOCATIONS

LOCAUX PROFESSIONNELS

PARTICULIER loue local commercial dans 10e environ 160 m² 8 500 F + ch/mois Tél. : 01-42-67-31-10

VENTES

LOCAUX PROFESSIONNELS

5' ÉTOILE M° COURCELLES
sous jardins, imm. standing 365 m², activités/stockage. Pos. 6 burx. 01-42-67-77-97

APPARTEMENTS

PARIS 3e

3e MARAIS ARCHIVES bon immeuble grand studio parfait état 3e ascenseur parquet, cheminée, cuis., ind. 550 000 F. 03-26-81-10-01 ou 01-47-53-83-82 ap 19 h

PARIS 5e

Entre Maubert et Cluny superbe 6 P., plein soleil 4e ét., balc., stand. possib. serv. park. 5 400 000 F S-KAYSER. 01-43-26-43-43

PANTHÉON - BEAU 2 P., caract., poutres haut s/plaf. 870 000 F. 01-40-71-90-36

PARIS 6e

St-SULPICE, bel imm. 6 P., 164 m², 2e, asc., 4 300 000 F balc. Littré. 01-45-44-44-45

ODÉON BEL IMMEUBLE 17 m², 3e ét., tt équipé, soleil LITTRE. 01-45-44-44-45

M° N-D-DES-CHAMPS, pdt, 1er ét. 4 P., 91 m² à rafr., calme, chf indiv., gaz. 01-43-35-18-36

St-André-des-Arts, imm. 18e 4e ss asc., 3 P., 92 m², tr. b. état serv., calme. 01-43-35-18-36

Fleurus, 3/4 P., 1 980 000
St-Placide, 4 P., 2 900 000
Raspail, 5 P., 3 600 000
Fleurus, 7 P., 5 900 000
FLEURUS. 01-45-44-22-36

PARIS 7e

St-DOMINIQUE - Imm. XIXe, p.d.t. au 2e, 2 pp, 32 m², t. bon état faibles chges, ch. individuel prox. commerces. Très calme 900 000 F. 01-42-19-03-24

CHAMP-DE-MARS - dernier étage, plein ciel vues superbes s/Seine et tour Eiffel, 160 m² + 33 m² terrasse, récept. + 2 chbres DOMUS : 01-45-66-90-73

PARIS 8e

Paris 8e, 23, r. d'Artois dans hp, la totalité du 2e ét., BH 280 m². 6 200 000 F NOTAIRE. 01-44-55-33-21

M° VILLIERS
4 P. s/cour, calme, 1er ét. 1 800 000 F. 01-40-25-07-05

PARIS 10e

PRÈS PL. F.-LISZT
5 P., classique, charme, calme 104 m², excel. état. 1 950 000

XIMMO. 01-40-25-07-05

RÉPUBLIQUE
129 m², living + 3 chbres imm. p. de t., 4e, asc. 2 000 000 F. 01-43-20-32-71

PARIS 11e

SEFIMEG VEND BEAUX 2 ET 3 PCES SUR JARDIN
refaits
– 2 PCES 51 à 57 m² – 700 000 F à 780 000 F
– 3 PCES 65 à 67 m² – 845 000 F à 950 000 F
53 AV. PARMENTIER
Vis. mercredi et jeudi de 11 à 13 h et de 14 à 19 h
01-48-06-22-96

12, PLACE DE LA BASTILLE
La cour Damoye, voie privée, charme, calme rénovation de qualité du studio au 5 pièces,
01-43-14-67-52

PARIS 12e

Daumesnil, maison s/3 nivx gd liv., s. à m., 5 chbres s-sol 2 terrasses. TBE. 01-43-35-18-36

PARIS 13e

Arago, stdg rue et jard., 3 P. tt cft bon plan, 81 m², balc. soleil, box. 01-43-35-18-36

GOBELINS 40, 80, 120, 160 m²
Asc., droits réduits. Périssol.
110 m² occupé
P.d.t. 4e ét., asc.
J. P. MAURIN. Gobelins Immo
01-43-37-50-50

PARIS 14e

R. Boulard, bel imm. pierre ravissant 4 P., 78 m², 5e, balc. 1 140 000 + rente. 3 520 mois LITTRE. 01-45-44-44-45

Proche Montsouris, stand. 1993, séj. 3 ch., cuis., 2 bns, 90 m², balc. calme sol. pk. 01-43-35-18-36

ARAGO, imm. 90, gd stdg, 2 P. s/ jard., 3e, bien orient., 33 m², balc. park. à saisir. 01-43-35-18-36

PARIS 16e

AVENUE RAPHAEL
220 m² + terrasse 30 m² plein sud, belle HSP récent grand standing triple réception, 3 chbres parfait état, parking
FRANCE CONSEIL
L'immobilier d'exception 01-40-56-06-06

PARIS 20e

CAMPAGNE A PARIS, 2 P., 45 m² 4e ét., asc., soleil, parquet TBE gardienne, chauf. coll. 650 000 F. 01-49-48-74-66 01-40-30-28-80

ST-FARGEAU : STUDIO 27 m² + balc. bon état, 4e ét. asc., imm. 1985, 420 000 F s/pl. samedi de 11 h à 13 h 38, rue du Surmelin. AIM. 01-53-01-99-01

Résid. calme et claire b. 4 p, 81 m² + dble balcon sdb + s. eau, cave + box métro Pyrénées. Px : 1,290 MF Tél. : 01-43-49-04-74

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, bd Bineau, studio 21 m², bon ét. bel imm. réc., 1er ét. s/jard., entrée, séj., sdb, WC, chauff. cent., eau ch. par imm., gardien Digicode 420 000 F. 01-45-77-86-91

BOULOGNE Rue Pierre-Grenier, 79 m² imm. 1963, 7e ét., asc., dble living, 2 chbres, cuis. équip. sdb, 5 m² de balcon 1 350 000 F. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

BOULOGNE M° Pont-de-Sèvres vue panoramique s/Seine et parc de St-Cloud cave et park. inclus balcons, ascenseur 3 P., 62 m², 9e ét., 1 080 000 F 5 P., 115 m², 8e ét., 1 850 000 F GERER. 01-42-65-03-03 Mme Michaut. 06-07-74-89-62

NEUILLY, M.-BARRES imm. stand., appt d'exception 4 chbres, séj. dble sur magnifique jard. de 860 m² 2 parkings, 10 350 000 F NOTAIRE. 01-44-41-37-60

95 Val-d'Oise

Enghien-les-Bains Appt. 30 m² 1er ét. près gare entrée, séj., cuis. équ., sdb, chff. cent. indiv. + cave 330 000 F – 01-39-74-37-85

Province

NANCY, 2 superbes F4 rue réputée, prox. facs centre, charme, calme qualité. P : 750 KF et 650 KF. T : 03-83-28-07-19

ST-TROPEZ
Studio 46 m², gd stand., calme assuré, vue mer féerique 1,5 MF. ABX : 04-94-60-89-19

STUDIOS

Butte Montmartre grd studio ds cité d'artistes historique. Sdb, cuis., cave, très clair. Bon état, 33 m² 770 000 F. 01-42-62-92-34

APPARTEMENTS MAISONS

Paris Rég. parisienne

JEANNE-D'ARC
maison 80 m² jardin 100 m² sous-sol 50 m² dépendances 12 m² J. P. Maurin, Gobelins Immo 01-43-37-50-50

Longjumeau particulier vend maison bourgeoise de charme, centre ville, 200 m² (dont 40 m² à rénover) : séjour 40 m², plus 6 pièces, cuisine, salle de bain, WC, chauffage central, jardin intérieur, 80 m², peut être divisé en deux appartements et/ou studio. Possibilité profession libérale. 1 200 000 francs. Tél. : 01-64-48-95-90

Province

(BRETAGNE (POINTE-DU-RAZ)

maison de pêcheurs aménagée avec vue sur océan, séj., cuis. 3 chbres, 2 s. de bains, véranda cour jard., dépend., 5,4 ares. 480 000 F. 02-99-39-61-00. 02-99-87-51-24

PAYS-BASQUES

St-Jean-Pied-de-Port magnifique villa de style + petit pav., 245 m² hab. 1 HA ter. arboré. P : 1,05 MF Tél. : 05-59-37-13-58

Bléré : 30 km de Tours vds maison, T4 av. cave chauffage-fuel, cuis. amén., chem., jard. Px : 339 000 F. T. : 05-49-91-33-79

Étranger

Montréal, vd maison ter. clos avec pisc., 6 chbres 2 s. de b., s. à m., salon + chem. cuis. aménagé. Px : 720 000 F T :001514 725-53-04

PROPRIÉTÉS

Architecte vd MANOIR XIIe 35 rue Sud-Est Paris entièrement restauré, 5 HA + dépend., pos. réception Px : 5,6 MF. T : 01-64-07-66-66

Province

CHARENTE-PÉRIGORD 2 h 20 TGV-Paris 12' centre Angoulême demeure sur 1,5 h parc arboré, gdes terrasses. Maison avec tour pisc. couverte, tennis quick vaste séjour, 6 chbres, 2 sdb + 2 se, bureau, auditorium, labo photo 362 000 euros Doc sur demande Particulier : tél. : 05-45-60-63-45

PROCHE CANNES parc 4 ha villa 715 m², 2 pisc., 9 s. de bs, asc., toit, terrasse, jard., vue 360°, possib. constr. 18 appts. P. : 5,9 MF. Tél. : 04-93-40-75-56

Auvergne verte tourist. lim. Correze Puy-de-Dome chateau XVIe, ch. d'Hôtes nb pos. Licence, IV 1,6 MF 04-73-23-29-47

Gordes-Lubéron, maison provençale, 160 m² terrain boisé 4 000 m² piscine 6 x 12. Px : 2 MF. Tél. : 06-85-77-12-12

Ile d'Arz, Golf du Morbihan mais. 1991, ter. 650 m² s. de séj., 3 chbres, cuis. équip. + 2 s.de bs, garage P : 1,250 MF. T. : 02-97-44-30-64

IMMEUBLES

PLACE RÉPUBLIQUE
bel imm. p.d.t., asc., 11 appts, 3 boutiques, en fin de réhabilitation. Px 7 MF, revenus projetés 650 000 HC. Importants avantages fiscaux. Part. : 01-47-43-04-57

ENCHERE
NOTAIRE 01-48-74-62-65 8 r. Pierre et Marie-Curie immeuble pierre de taille 686 m² env. comprenant duplex libre (décoration exceptionnelle d'époque : boiseries, fresques, etc.) partie louée 210 056 F/an mise à prix : 7 000 000 F visites 19/5 de 15 h à 17 h 25/5 et 3/6 de 11 h à 13 h

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. URGENT, 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

DIVERS

L'IMMOBILIER INTERNATIONAL rech. villas, propr. appts, châteaux pour sa clientèle acheteurs Tél. : 05-62-22-94-60

LOCATIONS

OFFRES VIDES

CHAMPERRET, 2-3 p., 5e ét. asc., 75 m², 7 050 F cc 01-47-89-53-13. 06-09-51-34-46

RUE BUFFON, 5e 2 P., 70 m², rdc sur jardin. 7 057,50 cc T : 01-47-89-53-13. 06-09-51-34-46

PANTIN, métro HOCHE petite résid. 1990, calme, 3 P. 5e ét., séjour 23 m², sud balc., box, 5 550 F + 700 ch Part. 01-45-88-03-03

01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179 RUE LECOURBE
En location Sans commission d'agence Disponible immédiatement
RESIDENCE NEUVE 2-3 et 4 P TERRASSE
SUR PLACE 6 jours/7 – 10 H à 19 H

Paris 7e : bd de Latour-Maubourg : appt avec vue sur le dôme des Invalides 2e ét. sans asc. : entrée, cuis. aménagée, séj. et 2 chbres ouvrant sur balcon, s. d. bains, wc., chauf. indiv. élect., Loyer : 8 850 F cc. Agence de Jouy-en-Josas. Tél. : 01-39-56-46-12

Bastille, 3 p., 65 m² récent stand., 3e ét., park., calme. RG1 01-43-26-66-67

Province

Royan, loue studio, vue s/mer, 2 balc., téléph., télé, asc., park., 40 m². 05-55-00-74-90 juin 4 000 F, juil. 4 500 F la quinz., sept. 4 000 F week-end 1 500 F 3 jours

Etranger

5 km Alicante, 300 m mer, loue à l'année villa-séj., av. chem., cuis. amén., ter. couv. 1er ét. : 3 chb., sdb, ter. 450 m, terrain arboré. Tél. : 00-34-65-65-21-36 00-908-46-46-92

OFFRES MEUBLÉES

Coupe du monde 98 studio Neuilly (92) imm. moderne, 1er ét. s/jard., 4 000 F TTC. Tél. : 01-45-77-86-91

Mondial 98 loue 4 chbres meub., WC, dche park., verdure, 6 km stade RER 03-81-95-24-19 / 25 mai 01-39-87-38-17

Province

BRETAGNE, centre Finistère. Loue maison plain-pied et étage, 5 pers. max., 2 chbres, chem. gar., gd jard., pelouse arborée. Mai, juin, juillet, sept. 01-45-84-29-25 - 02-98-86-96-28

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris rech. appts vides ou meublés. Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIETES 01-42-22-98-70

AUTOMOBILES

Part. vend ROVER L 114 diesel 5 ptes, 5 cv, mod. 95 pr. main, T.B.E.G. 83 000 km Prix : 35 000 F à débattre Tél. : 02-48-64-69-75

Vds Lotus type PII 59 véh. collection 100 000 F. Tél. : 05-55-00-48-63

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

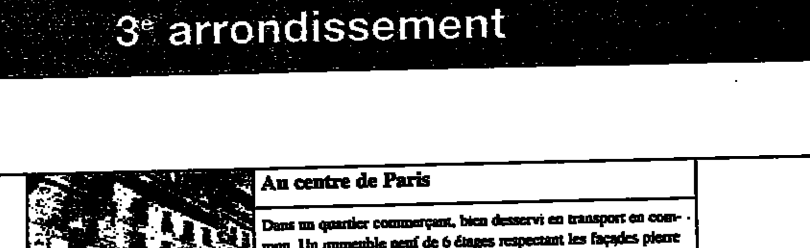
2e arrondissement

"Montmartre-Jeûneurs"
158, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs, PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07

A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17e au 19e siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles à partir du 2 pièces. Grands appartements de 92 à 132 m², étage élevé.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 15h. Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 20

RIVP



3e arrondissement

Le Clos Sᵗ Elisabeth
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

Réalisation :
TRANSIMMEUBLES
Commercialisation :
TRANSIMMEUBLES
CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63



Au centre de Paris

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F
Livraison juin 1999

TRANSIMMEUBLES

8e arrondissement

L'Elysée Saint-Honoré
18-20-22, rue de Penthièvre
75008 Paris
LANCEMENT COMMERCIAL
Réalisation :
GEORGE V PROMOTION
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret Cedex
Commercialisation :
PERICLÉS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22



A 50 mètres de l'avenue Matignon en plein cœur du VIIIe

Magnifique ensemble de deux immeubles aux façades centenaires autour d'un vaste jardin intérieur.
Luxueux appartements et duplex du studio au 6 pièces
Possibilité d'amortissement Périssol
Livraison 4ème trimestre 1999
Tél. 01 55 21 07 21



GEORGE V *Promotion*

9e arrondissement

12 rue Henner
75009 PARIS
Mº Trinité Mº Saint-Georges

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07

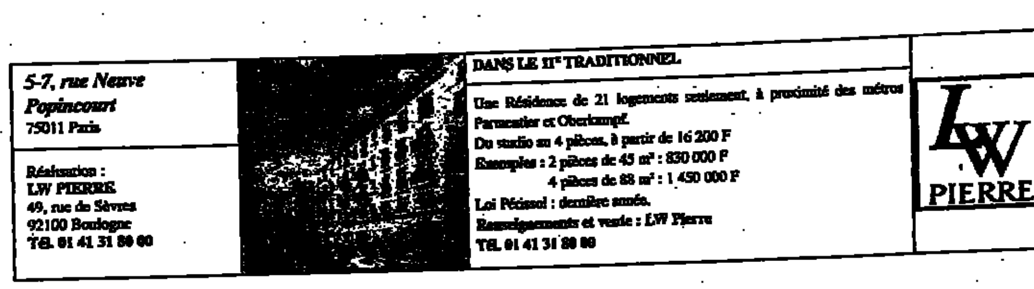
La RIVP propose des logements dans une rénovation d'un immeuble de charme de pierres et de briques.
Façade sur rue exposée à l'ouest sans vis à vis
Belles hauteurs sous plafond pour les étages inférieurs, parquet en entrée et séjour
Label Promotelec Confort Sécurité. Parkings en sous-sol.
Livraison 1er trimestre 1999.
Renseignements et réservations : RIVP au 01 40 51 27 54
Total disponibles : 20
Nombre de pièces : de la studette au 5 pièces et 1 local d'activité
Prix et financement : à partir de 21 300 F le m²
Libre

RIVP



Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf. Chez votre marchand de journaux.

11e arrondissement



5-7, rue Neuve Popincourt
75011 Paris

Réalisation :
LW PIERRE
49, rue de Sèvres
92100 Boulogne
Tél. 01 41 31 80 00

DANS LE 11e TRADITIONNEL

Une Résidence de 21 logements seulement, à proximité des métros Parmentier et Oberkampf.
Du studio au 4 pièces, à partir de 16 200 F
Exemples : 2 pièces de 45 m² : 830 000 F
4 pièces de 88 m² : 1 450 000 F
Loi Périssol : dernière année.
Renseignements et vente : LW Pierre
Tél. 01 41 31 80 00

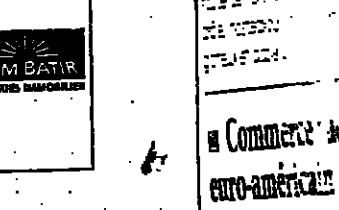
LW PIERRE

19e arrondissement

Les hauts des buttes Chaumont
30, rue des Alouettes - 75019 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier.
92513 Boulogne-Billancourt
Cedex
Tél. 01 55 38 23 23
Internet : http://www.stimbatir.fr

A l'orée du Parc des Buttes Chaumont, STIM BATIR propose une résidence de standing.
Appartements du studio au 5 pièces avec terrasses ou balcons.
Belle architecture. Prix attractifs.
Exemples de prix :
studio : 29 m² : 650 000 F parking inclus, (lot nº1)
2 pièces : 41 m² : 900 000 F parking inclus. (lot nº9)
4 pièces : 89 m² : 1 820 000 F parking inclus. (lot nº30)
Bureau de vente : 30, rue des Alouettes - ouvert tous les jours de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. 01 42 02 53 02 ou 01 42 02 53 04



STIM BATIR

NEUF ET RÉSIDENTIEL
POUR ACHETER, INVESTIR...
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45

